


BIBLIOTECA NAZIONALE V. EMANUELE
201
3 E
22
Digitized by Google

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

HISTOIRE

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

DEPUIS LES TRAITÉS DE VIENNE





OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU XIXe SIÈCLE, 1 vol. in-8. . . . 3 fr.

HISTOIRE DU XIXe SIÈCLE DEPUIS LES TRAITÉS DE VIENNE, 22 vol. in 8. . . . . 132 fr.

IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

G.-G. GERVINUS
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG

HISTOIRE
DU
DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

DEPUIS LES TRAITÉS DE VIENNE

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR J.-F. MINSSEN
PROFESSEUR TITULAIRE A L'ÉCOLE MILITAIRE DE SAINT-CYR
PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE DE VERSAILLES

TOME VINGT-DEUXIÈME

SEULE ÉDITION AUTORISÉE PAR L'AUTEUR



PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
13, FAUBOURG MONTMARTRE
A. LACROIX ET Cie, ÉDITEURS
1874



HISTOIRE

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

X. — LA RÉVOLUTION DE JUILLET ET SES CONSÉQUENCES IMMÉDIATES (SUITE)

6. — PROPAGATION DU SYSTÈME REPRÉSENTATIF DANS L'ALLEMAGNE DU NORD

—

État de calme dans la plus grande partie de l'Allemagne, où la tranquillité n'est pas troublée.

La secousse, qui mit fin au régime pseudo-constitutionnel des Bourbons, s'était fait sentir à la vérité aussi en Belgique; mais, dans les premiers moments où elle y avait ébranlé le sol, elle n'avait fait que susciter une simple réforme de la Constitution néerlandaise, qui était à moitié féodale et à moitié libérale. Le mouvement belge était encore dans cette phase, lorsque l'impulsion que la Révolution de Juillet avait donnée dans cette direction, fut communiquée aussi d'une manière fort inattendue à toute une série d'États de l'Allemagne du Nord, véritable domaine de propagande pour les hommes d'État



autrichiens qui s'efforçaient d'y faire prévaloir leurs doctrines relatives au vieux système des diètes provinciales.

Cependant, pour des raisons très-différentes, la plus grande partie de l'Allemagne resta à l'abri des atteintes de ce tremblement de terre révolutionnaire. Tout le système politique de *l'Autriche* était fondé sur l'isolement intellectuel et politique des diverses parties de cet empire. Les provinces allemandes, divisées entre elles et presque dépourvues de classes moyennes instruites et plus faciles à exciter que les autres, persévéraient dans leur engourdissement séculaire. Un grand mécontentement avait été provoqué dans les pays allemands, par l'établissement d'une nouvelle taxe sur les objets de consommation; dans le Tyrol et le Vorarlberg, par l'introduction d'un impôt sur le sel et sur le tabac, de même que par l'inauguration de la conscription. Mais il y avait loin de ce mécontentement à la faculté de s'assimiler les mouvements libéraux de cette époque. La seule classe qui, par suite d'une instruction un peu plus élevée, aurait été capable de s'associer à ce mouvement, était celle des fonctionnaires que les basses classes détestaient profondément. Ainsi, Metternich pouvait être tranquille au sujet de l'état de choses dans l'Autriche allemande (1).

Celles des nationalités intégrantes de l'empire, dont l'esprit politique avait conservé une plus grande élasticité, étaient complètement paralysées. La Lombardo-Vénétie souffrait encore des blessures qui lui avaient été faites de 1820 à 1824. La Hongrie était beaucoup trop écartée du reste de l'Europe, pour être accessible au

(1) Cf. Rapport de von Effinger, en date du 17 septembre 1830, dans Schmidt : *Zeitgenoessische Geschichten*, p. 350.

mouvement qui agitait le monde. En outre, les causes fortuites les plus favorables avaient contribué à conserver entièrement à l'abri de tout contact avec les agitations de l'époque cette partie de l'empire qui, plus que toutes les autres, était susceptible d'en subir l'influence.

De cette heureuse tournure des choses on était surtout redevable au président de la chancellerie aulique de Hongrie, Adam Rewitzky, diplomate qui avait reçu une éducation allemande aussi bien que hongroise et qui représentait les classes moyennes de la noblesse au sein desquelles la vie nationale de la Hongrie a jeté ses plus fortes racines. D'un côté, Rewitzky avait attiré dans le service de l'État les membres les plus marquants de l'Opposition qu'il avait ainsi rapprochés du gouvernement ; de l'autre côté, il avait décidé l'empereur à observer scrupuleusement la Constitution, afin d'enlever ainsi à l'Opposition le terrain légal où elle s'était maintenue jusque-là.

Par conséquent, l'empereur avait, en temps opportun, convoqué la diète du royaume (pour le 8 septembre), et il avait fait du couronnement de son fils une de ses propositions. En même temps, ce qui répondait parfaitement aux vœux des patriotes sensés tels que Szechenyi, il avait pris les mesures nécessaires pour que les travaux d'organisation de la députation, nommée par la dernière diète, ne fussent provisoirement présentés que pour être imprimés et qu'ils fussent discutés d'autant plus mûrement par une diète spéciale qui siégerait l'année suivante.

Les lettres de convocation n'avaient été expédiées (15 juillet) que dix jours avant l'explosion de la Révolution de Juillet. Le couronnement séduisit la foule ; l'observation du délai légal pour l'ouverture de la diète du

royaume apaisa l'Opposition ; les dispositions prises à l'égard des travaux de la commission législative (*operata*) empêchèrent fort à propos les discussions sur ce sujet dans ces temps fâcheux. De telle sorte et sans éprouver de trop grandes difficultés, l'empereur-roi obtint, ce qui lui importait avant tout, la levée de recrues demandée, après avoir fait donner à une députation du royaume, dans un exposé sur la situation dangereuse de l'époque, les éclaircissements demandés par les états sur la nécessité des subsides réclamés (1).

Par des raisons toutes différentes, rien ne vint troubler la tranquillité extérieure dans les États de l'*Allemagne du Sud*, qui possédaient des constitutions, grâce auxquelles l'opinion publique et les vœux des peuples pouvaient se faire jour d'une façon naturelle, bien que ces soupapes de sûreté eussent été resserrées d'une manière tout à fait contre nature. Partout où l'agitation aurait eu des motifs légitimes pour se produire, elle resta renfermée dans l'esprit des mécontents qui, pour la manifester, attendaient l'époque où la réunion des parlements leur en fournirait une occasion légale.

Dans le Wurtemberg, il ne se montra aucune trace d'un mouvement quelconque. En Bade, il y eut des attroupements dans les rues des deux plus grandes villes, mais ils ne présentèrent pas le moindre caractère politique. En Bavière, il ne se produisit que des manifestations d'un dévouement à la dynastie plus intense encore que par le passé ; les journaux du pays entonnèrent des

(1) Cf. Mailath : *Der ungarische Reichstag im Jahre* 1830. Leipzig, 1831.

chants de triomphe et d'allégresse, lorsqu'on arriva paisiblement et en toute tranquillité aux journées d'octobre, « pendant lesquelles la Bavière célébrait ses jeux olympiques ». Dans le Nassau, on venait de clore la session de la diète, qui était entièrement dominée par le gouvernement et qui avait montré une grande apathie (depuis le 1er mars), en laissant de côté, comme on l'avait fait dans toutes les diètes précédentes depuis 1822, les querelles encore pendantes au sujet des droits que le pays prétendait avoir sur les domaines de l'État.

La tranquillité ne fut troublée que dans le seul grand-duché de Hesse, impliqué à cause de ses frontières dans les destinées d'un territoire voisin où régnait un autre régime politique et où, pour le moment, on subissait des vicissitudes différentes; les agitations qui venaient d'éclater dans les pays limitrophes se communiquèrent passagèrement, comme nous le verrons plus tard, à une de ses provinces. Mais, chose tout à fait caractéristique ! les hommes appartenant aux rangs extrêmes de l'Opposition en Hesse s'indignaient à la seule pensée qu'une pareille contagion fût possible dans leur pays; montrant une unanimité complète d'opinion, l'honorable bourgeoisie marchait de concert avec le gouvernement en jugeant et en combattant les désordres; enfin, la bourgeoisie aussi bien que le cabinet se pavanaient d'orgueil en voyant de quelle manière prompte et vraiment excellente le pays était sorti de l'épreuve à laquelle on avait mis son esprit de discipline et son amour de l'ordre.

La *Prusse* aussi, bien que ses frontières touchassent à la France et à la Belgique, resta à l'abri de toute perturbation sérieuse de la paix. Dans ses provinces occidentales nouvellement acquises, le pays n'avait pas

encore achevé son travail d'assimilation et il était trop occupé de lui-même et, dans ses anciennes provinces, on était trop heureux de sa glorieuse reconstitution, pour qu'on eût voulu permettre aux mouvements nés à l'étranger d'exercer leur action sur la monarchie prussienne. Toute l'Allemagne reconnaissait comme un titre de gloire l'administration consciencieuse telle qu'elle existait en Prusse. Nous avons dit ailleurs que c'étaient surtout les populations de presque tous les États moyens du Nord limitrophes de la Prusse, qui lui enviaient sa situation intérieure à un tel point qu'elles semblaient être lasses de leur propre autonomie.

Le peuple prussien lui-même n'était ni indifférent ni ingrat à l'égard des avantages et des préférences dont il jouissait. Les juges les plus irrécusables ont attesté que, jouissant de ses réformes sociales très-avancées et honorant respectueusement le caractère simple de son roi, les connaissances et l'aptitude aux affaires de ses fonctionnaires, ainsi que la vigueur de son armée, la Prusse était « généralement satisfaite aussi de son « gouvernement absolu, mais bienveillant, paternel et « à bien des égards fort éclairé ». Ils ont attesté que ces dispositions des esprits n'étaient pas du tout troublées par des agitations politiques et qu'elles ne l'étaient que dans quelques rares endroits par des vœux relatifs à l'introduction d'une Constitution : témoignage qui s'appliquait à tout le pays, sans excepter aucune province quelle qu'elle fût (1).

On ne pouvait pas même excepter les provinces rhé-

(1) Cf. *Preussen und Frankreich*. Von einem Rheinpreussen (Hansemann). Aachen, 1833. *Perthes' Leben*, tome III, page 322.

nanes, bien que le courant d'air frais produit par les premiers troubles de Bruxelles et passant de là dans les pays voisins, y eût fait naître une soudaine effervescence. La révolte des ouvriers à Verviers s'était immédiatement communiquée à la ville d'Aix-la-Chapelle, qui n'en était éloignée que de quelques lieues (30 août). De nombreux Wallons y prirent une part active à un assaut tout à fait semblable, dirigé contre les manufacturiers de cette ville (Nellessen, Frings, Cockerill); puis, ces violences s'étendirent aussi à la maison d'arrêt, où cette hideuse foule de vagabonds, composée en grande partie de gens punis auparavant pour vol et pour violences, s'efforça de délivrer les prisonniers.

Par suite des manœuvres militaires qui se faisaient à ce moment près de Coblentz, la ville d'Aix-la-Chapelle était presque complétement dégarnie de troupes. Les autorités supérieures perdirent la tête; mais, par bonheur, le commissaire de police, Brendamour, se décida, sous sa propre responsabilité, à rassembler une petite troupe de soldats et un certain nombre de bourgeois énergiques, à prendre en flagrant délit et à arrêter les émeutiers près des bâtiments de Cockerill et dans le voisinage de la maison d'arrêt. Il se forma immédiatement, dans toute une série de communes sur la frontière, des corps de sûreté qui, le lendemain, étouffèrent dans leur germe de semblables désordres à Eupen et qui empêchèrent partout ailleurs la propagation de ces troubles. Dès ce moment, la tranquillité ne fut plus troublée dans les provinces occidentales de la Prusse, sauf quelques exceptions complétement insignifiantes.

Mais, dans toute l'*Allemagne du Nord*, on ressentit par diverses explosions sporadiques quelle profonde im-

pression les événements de Paris et de Bruxelles avaient exercée sur les basses classes et que, dans un certain nombre de grandes et de petites villes, la populace se sentait excitée à déchaîner toutes ses passions, le besoin de destruction, l'humeur moqueuse, la soif de vengeance et la débauche brutale.

A *Hambourg*, il y eut, pendant toute une série de jours (31 août), des excès nocturnes au sein du peuple en fermentation, surtout dans la partie de la ville dite la Montagne de Hambourg. Ces troubles étaient peut-être occasionnés par des motifs plus cachés. En effet, peu de temps auparavant, après un long conflit entre le Conseil et la Convention des bourgeois et en vertu d'une sentence rendue par la députation d'arbitrage extraordinaire (1), l'ancienne taxe maritime avait été abaissée, en faveur du corps des négociants, d'un et demi pour cent à un demi pour cent. Or, pour couvrir le déficit produit par cette mesure dans les revenus de l'État, on avait élevé les droits d'octroi sur la viande de boucherie ainsi que sur le froment et causé ainsi un préjudice sérieux aux classes pauvres.

(1) Tribunal d'arbitrage dont le caractère, par rapport au droit public, a été le sujet de grandes contestations. Les uns l'ont interprété comme une instance suprême placée au-dessus du Conseil et de la Convention des bourgeois, tandis que d'autres y ont vu une institution consacrant, en faveur de la Convention des bourgeois, une exception à la règle absolue établie par le droit public de Hambourg, d'après lequel le pouvoir suprême appartenait en commun au Conseil et à la Convention des bourgeois. Le tribunal prouva qu'il portait le caractère d'une semblable institution dans le cas dont nous venons de parler, lorsqu'on en appela à sa décision, cas qu'on avait depuis longtemps et à dessein empêché de se présenter. Comp. la dissertation du bourgmestre Bartels dans Smidt : *Beitraege zur Foerderung des Gemeinsinnes und republikanischen Staatslebens.* 1831. Page 178 sq.

Du reste, toutes ces petites émeutes commencèrent et finirent surtout par des menaces adressées aux juifs, réveil d'un ancien mécontentement populaire qu'on vit éclater, pendant ces semaines, également à Karlsruhe et à Mannheim, à Breslau et à Copenhague. Même dans la capitale de la Prusse, il y eut des troubles suscités par les tailleurs, farce inoffensive qui n'avait de l'importance qu'aux yeux de quelques zélés commandants militaires (16-17 septembre). A la même époque, la populace de Schwerin s'attroupa à l'occasion d'un incendie et essaya de prendre par assaut la Monnaie (19 septembre). Déjà auparavant, on avait appris qu'à Leipzig il y avait eu un conflit entre les ouvriers forgerons et la police (2 septembre), et que quelques désordres étaient survenus à la suite de ces faits; à Brunswick, il s'était produit un mouvement dans les masses du peuple qui avaient serré de près le duc et son château (6 septembre); à Kassel, les journaliers et les ouvriers avaient attaqué les boutiques des boulangers (7 septembre), et enfin, à Dresde, les ouvriers compagnons avaient donné l'assaut à l'Hôtel-de-Ville (9 septembre).

Lorsqu'on reçut la première nouvelle de ces tumultes presque simultanés, on n'y vit également que des événements passagers d'une nature tout à fait locale; on crut qu'ils étaient nés accidentellement de causes mesquines et qu'ils ne cachaient ni une impulsion d'une plus grande portée, ni un plan préconçu d'une importance ultérieure. Mais c'était précisément dans tous ces différents endroits que d'anciens griefs fort graves et un mécontentement profond et de longue durée mettaient ces mouvements en relief et leur donnaient une importance et une action tout autres qu'on ne pensait.

Nous parlons du groupe de ces États de l'Allemagne du Nord, où les tendances négatives du système suivi par les gouvernements avaient étouffé toute vie publique en bâillonnant les langues aussi bien que la presse. Le peuple y avait perdu ses anciennes institutions juridiques, sans en avoir été dédommagé comme il le fut dans les États de l'Allemagne du Sud. Un mécontentement d'une aigreur extrême y avait été provoqué par la manière dont des fonctionnaires brutaux et incapables avaient abusé de leur autorité, en se faisant les instruments du système par lequel les gouvernements voulaient tenir leurs sujets en tutelle. L'absence de toute indépendance par rapport à l'économie politique qui faisait qu'aucun de ces pays ne pouvait se suffire à lui-même ; la manière artificielle dont on avait fermé leurs frontières; le maintien monstrueux des priviléges conférés à la noblesse ; le dépérissement graduel de toutes les ressources de ces pays où néanmoins l'État élevait de plus en plus ses demandes d'impôt; le poids écrasant que les contributions injustement réparties faisaient peser sur la population : toutes ces causes avaient fait régner partout la détresse et l'appauvrissement. La misère était donc devenue générale non-seulement dans la classe des paysans, qui ne pouvaient profiter de l'abondance des années fertiles, tandis que les années de disette ne leur permettaient pas de se procurer les choses les plus indispensables, mais encore dans les classes commerçantes et industrielles dont les besoins semblaient être lettre close pour les gouvernements, puisqu'ils ne savaient ni les juger avec clarté d'esprit, ni leur consacrer le moindre intérêt approfondi.

C'est pourquoi la partie la plus solide de la population

de ces États se laissa entraîner partout d'une manière durable dans le mouvement qui venait de se produire; elle saisit cette occasion favorable pour s'attaquer aux vices des institutions politiques qui la régissaient. Ainsi, ce qui avait été une agitation accidentelle et locale prit tout à coup, au même instant et pour ainsi dire spontanément le caractère d'une révolution politique.

La Saxe. Troubles à Leipzig.

Nous avons vu ailleurs que, par suite du fâcheux état de choses dans le domaine des questions confessionnelles, il s'était entassé, en Saxe, des masses considérables de matières combustibles qui avaient tout à fait spontanément pris feu dès avant l'explosion de l'incendie pendant les journées de juillet à Paris. Parmi les sujets qui, depuis longtemps, avaient excité les susceptibilités des protestants, il fallait compter le grand nombre des jours fériés consacrés par l'Église. Lorsque, au mois de juin, il s'agit de célébrer l'anniversaire trois fois séculaire du jour où la confession d'Augsbourg avait été présentée à l'empereur, on eut la maladresse de fixer trois jours pour cette fête (25-27 juin), de restreindre, en même temps, pour ce long espace les solennités extérieures et d'interdire même les amusements ordinaires auxquels le peuple se livrait le dimanche : c'était là provoquer formellement la foule oisive et mécontente à troubler l'ordre public. Effectivement, pendant ces trois soirées successives, il y eut, à Dresde, des manifestations très-inconvenantes de la part du peuple qui justifiaient l'intervention de la police et des troupes, intervention qui dégénérait cependant en excès que rien ne justifiait.

De semblables tumultes se produisirent, pendant les mêmes journées, à Leipzig où le Conseil municipal n'avait

rien fait pour rehausser l'éclat de cette fête chère au peuple, tandis que, par ses mesures arbitraires, le commissaire du gouvernement auprès de l'Université, M. von Ende, qui était en même temps président du tribunal criminel et de la police correctionnelle, avait ôté tout caractère solennel à la procession des membres de l'Université. Pendant la seconde journée de la fête, le mécontentement du peuple se fit jour par des manifestations dirigées contre le président; lors de ces attroupements, le commis fort innocent d'une maison de commerce fut mortellement blessé par l'intervention brutale de ceux qui étaient chargés de rétablir la tranquillité. Depuis ces journées-là, on voyait fermenter, au sein de ces deux villes principales de la Saxe, et dans toutes les couches de leur population, un sourd mécontentement à l'égard de la police et des autorités municipales.

Cette vive tension des esprits dura plusieurs semaines; puis, les événements de Paris et de Bruxelles l'accrurent encore et lui donnèrent une force de plus en plus grande. Le cabinet secret augmenta la sévérité de la censure à l'égard de toutes les discussions dans la presse relatives à l'état intérieur du pays. Pendant ce temps, le public de Dresde, où la connaissance du français était répandue dans toutes les classes, dévorait les journaux de Paris, dont rien n'entravait la circulation, avec la même avidité qui les faisait rechercher à ce moment dans tous les coins de l'Europe.

Le comte Einsiedel, renfermé dans sa piété et dans son orgueil fastueux, n'aperçut rien de cette agitation universelle. Le conseiller privé von Koenneritz lui parla de l'orage qui approchait et lui indiqua un moyen de le conjurer, en lui conseillant de faire participer au gou-

vernement le prince Friedrich August, mesure que bien des gens avaient appelée de leurs vœux; mais Einsiedel repoussa ces conseils. Le président de la police envoya tous les jours au comte son rapport sur les dispositions menaçantes des esprits; mais on lui conseilla d'aller aux eaux pour guérir son humeur atrabilaire qui lui faisait tout voir en noir (1).

Cependant, le premier orage n'éclata pas à Dresde, mais à Leipzig. Il y prit tellement le caractère d'une agitation communale, qu'il était évident que c'étaient les vices tout à fait locaux de la constitution et de l'administration municipales, le poids écrasant des impôts et le manque de travail qui, bien plus que l'agitation politique universelle, avaient causé et provoqué l'explosion du mécontentement longtemps contenu (2). Depuis les journées de juin, l'indignation causée par la conduite que la police avait tenue dans cette occasion, n'avait en rien diminué et elle allait être augmentée encore par de nouvelles provocations.

Pendant des attroupements, causés par une soirée des pots cassés à l'occasion d'un mariage dans la ville (2 septembre), un apprenti forgeron effronté fut maltraité et blessé par un soldat de la police; une troupe d'ouvriers du même métier poursuivit jusqu'à leur bureau central les sergents de ville qui à ce moment étaient de service; puis, elle donna libre cours à son indignation en brisant des lanternes et en s'attaquant à la maison du président von Ende. Le lendemain (3 septembre),

(1) Cf. *Geschichte der neuesten Staatsumwaelzung in Sachsen*. Page 61.

(2) Cf. Hartmann : *Die Leipziger Unruhen*. 1830.

le Conseil municipal s'adressa aux représentants de la bourgeoisie, en leur demandant leur concours actif pour étouffer les nouveaux troubles qu'on prévoyait ; à cette occasion, on lui fit entendre de dures vérités au sujet des fâcheuses irrégularités de son administration, qui étaient la cause du mécontentement et des agitations actuels (1).

Dans la soirée, diverses bandes de factieux parcoururent les rues de la ville, en menaçant quelques propriétaires de manufactures et en détruisant les maisons de deux fonctionnaires détestés ainsi que presque tous les repaires de la débauche, à l'égard desquels la police avait toujours montré une indulgence souvent critiquée avec amertume. Au même moment, des masses compactes de gens du peuple armés s'amassèrent autour du bureau central de la police. Pour empêcher la destruction de ce bâtiment, les autorités municipales et de la police durent se résigner à entrer en négociations et à apaiser par des concessions le mécontentement du peuple, qui savait assez nettement indiquer ses demandes. On exigea l'éloignement des agents de police les plus détestés et, en général, l'abolition de la police sous sa forme actuelle, puis la diminution des impôts les plus écrasants et la relaxation de tous ceux qui avaient été arrêtés pendant les dernières journées, mesure qui fut exécutée sur-le-champ.

Lorsque, après tous ces événements, deux commissaires royaux, von Carlowitz et Meissner, arrivèrent de

(1) Cf. Heimbach : *Beleuchtung der unter dem Titel : « Sachsen und seine Hoffnungen » erschienenen politischen Denkschrift.* Page 13 sq. L'auteur y diminue l'importance de celle scène; mais, en sa qualité de greffier municipal, il était entièrement dévoué au Conseil municipal.

Dresde (6 septembre), ils crurent devoir entrer en fonctions en publiant une proclamation menaçante; mais, immédiatement après, ils se montrèrent tout prêts à écouter les plaintes et les griefs justes et équitables. Aussitôt, les corporations des bourgeois et des marchands se réunirent en assemblées générales et les libraires ouvrirent des réunions délibérantes, où l'on formula les vœux et les demandes au sujet d'une nouvelle constitution communale. Ce n'étaient pas là les résultats qu'on avait attendus, à Dresde, de la mission des commissaires. Le prince Friedrich reçut donc l'ordre de se rendre à Leipzig, pour mettre fin à l'anarchie par son autorité personnelle. Mais dès lors la révolte éclata dans la ville de Dresde même.

Mouvements à Dresde.

Dans les mouvements de la capitale, on reconnaissait dès le principe un plan plus méthodique et des intentions plus nettement accusées qui montraient que leurs instigateurs savaient ce qu'ils faisaient. Cependant, même à Dresde, on ne pouvait pas dès l'abord découvrir de motifs réellement politiques, qui auraient été cachés sous les griefs purement locaux par lesquels ces troubles avaient été occasionnés. Dans cette ville aussi, le mécontentement commença par éclater en se dirigeant contre des fonctionnaires et des autorités qu'on n'aimait pas.

Comme à ce sujet les classes instruites partageaient essentiellement les dispositions du peuple, la bourgeoisie ne fit rien pour s'opposer à quelques troupes de peuple qui, avec des ouvriers compagnons à leur tête, parcoururent les rues de la ville (9 septembre). Les émeutiers prirent d'assaut l'Hôtel-de-Ville sur le Vieux-Marché; ils en saccagèrent complétement l'intérieur; ils empilè-

rent les dossiers, les livres et les registres sur la place et les détruisirent par le feu; puis, ils répétèrent la même œuvre de destruction devant le bureau central de la police. Un bataillon de chasseurs, détesté du peuple depuis les journées de juin, reçut ordre d'intervenir; mais la foule échauffée le refoula par ses menaces et ses attaques, et, le lendemain matin, ces soldats quittèrent complétement la ville.

Le roi, qui se trouvait à Pillnitz, apprit de fort mauvaise humeur l'explosion soudaine de cette révolte, parce qu'elle lui ôtait toutes ses illusions au sujet de sa popularité qu'il avait crue solidement établie. Grande fut également la surprise du comte Einsiedel, dont la maison avait été incidemment menacée pendant ce tumulte. Le monarque accusa à bon droit son ministre du cabinet d'avoir ignoré cette situation des choses. Ce fut ainsi que se prépara le succès le plus décisif du mouvement. Le comte Einsiedel et les fonctionnaires les plus haut placés qui avaient une part égale dans la défaveur de l'opinion publique (von Ende et le président du collége des finances, M. von Manteuffel), se démirent de leurs fonctions.

Sous la présidence du prince Friedrich, le plus âgé des neveux du roi, on institua une *Commission immédiate*, chargée de maintenir l'ordre au sein de la capitale, ainsi que la tranquillité dans le pays, où l'on voyait éclater pendant ces journées de semblables désordres dans quelques villes et dans certaines communes rurales (1); en outre, elle devait chercher à découvrir les

(1) Cf. *Die letzten Ereignisse in Sachsen, beschrieben von M. Richter.* Zwickau 1830.

causes des mouvements qui venaient de se produire et faire des propositions relatives aux moyens propres pour en triompher. Tenant la même conduite que les commissaires envoyés à Leipzig, elle s'empressa de déclarer publiquement qu'elle était prête à recevoir et à soumettre à ses délibérations les plaintes et les propositions qu'on aurait à lui communiquer sur les affaires générales aussi bien que purement municipales.

Cependant, dans les sphères gouvernementales, on était bientôt convaincu qu'il était indispensable de contenter le peuple en lui donnant des gages de confiance directs et plus importants. Le prince Friedrich était très-populaire, et, comme on prétendait que depuis longtemps il était brouillé avec Einsiedel, le public accueillit et propagea l'idée de le voir chargé du gouvernement; la rumeur publique disait même que le peuple ou la garde communale voulait le proclamer roi; mais lorsque le prince lui-même entendit parler de ce bruit (13 septembre), il en manifesta la plus grande indignation (1).

Tous les ministres insistèrent auprès du comte Einsiedel pour qu'il déterminât le roi à prévenir une pareille démarche de la part du peuple en nommant le prince corégent. Le comte, qui avait été déjà invité par le roi à donner sa démission, renvoya cette affaire aux ministres *in corpore*, qui ensuite firent leur rapport au roi à Pillnitz. Le monarque avait déjà une fois décliné une semblable proposition que, sur les exhortations réitérées de Koenneritz, Einsiedel lui avait faite après la révolte de Leipzig. Au moment actuel, après un léger accès de

(1) Cf. *Archiv für saechsische Geschichte*. Tome 1er, page 169 sq.

mauvaise humeur, le prince débonnaire en délibéra avec son frère Maximilian, qui se fit un plaisir de consentir immédiatement à renoncer à sa succession au trône, ce qu'on ne lui avait nullement demandé. Dans la même soirée, la double nouvelle de cette renonciation du prince Max et de la nomination de son fils Friedrich comme corégent, changea les inquiétudes impatientes de la population en vive allégresse.

La tranquillité fut complétement rétablie par ces changements de personnes en très-haut lieu, auxquels venaient de s'ajouter le changement ministériel et la promesse simultanée d'un nouveau régime municipal. Il y eut un revirement momentané dans l'opinion, lorsque, sous le prétexte de soulager la garde civique, le prince promulgua une proclamation (15 septembre) qu'on interpréta dans ce sens que le gouvernement songeait à se débarrasser complétement des forces armées de la milice citoyenne. Mais le prince tranquillisa aussitôt l'agitation des esprits par la franchise empreinte de confiance avec laquelle il s'adressa à une députation des bourgeois qui s'était présentée devant lui pour lui parler de cette affaire; il lui exprima avec netteté sa conviction que l'ancien mode de gouvernement avait besoin d'être entièrement réorganisé. Les mots prononcés par lui : « La confiance fait naître la confiance ! » devinrent dès lors, pour ainsi dire, le mot d'ordre des Saxons fidèles qui les répétèrent à satiété en prose et en vers : les gardes nationaux les portaient brodés sur leur brassard.

A cette déclaration du prince se joignirent ensuite quelques innovations provisoires qui furent introduites dans le régime municipal, lorsque les bourgeois, en colléges séparés pour l'ancienne et la nouvelle ville, s'étaient

réunis afin d'élire des commissions et des médiateurs, et de présenter en même temps, dans deux adresses (13, 16 septembre), leurs vœux et leurs propositions à la « Com- « mission instituée pour remédier aux griefs et aux *im-* « *perfections dans les institutions du pays* ».

Dans ces deux adresses, on avait demandé la convocation la plus prompte des états, en même temps qu'on y appuyait les propositions souvent faites par les représentants relativement à la présentation d'un budget de l'État, à des réformes dans la représentation des campagnes, à une répartition plus égale des impôts et à des mesures propres à remédier aux griefs confessionnels. L'adresse de Neustadt-Dresde, rédigée par le docteur Eisenstuck, insistait en quelques propositions concises sur une réforme effective du conseil municipal; en même temps, par la netteté plus grande avec laquelle elle faisait ressortir les affaires les plus importantes pour le pays en général, et par la manière précise et logique dont elle motivait ses demandes, elle se distinguait avantageusement de celle de l'ancienne cité qui, par la manifestation de vœux multiples et séparatistes, diminuait la force que sans cela elle aurait pu avoir. Elle l'emportait également sur la pétition des bourgeois de Leipzig (17 septembre) qui s'occupait essentiellement d'affaires municipales et qui, de même que l'adresse des commerçants de Leipzig, restait au-dessous de sa tâche, en ne demandant pas de réforme de la Constitution.

L'adresse des libraires et des imprimeurs de Leipzig, rédigée par le docteur Seeburg (25 septembre), se faisait remarquer par une sévérité plus grande de langage; en s'exprimant avec beaucoup d'énergie sur le règne des catholiques et des obscurantistes, ainsi que sur leur

instrument, la censure insensée telle qu'ils la maniaient, elle demandait avec une vigueur peu commune la liberté universelle de la presse. Elle fut suivie d'une requête présentée par cent vingt communes du cercle de Misnie (Meissen), dans laquelle les pétitionnaires, non-seulement énuméraient toute une série d'autres griefs, mais encore revendiquaient pour huit cent mille paysans le droit d'être représentés dans les diètes futures.

Promesse d'une nouvelle Constitution.

En premier lieu, la commission s'était empressée de faire, par rapport aux questions confessionnelles, des déclarations rassurantes et surtout de démentir les rumeurs complétement dénuées de fondement, qui couraient au sujet des jésuites. En répondant (18 septembre) aux adresses des habitants de Dresde (1), elle était entrée de bonne grâce dans les vœux et les demandes relatifs aux affaires municipales, tandis que, par rapport aux intérêts généraux du pays, elle avait observé une certaine réserve. Cependant, les commissaires avaient expressément dit à une députation de la bourgeoisie (2) que ces demandes ne pourraient être discutées que dans la prochaine session de la diète, qui ne devait se réunir qu'en 1832 et naturellement dans les formes usitées jusqu'alors.

Mais, pendant ce temps, le paroxysme politique de l'époque s'était emparé avec une violence plus grande de la bourgeoisie, qui s'acharnait précisément aux intérêts plus généraux du pays. Dans de nouvelles adresses,

(1) Cf. *Sachsenzeitung*, n° 274 sq.

(2) L'original de ce rapport du 19 septembre se trouve dans la *Gazette d'Augsbourg* de 1830, supplément n° 268.

présentées au prince Frédéric (19, 22 septembre), les habitants des deux communes de Dresde (*Altstadt et Neustadt*) firent ressortir celles de leurs propositions qui se rapportaient aux affaires constitutionnelles. A ce sujet, le prince Johann, frère du corégent, fit entendre, dit-on, dans une conversation confidentielle avec un bourgeois notable, « qu'on aviserait pour faire du bien » ; parole à laquelle on rattacha l'espoir d'obtenir une Constitution véritablement nouvelle (1).

Effectivement, bientôt après on fit entendre dans un journal semi-officiel, la *Leipziger politische Zeitung*, que le gouvernement avait chargé le conseil privé d'élaborer le plan d'une Constitution avec une promptitude telle, que le projet put être présenté aux états qui devaient être convoqués pour le 1er mars 1831. Des troubles, se renouvelant plusieurs fois dans les rues de Dresde (4 octobre) et des excès violents, qui continuaient à éclater dans divers endroits du royaume, servirent définitivement à appuyer les demandes des citoyens pacifiques.

Dans une proclamation du 5 octobre, le roi annonça qu'il avait ordonné l'élaboration du projet d'une Constitution et d'une représentation nationales, et qu'il avait mis à l'étude un système convenable d'impôts. En même temps, une commission spéciale présidée par le chancelier von Koenneritz avait été chargée de rédiger une nouvelle Constitution municipale. A cette mesure se rattachait l'établissement provisoire de représentations communales dans toutes les villes. En effet, dès

(1) Cf. *Sachsen und seine Hoffnungen* Page 136. *Allgemeine Augsburger Zeitung*, supplément nos 271, 274.

ce moment, on voulut former, pour l'expression de la volonté des bourgeois, un organe municipal, reposant sur l'élection de tous les habitants domiciliés et non domiciliés, organe auquel on attribua une sphère d'action fort étendue.

Sous ce rapport, on avait attaqué jusque dans ses racines l'ancienne disparité entre les institutions consacrées par une longue existence historique et les exigences de l'époque aussi bien que de la raison. Ce furent des paroles empreintes d'une profonde sagacité et du meilleur vouloir que le chancelier von Koenneritz prononça fort à propos, lorsque, à l'occasion de l'anniversaire de l'introduction de la Réformation, il installa les nouveaux délégués municipaux de Dresde, et qu'en établissant ce point de contact avec les intérêts actuels et réels de la bourgeoisie, il ouvrit à l'ancien Conseil municipal la perspective de voir sa considération grandir et d'exercer une action plus salutaire (1).

Jusqu'à quel point tout le monde réagissait dès lors contre ce que l'ancien état de choses avait de monstrueux, c'est ce que prouva un événement arrivé ce même jour que le gouvernement lui-même avait en quelque sorte désigné comme une double fête à la fois religieuse et politique, en le fixant pour l'inauguration de la libérale organisation communale. Cent vingt-sept catholiques « anti-romains » saisirent cette occasion pour faire aussi une déclaration publique en faveur de leur Église à eux, c'est-à-dire pour proclamer leur indépendance à l'égard de Rome.

Cependant, plus digne de remarque que ce symptôme

(1) Cf. *Der Communalgardist*, n° 12.

isolé était la réaction qui, dans toutes les relations sociales, s'effectua contre l'ancienne démarcation rigoureuse entre les différentes classes de la société et contre l'oppression qui avait pesé sur la bourgeoisie : réaction qui, pendant les convulsions d'une pénible période de transition, se faisait sentir, même longtemps après que le gouvernement avait déjà accédé à toutes les demandes communales et politiques, ou qu'il avait du moins mis la main à l'œuvre pour y déférer. Dans ce pays, dont la population était fort instruite, l'esprit mesquin des petits bourgeois se trouvait fortifié et appuyé par les basses couches du peuple ; aussi, les choses s'y passèrent-elles tout autrement que dans les basses classes bien plus apathiques du Hanovre, du Brunswick et de la Hesse électorale; en effet, à la faveur de cette époque pleine de troubles, les froissements et les mouvements hostiles aux classes supérieures de la bourgeoisie qui jusqu'alors avaient opprimé le peuple, continuaient d'agiter le royaume de Saxe.

C'est ce qui se montra, en premier lieu, à Dresde, lorsque, dans le dessein de transformer la garde communale, on procéda au licenciement de l'ancienne garde nationale; effectivement, dès que cette mesure fut publiquement annoncée (4 décembre), le plus grand nombre des gardes nationaux manifestèrent le mécontentement que leur causait cette mesure, avec une vanité audacieuse et d'une manière tout à fait contraire à la discipline. On ménagea autant que possible les coupables, en ne leur infligeant qu'une peine humiliante; mais cette sentence fut accueillie comme une punition infamante par les meneurs, devenus dès lors le centre d'une association régulière dont le but ouvertement déclaré était

« d'obtenir satisfaction pour l'insulte faite à toutes les « gardes nationales, non-seulement en Europe, mais « encore dans d'autres parties du monde » (1).

A ces indices de désaffection vinrent s'ajouter bientôt d'autres signes de mécontentement, en partie sous l'enseigne d'un libéralisme progressif, en partie avec la tendance franchement avouée à obtenir des droits particuliers et une juridiction privilégiée. En effet, ainsi qu'il arrive souvent à des époques pareilles, on vit s'élever, au sein même du libéralisme entièrement épanoui et avec la même exubérance, l'esprit de caste, cette arrogance orgueilleuse des bourgeois organisés en corporation qui élevaient les prétentions les plus déraisonnables. On se servit continuellement des affaires relatives aux corps de métier comme d'un moyen d'agitation; surtout les nouveaux représentants communaux offrirent des aliments au mécontentement, parce que les membres des jurandes croyaient qu'ils ne représentaient pas suffisamment leurs privilèges (2).

Ces abus se produisirent de la même manière à Leipzig et à Dresde. Dans cette capitale, l'Association des gardes civiques se transforma en *Union des bourgeois;* aussitôt cette dernière, pleine de méfiance, se mit en opposition avec les classes instruites, qui lui restèrent étrangères, et commença à déployer une activité incompatible avec une vie communale bien réglée. Elle se procura une presse particulière, et l'on cite comme l'œu-

---

(1) Cf. Freimund Raimar : *Dresden vor, waehrend und nach dem 17 ten und 18ten April* 1831.

(2) Cf. *Geschichte der neuesten Staatsumwaelzung in Sachsen.* Page 66. Comp. aussi l'article, cité plus haut, dans Ranke : *Historische Zeitschrift.* —Voir, en outre, Rolle : *Saechsische Revolution.* Page 54.

vre principale de son agitation intellectuelle le projet d'une *Constitution telle que la demandent les Saxons,* dont l'auteur, l'avocat Mossdorf, d'après les indications que nous possédons, semblait vouloir concilier les traits fondamentaux de la nouvelle Constitution belge avec les prétentions qu'élevaient les chefs des jurandes dans les anciens quartiers de Dresde. L'association prit pour devise ces mots : « Si elle n'est pas accordée, nous « heurterons à la porte avec la crosse de nos fusils! »

Lorsque, grandissant peu à peu, cette Union était parvenue à exercer un certain empire sur les dispositions des esprits au sein des masses, et qu'elle finit par s'avancer jusqu'à inviter (fin de mars 1831) quelques représentants communaux à prendre part à ses réunions, le gouvernement sortit enfin de son inaction indulgente, qui lui avait fait ignorer l'existence de la Société, et l'obligea à se renfermer dans les limites d'une réunion purement amicale. Puis, lorsque l'Union protesta publiquement contre cette décision, le gouvernement décréta sa dissolution (6 avril).

Cette mesure provoqua des résistances ouvertes; on arrêta deux meneurs; il y eut des attroupements; le peuple donna l'assaut à l'Hôtel de Ville dépourvu de défenseurs, et, le lendemain, eut lieu le premier conflit sanglant avec la force armée qu'on venait de déployer. En montrant cette vigueur, le gouvernement rétablit la tranquillité, sans se laisser tenter de profiter d'une manière quelconque de la situation du moment pour limiter le mouvement libéral ou pour restreindre les réformes en voie de s'accomplir. A cette époque, les états étaient en pleine discussion au sujet de la loi fondamentale dont le projet leur avait été présenté. Nous reviendrons ail-

leurs sur le résultat de ces délibérations, c'est-à-dire sur la Constitution du 4 septembre 1831, qui marque une nouvelle époque dans l'histoire du royaume de Saxe.

Au même temps, où la situation des affaires à Dresde faisait supposer l'organisation nouvelle et prochaine du régime politique, il s'était produit un changement radical dans le duché de Brunswick (1).

Le duché de Brunswick. Incendie du château et fuite du duc Charles.

Par un hasard étrange, le duc Charles s'était trouvé à Paris au moment où éclata la Révolution de Juillet. Cet événement avait laissé dans son esprit les impressions les plus sombres qu'il remporta avec lui à Brunswick. Il prétendait que ce n'était qu'à ce moment qu'il s'était réellement convaincu de la justesse des doctrines politiques que lui avait enseignées Metternich. Aussi, à ce moment où la mort de Georges IV et le retrait des lettres patentes du 10 mai (Cf. t. XVI, p. 310, 321) lui auraient singulièrement facilité un rapprochement vers son pays et vers ses états, le duc retourna-t-il dans son pays, avec la ferme intention de s'opposer à tous les vœux du peuple.

Malgré toutes les excitations du moment, la nature débonnaire et inoffensive des habitants du Brunswick ne leur aurait peut-être pas permis de donner la moindre expression à un semblable vœu, même sous les formes

(1) Notre principale source est encore ici l'ouvrage intitulé: *Der Aufstand in der Stadt Braunschweig.* Voir, en outre, les Dossiers privés du syndic national (conseil juridique des états) sur les événements postérieurs. Un travail de l'excellent Steinacker (*Die Geschichte des Schlossbrandes*), que cet écrivain avait mis de côté pour le publier plus tard, n'a pas été retrouvé lors de sa mort et n'a plus reparu depuis ce temps.

les plus timides; mais, aussitôt qu'il fut de retour chez lui, le duc causa de nouveaux scandales par sa vie de tous les jours et donna prise sur lui en montrant ses anciens défauts. On répandit le bruit (fin d'août 1830) que M. von Sierstorpff allait revenir et qu'il trouverait une réception splendide ; le duc dit qu'il ferait mitrailler la multitude. Il avait ramené de son voyage à Paris un Français du nom d'Aloard qui, disait-on, était destiné à prendre la place du grand écuyer, M. von Oyenhausen. Lorsque ce dernier tomba malade et mourut à cette même époque, la rumeur publique disait que le duc l'avait empoisonné.

Il se produisait, en outre, un grand mécontentement dans le pays, lorsqu'on apprit que le duc se préparait à faire un nouveau voyage en Angleterre. Des affiches, dit-on, furent trouvées à plusieurs reprises, qui engageaient le prince à rester dans le pays, à pourvoir à la subsistance des habitants et à éloigner l'étranger (Aloard). Une députation de bourgeois attira son attention (31 août) sur les dispositions du peuple, qui n'annonçaient rien de bon, ainsi que sur la détresse qui régnait dans les basses classes ; enfin, elle le pria de demander conseil à ses états. Le duc ne daigna faire aucune déclaration précise, mais il sembla vouloir répondre par des faits, en faisant renforcer les postes (6 septembre) et en donnant l'ordre d'amener seize canons devant la caserne Saint-Gilles (*Aegidiencaserne*).

Cette conduite du prince irrita de plus en plus la population et fit naître dans les esprits un malaise profond et le pressentiment d'une crise imminente, pressentiment qui pouvait aisément et d'une manière toute naturelle descendre des couches supérieures de la société et se

communiquer aux basses classes, même sans qu'on eût besoin de mettre en mouvement des influences artificielles. Mais, à Brunswick, on n'a pu détruire l'opinion d'après laquelle les divers actes de la révolte auraient été mis en scène à l'aide d'un complot formé par des gens considérables, surtout des membres de la famille Veltheim, dont les menées secrètes et les communications constantes entre la ville de Brunswick et leur château de Destedt, éloigné seulement de deux lieues de la capitale, ne restèrent pas inaperçues (1).

Pendant la soirée du jour où le duc avait pris ses dispositions militaires, une foule considérable attroupée devant le théâtre donna libre cours aux sourdes rancunes qui grondaient au sein du peuple; elle poursuivit à coups de pierre la voiture du duc qui rentrait chez lui, et, croissant en nombre, les flots populaires pénétrèrent à sa suite jusqu'aux grilles du château. Le duc parut vouloir défier l'insurrection. Pendant la nuit, il ordonna de faire transporter au château tout le numéraire que contenaient les caisses générales et domaniales, et de faire rentrer dans la ville des provisions de poudre. Le lendemain matin (7 septembre), il fit

(1) Il n'y a pas longtemps qu'on a publié, pour compléter le livre de Bursian, un chapitre additionnel, où il est dit (page 15) que, depuis la première publication de ce livre, les événements ont jeté un jour inattendu sur les instigateurs de la révolte. Les deux principaux meneurs auraient appartenu aux couches les plus hautes de la société, et chacun d'eux aurait vécu à la cour d'un grand monarque. La mise en scène de ce drame aurait été confiée à plusieurs personnes d'un rang élevé à Brunswick, qui à leur tour se seraient servies du bas peuple. Certaines considérations, ajoute l'auteur de ce chapitre, défendaient encore de nommer ces personnages. Nous ne savons pas quelle interprétation précise il faut donner à ces paroles.

avertir les habitants de la rangée de maisons situées en face du palais des dangers auxquels pourrait les exposer le feu des canons dressés dans la cour du château.

Cependant, la franchise d'un distillateur du nom de Goette (1) (appelé un demi la Fa-yette par l'esprit populaire), qui pénétra jusqu'auprès de la personne du duc, et les représentations d'une seconde députation de bourgeois, déterminèrent le prince, vers midi, à faire éloigner les provisions de poudre et les canons placés devant la caserne Saint-Gilles. Cependant, le matin même de ce jour, il avait fait renvoyer cette même députation, lorsqu'elle était venue le prier de reconnaître le caractère légal des états provinciaux (2), et à midi, lorsqu'il l'admit enfin auprès de lui, il s'était encore targué de sa fermeté, en disant qu'il ne prendrait pas de demi-mesures comme Charles X, et qu'il ne laisserait pas les choses arriver au même point où elles étaient arrivées à Paris.

Cependant, l'agitation ne fit qu'augmenter dans la ville durant toute cette journée, bien que ce jour-là les meilleurs citoyens se tinssent encore à l'écart, soit par indifférence, soit par crainte. Vers le soir, les flots populaires, qui s'agitaient dans les rues, devinrent de plus en plus compactes et s'entassèrent dans le voisinage du château où l'on avait concentré toutes les troupes disponibles. Aux bruyants applaudissements de la masse,

(1) Prononcé *Yette* par la bouche du peuple.

(2) Lettre du syndic national, en date du 9 septembre, à M. von Cramm, écrite par ordre de la commission. Dans : *Handacten des Landsyndicus, betreffend die Verhandlungen nach dem Aufstand zu Braunschweig am 8ten September* 1830.

quelques ouvriers commencèrent à enlever à coups de marteau le chiffre du duc qui ornait la grille ; d'autres personnes enfoncèrent les fenêtres de la chancellerie à l'aile droite du château et les portes d'une arcade dans l'intérieur de ce palais. Déjà quelques émeutiers avaient pénétré dans la chancellerie, lorsque, sur les huit heures, on apprit le départ secret du duc, qui, frappé d'une terreur soudaine, s'était éloigné par les issues de derrière du château pour exécuter son voyage projeté auprès du nouveau roi d'Angleterre.

Pendant tous ces événements, la troupe était restée dans une complète inaction. On prétendait savoir que le général Herzberg avait déconseillé au duc tout emploi des forces armées, parce qu'il ne pourrait accorder qu'une confiance douteuse aux officiers depuis si longtemps négligés par lui. Effectivement, il est certain que ce général, qui était un de ces nombreux officiers traités avec injustice, ne fit son devoir, ni à ce moment, ni après, lorsque le duc en partant lui avait remis sans réserve le commandement des troupes. Le duc l'accusa d'avoir joué le rôle d'un « Judas », en lui baisant perfidement la main.

La nouvelle de la fuite du prince ne produisit aucun changement dans les mouvements de la multitude, que le commandant en chef des troupes laissait, à ce moment comme auparavant, tout à fait libre de faire ce qu'elle voulait ; il choisit même cet instant pour quitter son poste et pour se rendre auprès du chef de la municipalité, M. Bode, qu'il informa du départ du duc et du danger auquel était exposé le château. Lorsqu'il revint à cheval, le général fut accueilli par des sifflets et à coups de pierre ; cependant, malgré cette insulte per-

sonnelle, de concert avec ses officiers, il interdit aux soldats de rien faire pour se défendre.

Les patrouilles de la garde civique furent dépouillées de leurs armes insuffisantes et maltraitées; elles finirent par disparaître au milieu des masses populaires. On ne fit aucune tentative pour éloigner les quelques émeutiers qui, jusqu'à ce moment, avaient pénétré dans l'intérieur du château. On finit même par donner aux troupes l'ordre funeste de se retirer dans le jardin du château, ordre que rien ne motivait et que les soldats bien disciplinés exécutèrent malgré leur grande irritation.

Au moment même où la multitude pénétra par les grilles à la suite des troupes qui évacuaient la cour du palais, les flammes sortirent par les fenêtres de l'aile droite du château que le peuple venait d'envahir, et où le duc avait arbitrairement fait transporter les archives de la branche collective de Brunswick-Lunébourg, archives qui jusqu'alors avaient été conservées à l'église collégiale de Saint-Blaise. Les deux tiers des précieux documents de ces archives furent brûlés et dispersés par les émeutiers, qui pénétrèrent ensuite dans les appartements du duc, pour y continuer leur œuvre de pillage et de destruction et pour porter l'incendie dans les autres parties du château.

Au milieu de cette confusion, on entendit une fusillade éclater au jardin du château. Jamais on n'a su qui en avait donné l'ordre; mais aussitôt, preuve qu'on aurait aisément pu empêcher tous ces désordres, les pillards quittèrent le château et la cour, de sorte que, dans cet intervalle, on réussit à sauver une partie des objets d'art précieux et des papiers importants, et à mettre en lieu sûr le contenu de la trésorerie et du dépôt de l'argenterie.

Mais, dès que la multitude, effarouchée pendant un moment, s'aperçut que les soldats restaient immobiles, des masses plus compactes composées de la lie de la population refluèrent dans le château; en mettant le feu aussi au corps principal, qui formait le centre de cet édifice, les émeutiers activèrent l'incendie qui n'avait fait que peu de progrès, et ils couronnèrent cette œuvre de destruction en pillant les caves où l'on vit les soldats et les gens du peuple se mêler et travailler de concert.

L'aile droite du château était entièrement réduite en cendres; l'aile gauche était à demi brûlée, et du corps principal il ne restait que les murs extérieurs. Nulle part, on n'avait pris de mesures sérieuses pour éteindre l'incendie.

Cette circonstance, jointe à l'attitude singulière des commandants militaires, donna une grande force à la conviction généralement répandue, d'après laquelle l'incendie du château et l'insurrection auraient été l'œuvre préméditée de conspirateurs, d'ennemis implacables du duc dans les hautes classes. C'est ainsi qu'on peut s'expliquer encore ce fait, qu'après l'incendie il n'y eut plus d'excès d'aucune sorte. Avec l'aube du jour, les masses populaires disparurent sans faire de bruit et sans laisser de traces; on n'eut besoin de prendre aucune mesure pour rétablir ni pour conserver la tranquillité au sein de la ville.

Dans tout le reste du pays, l'ordre ne fut en aucune manière troublé, ni à ce moment, ni plus tard, pendant l'interrègne douteux, illégitime, timide et à peine perceptible, qui se forma pendant les jours suivants.

Gouvernement provisoire du duc Guillaume.

Avec plus de promptitude et de modestie qu'à Dresde, le peuple quitta complétement, à Brunswick, la scène de l'action. Le soin de s'occuper de ce qui restait à faire, il l'abandonna aux classes supérieures et aux autorités constituées qui, en faisant preuve de beaucoup de concorde, d'une grande circonspection et d'une résolution très-ferme, mirent la main à l'œuvre pour fonder un ordre de choses tout à fait nouveau.

Au sein des classes les plus solides de la population, on prépara une pétition qu'on voulait adresser au frère du souverain en fuite, au duc Guillaume, à Berlin, qui servait dans l'armée prussienne; on l'invita à prendre les rênes du gouvernement, pour préserver le pays de l'anarchie. En même temps, les commissions de la Diète se réunirent (9 septembre) et invitèrent le ministère (dont les membres les plus impopulaires, Bosse et Fricke, s'étaient sauvés à temps) à convoquer les états provinciaux.

Comme les ministres s'y refusèrent, les commissions, en vertu du droit de convocation qui appartenait aux états, prirent elles-mêmes cette mesure. En même temps, pour prévenir toute immixtion du dehors, elles résolurent de faire expédier à M. von Cramm, à Francfort, un exposé officiel de la situation des choses, et d'envoyer les comtes Oberg et R. von Veltheim à Hanovre et à Berlin, pour y obtenir qu'on déterminât le duc à abdiquer, qu'on le déclarât éventuellement déchu de ses droits au trône et qu'on décidât son frère à prendre provisoirement les rênes du gouvernement (1).

(1) D'après les *Handakten des Landsyndicus.*

Avant que ces envoyés fussent partis et même avant que la pétition pût être expédiée au duc Guillaume, ce dernier arriva (10 septembre) « comme sur les ailes du vent », sans qu'on l'eût invité à venir, ou plutôt « par « suite d'une invitation que le duc lui-même lui avait « adressée quelques jours avant l'insurrection » (1). Salué par la population avec une joie sincère, et entouré des hommes les plus considérables parmi les fonctionnaires et les nobles, le duc Guillaume favorisa la mission des deux comtes, qu'il jugea fort utile; toutefois, il déclara, à peu près comme Louis-Philippe l'avait dit au duc de Mortemart, qu'il n'était accouru que pour détourner les périls qui menaçaient son frère et le pays, et qu'il ne ferait aucune démarche qui pût lui donner l'air d'un usurpateur.

Selon les informations données par le comte Oberg après son retour à Brunswick (13 septembre), la cour de Hanovre était d'avis que la continuation du règne du duc Charles était devenue impossible. De Francfort et de Berlin, on reçut également des nouvelles favorables au sujet de la manière dont on y envisageait l'état de choses actuel. Deux agents confidentiels de la cour de Berlin, qui arrivaient à Brunswick pour y sonder les dispositions des esprits, furent étonnés de ne pas entendre une seule voix se prononcer en faveur du duc Charles.

En effet, dans cet intervalle, des journaux, des bro-

---

(1) Cf. *Einige Worte über die Braunschweiger Revolution im Jahre 1830*. Leipzig, 1862. Page 18. (Par M. von Grone, propriétaire d'une terre noble et l'homme le plus avancé parmi les partisans de la féodalité dans le Brunswick.)

chures et une poésie peu délicate, éclose à l'ombre et courant les rues, avaient attisé la haine contre le duc même dans ces sphères de la société où jusqu'alors elle n'avait pas encore pénétré. Au sein des associations politiques, qui se formaient très-rapidement dans toutes les villes, on entendit retentir le contenu de ces écrits par la bouche des orateurs. Les petits bourgeois les plus pusillanimes, se reposant avec confiance sur l'appui quasi légitime que leur prêtait le duc Guillaume, avaient bientôt appris à s'enorgueillir des exploits du 7 septembre comme des hauts faits d'une glorieuse révolution; en effet, à cette suite inattendue du soulèvement de Paris on prêta dès lors les tendances et on lui donna les conséquences qui devaient l'élever à la hauteur d'un pendant de la Révolution de Juillet.

Les états provinciaux réunis présentèrent (27 septembre) au duc Guillaume une Adresse (1) dans laquelle ils déroulaient devant lui un tableau vivement coloré, en partie exagéré et en partie même faux, de la mauvaise administration du duché pendant les dernières années; puis, en lui présentant l'impossibilité pour son frère de continuer à régner, ils l'invitèrent à se charger du gouvernement.

Ce même jour, le duc Guillaume avait reçu de son frère sa nomination comme gouverneur général du duché, datée du 21 septembre (2), comme Louis-Philippe avait reçu la sienne de Charles X. Il déclara aux états qu'en s'en référant à cette autorisation il accéderait à

(1) Cf. *Der Aufstand in der Stadt Braunschweig*, etc. Page 260, sq.
(2) Le texte des pleins pouvoirs se trouve dans : *Handakten*, etc. No 17.

leurs désirs. Mais, lorsqu'on lui fit des remontrances à ce sujet, il annonça, dans des lettres patentes du 28 septembre, que sa résolution était de se charger « jusqu'à nouvel ordre » du gouvernement, sans qu'il mentionnât les pleins pouvoirs ni les relations existantes entre son frère et lui (1). Le même jour, il déclara aux états provinciaux, qu'en ouvrant des négociations avec son frère il s'efforcerait d'atteindre le but qu'ils lui avaient indiqué. Que si cette démarche n'était pas couronnée de succès, il permettrait aux états de s'adresser directement au roi d'Angleterre pour lui demander sa médiation. Ce fut encore dans la même journée, très-chargée d'affaires, que le prince écrivit à son frère (2), comme à son souverain, pour lui dire qu'il avait empêché les états de faire une démarche auprès du roi d'Angleterre pour le prier d'obtenir l'abdication du duc Charles, avant que lui, le prince Guillaume, se fût adressé relativement à ce sujet à son frère.

Lorsque, également ce jour-là, les états envoyèrent le comte Oberg avec une Adresse au roi d'Angleterre (3), le prince Guillaume le chargea d'une lettre justificative pour ce souverain, lettre dans laquelle il expliquait les motifs qui l'avaient déterminé à ne pas prendre le gouvernement expressément au nom de son frère; en même temps, il prit les dispositions nécessaires pour que l'envoyé retardât ou hâtât l'exécution de la mission que lui avaient donnée les états, suivant que ces communications seraient accueillies avec défaveur ou d'une manière

---

(1) *Ibidem*, n° 16.
(2) Cf. *Charles d'Este*, tome II.— *Pièces justificatives*, etc., n° 83, B.
(3) Cf. *Handakten*, n° 19.

favorable. Enfin, il chargea les porteurs de sa lettre d'entamer des négociations verbales avec le duc Charles, et de faire ainsi une tentative pour l'amener à renoncer au trône en réservant les droits de ses descendants. Seulement, dans le cas où cette démarche resterait stérile, le comte Oberg devait représenter au roi l'urgence d'une décision, telle que les états la lui demandaient.

Dans leur Adresse, les états déclaraient que le roi, agissant de concert avec les autres membres de sa famille, était absolument compétent pour prendre une pareille décision; « car, disaient-ils, aucun tribunal n'é« tait au-dessus de Charles, duc souverain, et la Diète « germanique ne semblait pas avoir l'autorité nécessaire « pour connaître de l'état personnel des princes ré« gnants. » Le résultat de cette mission n'était pas encore arrivé à la publicité, lorsque, dans sa prochaine proclamation (4 octobre), le duc Guillaume s'intitula déjà duc de Brunswick-Oels par la grâce de Dieu. Peu de temps après, il prit plusieurs mesures, telles que la complète réorganisation du ministère (milieu d'octobre) et l'abolition du tribunal aulique suprême et du conseil supérieur de la guerre (25 octobre), qui avaient été nouvellement créés, mesures qui n'étaient guère compatibles avec les attributs d'un gouverneur général.

Retour et expulsion du duc Charles.

Voilà où en étaient les choses par suite des événements qui venaient de se succéder, lorsque, par une série de coups de tête irréfléchis, le duc Charles luimême les fit tourner à la ruine complète de sa cause. Il s'était rendu à Londres, pour s'adresser de son côté au roi Guillaume IV; il sollicita les cours de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg d'intervenir en sa faveur,

et il envoya le conseiller aulique Fricke à Francfort pour qu'il y demandât à la Diète germanique de le protéger et de défendre ses droits.

La mission de ce dernier ambassadeur souffrit des retards; les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg firent la sourde oreille; la cour de Berlin se montra comme toujours son adversaire passionné; le roi d'Angleterre enfin n'écoutait que le comte Münster, qui était l'ennemi personnel du duc. Dès avant l'arrivée du comte Oberg, le roi, dit-on, avait de son propre mouvement préparé une médiation dont le but était de déterminer le duc à renoncer au trône. On prétend même que lord Aberdeen lui avait fait espérer un apanage de 40,000 livres sterling qui devait le dédommager de son abdication. Puis arrivèrent les négociateurs de son frère, les officiers von Grabau et Bause, qui avaient encouru la disgrâce du duc Charles. S'il faut en croire les dires de ce dernier, ces envoyés auraient donné plus de force aux propositions de son frère, relativement à l'abdication, en menaçant le duc Charles et en lui disant que, s'il n'adhérait pas à cette demande, on mettrait sa fortune sous séquestre et qu'on irait jusqu'à le déclarer atteint d'aliénation mentale.

Le duc commença par traîner ces négociations en longueur, en faisant des demandes bien plus élevées que ce qu'on lui offrait; puis, après les avoir rompues complètement, il partit promptement et en secret; accompagné d'un autre aventurier, Bender von Bienenthal, ancien officier bavarois, il quitta l'Angleterre (7 novembre) pour se mettre de nouveau en possession de ses États. Il se rencontra d'abord à Francfort avec Fricke; dans cette ville, il retira (18 novembre) les pleins pou-

voirs qu'il avait donnés à son frère. Ensuite, pour préparer son invasion, il se rendit en premier lieu à Fulda, où il fut abandonné par Fricke (1); homme sagace qui avait compris de quel côté soufflait le vent. De là, le duc partit pour Gotha (25 novembre), d'où il envoya son agent Bender dans le territoire de Brunswick, et, en premier lieu, dans les parties du pays qui, situées sur le versant méridional du Harz, sont séparées du reste du duché.

Si la cause du duc pouvait être encore gâtée davantage, le prince le fit par les proclamations et les ordonnances que son précurseur répandait en son nom dans le pays. Il y annonça qu'il était résolu d'abolir l'armée permanente, de permettre qu'on rachetât pour la moitié de leur valeur toutes les dîmes et toutes les prestations à fournir aux seigneurs, d'affranchir la classe pauvre de tous les impôts, et, enfin, d'accorder le suffrage universel, le jury, la complète liberté pour les communes de se gouverner elles-mêmes, etc.

Dès qu'on put saisir les premiers exemplaires de ces proclamations, par lesquelles le tyran expulsé rendait, à la grande satisfaction de ses adversaires, un témoignage accablant contre lui-même, on les envoya aux cours allemandes, où elles détruisirent les dernières traces de sympathie pour ce prince qui ne voulait pas se laisser conseiller.

Dans le pays lui-même, tout l'état de l'opinion publique avait déjà auparavant complétement ruiné la cause du duc. Les hommes qui étaient devenus les

(1) Fricke : *Mein Staatsdienst*. Braunschweig, 1831.

instruments les plus zélés du nouveau gouvernement, avaient eu soin d'entretenir l'agitation factice des révolutionnaires juste autant qu'il le fallait pour étouffer dans son germe toute pensée d'un retour du duc. Des journaux et des brochures, d'une emphase superbe fort comique, se plaisaient à stimuler encore la présomption des révolutionnaires, en comparant d'une manière piquante les journées de septembre aux journées de juillet. Un parvenu fort habile publia une brochure (1), illustration fort vive de l'Adresse des états du 27 septembre, qui elle-même ne manquait pas de vivacité; elle avait pour but d'entretenir et d'augmenter encore l'aversion que le duc Charles avait inspirée au peuple. Même M. von Strombeck, conseiller à la cour de cassation, homme auquel rien n'aurait été plus antipathique que d'être considéré comme un révolutionnaire, alla jusqu'à publier un ouvrage (2), où il revêtit d'une formule abstraite la demande universellement exprimée d'un changement définitif de gouvernement, en disant « qu'un « peuple dont les droits naturels et civils, et par conséquent aussi les droits constitutionnels, avaient été « violés par un prince, avait à son tour, comme dernier « moyen, *le droit* de lui refuser l'obéissance ». Dans la Lettre ouverte, adressée (fin novembre) au duc Charles par un garde national de Brunswick, on pouvait lire des fanfaronnades de petits bourgeois, telles que la suivante : « Deux cent mille Brunswickois se laisseront plutôt en-

(1) Cf. Koch : *Der Aufstand der Braunschweiger am 6ten und 7ten September*. Braunschweig, 1830.

(2) Cf. *Was ist Rechtens wenn die oberste Staatsgewalt den Zwecken des Staatsverbandes entgegenarbeitet?* Braunschweig, 30 october 1830.

« terrer sous les décombres de leurs villages et de leurs « villes, que de se soumettre de nouveau à la tyrannie « d'un autre dom Miguel! »

Ce qui encourageait toutes ces hardiesses, c'était la situation des affaires diplomatiques. On pouvait savoir déjà que, au lieu d'avoir à redouter la décision que prendrait la Diète germanique à Francfort, on pouvait espérer qu'elle serait favorable. Le roi d'Angleterre fit (21 novembre) une réponse très-bienveillante à l'Adresse des états. Aussitôt le duc Guillaume, sans attendre le consentement de son frère, annonça dans des lettres patentes (26 novembre) qu'il continuerait à se charger de l'administration du duché de Brunswick jusqu'à ce que le sort définitif en fût réglé.

Ces publications furent faites précisément pendant les journées où les bruits qui circulaient au sujet du plan contre-révolutionnaire du duc Charles mettaient en émoi toute la ville. Le gouvernement, qui était sur ses gardes, trouvait sa meilleure protection dans les dispositions de la population. Une simple fausse alarme, produite par la rumeur publique qui annonçait l'arrivée du duc Charles au château de Richmond, résidence provisoire du duc Guillaume, suffit pour amener les gardes nationaux à s'engager, par de formelles lettres réversales, « à ne plus reconnaître, sous aucune condition, « le duc Charles comme le souverain du pays. »

Les officiers du corps de troupes brunswickois adhérèrent à cet acte de répudiation. Les gardes civiques des douze communes les plus importantes du pays promirent, en cas de besoin, leur secours à la capitale. Mais ce cas de besoin n'était pas à redouter. Après être parti de Gotha, le duc s'était approché de la frontière du

Brunswick, dans le voisinage de la petite ville prussienne d'Ellrich. Son émissaire Bender, nommé gouverneur de Blankenburg, où le duc voulait en premier lieu rétablir son autorité, avait paru dans cette ville avant le duc et s'y était montré tellement imprudent, que les employés préposés à la garde des frontières connaissaient déjà tous ses faits et gestes, lorsqu'il était encore occupé, dans la ville d'Ellrich, à préparer la colle qui devait servir à afficher ses proclamations. A peine eut-il franchi la frontière, qu'il fut arrêté près de Zorge.

Cependant, cette mésaventure n'intimida pas le duc. Grâce à des dons d'argent, il avait amené soixante-dix ou quatre-vingts habitants du Harz de la pauvre commune de Hohe-Geiss à se joindre à lui. Accompagné d'eux, il fit une tentative pour pénétrer dans le territoire de Brunswick (30 novembre). Mais, arrivé à la levée du fossé qui formait la frontière dans la forêt entre Zorge et Ellrich, il fut repoussé par le lieutenant Iaeger à la tête d'un piquet de chasseurs noirs.

Déjà auparavant, le duc s'était adressé au capitaine Berner, commandant le détachement des frontières, auquel appartenait cette petite troupe, et l'avait engagé à se joindre à lui ; démarche qui n'avait eu aucun succès. A ce moment, le duc s'adressa aussi au piquet, en disant : « Mes gars, ne voulez-vous pas venir avec moi ? » Le caporal lui répondit que le baron Bienenthal avait failli être écharpé à Blankenburg ; quant au duc, on le mettrait tout à fait en pièces. Regardant plein d'inquiétude autour de lui, le duc répondit « qu'il lui fallait « passer, quand même ce serait de vive force. » Mais lorsque le lieutenant commanda à ses soldats de coucher en joue pour faire feu, les spectateurs se sauvèrent en

toute hâte, le prince tourna bride et revint lentement vers sa bande qu'il congédia. Se réfugiant par Ellrich et Nordhausen à Osterode, où un attroupement lui causa, dans la soirée, une nouvelle frayeur, le duc arriva après deux journées fort pénibles à Gotha (2 décembre), où il trouva son équipage de voyage avec lequel il se rendit à Paris. Dès ce moment, errant dans les pays étrangers sans trouver de patrie, il n'allait plus retourner sur le sol allemand.

Ce fut le troisième trône brisé dans l'espace de quatre mois. « Chaque matin, écrivit Chateaubriand tout cons- « terné à la vue de ces spectacles, on balaye devant nos « portes les débris de la royauté qui s'écroule ! »

Le peuple de Brunswick avait bien sévèrement puni le duc Charles de son mauvais gouvernement. Se laissant aller à ses haines exagérées jusqu'à l'excès, et qui n'étaient ni politiques ni patriotiques, le peuple avait même châtié son souverain d'une manière trop implacable. Il s'est préparé ainsi, si d'ailleurs son autonomie et son indépendance ont de la valeur à ses yeux, une punition sévère par sa révolution dont la dernière conséquence sera la transformation du Brunswick en province hanovrienne (1). Irréfléchi dans sa vengeance, il avait favorisé les projets égoïstes de la jalouse branche latérale, projets que le prince expulsé avait probablement devinés avec plus de sagacité que ses sujets. Quand sonnera l'heure de l'expiation, le Brunswick perdra aussi ce qu'il allait alors gagner de mieux par suite de sa révo-

(1) Écrit en 1865, avant la guerre austro-prussienne. (*Note du traducteur*).

lution, c'est-à-dire une constitution et une administration améliorées.

Après avoir obtenu ce changement de souverain, la partie de la noblesse qui avait le droit de siéger aux états s'imagina qu'on s'en tiendrait à la consolidation de l'ancien ordre des états provinciaux, tel qu'il avait été établi en 1820, et il mit le peuple sur ses gardes contre tous les efforts « antipatriotiques » qui tendraient à amener un changement de Constitution (1). Mais le peuple qui venait de se réveiller comprit cette question dans un autre sens qui arrangeait fort mal les instigateurs aristocratiques de l'insurrection ; on chercha les causes qui avaient amené l'insuccès de la Constitution de 1820, dans son contenu insuffisant, dans les défauts du régime électoral et représentatif, et l'on comprit la nécessité d'avoir une représentation nationale plus vraie et mieux proportionnée.

Il fallut encore un retard de deux ans pour que, cédant à l'esprit qui se manifestait dans ces efforts, on donnât à la Constitution du pays sa nouvelle forme qui devint le germe des changements les plus salutaires. Cette transformation importante de la Constitution termina, d'une part, l'époque de transition pendant laquelle les représentants d'un régime représentatif tout à fait féodal avaient épuisé leurs forces en luttant contre l'action arbitraire d'un gouvernement absolu ; d'autre part, elle prépara l'ère nouvelle, puisque les défenseurs des anciens états provinciaux se virent obligés de céder la meilleure partie de leur importance dans l'ancien édifice constitutionnel aux classes moyennes, qui les avaient

(1) Cf. *Steinacker* dans le *Staatslexikon*, tome Ier, page 663.

suivis de près, non-seulement pendant qu'ils luttaient contre l'ancien gouvernement, mais encore depuis qu'ils exerçaient une influence réelle sur la nouvelle administration ; ils furent même forcés de tendre la main à ces auxiliaires, et de s'associer à eux pour amener la destruction presque complète des restes de la féodalité. Puis une législation plus libérale prépara l'émancipation complète de la classe des paysans, qui jusqu'alors n'avait eu aucun droit politique. De cette manière, on ouvrit la voie à une révolution extrêmement féconde et restée encore de nos jours inachevée, dans l'état intérieur du pays, dont le côté brillant se trouve depuis lors dans l'agriculture, et dans la condition favorable dont jouissent en leur qualité de propriétaires du sol ceux des campagnards qui cultivent la terre.

La Hesse électorale. — Troubles à Kassel.

Pendant les mêmes journées où l'on avait mis un terme à la mauvaise administration du duché de Brunswick, le peuple venait d'ébranler aussi le gouvernement arbitraire à Kassel.

A l'époque de la Révolution de Juillet, l'électeur Guillaume II se trouvait à Karlsbad. Dès que la première nouvelle des événements de Paris lui parvint dans cette ville, de sombres pressentiments commencèrent à assaillir ce prince oublieux de ses devoirs, qui avait l'intelligence plus saine et la conscience plus chatouilleuse que le duc de Brunswick. Il envoya à Kassel le frère de la comtesse Reichenbach, qu'il avait anobli en lui donnant le nom d'une famille éteinte, Hoyer von Rosenfeld, et le chargea d'expédier en toute hâte à Francfort les enfants de sa sœur, la comtesse, ainsi que beaucoup d'objets appartenant au palais électoral.

Ces mesures, exécutées par un homme aussi détesté, véritable vaurien aux convoitises les plus brutales, produisirent immédiatement une grande agitation au sein de la population de Kassel; en effet, les événements du jour et de l'époque pouvaient faire éclater plus facilement à Kassel que partout ailleurs le sourd mécontentement, produit non-seulement par la détresse du pays et par sa fâcheuse condition, mais encore par les abus qui régnaient à la cour et dans tout le gouvernement.

Au moment actuel, on colportait à Kassel les nouvelles les plus piquantes relativement aux causes qui avaient amené le voyage de Karlsbad. On disait que l'électeur avait été à Vienne, et qu'il avait échoué en y demandant la dignité de princesse pour la comtesse von Reichenbach, et que, par suite de cet échec, il avait eu une scène domestique où sa tête souveraine avait reçu une blessure, dont les suites lui avaient attiré une fort grave maladie.

On trouva que ces rumeurs étaient suffisamment confirmées, lorsqu'on apprit que le médecin particulier de l'électeur, M. Heraeus, était parti pour Karlsbad, mais qu'il avait été renvoyé par la comtesse Reichenbach, sans avoir vu le malade. Ces bruits acquirent surtout de la consistance, lorsqu'on entendit dire que le prince héritier était de retour à Kassel; effectivement, depuis un événement resté inexpliqué (la mort de son laquais Beckstedt, arrivée en janvier 1822, par suite d'un empoisonnement), ce prince avait toujours vécu loin de la cour, en Suisse, à Berlin, à Marburg, et, en dernier lieu, contre la volonté de son père, de nouveau à l'étranger.

Pour obtenir des renseignements sur l'état actuel des choses, le Conseil municipal envoya (18 août) à Karlsbad

une députation que l'électeur reçut à plusieurs reprises, et à laquelle il annonça sa réconciliation avec son fils, circonstance, ajoutait-il, qui contribuerait à hâter sa guérison. Le retour du prince n'était pas encore définitivement fixé, lorsque les chefs des corps de métier résolurent (2 septembre) de faire recevoir leur souverain par le Conseil municipal, qui devait lui exposer l'état de misère produit par la disette. Effectivement, malgré la baisse du prix des blés, la taxe du pain avait été augmentée, ce qui, le jour même où éclata le mouvement à Brunswick, amena à Kassel une attaque dirigée par les journaliers et par les ouvriers-compagnons contre les boutiques des boulangers (7 septembre). Cependant, on prévint d'autres troubles, grâce à l'intervention prudente de l'armée, secondée par l'influence calmante du bourgmestre Schomburg, ainsi que par celle de trois cents hommes qu'on choisit dans les rangs de la bourgeoisie honorable et auxquels on donna des armes.

Cinq jours plus tard (12 septembre), l'électeur, accompagné de son fils, fit son entrée à Kassel ; quant à la comtesse, il l'avait sagement laissée à Eisenach. La population était assemblée en grandes masses sur la place du Château (*Friedrichsplatz*). Il y régnait un silence de mort. L'électeur dit (13 septembre) qu'il était content de voir l'intérêt qu'on lui témoignait, et qu'il était heureux d'apprendre qu'on avait promptement étouffé les troubles qui s'étaient produits. Le lendemain (14 septembre), soixante bourgeois demandèrent au Conseil municipal, réuni en séance, de présenter à l'électeur leur pétition qui était couverte de treize ou quatorze cents signatures et qui, en invoquant la détresse du pays, invitait le prince à convoquer les états.

Lorsque le bourgmestre Schomburg, à la tête du Conseil municipal, se rendit dans ce dessein au château de Wilhelmshoehe (1), et qu'on lui dit qu'il serait reçu en audience le lendemain, le bruit se répandit qu'il avait été renvoyé par Rivalier sur le seuil du château. Aussitôt on vit arriver à son comble l'agitation qui régnait au sein de la bourgeoisie, et qui avait été naturellement augmentée par les nouvelles reçues de Brunswick.

Le lendemain (15 septembre), l'électeur se rendit dans la ville; il trouva réunie en masse toute la bourgeoisie qui accompagna sa voiture en silence jusqu'au palais. Le Conseil municipal présenta sa requête et Schomburg prononça un discours, où il rappela la détresse et le désespoir qui régnaient dans le pays; il mit le prince sur ses gardes contre les dangers de l'époque où, dans une partie de l'Allemagne et même en Europe, une guerre générale des pauvres menaçait d'éclater contre ceux qui possédaient, et il lui conseilla d'avoir recours au seul moyen certain de conjurer le danger, c'est-à-dire de convoquer la représentation légale du peuple.

On était convenu d'avance que, dans le cas où la députation serait favorablement accueillie, le maître tonnelier Herbold agiterait un mouchoir blanc à l'une des fenêtres du château et que, dans le cas contraire, il jetterait un gant noir sur la place. C'eût été là, pour la multitude rassemblée, le signal d'un assaut général contre le château. L'émotion et la joie furent grandes, lorsqu'on vit agiter à la fenêtre un mouchoir blanc. L'électeur venait de promettre que, dans le délai fixé d'un mois, il convoquerait les états.

(1) Cf. Pfeiffer, *loco cit.*, page 273.

Tout le pays commençait à respirer, parce qu'il se sentait tout à coup soulagé du poids qui avait pesé sur lui. Il était heureux qu'il en fût ainsi, car on n'avait pas un moment à perdre; dans toute l'étendue de la Hesse électorale, l'incendie qui couvait sous la cendre avait déjà fait de tels progrès et avait si bien miné le sol que, même malgré les promesses consolantes que l'électeur venait de faire, la flamme commençait à percer dans divers endroits.

Guerre des paysans dans la Haute-Hesse.

Les rancunes, que le régime douanier avait depuis longtemps amassées au sein du peuple, se firent jour, à Hanau (24 septembre sq.), dans une explosion, dont une des conséquences fut la destruction des bâtiments de la douane. Les autorités ne firent rien pour empêcher les premiers troubles, l'assaut du bureau des Licences et la destruction des documents et des registres officiels; cette négligence fut cause que, pendant les jours suivants, il y eut d'autres excès encore, des actes de violence et des violations de la frontière.

Dans le cercle de Schlüchtern, il y eut toute une série de communes où l'on vit éclater des révoltes fort graves et où la population expulsa des fonctionnaires qu'elle détestait. Dans les communes de Meerholz et de Waechtersbach, qui appartenaient à des membres de la noblesse immédiate, les rancunes populaires éclatèrent avec le plus de violence (1). On arracha de vive force des concessions aux propriétaires qui durent les constater

(1) Dans notre exposé, nous suivons, de préférence à toutes les autres sources, un article dans la *Gazette d'Augsbourg*, *loco cit.* Suppléments, nos 197, 199.

dans des documents écrits; pour atteindre un but semblable, on porta le mouvement au-delà des frontières du pays et on le fit pénétrer dans la Hesse ducale.

Dans ce dernier pays, où, entre les bords de la Kinzig et de la Nidda, des territoires souverains appartenant à des princes de la même maison collective d'Isenburg se touchaient par leurs frontières, les révoltés trouvèrent plus de facilité à faire cause commune, qu'on n'aurait pu le croire à cause des antipathies qui, sous d'autres rapports, séparaient les habitants de Hesse-Kassel et de Hesse-Darmstadt.

La frontière fut, en premier lieu, franchie (25, 26 septembre) par une troupe d'émeutiers, qui se jetèrent sur la succursale du bureau de douanes à Heldenbergen (district de Vilbel); lorsqu'ils y furent repoussés, ils annoncèrent hautement leur intention d'attaquer la ville de Vilbel et le bureau de douanes principal à Offenbach. Des insurgés de Hanau réduisirent en cendres le poste de douanes à Steinheim (28 septembre); puis, après avoir reçu la nouvelle de troubles qui venaient d'éclater à Büdingen, ils se dirigèrent vers cette ville; ils agitèrent les paysans des villages qui se trouvaient sur leur route, les amenèrent à se joindre à eux et pénétrèrent au nombre de huit cents ou, comme le disent d'autres rapporteurs, au nombre de huit mille dans la ville de Büdingen (29 septembre). Ils y dévastèrent les maisons de plusieurs fonctionnaires et forcèrent le comte d'Isenburg-Büdingen, ainsi que quelques autres personnes, à suivre leur cortége pendant quelque temps.

Ces bandes, qui pillaient et dévastaient le pays, ne cessèrent de s'accroître considérablement; tambour battant et poussant les cris de : « Liberté et égalité! » elles

passèrent d'un endroit à un autre, en traversant les districts d'Ortenberg et de Büdingen; les sujets des seigneurs immédiats, sur lesquels pesait le joug pénible de la servitude, se montraient partout disposés à se joindre aux insurgés, parce qu'ils se berçaient de l'illusion que de cette manière ils arriveraient à l'abolition des droits de douanes et des impôts. Partout où s'abattaient ces troupes, une destruction certaine attendait tous les papiers des seigneurs, qu'ils se trouvassent chez les bourgmestres, chez les percepteurs particuliers ou chez les employés des douanes.

Mais, dès que la révolte sortit des territoires appartenant aux seigneurs immédiats, elle perdit toute sa force. Après la surprise de Nidda (30 septembre), où les émeutiers détruisirent la maison du juge provincial, l'émeute tira à sa fin. En partant de cette dernière ville, les révoltés se répandirent en trois directions sur la Wetterau, en marchant soit sur Altenstadt, soit sur Friedberg ou sur Butzbach, soit enfin sur Schotten et vers le Vogelsberg.

La première troupe fut arrêtée, pendant la nuit (30 septembre), à Melbach et chassée de là à l'aide des habitants de Soedel et de Woelfersheim; la seconde fut repoussée par les bourgeois de Florstadt; la troisième parvint jusqu'à Schotten (30 septembre), y chassa les fonctionnaires et continua à pénétrer dans les hauteurs du Vogelsberg. Déjà on avait fait, à Lich, les préparatifs nécessaires pour les recevoir; les habitants de Giessen tremblaient, et on dit même que des citoyens de Darmstadt reçurent des lettres dans lesquelles on leur conseillait de prendre la fuite.

Cependant, au sein de ces bandes dépourvues de chefs,

d'armes et d'un plan bien arrêté et qui avaient fini par prendre les allures sauvages d'une troupe de pillards et de brigands, les germes de dissolution n'avaient pas manqué de lever avec une grande rapidité; puis, grâce aux mesures prises promptement et dans toutes les directions pour étouffer l'insurrection, la désorganisation de l'émeute devint bientôt une déroute générale.

Le prince héritier avait paru à Hanau (26 septembre); en montrant aux bourgeois une grande affabilité, il avait promis qu'on suspendrait la perception des droits de douanes jusqu'à la réunion prochaine de la Diète; par cette conduite, il avait tari la principale source du mécontentement. On venait de concentrer des troupes dans les environs de Kassel, parce que les attroupements avaient commencé à se former aussi dans le nord du pays.

Effrayée de se voir menacée dans sa propre sécurité, la Diète germanique venait de se réunir (30 septembre); sur l'exhortation du grand-duc de Hesse, qui se voyait également serré de près, et qui l'engageait à montrer sa puissance dans des temps aussi graves, l'assemblée fédérale avait jugé que le cas était venu où, sans y être invitée formellement, elle devait déployer toutes les forces dont elle disposait pour secourir les princes. Elle requit quatre États voisins de mettre en campagne un corps de sept mille hommes qui, suivant la tournure que prendraient les affaires, devaient être à la disposition de la Diète germanique; en outre, le Wurtemberg, la Bavière et la Prusse devaient réunir trois corps de réserve près de Heilbronn, de Brückenau et de Wetzlar. La Hesse-Darmstadt, de son côté, envoya dans la Haute-Hesse le prince Emil qui, divisant ses troupes en

trois colonnes, en plaça une le long de la frontière près de Hanau dans la direction de Büdingen, pour qu'elle fût près du foyer des troubles et qu'elle coupât la retraite aux insurgés. Une seconde colonne fut expédiée vers le Vogelsberg qu'elle devait traverser en ligne droite, tandis que la troisième reçut l'ordre de marcher vers le nord, pour empêcher les rebelles de traverser la route principale qui conduisait dans la Basse-Hesse et en Saxe.

Malheureusement, l'exécution de ces mesures fut dénaturée par un triste épisode à Soedel et à Woelfersheim où, par suite de la conduite brutale des chevau-légers, il y eut effusion de sang, non de celui des rebelles, mais des hommes vaillants qui dans ces communes combattaient l'insurrection. Cependant, grâce à ces mesures, on dispersa les émeutiers, auxquels la tournure des choses à Kassel avait ôté tout motif pour continuer la rébellion qui d'ailleurs ne trouvait plus le moindre appui.

Convocation d'une diète constituante.

Sur ces entrefaites, on avait convoqué les états pour le 16 octobre et on avait procédé aux élections. A mesure que les députés se présentèrent à Kassel, ils furent surpris par la communication d'une proposition souveraine du 7 octobre, relative à la constitution des états et dont on leur fit part sous main. Si, dans la pétition des bourgeois de Kassel, il avait été question d'une nouvelle Constitution, on n'y avait certainement fait qu'une allusion fort éloignée à ce vœu. Dans le décret relatif à la convocation des états (19 septembre), on n'avait fait aucune mention d'une Charte constitutionnelle qu'il s'agi-

rait de discuter, et le silence observé à ce sujet n'avait fait naître aucune espèce de mécontentement dans la population.

Or, dans le préambule de la proposition souveraine qui, le jour de l'ouverture de la chambre, fut présentée d'une manière formelle aux députés (16 octobre), il était dit « que les dispositions de ce projet, résultat des « résolutions spontanées du prince, devaient être discu« tées avant toutes les autres propositions; qu'ensuite, « de concert avec les états, le gouvernement les ferait « entrer dans un recez général et que, sous la forme « d'une *loi fondamentale*, elles devaient non-seulement « tranquilliser le peuple sur la conservation de ses fran« chises civiles, mais encore garantir à la patrie tout « entière un avenir prospère et fécond ».

En décrétant ainsi une Diète constituante, l'électeur était entré dans l'époque nouvelle. Cependant, il n'entendait pas pour cela briser la chaîne des temps par la nouvelle Constitution. Déjà pendant qu'on rédigeait le projet de ces propositions, il avait toujours insisté pour qu'on démontrât que deux dispositions diverses étaient fondées sur l'ancienne Constitution; il voulait qu'elles fussent partout rattachées aux anciennes traditions historiques, qu'on les discutât d'après les vieilles voies constitutionnelles et qu'elles trouvassent leur forme définitive dans le recez habituel.

Les hommes réfléchis (1), redoutant l'idéalisme et les tendances doctrinaires chez les coryphées qui représen-

(1) Pfeiffer : *Einige Worte über den Entwurf einer Verfassungsurkunde für Kurhessen.*

taient l'esprit des temps modernes, conseillaient aux députés d'accueillir tout simplement le projet du gouvernement, précisément parce qu'il trouvait sa base dans un fondement historique, base qui était en harmonie non-seulement avec les doctrines du cabinet de Vienne, mais encore avec les penchants personnels de l'électeur ; ils conseillaient aux états de l'accepter tel quel, mais d'y joindre des propositions utiles et propres à développer ultérieurement cette base d'une manière plus complète.

Mais cette manière d'envisager les questions constitutionnelles au point de vue historique, qui avait peu de saveur pour des hommes entraînés par l'élan de l'époque, ne trouva pas le moindre écho dans le pays. Au sein de la commission, chargée d'examiner la Constitution, Iordan, le député de l'université de Marburg, était l'homme le plus influent. Il demanda avec une grande conséquence logique qu'on développât rigoureusement les principes du droit politique ; il se fit le défenseur des exigences les plus larges du constitutionnalisme le plus moderne ; il réclama la responsabilité non-seulement des ministres, mais encore de tous les fonctionnaires ; il demanda que les soins à donner au développement intellectuel et à l'éducation de l'héritier au trône fussent un sujet de sollicitude constitutionnelle ; qu'on accordât la liberté la plus complète à la presse aussi bien qu'à la parole ; qu'on donnât une constitution communale complétement indépendante, puis le droit électoral attaché aux intérêts matériels à côté d'une éligibilité sans restriction, etc. Toutes ces demandes étaient, aux yeux de Iordan, les conditions indispensables qu'il fallait remplir si l'on voulait garantir d'une manière vé-

ritable l'œuvre constitutionnelle (1) ; par conséquent, c'était à lui qu'il fallait surtout attribuer ce fait, que le résultat des délibérations au sein de la commission fut un projet de constitution complètement élaboré et entièrement nouveau.

Ce n'est que plus tard que nous pourrons exposer la manière dont le projet nouvellement rédigé, tel qu'il sortit des délibérations au Conseil des ministres, essayait de concilier les principes contraires de l'ancien et du nouveau régime. En anticipant un peu sur les événements, nous dirons ici seulement que l'agitation politique, qui continuait et qui se propageait en Europe, favorisait la manière de voir des novateurs, et qu'elle exerçait une action salutaire sur toute l'œuvre constitutionnelle dont elle accélérait considérablement la marche.

Avant la fin de l'année, on put présenter la nouvelle loi fondamentale à l'approbation de l'électeur (30 décembre) ; quelques jours plus tard, ce prince remit en personne au maréchal héréditaire des États le document de la Charte qu'il avait signé le 5 janvier 1831 ; en même temps, il lui dit : « Je vous remets ici la Constitution, et j'espère qu'elle fera le bonheur de la « Hesse ! » On croyait généralement qu'en octroyant cette Charte l'électeur avait agi en toute sincérité ; il prêta le serment de fidélité à la Constitution, bien que l'Autriche le lui eût déconseillé.

(1) Cf. Wippermann, *loco cit.*, p. 210. — Comp. un article, écrit par Iordan lui-même, dans Poelitz : *Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst*, 1831. Tome Ier, page 193.

Agitations en Thuringe, dans le Holstein et dans le grand-duché d'Oldenbourg.

Les succès obtenus ainsi en Saxe, dans le duché de Brunswick et dans la Hesse électorale, semblaient terminer l'évolution que venait de faire l'agitation populaire en Allemagne. En *Thuringe*, il y eut quelques événements dans lesquels on pouvait reconnaître un certain rapport avec ce qui s'était passé dans le royaume de Saxe : ces faits se produisirent, en premier lieu, à Altenburg.

La bourgeoisie de cette ville se réunit le 12 septembre pour s'adresser au Nestor des princes allemands, le duc Frédéric, auquel ce duché n'était échu qu'en 1825, et pour lui soumettre toute une série de griefs bien fondés afin qu'il les prît en considération. Déférant aux vœux d'une députation, à la tête de laquelle se trouvait le vice-chancelier von Gabelenz (1), le vieux prince se rendit en personne à l'Hôtel-de-Ville (14 septembre), et y donna son approbation à toutes les propositions faites par la bourgeoisie, à savoir : enquête à faire sur les abus de pouvoir de la part des fonctionnaires; diminution des impôts, surtout du droit de mouture et d'abatage; représentation de la bourgeoisie; modifications à introduire dans l'organisation du Conseil municipal, et enfin, développement ultérieur de la constitution des états provinciaux.

Pendant une seule journée, cette révolution pacifique avait été interrompue d'une manière fort vilaine par l'épisode d'une émeute brutale à laquelle la populace s'é-

(1) Cf. *Blicke auf Deutschland's Lage seit dem Wiener Congress und auf die neuesten Volksbewegungen*. 1830. Page 318.

tait laissé entraîner par un ouvrier vannier qui, disait-on, était un comte déshérité. Il y eut également, dans le bailliage de Kahla, des troubles qu'il fallut faire étouffer par un corps d'*exécution* que fournit le duc de Weimar (11 octobre); des secousses passagères se firent sentir même dans les petits pays voisins, dans les territoires de Weimar, de Schwarzburg, de Reuss et dans les villes d'Iéna, d'Arnstadt et de Gera. Mais tous ces événements n'eurent aucune suite ni aucune importance.

Dans les duchés de Meiningen et de Gotha, les princes surent empêcher toute perturbation de l'ordre légal par des mesures préventives et par des concessions fort sensées. Le prince de Reuss-Greitz fit faire à l'occasion, auprès de la Diète germanique, la déclaration expresse « que dans les pays de Son Altesse Sérénissime, la « tranquillité n'avait été en aucune façon troublée ».

En ce qui concerne les petits États situés dans l'extrême nord de l'Allemagne, aucun d'eux ne resta complétement à l'abri des inondations du torrent révolutionnaire, qui cependant ne semblait pas devoir y causer le moindre dommage. Le *Mecklenbourg* en fut quitte pour les désordres auxquels la populace se livra à Schwerin, et dont nous avons parlé plus haut.

Dans le *Holstein*, l'agitation fut commencée par Uwe Lorensen (octobre), fils d'un marin dans l'île de Sylt, où il avait été récemment nommé grand-bailli, et qui était du nombre de ceux que les cabinets avaient persécutés pour leur participation à la fête de la Wartburg. Dans un livre répandu par des voies privées (1), il avait adressé un appel au sentiment de droit et au

(1). Cf. *Ueber das Verfassungswerk in Schleswig-Holstein*. 1830.

patriotisme de la nation allemande contre les princes qui pendant quinze ans avaient refusé d'accomplir l'article 13 du Pacte fédéral. Par cette opposition, qu'un Niebuhr du haut de sa grandeur regardait comme une niaiserie, Lorensen prépara une page de l'histoire, dont les suites importantes et fort sérieuses ne furent devinées par personne à cette époque.

On lui fit un procès, on le destitua et on l'enferma dans une forteresse; cependant, il eut la satisfaction de voir qu'il avait provoqué une proclamation royale (16 novembre), avant-coureur d'une loi qui allait être promulguée au mois de mai de l'année suivante et dans laquelle on devait promettre l'introduction au moins d'états provinciaux pour les deux duchés.

Dans le grand-duché d'*Oldenbourg*, les habitants de la seigneurie d'Iever se sentaient stimulés à adresser au souverain de nouvelles pétitions afin de recouvrer leur ancien droit (septembre). Ils étaient prêts à sacrifier leurs antiques institutions, mais seulement au prix d'une Constitution commune pour tout le duché; ils espéraient que, grâce à elle, ils pourraient être débarrassés des charges devenues insupportables qui accablaient les propriétés des paysans; en effet, une Constitution commune pouvait seule leur offrir le moyen de répartir d'une manière plus égale les impôts dont les cinq douzièmes du pays étaient presque entièrement exemptés.

Les Oldenbourgeois croyaient en toute sincérité que le grand-duc Paul-Frédéric-Auguste consultait sans cesse avec lui-même sur la Constitution qu'il voulait donner à son peuple, et qu'il n'était arrêté dans l'accomplissement de ce dessein que par un excès de probité scrupuleuse : effectivement, ce prince ne semblait savoir ce qu'il devait

faire. Dans une proclamation, datée du 5 octobre, il avait promis qu'il accorderait tout ce que la Constitution fédérale avait assuré au peuple allemand. Cependant, lorsque les habitants de la seigneurie d'Iever lui présentèrent leurs pétitions, il leur répondit par un refus (27 novembre), en invoquant contre l'imposition des terres jusqu'alors exemptes d'impôts les mêmes anciens droits dont il niait l'existence dès qu'on voulait se fonder sur eux pour demander une Constitution. Cependant, le grand-duc promit d'affranchir l'administration communale et il chargea (28 décembre) une commission d'élaborer une constitution communale, qui devait provisoirement préparer l'introduction d'une Constitution représentative.

L'agitation des habitants d'Iever se propagea, pendant le courant de l'année suivante, avec la lenteur et la ténacité particulières à la race frisonne, jusque dans la principauté d'Eutin et dans toutes les parties du grand-duché qui avaient appartenu jadis aux districts maritimes de l'ancienne république frisonne. Les habitants de ces provinces demandèrent avec les instances les plus pressantes qu'on ne refusât pas plus longtemps d'exécuter l'article 13 de l'Acte fédéral, ce seul avantage que les Allemands pouvaient espérer obtenir de la Diète germanique; « car, disaient les habitants de Varel dans leur « pétition du mois de septembre 1831, ils étaient les « derniers parmi les Allemands qui devaient obtenir une « Constitution. »

Le gouvernement n'accorda pas la moindre attention à toutes ces pétitions; il publia, sous une forme complétement mutilée, l'organisation communale toute seule (28 décembre 1831), à laquelle les habitants de la sei-

gneurie d'Iever opposèrent, pendant de longues années, une résistance passive. Le gouvernement fort bienveillant ne gênait guère ses sujets et trouvait, dans les intérêts particuliers des villes d'Oldenburg et de Delmenhorst, un appui pour l'encourager dans son aversion pour toute Constitution; aussi put-il ajourner la question constitutionnelle jusqu'à une nouvelle époque de tourmente politique.

Le Hanovre. — Agitation à Goettingen et à Osterode.

De même que les flots du mouvement européen ne pénétrèrent dans le grand-duché d'Oldenbourg, qu'après avoir perdu de leur force et se retirèrent sans avoir produit d'effet, de même le plus important des États secondaires dans l'Allemagne du Nord, *le Hanovre*, semblait devoir échapper aux dangers de cette époque, si l'on excepte toutefois quelques troubles d'une nature tout à fait locale (1).

Pendant l'automne, il y eut, dans toute une série de villes, telles que Hildesheim et Lüneburg, et dans des communes rurales de plusieurs provinces, certains mouvements turbulents de diverse nature : c'étaient tantôt des soulèvements populaires, tantôt des discussions libres parmi les paysans et tantôt des requêtes dans lesquelles les citoyens exposaient leurs griefs. Le gouvernement, qui était entouré des habitants d'une capitale satisfaite et favorisée, et qui ne comprenait eu aucune

(1) Comp. outre les sources citées plus haut : *Der Aufstand im Koenigreich Hannover im Januar* 1831. Leipzig, 1831. *Darstellung des Aufstandes in Goettingen und Hannover, Seitens des Hannoverschen Bundestagsgesandten.* Dans le protocole de la Diète germanique, 6e séance du 24 février 1831.

façon la nature de cette époque entièrement changée, le gouvernement, disons-nous, ne se laissa pas troubler dans sa quiétude nonchalante. Or, l'absence de toute fermeté et de toute énergie dans les conseils du gouvernement fut telle, que bientôt les mouvements au sein des provinces dépassèrent leur premier but.

Dans les bailliages fortement peuplés qui forment la partie méridionale de la principauté d'Osnabrück, les habitants se disposèrent à refuser le payement des impôts que, dans le principe, on s'était contenté de critiquer. Les soulèvements qui s'étaient produits dans les pays voisins, pénétrèrent dans le Harz et dans le Selling, ces parties du royaume où régnait la plus grande pauvreté, et y augmentèrent l'agitation des esprits. On parlait d'armements secrets qui, disait-on, se faisaient dans les montagnes du Harz.

En voyant se produire de pareils faits, ceux qui appartenaient aux cercles aristocratiques furent remplis d'inquiétude et d'amertume et, en donnant libre cours à ces sentiments, ils ne firent qu'augmenter encore le mécontentement qui fermentait au sein du peuple. Ainsi le conseiller de justice von Knesebek fit paraître à Goettingen (août) un écrit (1), dans lequel il appelait les amis de la légitimité, la noblesse « ce premier appui de l'État », à une lutte ouverte contre les ennemis des trônes et des autels et prêchait tout simplement la violation des droits constitutionnels; cet écrit fit une telle sensation que l'auteur se vit obligé de quitter la ville. Une émotion semblable se

(1) *Deutschlands erlauchten Souveraenen bei dem Sturze Karl's X.* La devise de cet écrit était la suivante : « Quand la canaille a le dessus, elle cesse d'être la canaille, on l'appelle la nation. »

produisit dans les sphères universitaires, lorsque le doyen de la faculté de droit, Hugo, refusa le permis d'imprimer à une dissertation du docteur Ahrens, intitulée : *De confoederatione germanicarum civitatum;* aussitôt, l'auteur publia avec les docteurs von Rauschenplatt et Schuster une protestation contre cette mesure. De plus, il y avait bien des motifs de diverse nature qui faisaient naître un profond mécontentement au sein de la bourgeoisie de Goettingen, qui avait à se plaindre du triste état dans lequel se trouvaient les métiers ainsi que des rigueurs dont usait l'administration de la police.

A la même époque, on préparait une pétition au roi dans la ville d'Osterode, voisine de Goettingen ; depuis longtemps cette ville avait été agitée par une série d'articles radicaux dans la presse étrangère, où l'on avait parlé des maux qui régnaient en général dans la patrie et des abus particuliers dont souffrait cette localité; les auteurs de ces articles, les avocats et docteurs Koenig et Freitag étaient en communication avec la jeune Opposition de Goettingen dont ils partageaient les opinions. Pendant la soirée de la veille du jour de l'an, le docteur Freitag donna aux convives réunis dans la Cave de la ville lecture d'une « malicieuse pasquinade » contre le gouvernement, où il exhortait le peuple à se servir de sa force. Cette circonstance, jointe à l'agitation qui régnait dans d'autres villes du Harz, détermina les bourgeois effrayés à faire un pas de plus, à se réunir indépendamment du Conseil municipal et à décider la formation d'une garde communale.

Au lieu d'employer des moyens pacifiques pour ramener dans les voies légales les bourgeois bien intentionnés,

qui venaient de prendre cette décision arbitraire, le gouvernement étouffa ce mouvement en recourant à la force armée; les deux agitateurs, dont l'un, le docteur Koenig, avait la réputation d'être un homme d'une intégrité et d'une probité universellement reconnues, furent, sans avoir subi d'interrogatoire, soustraits à la juridiction compétente, chargés de chaînes, dit-on, et conduits ainsi à Hanovre. On lança également des mandats d'amener contre les trois docteurs de Goettingen qui avaient protesté contre la censure universitaire; l'un d'eux, le docteur von Rauschenplatt, était accusé d'avoir enseigné des principes révolutionnaires dans ses cours publics, et d'avoir excité les paysans, dans le ressort d'un tribunal voisin, à refuser le payement des prestations qu'ils devaient aux seigneurs propriétaires de leurs terres.

Mais avant qu'on pût exécuter cet ordre d'arrestation, des troubles éclatèrent dans la ville même de Goettingen (8 janvier 1831). Une troupe d'étudiants et de bourgeois, avec les avocats Eggeling et Seidensticker à leur tête, se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville; on força le commissaire de police, que tout le monde détestait, à dépasser ses fonctions, et l'on résolut non-seulement de former une milice citoyenne, mais encore d'envoyer une requête au roi pour lui demander d'octroyer une Constitution entièrement libre.

La garnison, composée de chasseurs, était entièrement en congé, excepté quatre-vingts hommes; les lâches fonctionnaires ne firent pas même mine de vouloir résister; la grande masse des bourgeois rangés et amis de l'ordre, n'osèrent pas s'opposer au mouvement; au sein du Sénat de l'Université, il ne se trouva pas un seul membre qui eût le courage d'adhérer à la motion de

Dahlmann, proposant de dissuader les étudiants de toute participation à la révolte, pas même le commissaire du gouvernement qui, tout tremblant et « perplexe, ne se « lassait pas de demander des conseils à des hommes « qui eux-mêmes ne savaient que faire (1). »

Ainsi personne n'empêcha la formation de la garde citoyenne, qui fut placée sous les ordres du docteur von Rauschenplatt, homme fantastique et bouffi d'orgueil, aux allures d'un étudiant de la *Burschenschaft*, avec une teinte de teutonisme exalté, portant « d'énormes éperons « et des bottes de pêcheur. » Les communes voisines envoyèrent des renforts et des députations de paysans, et le Conseil communal provisoire, promptement constitué par les gens réunis à l'Hôtel-de-Ville, ne semblait pas douter, à en croire ses proclamations (8, 9 janvier), que l'exemple donné par la ville de Goettingen ne fût imité par toutes les communes du royaume de Hanovre.

Cette espérance fut considérablement fortifiée par la publication d'un ouvrage, qui déjà auparavant avait été répandu en manuscrit, et qui, à ce moment même (10 janvier), parut imprimé sous le titre suivant : « Le « Ministère de Münster traduit devant l'opinion publi- « que (2). » Moins le peuple hanovrien était instruit de ses propres affaires, grâce à l'absence totale de toute publicité, et plus l'effet instantané de cet écrit fut redoutable ; rempli de phrases telles que les aime la jeunesse

(1) Cf. Dahlmann : *Zur Verstaendigung*. Page 24.

(2) *Anklage des Ministeriums Münster vor der oeffentlichen Meinung*. Quand on compare celle accusation avec les écrits du docteur Koenig, on demeure convaincu, comme on le supposait généralement à celle époque, que cet écrivain est l'auteur de la brochure en question.

prompte à juger tout, et entremêlant habilement les griefs les mieux fondés et les assertions les moins vraies, ce pamphlet imposait aux lecteurs assourdis la conviction « que, dans le comte Münster, ils avaient à détester le « Polignac hanovrien et un autre Pépin d'Héristall ; « qu'il était, par sa barbarie et son action arbitraire, « l'égal des Attila et des Néron ; que, par son adminis- « tration, il avait maltraité le pays comme une province « espagnole sous les Pizarre ; qu'il avait rejeté le peuple « sous le joug du servage ; qu'il avait rétabli le régime « féodal avec ses dîmes, ses corvées, ses droits de bana- « lité et ses jurandes ; qu'il avait privé la caisse de « l'État des revenus des domaines ; qu'il s'était em- « paré des sommes provenant des postes, des mines, etc., « comme si elles faisaient partie de la fortune privée du « roi ; qu'il avait créé des sinécures, éloigné les simples « roturiers des emplois supérieurs de l'État, et, enfin, « transformé le pays tout entier en un vaste hospice pour « les pauvres (1). »

Victoire du mouvement au moment de sa ruine.

Le nouveau Conseil municipal de Goettingen avait jugé convenable de s'adjoindre, pour ses délibérations, un certain nombre de bourgeois « bien pensants » (2) ;

---

(1) Quel était l'effet considérable produit par cet écrit, c'est ce que prouve ce seul fait qu'on en fit paraître une réfutation fort détaillée sous le titre : *Aktenmaessige Würdigung einer Schmaehschrift, welche unter dem Titel : Anklage u. s. w. im Koenigreich Hannover verbreitet ist.* Hannover 1831. — D'après une notice dans la : *Erklaerung des Grafen Münster über einige in der Schmaehschrift u. s. w. enthaltene persoenliche Vorwürfe* (Hannover, 1831), le comte paraît avoir pris une part personnelle à la publication de cet écrit.

(2) Les renseignements les plus précis sur cette affaire de Goettingen se trouvent dans : *Geschichte der Entwickelung und Thaetigkeit der allgemeinen Staende.*

cette mesure ôta aussitôt au mouvement toute sa force intérieure et donna à tous les actes des insurgés un caractère d'indécision et d'hésitation qui, en peu de temps, fit échouer d'une manière déplorable toute leur entreprise. Le préfet Nieper, qui avait étouffé le mouvement à Osterode, parut à Goettingen et détermina les habitants à envoyer à Hanovre une députation, composée d'éléments fort étranges et tout à fait hétérogènes, puisqu'il y entrait des membres de l'ancien Conseil municipal aussi bien que du Conseil communal révolutionnaire. Cette députation ne put donc pas tomber d'accord sur la requête commune qu'elle voulait envoyer au duc de Cambridge, gouverneur général du pays, et elle lui adressa deux représentations entièrement séparées, qui différaient non-seulement de langage mais encore quant au but qu'elles devaient poursuivre.

Le gouverneur général convoqua tout le ministère d'État et le Conseil privé. Pendant douze heures, il ne put parvenir à aucun résultat définitif. Dahlmann, qui venait d'arriver avec une députation de l'université de Goettingen, lui dit que les troupes entreraient dans cette ville sans avoir à verser une seule goutte de sang ; cette parole semble avoir déterminé les résolutions du duc de Cambridge. Il fit annoncer à la députation municipale, que la bourgeoisie de Goettingen restait libre d'adresser au roi sa requête que lui, le gouverneur général, était prêt à faire parvenir au souverain, pourvu qu'on se décidât à dissoudre le Conseil communal formé arbitrairement, à licencier la garde civique et à recevoir les troupes royales. Dans une proclamation (13 janvier), où il exhortait, il est vrai, d'une manière pressante les habitants à se soumettre, mais où il montrait autrement d'une

façon très évidente qu'il répugnait à tout acte d'intervention violente, il fit preuve d'un grand esprit de conciliation et promit de se rendre en personne à Goettingen.

Aussitôt que, dans cette ville, on entendit parler de la proclamation du gouverneur général et de l'arrivée prochaine des troupes, l'édifice bien mesquin de la révolution, qui dès le principe avait été sans base parce que le concours de tous les hommes considérables lui avait fait défaut, s'écroula complétement de lui-même. Le corps dit des Jeunes Arquebusiers fit un effort désespéré pour opposer une espèce de contre-révolution au terrorisme du nouveau Conseil municipal; les étudiants commencèrent aussitôt à dissoudre leurs corps armés; les membres mêmes de l'ancien Conseil communal, qui avaient été les fauteurs du mouvement, n'écoutèrent plus les quelques têtes chaudes qui s'occupaient à construire des barricades et qui voulaient recevoir les soldats avec de l'huile et de l'eau bouillantes et réduire en cendres les bâtiments de l'université.

Une députation, composée des principaux instigateurs du soulèvement, se rendit (15 janvier) à Noerten, au quartier général, pour y offrir une soumission conditionnelle. Lorsque, après avoir essuyé un refus, elle retourna à Goettingen, elle trouva tout le parti de l'insurrection en pleine dissolution et les autorités légales investies de leur ancienne autorité. Pendant la nuit, on fit disparaître les barricades et les troupes entrèrent dans la ville (16 janvier), sans rencontrer le moindre obstacle.

Un certain nombre des principaux meneurs parmi lesquels se trouvaient Ahrens, Schuster et Rauschenplatt, réussirent à s'échapper; la plupart d'entre eux s'enfuirent à Strasbourg, tandis que d'autres, tels que Sei-

densticker, Plath, etc., furent arrêtés. Une députation de Hildesheim, composée d'hommes turbulents qui voulaient se joindre à la cause des insurgés, arriva trop tard pour pouvoir exécuter ce dessein; dans d'autres villes, telles qu'Osnabrück, les autorités, grâce à leur circonspection et à leur esprit de conciliation, avaient su maintenir les mécontents dans les voies de la légalité.

Conformément à sa promesse, le gouverneur général parut en personne à Goettingen (21 janvier). Il écouta les griefs des représentants de la bourgeoisie ainsi que des communes rurales du bailliage qu'il avait fait mander; il promit, avec le ton d'une bonne foi parfaite, que tout irait mieux, et il s'offrit lui-même comme intermédiaire, entre le pays et le souverain, pour intercéder auprès de lui en faveur des vœux des habitants et pour lui demander d'introduire une Constitution et une représentation nationale plus conformes aux besoins de l'époque.

Aussitôt que le gouvernement eut fait ces avances, tout le pays se prit d'une telle ferveur non pour la révolution mais pour les réformes, que l'exaltation politique s'empara avec la même ardeur de toute la population et que rien ne put en ralentir la force active, bien qu'on réussît à éteindre l'incendie qui avait éclaté dans différents endroits. Une nouvelle Constitution à élaborer par une assemblée constituante, qui ferait complétement abstraction de l'ordre des choses établi, devint également dans le Hanovre le mot d'ordre que répétaient les nombreuses adresses présentées par des communes et par des corps constitués; celle des habitants de Lüneburg, qui avait été rédigée par l'avocat Christiani, exprimait de la manière la plus frappante les sentiments, les dispositions et les vœux du moment.

Pendant un instant, la bureaucratie du double gouvernement semblait devoir entièrement réprimer cet essor des esprits, qui promettait de si heureux résultats pour l'avenir. Dans un rescrit circulaire du 27 janvier, l'administration supérieure avait ordonné à toutes les autorités de surveiller rigoureusement tout mouvement libéral au sein de la population ; cette démarche avait déjà désagréablement surpris le public, lorsque le mécontentement et l'irritation furent augmentés bien davantage par une proclamation du ministère du cabinet en date du 4 février. Les ministres demandaient que les autorités, la troupe et la police s'opposassent dorénavant avec la plus grande promptitude à tout mouvement de révolte ; que ceux qui y prendraient part fussent punis avec toute la rigueur des lois sur la révolte et sur le crime de lèse-majesté, et qu'on tolérât moins que tout le reste des demandes tumultuaires au sujet d'un changement dans la Constitution du pays.

Le corollaire de cette proclamation fut une note circulaire expédiée (5 février) de Brighton à tous les ambassadeurs hanovriens et où le gouvernement exprimait sa résolution de procéder contre les rebelles avec sévérité et avec fermeté, de sauvegarder dans les concessions qu'il faudrait faire, tous les droits bien acquis, et d'écarter toutes les idées des modernes Constitutions politiques qui iraient trop loin.

Un peu plus tard (19 février), le public eut connaissance d'un rescrit royal qui menaçait assez clairement la ville de Goettingen d'une translation de l'Université, si elle ne se tenait pas à l'écart de toutes menées illégales.

Toutes ces publications, auxquelles vint s'ajouter toute

une série de mesures répressives, prises par une police soupçonneuse et persécutante, firent arriver le mécontentement public à un tel point qu'il fallut craindre de nouvelles explosions violentes. A ce moment même, il y eut à Londres un revirement dans un sens plus favorable, et produit, à ce qu'il paraît, par des communications directes que le gouverneur général venait de faire au roi. Il avait envoyé à Londres le colonel Prott, qui était porteur de dépêches et de lettres ; sa mission semble avoir exclusivement concerné le comte Münster ; car il paraît que, se faisant l'écho de l'*accusation* contre ce dernier, le colonel informa le roi en personne que généralement, dans le pays, le comte « était considéré « comme le représentant de tout ce que les habitants « haïssaient. »

De son propre aveu (1), le comte n'était en aucune façon disposé à se faire déposséder de ses fonctions par ce « misérable libelle ; » mais immédiatement après l'arrivée du colonel, on le remercia de ses services (12 février). Le roi lui fit savoir qu'il avait nommé le duc de Cambridge vice-roi, et que, par suite de cette nomination, il ne pouvait pas s'attendre que le comte crût compatible avec la situation des choses de conserver son ancienne position. On proclama effectivement d'une manière officielle l'élévation du gouverneur général à la dignité de vice-roi de Hanovre (22 février).

Peu de temps après (24 février), une réponse « immédiate » à l'adresse de l'Université de Goettingen effaça l'impression pénible produite par le rescrit du 19 février, où se trouvait exprimé le bon plaisir du roi, tel

(1) Cf. Sa Déclaration (*Erklaerung*, page 27), citée plus haut.

qu'il avait été formulé lorsque Münster le dirigeait encore. Aussitôt, les âmes oppressées commencèrent à respirer et à se relever de leur abattement.

Une députation du gouvernement témoigna, après son retour de Londres, des bonnes dispositions du roi, qui était tout prêt à introduire des changements dans la Constitution. La convocation des états avait été fixée au 3 mars. Un certain nombre de villes retirèrent leur mandat aux anciens députés et élurent des représentants plus indépendants, de sorte que la composition de la seconde Chambre montrait des modifications presque plus grandes que lors des nouvelles élections de 1826.

De plus, l'esprit dont firent preuve ceux des députés qui restaient était devenu, en partie, tout autre. Les dernières mesures rétrogrades prises par le gouvernement avaient subitement refroidi les esprits et avaient si bien dégrisé les têtes ardentes, qu'on oublia complétement la demande faite au sujet d'une assemblée constituante. D'ailleurs, on croyait entièrement assurés les vœux de tous les hommes sensés qui voulaient le changement complet du ministère, la réunion des caisses générales du pays et des domaines, la publicité des débats dans la Chambre, etc.

Mais toutes ces illusions furent dissipées par le discours d'ouverture, qui promettait bien toute espèce de réformes, mais qui ne faisait espérer aucune transformation essentielle de la Constitution. Cependant, la seconde Chambre exprima de nouveau les vœux ultérieurs du pays qui demandait une Charte conforme aux besoins de l'époque. Dès les premières motions, les députés dépassèrent les propositions faites par le gouvernement et l'on demanda formellement au sein de la

Chambre « que le roi voulût bien faire élaborer un projet de Constitution avec le concours de commissaires pris parmi les députés. »

Stüve trouva que cette demande était trop vague; il ne voulut voter les impôts que quand le cabinet aurait expédié au roi la motion relative à la réunion de la caisse domaniale avec la caisse générale du pays, ainsi que celle qui avait trait à la publicité des débats; il demanda qu'on présentât à la Diète actuelle le projet de la Constitution sous la forme d'une loi fondamentale qui, reposant sur le droit existant, réformât ce dernier suivant les besoins de l'époque. La motion de Stüve passa après avoir subi quelques modifications dans la première Chambre. Peu de temps après (16 juin), la Chambre fut informée que le roi avait donné son consentement au projet d'une nouvelle Constitution et même à la réunion des caisses, sous la réserve qu'on sauvegarderait aussi bien les droits de la Couronne que ceux du pays. Seulement, il ne fut pas encore question de la publicité des débats parlementaires.

La Diète germanique.

Pendant que tous ces changements très-importants et en partie violents s'effectuaient dans toute l'Allemagne du Nord, la Diète germanique, dont les forces étaient presque complétement paralysées, restait inactive et regardait faire. Lors de l'épuration de la Diète, l'Autriche n'avait que trop bien réussi à transformer cette assemblée en un instrument docile, qui était toujours prêt à faire ses volontés. Ceux qui étaient initiés aux secrets de la politique de Vienne avaient prédit à cette époque, que la Diète germanique exercerait à l'avenir

une influence immense. Par son article 26, l'acte final de Vienne avait établi que, dans le cas d'une insurrection quelconque, la Diète, sans même y être invitée, interviendrait pour rétablir l'ordre. Mais toute cette force, mise au service de la réaction, manqua au moment même où son emploi semblait le plus nécessairement indiqué dans l'intérêt des principes conservateurs tels que les proclamaient les grandes puissances.

Dès que la première nouvelle du triomphe de la Révolution de juillet parvint à Francfort et sans qu'on eût le temps de demander des instructions, la Diète, accablée comme par le sentiment de son impuissance, adopta la politique de la peur, de la condescendance et des concessions. Il y avait, dans les archives de cette assemblée, une plainte en justice portée par le baron von Sierstorpff contre le duc de Brunswick (Cf. t. XVI, p. 329). La commission que concernait cette affaire présenta aussitôt un rapport favorable (5 août 1830) ; immédiatement après la victoire remportée par la révolution de Bruxelles (7 octobre) et par les votes en apparence très-énergiques de quelques plénipotentiaires « sur ce déni de justice le plus absolu dans le sens le plus étendu du mot, » ce rapport fut adopté à l'unanimité comme résolution fédérale.

Depuis plus d'un an, il y avait également pendante auprès de la Diète, une plainte des états du Brunswick en date du 21 mai 1829 (Cf. t. XVI, p. 323) ; même au sujet de cette dernière, on présenta (16 août) une proposition adoptée ultérieurement, d'après laquelle le régime représentatif des états provinciaux, tel qu'il existait depuis 1820, ne devait être modifié que par des voies constitutionnelles.

Dès que les premiers mouvements de septembre écla-

tèrent en Allemagne, la Diète fédérale se réunit en assemblée extraordinaire (18 septembre). On y délibéra provisoirement sur quelques propositions présentées confidentiellement par le président qui conseilla d'engager les États voisins, dans des cas urgents, à prêter secours au nom de la Diète contre tout mouvement insurrectionnel. Dans ce dessein, il engagea en outre les plénipotentiaires à faire prendre les mesures nécessaires pour que les contingents fédéraux fussent aussitôt que possible prêts à entrer en campagne ; en même temps, il demanda que les cabinets hâtassent l'envoi d'instructions aussi étendues que possible et qu'ils maniassent la censure dorénavant avec plus de circonspection.

Malgré ces mesures, prises pour prévenir toute concession intempestive de la part des gouvernements en détresse, la Diète germanique fit néanmoins savoir aux divers cabinets qu'elle s'attendait à les voir, non-seulement faire droit aux griefs légitimes de leurs sujets, mais encore remplir les obligations que leur imposaient les lois de chaque pays et écarter ainsi tout prétexte pour un soulèvement criminel.

Ces propositions furent faites à un moment où l'on était déjà tranquillisé sur l'esprit qui animait le nouveau gouvernement français et où, grâce à l'énergie qu'il déployait, le roi de Hollande semblait devoir se rendre maître du mouvement de Bruxelles. Il est difficile de dire quel aurait été le sort de ces motions, après qu'elles avaient été suivies immédiatement de l'issue inattendue que prirent les journées de septembre à Bruxelles, si de nouvelles impulsions et de nouvelles influences n'étaient venues s'y ajouter, dans le voisinage le plus immédiat, pour peser sur les résolutions de la Diète.

Effectivement, avant qu'on fût informé du triomphe de la révolution belge, le prince Metternich (1) avait amèrement reproché au gouvernement saxon la négligence dont il avait fait preuve en se laissant surprendre par les mouvements de Dresde. Il avait déclaré que ce serait manquer entièrement à son devoir, s'il gardait plus longtemps le silence, au moment actuel où les choses étaient mûres, soit pour une défaite du pouvoir royal, soit pour un retour complet vers l'ordre. Après la victoire remportée à Bruxelles, les choses arrivèrent, en Saxe, à une maturité plus grande encore, de sorte qu'on y vit tomber le fruit des splendeurs de l'ancien régime représentatif, qui, aux yeux de Metternich, avait fait de la Saxe « le modèle moral » du monde. Mais, dès lors, le cabinet de Vienne ne trouva plus le temps nécessaire pour se rappeler son devoir.

Les propositions, faites le 18 septembre à Francfort, seraient peut-être restées aussi sans conséquence ultérieure, si la guerre des paysans dans la Haute-Hesse n'avait pas tout simplement contraint la Diète germanique à déployer précisément à ce moment toutes ses forces, afin d'assurer sa propre sécurité. En effet, on disait tout haut parmi les émeutiers hessois « qu'il s'agissait « d'attaquer d'abord Giessen, ensuite Friedberg et puis « Darmstadt, » ce qui aurait été marcher tout droit contre la Diète.

On comprend donc qu'à la suite des résolutions prises, dans les séances du 30 septembre et du 7 octobre, pour étouffer les troubles en Hesse, la Diète soit par-

(1) Cf. Dépêche de Metternich au comte Colloredo à Dresde du 28 septembre 1830. Dans *Portfolio*, N. xv, tome II, page 289.

venue à discuter (14 octobre) également les propositions du 18 septembre, et qu'elle ait pu les voter (21 octobre) après leur avoir fait subir quelques adoucissements dans la forme. Le Hanovre, la Bavière et le Wurtemberg avaient élevé des objections contre la trop grande étendue donnée aux pleins pouvoirs des plénipotentiaires; le Würtemberg avait, en outre, protesté contre la trop grande latitude laissée à la censure.

Nous savons maintenant que ces résolutions, ainsi que celles qui avaient été prises antérieurement, étaient restées sans conséquences ultérieures. Le gouvernement de la Hesse grand-ducale avait exhorté la Diète germanique à déployer ses forces; mais il n'avait pas eu besoin du secours de ses voisins. L'électeur de Hesse avait même décliné toute assistance fédérale (1). L'inflexibilité salutaire du cabinet de Darmstadt avait été appuyée à Francfort, par des paroles, et la condescendance dangereuse du gouvernement saxon avait été censurée, à Vienne, également avec des paroles : mais voilà tout.

Dans leur position actuelle où, de leur autorité privée, elles se faisaient justice à elles-mêmes, les populations n'avaient à redouter, de la part de la Diète germanique, rien qui eût la moindre apparence de vigueur d'un pouvoir fort. Mais, en revanche, un prince allemand dut subir, de la part de la Diète, en punition d'anciens méfaits, un traitement qui trahissait toute la faiblesse d'un pouvoir impuissant. En effet, la Diète germanique à laquelle la légitimité ne s'était jamais adressée en vain, et où elle aurait toujours dû trouver une protection effi-

(1) Cf. Ilse : *Die Politik der beiden deutschen Grossmaechte in der Kurhessischen Verfassungsfrage* 1861, page 9.

cace, la Diète, disons-nous, punit le gouvernement prévaricateur du duc de Brunswick en frappant de proscription le souverain légitime de ce pays.

La Diète germanique contre le duc Charles de Brunswick.

Au moment où la Diète germanique avait été forcée de se relever péniblement, le président inspiré par Metternich, qui était encore fortement aigri contre le Hanovre et contre le comte Münster, s'était montré (7 octobre) profondément offensé par les pourparlers qui avaient eu lieu entre les États de Brunswick et le duc Guillaume, et qui, disait-il, étaient de nature « à attirer l'attention de tous les gouvernements allemands. » Le président se déclara aussi peu satisfait de « l'explication approfondie » fournie par l'ambassade ducale, explication qui, à la suite de ces pourparlers, avait été demandée au cabinet de Brunswick et qui venait d'être présentée à la Diète (15 octobre). Cette assemblée nomma une commission qu'elle chargea de lui faire un rapport sur l'état de choses dans le duché de Brunswick.

D'après ces mesures préparatoires, personne n'aurait pu aisément deviner que, six semaines plus tard, le duc Charles serait simplement livré au pouvoir arbitraire de ses adversaires, dont la conduite mécontentait à un si haut degré le président de la Diète ; cependant, ce fut à ce résultat qu'aboutit le rapport de la commission, ainsi que la décision de la Diète fondée sur ce rapport et présentant un enchaînement compliqué de contradictions intérieures (2 décembre).

Mais, pendant ces six semaines, le duc avait publié ses proclamations absurdes qui, auprès des cours, perdirent complétement la cause de ce prince écervelé. Du-

rant cette époque, les mouvements dans l'Allemagne du Nord marchaient d'un pas lent et régulier vers un but commun. En même temps, on vit s'écrouler, en Suisse, tous les appuis aristocratiqûes qui y avaient soutenu la politique autrichienne. Les convulsions, qui agitaient toute l'Europe, menaçaient de se communiquer aussi aux corps des États italiens. Enfin, en Angleterre, il s'accomplit un changement qui devait nécessairement resserrer davantage les nouveaux liens qui unissaient les grandes puissances occidentales. Dans ces circonstances, il parut de toute nécessité d'apaiser à tout prix les petites tempêtes qui venaient de s'élever dans le verre d'eau en Allemagne.

Dans son rapport, la commission de la Diète déclara « qu'elle aurait proposé l'intervention spontanée du pou« voir fédéral dans le Brunswick, si elle avait pu trou« ver que c'étaient les sujets qui avaient produit l'état « de choses tel qu'il y régnait actuellement. Or, il était « notoire, ajouta-t-elle, en se fondant essentiellement « sur l'exposé partial et défavorable, contenu dans « l'adresse des États en date du 27 septembre, il était « notoire que la seule cause des troubles devait être « cherchée dans le gouvernement du duc Charles qui « avait été contraire à l'ordre et à la Constitution. La « commission n'avait cru ni nécessaire ni convenable de « demander à ce sujet des renseignements ou des preuves « plus précis; en effet, l'Assemblée fédérale, privée des « prérogatives appartenant à l'ancienne cour de l'Em« pire, ne pouvait pas se permettre de citer à sa barre « un membre de la Confédération et de le condamner « pour avoir abusé de son pouvoir souverain. Cepen« dant, la commission trouvait qu'étant obligée en général

« de maintenir la sécurité intérieure de l'Allemagne, la « Diète germanique avait le droit d'intervenir dans les « affaires du Brunswick. Par cette raison, elle proposa « ensuite de demander au duc Guillaume de continuer à « se charger jusqu'à nouvel ordre du gouvernement, et « de laisser aux agnats de la maison ducale le soin de « faire un arrangement définitif pour rétablir d'une ma- « nière durable l'ordre légal dans le duché. »

Ainsi, la Diète négligea son devoir qui lui ordonnait de prendre des informations impartiales; faisant violence à la logique, elle usa d'un prétexte en prétendant que l'assemblée fédérale n'était pas une cour de justice. Elle aurait eu les moyens nécessaires pour instituer un gouvernement provisoire en faveur du duc Charles; mais ces moyens, elle ne les prit pas même en considération. Elle aurait pu rétablir le régime représentatif et obliger le duc à s'y soumettre; mais elle franchit d'un seul bond toutes ces difficultés et éloigna pour toujours ce prince de ses États, comme si cette sentence n'avait pas été une condamnation judiciaire et comme s'il s'était agi d'éviter seulement les formes et non la chose elle-même. Elle laissa dépouiller un prince de ses droits souverains qui, à coup sûr, sont du nombre des droits individuels, appartenant aux particuliers, et au sujet desquels on ne pouvait prendre une décision qu'avec une unanimité dont il n'était pas question dans le cas actuel.

L'un des agnats obéissait à l'impulsion de son égoïsme, tandis que l'autre écoutait les conseils de l'ennemi le plus implacable du duc Charles; ce fut cependant eux que la Diète chargea de l'arrangement définitif qu'elle-même prétendait ne pas avoir le droit de prendre. La Diète germanique se laissa pousser, par la force des

circonstances, à rompre avec toute son ancienne manière d'agir et à intervenir, non pas en faveur d'un souverain qui invoquait son aide contre des sujets rebelles, mais en faveur des sujets qui demandaient sa protection contre un prince tyrannique. Contrairement à tout ordre établi, elle fit donc une démarche que, quelques années plus tard seulement, elle était appelée à exécuter suivant son devoir et, d'après l'ordre régulier, à l'égard du roi de Hanovre, de l'électeur de Hesse-Kassel et du duc de Holstein, mais qu'alors elle négligea honteusement d'accomplir.

Cet acte ne fut pas le dernier de toutes les mesures pitoyables que prit la Diète. Le duc Guillaume battant le fer pendant qu'il était chaud, et évitant de s'adresser à aucun des frères de son oncle, poussa ce dernier à prendre l'arrangement agnatique pour lequel la Diète s'en était remise à ces princes, et y travailla avec une telle activité que, peu de mois après, le Mémoire put être présenté à la Diète germanique (10 mars 1831).

Dans ce document, les deux princes déclaraient qu'après avoir mûrement étudié la question, ils avaient acquis la conviction que le duc de Brunswick était absolument incapable de régner; que, par conséquent, il fallait considérer le trône ducal comme vacant et qu'il fallait définitivement remettre le gouvernement au duc Guillaume comme l'agnat le plus proche. Ne voulant pas anticiper sur les événements, ils désiraient pour le moment ne pas toucher aux droits de succession que pourraient faire valoir les descendants du duc Charles, si jamais il devait en avoir.

Un Mémoire annexé sous le titre de : *Exposé des ac-*

tes du gouvernement du duc Charles (1), devait prouver aux alliés qu'il n'y avait aucun doute sur l'incapacité absolue du duc de gouverner ses États; c'était une description entièrement imprégnée d'esprit de parti et de haine de parti, comme nous l'avons dit plus haut. (Cf. t. XVI, p. 326.)

Dans les délibérations au sujet de ces propositions que venaient de présenter les agnats (séances des 14, 21, 25, 30 avril et des 5, 11 mai), l'Autriche se prononça uniquement en faveur d'une régence du duc Guillaume pour la durée de la vie du duc Charles, ou jusqu'à la majorité d'un successeur légitime de ce dernier; elle voulait respecter ainsi les maximes éternellement vraies de la légitimité, « ce principe vital de la Confédération. » Neuf autres ambassadeurs se prononcèrent en faveur de modifications à introduire dans l'arrangement et qui étaient conçues dans le même esprit ou ne s'en éloignaient pas beaucoup. Parmi ces déclarations, celle de l'ambassadeur de la Hesse électorale, critique acerbe de la résolution fédérale du 2 décembre, se faisait surtout remarquer parce qu'elle proclamait les principes les meilleurs par les motifs les plus vils.

D'ailleurs, avant que l'assemblée fédérale eût procédé au vote, le duc Guillaume, qui, sans attendre la décision de la Diète, avait effectué dans toutes les formes l'arrangement agnatique (24 avril), annonça son avénement au trône à la Diète germanique (4 mai). Le pré-

(1) *Darstellung der Regierungshandlungen des Herzogs Karl.* Ce mémoire a été imprimé comme *Annexe 4* dans les *Protocoles de la Diète germanique*, tandis que les pièces justificatives furent seulement déposées à la direction de la Chancellerie fédérale pour que les plénipotentiaires pussent en prendre connaissance.

sident caractérisa l'exécution de l'arrangement comme une mesure blessante et que rien ne justifiait; il fit consigner dans le protocole une note de réserve, dans laquelle il disait que cet arrangement ne pouvait porter aucun préjudice à des droits fondés et, en particulier, aux droits de succession de futurs descendants du duc Charles.

Malgré la protestation du plénipotentiaire hanovrien, on fit de cette proposition une résolution fédérale, de telle sorte que l'arrangement agnatique ne fut reconnu que par quelques gouvernements, et que la Diète germanique réserva les droits des descendants du duc Charles.

Peu de temps après (19-24 octobre), la maison de Brunswick répondit, en outre, à la note consignée dans le protocole, en publiant un statut privé (1). Ce dernier devait être la clef de voûte en apparence légale pour l'achèvement de l'œuvre de la politique dynastique entreprise par la maison de Hanovre, œuvre qu'on avait commencée depuis la mort du duc Frédéric-Guillaume, et qui consistait à préparer la réunion des pays brunsvico-lunébourgeois par le moyen d'une *quasi-sterilitatis procuratio*, au sujet des deux derniers rejetons de la branche aînée.

RÉSULTATS.

Ainsi, pendant sa première marche victorieuse, la cause des mouvements dans l'Allemagne du Nord ne fut

(1) Il imposait aux princes et aux princesses de la maison commune l'obligation de demander pour un mariage projeté le consentement du chef régnant de leur branche, et il enlevait aux enfants nés d'un mariage contracté sans ce consentement, le droit de succession dans les États appartenant à la Confédération germanique.

en aucune façon arrêtée par la Diète germanique. Les grandes puissances aussi étaient paralysées pour le moment. Dans le Hanovre, le prince Metternich n'osait, par égard pour le roi d'Angleterre, s'opposer au revirement dans les affaires politiques. Dans le Brunswick, où la politique hanovrienne trouvait toujours une alliée sournoise mais résolue dans la Prusse, le grand chancelier essaya pendant quelque temps de résister aux innovations, mais ce fut en vain. Plus tard, sa résistance cessa, lorsque son attention fut détournée par des sommes d'argent considérables que le nouveau duc lui fit parvenir, comme les habitants de Brunswick les plus dignes de foi le savent d'après les meilleures sources.

Au gouvernement saxon on offrit des secours à la même époque où Colloredo lui adressait ses admonestations; on voulait envoyer de Bohême des troupes pour secourir le « bon vieux; » mais le corégent, dit-on, refusa son consentement (1). En Saxe, on attribuait même la condescendance avec laquelle la cour accueillait les demandes du peuple au désir d'échapper à toute immixtion de la part des puissants voisins (2).

On n'avait pas même pu empêcher l'électeur de Hesse de jurer fidélité à la nouvelle Constitution. Mais, en revanche, le perfide cabinet de Vienne usa de toute son influence occulte pour miner d'avance le nouvel ordre de choses; en Saxe, il pesa sur l'action des États, et, dans la Hesse électorale, il poussa le prince héritier

(1) Cf. *Rotteck's gesammte und nachgelassene Schriften*, tome V, page 149.

(2) Cf. *Sachsen und seine Hoffnungen*, page 19. — *Geschichte der neuesten Staatsumwaelzung in Sachsen*, page 65.

à refuser le serment de fidélité à la Constitution (1).

Cependant, toutes ces intrigues n'arrêtèrent pas la marche de la révolution importante dans l'Allemagne du Nord; bien que, dans tous les quatre États, elle eût été mise en mouvement par des moyens fort petits et même ridiculement mesquins, elle s'accomplit néanmoins dans une direction analogue et en se dirigeant vers un but identique. Le monde des cours, les diplomates, les membres des gouvernements en Allemagne, sans en excepter même des hommes tels que Stein, tous ces gens partageaient, avec les Polignac et Charles X, l'opinion unanime que ces mouvements simultanés, homogènes qui s'accomplissaient comme d'après un plan préconçu, étaient l'œuvre d'une agitation artificielle. Ils attribuaient tous la propagation de l'épidémie révolutionnaire à une contagion palpable et répandue à dessein; partout, ils prétendaient découvrir l'instigation cachée d'agitateurs étrangers ou de sociétés secrètes, que ce fussent des unions sans lien extérieur ou des associations formellement constituées (2).

Mais, en réalité, il n'y avait dans ces soulèvements aucun élément étranger, si ce n'est l'influence des leçons qu'on tirait des événements en France et des journaux français, sur lesquels les gouvernements avaient forcément attiré l'attention publique en opprimant pendant si longtemps, en Allemagne, la presse et le régime constitutionnel. En Allemagne on ne voyait, pas plus qu'en France, dans ces soulèvements aucune trace de ces

---

(1) *Ergaenzungen zu der Ilse'schen Schrift über die Politik der Grossmaechte*, etc. Hamburg, 1862, page 10.

(2) Cette dernière opinion est représentée surtout par un article de la *Halle'sche allgemeine Litteratur Zeitung* de 1830, nos 221-225.

conspirations, de ces sociétés secrètes ni de ces associations qui avaient été couvées pendant l'époque de la réaction. Les factieux en France, La Fayette à leur tête, avaient été absorbés par leurs amis parlementaires, et les conspirateurs proprement dits, en Belgique les Potter et les Tileman, furent, pour ainsi dire, rejetés comme un élément impur du corps politique dès les premiers moments où se réunit l'Assemblée parlementaire.

En Allemagne aussi, on ne voyait sur la scène publique aucun personnage, aucune idée, aucune association de l'époque antérieure; les hommes de la *Burschenschaft*, tels que Rauschenplatt et autres, étaient des exceptions isolées qui ne devaient plus se montrer au grand jour que plus tard, lorsque les temps commençaient de nouveau à suivre une marche rétrograde.

Partout, les mouvements tout à fait bourgeois de cette époque avaient un cachet particulier et différaient complétement des agitations qui s'étaient produites parmi les rêveurs exaltés des années 1821 à 1823. Nulle part les agitateurs ne poursuivaient le même but que les jeunes Teutons qui autrefois avaient voulu réformer le monde; ils ne tendaient en aucune façon à la construction idéale d'un Empire pour tout l'ensemble de la nation allemande; ils prenaient, au contraire, pour point de départ l'existence fâcheuse d'abus entièrement locaux, et se bornaient uniquement à des tentatives faites pour améliorer la condition intérieure de chaque pays où les mouvements avaient éclaté. Nulle part, les troubles actuels ne devaient, comme à l'époque antérieure, leur origine à quelque rêve vague d'un avenir meilleur; partout, au contraire, ils avaient leur source dans l'expérience trop réelle et trop profonde des maux et des

misères d'un passé mauvais et d'un temps présent également fâcheux.

Pendant de longues années, les corps politiques de l'Allemagne du Nord avaient été plongés dans un état de maladie et de langueur qui fut cause que la crise éclata au milieu d'eux lorsque les miasmes révolutionnaires se répandirent partout. Cet état de débilité fit, en outre, qu'un mouvement violent ébranla tout à coup ces pays et fit cesser brusquement l'indifférence apathique qu'on avait si longtemps montrée à l'égard de tous les intérêts publics, indifférence qui peut facilement cacher la plus grande corruption politique chez un peuple aussi bien organisé que la nation allemande, où la vie privée est arrivée au plus haut point de développement.

Dans le groupe de ces États, où contrairement à la nature des choses on avait arrêté tout développement du régime constitutionnel, toute la vie politique et publique était descendue à ce niveau d'indifférence et de léthargie que nous y avons observé avec tant de surprise pendant les vingt dernières années (Cf. t. XVI, p. 248 sq.).

Par suite de l'abandon monstrueux dans lequel on avait laissé, au sein de ces États, la condition matérielle de leurs populations, la stagnation de toute vie industrielle était devenue tellement insupportable que la détresse seule finit par mettre un terme à l'apathie dans laquelle était plongé l'esprit public. Soit par les abus ecclésiastiques et confessionnels, soit par les ignominies qui souillaient les cours et la vie des princes, le sentiment moral de ces peuples avait été tellement irrité, que même des hommes extrêmement conservateurs en furent profondément indignés. En effet, les Niebuhr et les Stein,

parmi lesquels le dernier surtout jugeait les mouvements en France et en Belgique comme l'aurait fait le plus incurable de tous les légitimistes, trouvaient toute naturelle l'exaspération qui régnait en Saxe ; ils pensaient que la proscription, dont venait d'être frappé « le monstre vicieux » à Brunswick, était fort légitime, et ils voyaient avec plaisir qu'on avait réussi à dompter l'électeur de Hesse, « profondément abîmé dans la volupté et dans la cupidité. »

Sous tous les trois rapports, les États de l'Allemagne du Nord étaient de beaucoup dépassés par ceux de l'Allemagne méridionale, qui étaient bien constitués et qui récemment s'étaient alliés en formant une grande union douanière. Or, le sens du mouvement remarquable de ces jours était que, dès lors, l'Allemagne du Nord ne forma plus qu'un seul corps avec les États du Midi et qu'elle se plaça sur la même ligne avec eux.

Ce changement s'était effectué partout de la même façon. Saisi par le vertige qui, à cette époque, s'était emparé de tous les esprits, le bas peuple leur donna la première impulsion violente et accidentelle. Puis, les hautes classes des citoyens de chaque État se substituèrent au peuple pour exploiter la terreur panique qui venait de se produire ainsi, et ils profitèrent du moment favorable pour obtenir qu'on redressât les griefs qui avaient fait le sujet de tant de plaintes. Partout, enfin, ces efforts aboutirent à un but supérieur auquel on n'avait pas songé dans les premiers moments, c'est-à-dire à l'œuvre d'une réforme concentrée, d'une transformation et d'une nouvelle organisation de la Constitution politique.

Tous les efforts convergeaient donc spontanément vers

un même but, que, dans le principe, personne n'avait vu ni voulu atteindre distinctement et auquel tout le monde finit cependant par vouloir arriver avec une rare unanimité. Or, ce fut ce fait qui imprima aux mouvements actuels le cachet d'une révolution entièrement instinctive et essentiellement riche en idées, révolution dont l'importance nationale et politique n'a guère été bien comprise ni appréciée à sa juste valeur.

Après avoir perdu le mode de son ancienne existence, tel qu'il avait été sous le régime de l'Empire germanique, la petite Allemagne avait cédé à la trop puissante influence étrangère qui l'avait violemment déchirée, de sorte que les Allemands étaient devenus des étrangers les uns pour les autres. Même le lien de la Confédération germanique, qui venait de les unir de nouveau, n'avait pas été assez fort pour qu'ils eussent retrouvé aussitôt le sentiment de leur nationalité. Les rapports industriels entre les groupes d'États dans l'Allemagne du Nord et du Sud étaient complétement arrêtés ; les relations sociales entre les habitants de ces pays avaient très-peu d'importance; l'échange des idées par la voie de la presse n'existait pour ainsi dire pas, et la distance qui, dans le domaine de la politique, les séparait, était fort grande, à cause de la prédominance accordée, dans les pays du Sud, aux Constitutions représentatives et, dans le Nord, aux anciennes Constitutions provinciales.

Or, ce fut à ce moment que s'accomplit la grande œuvre d'assimilation constitutionnelle, qui mit l'Allemagne du Nord à la hauteur des États du Sud et qui fit que ceux de ces pays dont les habitants, par l'état insuffisant de leur développement politique, par leur culture intellectuelle et par la mobilité de leur caractère, avaient

le plus d'affinité les uns pour les autres, s'agglomérèrent de manière à ne plus former qu'un seul et même groupe.

Excepté la fondation des Constitutions représentatives établies de 1810 à 1820 dans l'Allemagne du Sud, cet événement est le seul fait historique et positif d'une certaine importance qui se soit produit pendant les quinze premières années du règne de la Diète germanique. Dans l'histoire du développement national de l'Allemagne, où le sentiment de la solidarité de tous les peuples allemands se réveille et où les divers pays commencent à s'identifier les uns aux autres, cet événement forme le pendant idéal du *Zollverein*, union purement matérielle qui avait été commencée peu de temps auparavant et qui fut achevée bientôt après.

Quand on rattache cet événement à l'établissement antérieur du régime constitutionnel dans les États de l'Allemagne du Sud, on voit comme un fait certain que la suprématie intellectuelle restait encore à ce moment au sein des petits États allemands, comme elle y avait été de tout temps, et qu'elle s'y retrouvait de nouveau au moment actuel, même au milieu des nouvelles créations politiques du siècle.

Parmi les deux grandes puissances allemandes, l'une n'avait absolument en rien contribué aux mouvements progressifs de l'époque, et l'autre n'y avait participé que pour bien peu de chose; elles restaient insensibles en face de la grande commotion momentanée qui ébranlait notre partie du monde, car l'une était engourdie dans une apathie immobile, et l'autre, pleinement satisfaite de sa position, montrait un grand contentement d'elle-même.

Toute la vie politique de la Diète fédérale ne formait

qu'une seule histoire non interrompue de taquineries et de persécutions diplomatiques, d'intrigues ourdies par les grandes puissances et de négations politiques qui n'auraient pu être de quelque durée que chez un peuple entièrement mort et dépouillé de sa nationalité. Pendant le temps où il remportait ses plus grandes victoires au sein de la Confédération, Metternich avait dû limiter ses projets les plus audacieux aux efforts qu'il fit pour rabaisser les Constitutions représentatives du Sud au niveau des anciennes Diètes provinciales du Nord. Ce travail, qui lui avait coûté de longues années, fut dès lors anéanti dans l'espace de quelques semaines et aboutit à un résultat absolument contraire à ses vœux.

La dissolution des Constitutions dans l'Allemagne méridionale était restée chez le grand chancelier un souhait stérile et peu charitable, une velléité qu'il n'entrevoyait que comme dans un rêve; mais, au moment actuel, il en vit augmenter le nombre par quatre nouvelles Chartes introduites dans quatre États du Nord qui étaient unis entre eux, augmentation qui devint bientôt un fait accompli. On avait réussi à décrier le constitutionnalisme en disant qu'il était complétement stérile, qu'il occasionnait de grandes dépenses et qu'il présentait des dangers fort sérieux; mais, dans cette campagne au Nord de l'Allemagne, il ne lui avait fallu que les efforts les plus faibles et les ressources les plus mesquines pour faire les conquêtes les plus rapides. Au calme constitutionnel longtemps prolongé avait succédé tout à coup une tourmente furieuse.

Les aristocrates, les conservateurs et les amateurs de l'ancien régime, qui, par leurs interprétations, avaient partout réussi à insinuer l'État féodal dans l'ordre hy-

bride tel qu'il régnait dans la représentation de ces pays, tous ces hommes cédèrent devant la réaction de la bourgeoisie et se virent forcés d'accepter l'État constitutionnel de l'époque moderne. Au milieu de tous ces changements violents, les féodaux s'efforcèrent partout de conserver, autant que possible, l'ancien ordre de choses; partout, il se trouva des hommes du juste-milieu qui se prêtèrent à un accommodement entre l'ancien et le nouveau régime; mais partout aussi les classes intelligentes de la bourgeoisie et de la bureaucratie firent passer la direction politique au véritable peuple qui, dans tous les pays, se montrait plus disposé que ces classes à suivre les radicaux qui prêchaient les doctrines de l'époque moderne.

Quant aux princes en personne, ils cédèrent devant ces révolutions avec une bonne volonté et une complaisance fort dociles. Dès le principe, les petits souverains s'étaient vus dans une alternative fort embarrassante, parce qu'ils craignaient d'un côté les grandes puissances et leurs ordres réactionnaires, et, de l'autre, leurs propres sujets et leurs efforts dans la voie du progrès. Pendant l'époque où toutes les forces des peuples s'étaient relâchées dans l'Europe entière, ils s'étaient laissé déterminer dans le sens des grandes puissances; à l'époque actuelle, où les peuples commençaient à sentir leur force, les souverains inclinèrent du côté populaire.

Dans les annotations de Vienne, on avait prédit, en 1823, que les princes invoqueraient de leur propre mouvement l'assistance de la Diète germanique contre l'esprit démocratique de leurs États. Mais, au moment actuel, où ces souverains avaient affaire à un esprit de rébellion qui partout, avec une rare unanimité, poussait

vers les formes démocratiques des Constitutions représentatives, ils allèrent jusqu'à décliner les secours de la Diète et des grandes puissances.

C'était ainsi que tout ce qui s'accomplissait pendant cette catastrophe portait le cachet d'une promesse dans le sens d'un progrès pacifique. Le baron von Stein pressentait que la formation des nouvelles Constitutions dans les États de l'Allemagne du Nord, renfermait « les « éléments d'une fermentation dont on ne pouvait cal« culer la portée. » Effectivement, il y eut de ces éléments dans les succès superficiels du constitutionnalisme, qui n'avait pas encore jeté de profondes racines et qui, par conséquent, n'était pas établi d'une manière bien solide ; il y en eut en outre, dans les nombreux manques d'égards dont firent preuve les théoriciens rationnels de l'époque la plus moderne. Mais, abandonnés à l'action constitutionnelle des diverses Chambres allemandes, ces éléments auraient été tranquillement absorbés, si la réaction extérieure n'était intervenue et n'eût à dessein provoqué leur fermentation. C'était sur ce point seul qu'il y avait un danger pour l'avenir.

---

7. — RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES EN SUISSE

—

Le peuple et les gouvernements, le canton présidant et les autres cantons.

Le choc produit par la révolution de Juillet avait ouvert un ulcère caché et mûrissant depuis longtemps au sein de l'institution des Diètes provinciales, telles qu'elles existaient dans le groupe d'États qui bornaient au nord les pays constitutionnels de l'Allemagne du Sud. Un mois plus tard, la même secousse commença, à la limite méridionale de ces mêmes États, à déchirer la masse d'abcès de différente nature qui défiguraient le corps de la République suisse, et qui, en divers endroits, s'étaient déjà ouverts d'eux-mêmes. Des maux depuis longtemps invétérés et des abus nouvellement introduits dans le régime politique des cantons monopolisés, oligarchiques et aristocratiques, reçurent ainsi, à la même époque, et d'une façon absolument semblable, une atteinte extrêmement grave (1).

(1) Les opinions les plus importantes des différents partis sont représentées dans les ouvrages, cités plus haut, de Müller von Friedberg (*Annalen.* 1832. Tomes I-VII) et de J. Baumgartner (*Die Schweiz in ihren inneren Kaempfen und Umgestaltungen von* 1830 *bis* 1850. Tomes I-IV), ainsi que par A. von Tillier (*Geschichte der Eidgenossenschaft waehrend der Zeit des so geheissenen Fortschrittes von* 1830 *bis* 1848. Bern. 1854). L'auteur du premier livre était un des chefs du canton de Saint-Gall qui depuis longtemps avaient bien mérité de leur pays, mais qui durent céder devant le nouvel ordre de choses.

Les sentiments et les dispositions entièrement opposés, avec lesquels on regardait et jugeait partout la Révolution française dans les sphères populaires et gouvernementales, ne s'expliquent nulle part plus naturellement qu'en Suisse; en effet, pendant les dernières années, on y avait compris d'une manière de plus en plus nette que l'opinion toute démocratique du peuple était en désaccord complet avec le régime aristocratique. Néanmoins, bien que, par suite du sort des régiments suisses à la solde de la France, le pays se trouvât dans un contact immédiat avec la révolution de Juillet, et que les esprits y fussent longtemps maintenus dans une grande tension, la Suisse resta pendant trois mois si calme et si immobile à la surface, que les étrangers et même les hommes de progrès les plus impatients à l'intérieur prirent ce calme pour de l'indifférence.

Ce ne fut que dans les cantons limitrophes de la France, où l'on parle la langue française, que l'enthousiasme éclata tout d'abord et qu'on s'abandonna aux transports d'une vive allégresse. Cependant, par des raisons indiquées plus haut (Cf. t. XVII, p. 179), tout resta tranquille à Genève, et un profond calme continua à régner à Neufchâtel, où le gouvernement fit des avances et apaisa l'agitation par des concessions lorsque, plus tard, le peuple manifesta le désir de voir intro-

---

L'auteur du second ouvrage, un des héritiers de l'influence dont Müller avait joui dans le canton de Saint-Gall, était, à côté de Kasimir Pfyffer, le champion le plus décidé du nouveau régime dans tout l'est de la Suisse. Enfin, celui auquel nous devons le troisième livre et qui n'a ni l'amertume de l'homme de parti, telle qu'elle se montre chez Müller von Friedberg, ni l'enthousiasme de parti qui caractérise Baumgartner, von Tillier, disons-nous, défend avec une fermeté inébranlable les opinions du juste et de l'injuste milieu.

duire des améliorations dans la Constitution cantonale.

A l'intérieur du pays aussi, les petits cantons d'Uri, d'Unterwalden, de Glaris, de Zug, d'Appenzell, des Rhodes extérieurs, de même que, sur les frontières, les cantons extérieurs des Grisons et du Valais, ainsi que le Tessin, qui avait déjà achevé sa révolution, restèrent constamment, ou du moins pour un espace de temps assez long, étrangers au grand événement de l'époque.

Au contraire, dans quelques-uns des cantons nouveaux et constitutionnels de la Suisse allemande, où l'instruction était plus répandue et où il régnait une vie politique plus active, les journaux, exempts de toute censure, commencèrent à poursuivre, avec plus de vivacité, les réformes constitutionnelles. Dès que le succès du mouvement à Paris se trouva assuré, Usteri, dans la *Neue Schweizer-Zeitung* (le 7 août 1830), prédit que la Confédération helvétique allait recevoir de nouveaux développements politiques. Cependant, même dans les journaux encore plus hardis d'Appenzell et de Zurich, cette agitation avait un caractère fort modéré ; d'ailleurs, elle n'était pas bien surprenante, puisque l'œuvre des réformes constitutionnelles avait été commencée depuis assez longtemps, dans un certain nombre de cantons.

Dans le principe, elle semblait rester assez étrangère à la grande masse du peuple. Les cercles des notables libéraux ne commencèrent à s'agiter que lorsque le mouvement en France s'était communiqué aussi à la Belgique, mais surtout depuis les prompts succès des soulèvements dans l'Allemagne asservie et courbée sous le joug de ses princes, soulèvements qui aiguillonnaient les partisans du mouvement en Suisse, puisqu'ils devaient les faire rougir de leur inaction. Les hommes

instruits des jeunes générations commencèrent à prendre leurs mesures pour donner un caractère plus tranché à la fermentation vague qui peu à peu se faisait sentir davantage même au sein du peuple ; en effet, ils se mirent à publier des pamphlets dans lesquels ils exprimaient, avec une plus grande précision, les vœux et les demandes populaires.

Par suite d'une impulsion donnée aux esprits dès avant la révolution de Juillet, trente-six citoyens d'Argovie s'assemblèrent (12 septembre) à Lenzburg et présentèrent au petit Conseil un écrit rédigé par l'avocat Tanner, et dans lequel on demandait que des changements fussent introduits dans la Constitution.

Dans le canton de Fribourg aussi, le gouvernement se vit adresser, dès le commencement de l'automne, des pétitions dans lesquelles on lui demandait de prendre en main la révision de la Constitution cantonale.

A Bâle, il y eut, parmi les membres les plus sensés du grand Conseil, des délibérations sur le même sujet et dans le même dessein.

A Zurich, les jeunes agitateurs, « les fils des hommes « de 1795, » répandirent des écrits populaires et destinés à préparer les esprits ; ils publièrent entre autres les *Vœux des citoyens* « Bürgerwünsche » (1), ouvrage dans lequel, en parlant du grand moment qui approchait, on flétrissait l'indifférence et on appelait les citoyens à l'action.

Au sein des gouvernements aristocratiques, et avant tout dans le canton présidant, à Berne, les esprits étaient

(1) Cf. Leutthy : *Geschichte des Cantons Zürich von* 1794-1830. Zurich 1843. Tome II, page 29.

fortement inquiétés par suite de ces mouvements. Ce boulevard de la Restauration suisse avait été ébranlé jusque dans ses fondements par la chute des Bourbons. Ce coup soudain avait étourdi les seigneurs bernois qui ne savaient plus que faire, ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

La Diète helvétique avait été réunie peu de temps auparavant. Dans les circonstances actuelles, on aurait compris que cette assemblée se fût déclarée en permanence, si le Conseil privé de Berne eût désiré partager la responsabilité avec elle. Mais le canton présidant, qui craignait les votes des députés de la nouvelle école, votes qui, à cette époque, pouvaient retentir au loin et acquérir en se répandant une force redoutable, ce canton, disons-nous, avait désiré tenir autant que possible tout seul les rênes du gouvernement dans cette situation critique des choses. Par conséquent, dans un rapport (4 août), où il faisait espérer une prochaine convocation extraordinaire de la Diète, il proposa de prononcer la clôture de la session. Effectivement, malgré la gravité du moment, l'assemblée se sépara, bien qu'en 1813 on eût déjà une fois fait l'expérience qu'une conduite semblable avait des conséquences extrêmement fâcheuses.

Le gouvernement de Berne se berçait d'illusions s'il avait espéré qu'en prononçant la dissolution de la Diète, il aurait plus de liberté dans ses mouvements, et qu'il pourrait suivre une politique plus énergique à l'intérieur et à l'extérieur. Par rapport aux relations extérieures, les amis des Bourbons à Berne désiraient peut-être une coalition des puissances ; il est probable que l'espoir de trouver un appui dans les cabinets étrangers fut la cause de la mission confiée au chargé d'affaires suisses à

Vienne ; en effet, ce diplomate, qui accidentellement se trouvait en Suisse, fut aussitôt renvoyé à son poste, pour qu'il se renseignât sur les sentiments des puissances et sur leur manière de voir.

Metternich devait désirer, ce qui s'entendait du reste de soi-même, que relativement à la conduite à tenir vis-à-vis du nouveau gouvernement en France, la Suisse attendît les résolutions des grandes puissances. Ces résolutions n'étaient pas encore mûries au moment actuel, mais le grand chancelier pouvait déjà faire comprendre au gouvernement helvétique qu'elles ne seraient pas conçues dans un esprit très-exagéré. Il suggéra au canton présidant un moyen de justifier aux yeux du peuple le retard qu'il mettait pour le moment à reconnaître Louis-Philippe ; il lui conseilla de mettre à profit le sentiment national même des Suisses (1), car le prince semblait croire que leur fierté patriotique avait été blessée par l'expulsion des troupes suisses, absolument comme le roi des Pays-Bas croyait que le sentiment national des Belges avait été profondément blessé par l'expulsion des Jésuites.

Lorsque ce rapport arriva de Vienne, le nouvel ordre de choses en France était déjà si bien consolidé, que bientôt on ne pouvait plus avoir de doute au sujet des résolutions que prendraient les puissances. Aussitôt que les lettres de notification du 22 août, annonçant l'avénement de Louis-Philippe, arrivèrent en Suisse et après que le canton présidant eut recueilli les votes des États (8 octo-

(1) Rapport d'Effinger, en date du 29 août. — Cf. Tillier, *loco cit.* tome Ier, page 11. — Schmidt : *Zeitgenaessische Geschichten.* Page 352 sq.

bre), il put donc, ou plutôt il dut décider qu'il répondrait officiellement à ces lettres et qu'il reconnaîtrait le nouveau roi.

Cette tournure des choses trompa aussi l'attente de ceux qui avaient compté sur des mesures que, selon eux, les puissances devaient prendre en commun pour s'opposer à la propagation de l'épidémie révolutionnaire. Dès le principe, il s'était manifesté, au sein du gouvernement de Berne, un grand désir de se défendre contre la révolution et de l'écarter du pays. Les hommes les plus sagaces et les plus énergiques avaient même exprimé la résolution de prendre à temps et sans égard pour personne les mesures radicales qu'il fallait pour assurer le succès à la résistance, mesures qui, si elles avaient été appliquées, auraient facilement pu donner une tout autre tournure aux événements, sinon dans la Suisse entière, au moins dans le canton de Berne. Ils conseillèrent d'avoir recours à la répression et de prendre, pour l'exécution de ce dessein, à la solde de l'État les troupes congédiées par la France et appelées *les Rouges*, parmi lesquelles huit cents ou mille hommes appartenaient au canton de Berne.

Effectivement, le Conseil privé fit une proposition dans ce sens. Mais le Petit Conseil ne l'adopta pas et, au sein du Grand Conseil, elle ne fut acueillie que par huit voix (1er août). Trop pusillanime et trop intimidé déjà par l'opinion publique pour prendre une décision aussi énergique, le Grand Conseil eut pourtant assez de courage pour voter, dans la même séance, une mesure qui tenait le milieu entre les deux extrêmes : il accorda la somme de 210,000 francs pour mettre l'armée en état d'entrer en campagne. On écouta avec surprise et l'on railla

deux orateurs qui osèrent dire que des préparatifs convenables pour arriver à une révision de la Constitution seraient plus utiles pour le pays qu'une pareille dépense.

Ainsi, non-seulement on montra très-peu d'empressement à accorder les moindres concessions équitables aux exigences de cette époque extraordinaire, mais encore on manifesta un grand désir de répondre par la répression à toutes les demandes que l'esprit nouveau pourrait faire. Cependant, on n'eut ni la force ni le courage nécessaires pour vouloir employer les moyens qu'il aurait fallu afin de réaliser de pareils desseins.

On se laissa emporter par les événements à mesure qu'ils se produisirent. Comme la tranquillité n'avait pas été troublée jusque-là, on se tint tranquille en restant dans une complète inaction. Lorsqu'au mois de septembre, les premiers indices d'agitation se manifestèrent dans la presse, on crut devoir opposer à ces paroles d'autres paroles. Le cabinet de Vienne venait de donner, à ce moment même, un signal et un exemple.

C'était à l'époque où Metternich avait poussé la Diète germanique à Francfort à donner un signe de vie. Quatre jours après que le président de cette assemblée avait présenté ses propositions du 18 septembre, le canton présidant la Diète helvétique expédia (22 septembre) une dépêche circulaire (1). Il y déclara que « puisque la « nouvelle dynastie en France avait été reconnue, il « n'était plus question de convoquer la Diète pour une « session extraordinaire et que, la paix étant assurée au « dehors, la Suisse pouvait nourrir l'espoir d'écarter de

(1) Cf. Müller Friedberg, tome Ier, page 204.

« son territoire toute cause de trouble, pourvu qu'elle « le voulût sérieusement. Puis, on mettait le pays sur « ses gardes contre les novateurs qui, imitant l'exemple « donné par la Révolution dans le royaume voisin, « voulaient déchaîner également en Suisse les passions « politiques. On ajoutait qu'il fallait se méfier des jour- « naux qui, excitant le peuple à renverser les Constitu- « tions, se mettaient en contradiction formelle avec le « pacte fédéral, dont le premier article proclamait la « garantie réciproque de toutes les Constitutions canto- « nales. On demandait ensuite s'il pouvait y avoir une « invitation plus pressante pour une intervention de l'au- « torité que ce texte fort clair du pacte fédéral. Enfin, « on exprimait la ferme confiance que, dans chaque « canton, on prendrait toutes les mesures convenables « *pour empêcher toute attaque contre d'autres cantons* « *et pour s'opposer à tout ce qui pourrait mettre* « *en danger la tranquillité de la Suisse et la concorde* « *parmi les membres de la Confédération helvéti-* « *que.* »

Au lieu d'éteindre l'incendie, cette manisfestation imprudente l'augmenta encore en y ajoutant de nouvelles matières combustibles. Ce document, qui sans le moindre motif, jetait l'inquiétude dans le pays, on le compara au rapport des ministres français sur les ordonnances de juillet. On trouva que le canton présidant avait outrepassé ses pouvoirs en voulant flétrir, par une espèce d'édit sur la presse, l'action légitime que cette dernière devait exercer sur des réformes constitutionnelles également légitimes ; on jugea cette conduite d'autant plus impolitique que la plupart des gouvernements, quelque complète que fût l'harmonie entre eux et celui de

Berne, n'auraient plus eu le pouvoir nécessaire pour mettre un pareil édit à exécution.

Dans son rapport sur la réponse à faire à cette note circulaire, le Conseil d'État de Zurich exprima ses regrets de voir que l'État de Berne s'était laissé amener par des appréhensions peureuses à poser des questions et à faire des allusions, qui pourraient décider les gouvernements cantonaux à prendre des mesures qui devaient infailliblement produire ce qu'on voulait éviter. S'appuyant ensuite sur ce rapport, le gouvernement de Zurich prit, dans sa réponse, la défense de l'agitation des esprits, qui s'expliquait facilement par les grands événements nouvellement accomplis et qui ne pouvait avoir rien d'inquiétant, si elle était dirigée dans la bonne voie.

Le vieil Usteri fit tout ce qui était nécessaire pour que cette attitude d'opposition prise par Zurich ne restât pas un secret. Depuis longtemps, l'indomptable loquacité de sa plume était devenue fameuse. Haïssant Berne et attaquant tout ce qui venait de cette ville, il avait déjà auparavant fait connaître les propositions présentées au sein du Conseil privé au sujet de l'enrôlement des *Rouges*. Au moment actuel, il communiqua également à la presse la réponse que le gouvernement de Zurich venait de faire à la note circulaire, ce qui ne contribua pas peu à alimenter encore le mécontentement général provoqué par les velléités réactionnaires du canton président.

En effet, au sein du peuple, on semblait considérer la note circulaire du gouvernement de Berne, que tout le monde détestait et qui était complétement tombé dans l'opinion publique, comme un gant jeté à la Suisse et qu'on relevait pour répondre par des actes à ce défi. Si

les mesures timides, prises par la Diète germanique, n'avaient pu empêcher la marche progressive des événements tels qu'ils avaient commencé à s'accomplir en Allemagne, tout ce que fit le canton présidant la Confédération helvétique servit à déchaîner le mouvement qui n'avait pas encore commencé en Suisse.

Les mouvements éclatent. Canton de Thurgovie.

Le moment où le canton présidant publia son exhortation, n'aurait pu être choisi plus mal. Le peuple suisse, quand une fois l'esprit d'opposition s'est emparé de lui, peut montrer un fanatisme plein d'entêtement ; cependant, avec un sang-froid qui calcule bien, il sait toujours faire d'abord ses affaires matérielles indispensables qui, chez lui, priment constamment son activité patriote et les intérêts de parti. La tranquillité montrée par lui jusqu'à ce moment, il faut l'expliquer surtout par les intérêts de la saison, c'est-à-dire par les travaux que réclamaient les champs pendant l'été et qui occupaient complétement les habitants.

Ce fut ainsi que, pendant quelque temps encore, mais pendant un court espace de temps seulement après que la note circulaire de Berne avait aiguillonné les esprits, les légistes et les scribes purent seuls continuer leur guerre d'escarmouches jusqu'au moment où les travaux d'automne furent terminés. Puis, dès que le premier moût sortit du pressoir et monta à la tête des vignerons, la bataille put commencer ; les masses du peuple elles-mêmes s'ébranlèrent partout comme sur un seul mot d'ordre qui leur aurait été donné.

Dans toute la Suisse, des Assemblées de notables préludèrent au soulèvement du peuple proprement dit. En

premier lieu, ce fut à Uster, dans le canton de Zurich, que trente-et-un conseillers cantonaux du parti provincial se réunirent (13 octobre), et exposèrent dans un mémoire la demande d'une convocation extraordinaire du Grand Conseil en vue de réformes à introduire dans le système électoral et dans la Constitution.

Deux jours plus tard (15 octobre), à l'instigation du greffier municipal Hans Ludwig Schnell, une commission du Conseil municipal prépara également, à Burgdorf, dans le canton de Berne, une requête dans laquelle elle demanda qu'on s'occupât d'une réforme de la Constitution.

Le gouvernement de Zurich, tenant judicieusement compte de la situation actuelle, céda à ces vœux et convoqua le Grand Conseil en session extraordinaire pour le 1er novembre. Le Conseil de régence de Berne, au contraire, interdit aux citoyens de donner suite à l'adresse projetée de Burgdorf, avant même qu'elle fût rédigée.

Puis, trois jours après les délibérations à Burgdorf, il y eut à Weinfelden (Thurgovie) une réunion de trente hommes (18 octobre), qui résolurent également de faire préparer une pétition afin de demander la convocation d'un Conseil constitutif (Assemblée constituante), et des changements à introduire dans la Constitution. La tâche de rédiger cette requête échut au pasteur Bornhauser, idéaliste poétique, dont le véritable conseiller politique était, dit-on, l'avocat Eder ; mais, déjà depuis plusieurs années, il avait, avec une témérité fort hardie, joué dans ce pays le rôle de démagogue et d'agitateur ; dès qu'il eut entendu le chant du coq gaulois à Paris, il avait réveillé les Thurgoviens et avec eux tout le peuple suisse,

en leur annonçant qu'une nouvelle aurore venait de poindre au ciel (1).

La pétition rédigée par Bornhauser fut présentée ensuite à une véritable assemblée du peuple, forte de deux mille ou deux mille cinq cents hommes et réunie à Weinfelden (22 octobre) ; elle fut adoptée et couverte de cinq cent seize signatures, puis présentée au Petit Conseil pour qu'il la remît au Grand Conseil. Les deux Conseils, à Frauenfeld, comprirent la nécessité de faire droit aux vœux populaires par rapport à une modification de la Constitution. Ils ne voulurent pas précisément consentir à la convocation du Conseil constitutif; cependant, ils comprirent que l'ancien Grand Conseil, issu d'un régime électoral contesté, ne pouvait pas prendre en main l'œuvre de révision à laquelle on voulait soumettre la Constitution. Ils résolurent donc (9 novembre) de convoquer, comme Assemblée constituante, un Grand Conseil, qui serait à élire d'après un nouveau régime électoral.

On réunit encore une fois, à Weinfelden (18 novembre), une assemblée régulière du peuple qui, à la vérité, était toute disposée à accepter le décret de convocation, et à procéder aux élections, mais qui résolut en même temps d'imposer aux députés, comme instructions, sept « bons conseils, » nettement exprimés et qui tendaient à donner un caractère complétement démocratique à la future Constitution.

(1) Dans son ouvrage intitulé : *Ueber die Verbesserung der Thurgauer Staatsverfassung*, Trogen, octobre 1830. Immédiatement après, dans sa théorie « sur la composition du Grand Conseil dans « les cantons pourvus d'une Constitution représentative », il donna pour ainsi dire le mot d'ordre aux tendances démocratiques des soulèvements dans tous les cantons.

Lors de sa réunion (3 janvier 1831), le Grand Conseil constituant nomma une commission constitutive qui, en fixant toute son attention sur les travaux antérieurs d'une commission siégeant à la même époque à Zurich, élabora son projet avec le plus grand soin et le publia le 1er mars. La nouvelle Constitution se distinguait par sa grande étendue ; elle embrassait beaucoup de prescriptions relatives à l'organisation politique du pays et qui tendaient avant tout à sauvegarder, dans toutes les directions, tous les droits du peuple. Lors du vote réservé à l'assemblée du peuple entier, cette Constitution fut adoptée par plus de dix mille voix contre quatre cent trente-deux voix seulement qui la rejetaient.

Canton d'Argovie.

L'assemblée du peuple à Weinfelden devint immédiatement le signal d'alarme pour la bien plus grande partie de la Suisse entière où régnait une plus grande agitation politique. Dans le canton d'Argovie, les *landammans* des communes du district de Baden résolurent (31 octobre 1830) de convoquer une assemblée du peuple à Wohlenschwyl. Avant qu'elle se réunît, une petite brochure publiée à Lenzburg (1) formula les demandes du peuple d'Argovie de la manière suivante : un droit électoral plus étendu ; un mode électif immédiat et plus simple ; la diminution de la durée des fonctions publiques ; la liberté de la presse et du droit de pétition ; et enfin l'initiative des projets de lois pour le Grand Conseil : propositions que l'Assemblée populaire, à Wohlenschwyl,

(1) Cf. Müller-Friedberg, *loco cit.*, tome II, page 207.

adopta (7 novembre) pour les faire présenter au gouvernement.

Essayant de maintenir un juste-milieu entre une trop grande condescendance envers les vœux populaires et une résistance trop rigoureuse, le Petit Conseil convoqua le Grand Conseil afin de faire épurer la Constitution par lui. Néanmoins, en même temps, il réunit quelques troupes dans la ville d'Aarau, sans cependant vouloir accepter les secours que lui offrait le gouvernement de Berne.

Observant une attitude également vacillante, le Grand Conseil consentit, à la vérité (2 décembre), à la convocation d'un Conseil constitutif; mais les projets de Constitution à élaborer par cette assemblée ne devaient être soumis aux suffrages du peuple qu'après avoir été examinés et approuvés par le Grand Conseil lui-même.

Les hommes appartenant aux classes instruites qui, jusqu'à ce moment, avaient été à la tête du mouvement, tels que Tanner, Haeusler, les deux frères Bruggisser (le médecin et le procureur), l'amman Geistmann de Wohlenschwyl et autres, se seraient contentés de ces concessions. Mais ces dernières n'exercèrent aucune influence sur les masses. Le conseiller cantonal Fischer, hôtelier du Cygne à Merischwand, homme borné qui, sans être méchant, était fanatisé pour toutes les questions politiques, parcourut les districts avec des compagnons qui partageaient ses opinions, et prêcha la levée en masse du peuple.

Cette démarche ne fut pas approuvée, il est vrai, par les véritables chefs du mouvement, réunis à Wohlen (4 décembre), qui ne se sentaient pas fort à l'aise en voyant ainsi agiter les masses. Du moins, les deux frères

Bruggisser déposèrent une déclaration au bailliage supérieur de Wohlen, comme Geistmann le fit devant celui de Baden, en disant qu'ils ne s'étaient ralliés au soulèvement populaire que « déterminés par la peur ou par la contrainte » (1).

Mais des instigateurs secrets de l'insurrection, venus de Lucerne, et qui auraient voulu donner le signal de la révolte à la masse des cantons aristocratiques qui ne pouvait que difficilement s'ébranler, ces agents secrets, disons-nous, poussèrent en avant Fischer et ses compagnons qui, le lendemain (5 décembre), rassemblèrent des bandes armées à Muri.

Le gouvernement ordonna aux troupes de se réunir à Lenzburg; mais il n'y vint que quelques hommes fort mal disposés qui durent se replier sur Aarau, lorsque les rebelles, conduits par une avant-garde de *Rouges*, et renforcés par des volontaires d'un corps franc de Lucerne, marchèrent sur Lenzburg avec le père Fischer à leur tête.

Lorsque le commandant des troupes du gouvernement, après avoir reçu l'ordre d'avancer, marcha de nouveau pendant quelque temps dans la direction de Lenzburg, son bataillon fut contraint de se retirer devant les masses opiniâtres des insurgés et se débanda dans un désordre extrême. Dès lors, le gouvernement licencia, dans la ville même d'Aarau, ses derniers défenseurs qui se séparèrent en poussant des cris de joie sauvages.

Les insurgés entrèrent dans la ville et se rangèrent devant le palais du gouvernement; ils y firent exprimer,

(1) Cf. *Ibidem*, tome II, page 229. sq.

par l'intermédiaire des Frères Bruggisser, leurs demandes fort modérées, en exigeant qu'on retirât les articles offensants du décret du 2 décembre, et que le projet de Constitution, élaboré par l'Assemblée constitutive, fût soumis au vote du peuple sans avoir été modifié par le Grand Conseil.

Cette assemblée dut céder au vœu populaire. Tout le pays s'abandonna à la plus vive joie. Le héros du jour, l'hôtelier du Cygne à Merischwand, rentra chez lui en passant sous un arc de triomphe, où son fils, âgé de deux ans, le reçut en lui présentant une pomme percée d'une flèche (1).

La nouvelle Constitution fut discutée et rencontra une résistance opiniâtre parmi les partisans de l'ancien régime; aussi ne fut-elle adoptée que fort tard (6 mai 1831). Différente à cet égard des autres créations constitutionnelles de cette époque, elle admettait encore des restrictions relatives à l'âge et au cens pour l'éligibilité au Grand Conseil, et même des élections indirectes pour quelques-uns de ses membres.

Le canton de Saint-Gall.

Peu de jours après l'assemblée de Weinfelden, le greffier municipal Baumgartner publia une brochure (2), dans laquelle il formula d'une manière nette et précise toutes les demandes des citoyens du canton de Saint-

(1) La description de ces événements, telle qu'elle se trouve chez Bronner (*Canton Aargau*, tome II, page 87, sq.), est un extrait d'un ouvrage plus étendu du même auteur, ouvrage qui repose sur des documents authentiques.

(2) Cf. *Wünsche und Antraege eines S. Gallen'schen Bürgers für Verbesserung der Staatseinrichtungen dieses Cantons in 47 Punkten.*

Gall. En donnant ainsi au mouvement populaire une impulsion très-prononcée, il se mit dans une position qui, aux yeux du *landamman* Müller von Friedberg, était incompatible avec les devoirs et les fonctions officielles de l'auteur.

Abstraction faite de ce que les liens qui unissaient les membres de la première autorité catholique de ce canton d'une part à leurs coreligionnaires, et de l'autre à l'État, établissaient un ordre de choses particulier, les demandes faites par les citoyens de Saint-Gall suivaient la même direction radicale que les vœux des Thurgoviens. Le *landamman* se vanta ici d'avoir reconnu la nécessité impérieuse des réformes. C'est pourquoi, il détermina le Petit Conseil à faire des avances au parti populaire en convoquant le Grand Conseil qui, de son côté, institua une commission chargée de faire un rapport sur la question d'une révision du pacte constitutionnel. (8 novembre.)

Cette commission s'ajourna jusqu'au 10 janvier, sous le prétexte qu'il fallait laisser aux vœux populaires le temps nécessaire de se manifester. Aussitôt, on réunit toute une série d'assemblées du peuple (commencement de décembre), où l'on se prononça dans ce sens qu'il fallait écarter la commission et convoquer un Conseil constitutif issu d'élections directes.

Les deux Conseils se virent forcés d'accéder à ces vœux (14 décembre). Par suite de cet élan démocratique, on écarta non-seulement les vieux conservateurs, mais encore le parti des libéraux modérés, des notabilités juridiques, qui auraient bien voulu tenir un certain compte de l'état de choses établi. Les délibérations minutieuses et, dans leur forme, souvent fort rudes du

Conseil constitutif (à partir du 7 janvier 1831), qui, selon l'expression de Baumgartner, « ressemblait un peu à une Convention », firent que les vieux ne reconnaissaient plus leur ancien canton qui, disaient-ils, avait perdu son ancienne originalité et était avili jusqu'à devenir « une copie d'autres copies ».

Assez souvent, les séances du Conseil furent troublées par la populace qui affluait dans les corridors et sur les escaliers, et qui assiégeait la salle des séances. Les représentants souverains du peuple dédaignaient de nommer simplement une commission chargée de préparer le projet d'une Constitution. Ceux qui poussaient le plus loin les conséquences logiques du dogme de la souveraineté du peuple voulaient que chaque loi fût séparément soumise à l'approbation populaire. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que des membres plus prudents de l'assemblée obtinrent qu'on se contentât de la prérogative négative du souverain, c'est-à-dire du simple droit d'opposer, dans les quarante-cinq jours, un véto qui déplairait au peuple. Cette décision fut emportée de haute lutte le 13 janvier (le fameux jeudi des Bâtons, *Steckli-Donnerstag*), jour où, pour demander la publicité des séances, les gens de la campagne forcèrent les portes de la salle du Conseil.

L'exemple ainsi donné ne fut imité dans aucun autre canton ; même dans le canton de Thurgovie on dédaigna de le suivre, et même un Bornhauser combattit l'acceptation d'une pareille mesure.

Les vieux et les hommes modérés de la jeune génération, qui luttaient ensemble contre les démocrates absolus, essayèrent d'exploiter la confusion qui régnait au sein du Conseil constitutif, pour faire triompher la réac-

tion. Les démocrates s'efforcèrent de se rapprocher des institutions qui régissaient les Grisons, c'est-à-dire de transformer l'ordre politique de leur canton en un système fédératif, afin de faire élire directement par les communes des districts, non-seulement les grands Conseils, mais encore les Petits Conseils. La politique, couronnée de succès, que suivirent leurs adversaires coalisés fut tout autre : ils voulaient subdiviser en deux chacun des sept districts ruraux, afin de conserver, par cet épouvantail d'un Petit Conseil à quinze têtes, l'élection de cette autorité exécutive entre les mains du Grand Conseil.

Le résultat de ces délibérations fut une Constitution complétement radicale, dont la sanction ne put être emportée, sans de grandes résistances, lors du vote populaire (23 mars), et qui, aux yeux de tous les gens réfléchis, avait devant elle un avenir fort douteux.

Le canton de Zurich.

L'impulsion, donnée au mouvement suisse par la journée de Weinfelden, ne renversa pas seulement les Constitutions pseudo-représentatives des trois cantons que nous venons de mentionner; elle fut encore assez forte pour ébranler, en même temps, les cantons des villes où l'on aimait la culture intellectuelle, c'est-à-dire les cantons directeurs, les remparts les plus solides de l'oligarchie, et, en dernier lieu, même le boulevard le plus fort du principe conservateur, le grand canton de Berne.

Le Grand Conseil, que le gouvernement de Zurich avait convoqué, se montra, à peu près comme celui d'Argovie, disposé à faire quelques concessions. Il résolut de discuter la question relative au régime représen-

tatif et de charger le Petit Conseil de présenter le projet d'une Constitution révisée. Les travaux de la commission chargée de cette révision eurent pour résultat une proposition, portant qu'on devait réduire à quatre-vingt-douze les cent trente bourgeois de la ville qui siégeaient au Grand Conseil.

Cette demi-mesure, qui encore cette fois-ci fut aussitôt livrée à la publicité par Usteri, ne satisfit pas plus le peuple que ne le firent les accommodements et les concessions qu'on accorda comme un à-compte dans les autres cantons. Ensuite, le docteur L. Snell publia un ouvrage intitulé : « Vues et propositions relatives à la Constitution « et aux changements à y introduire (1) », où il exprimait déjà avec une beaucoup plus grande précision ce que devaient être les bases des institutions ultérieures.

Dans d'autres écrits populaires, sortis en partie de plumes fort inexpérimentées, et dans d'autres assemblées de notables, tenues à Meilen et à Staefa (19 novembre 1830), on fit entendre d'autres vœux plus radicaux, mais qui étaient bien loin d'être exagérés. L'assemblée de Staefa écarta les demandes de ceux qui voulaient que le peuple fût représenté selon le nombre des têtes et que tous les priviléges accordés à ce sujet aux villes fussent abolis; elle ne revendiqua pour les campagnes que les deux tiers du nombre total des représentants. A l'instigation des personnes présentes à Staefa, on convoqua une assemblée générale du pays à Uster, où vint se réunir une masse d'hommes dont le nombre a été évalué différem-

(1) *Ansichten und Vorschlaege in Betreff der Verfassung und ihrer Veraenderung.*

ment de huit mille à vingt-trois mille personnes (22 novembre).

De même que les coryphées du canton d'Argovie avaient été inquiets lors de l'assemblée de Wohlen, de même les trente et un chefs d'Uster se sentirent mal à l'aise en voyant l'agglomération de ces masses populaires pendant l'assemblée du pays. Le peuple montrait un enthousiasme plein d'élan par suite du nombre seul des assistants et à cause de la présence de beaucoup d'habitants de Winterthur qui étaient du côté des campagnes, bien qu'ils participassent aux avantages dont jouissait le chef-lieu (1).

Cependant, au camp des démocrates, il n'y eut pas d'orateurs bien remarquables dans cette assemblée ; celui qui seul parla avec clarté et avec une connaissance complète du but à atteindre, ce fut le médecin Hegetschweiler, de Staefa, qui recommanda d'accepter les propositions du Grand Conseil. Bien qu'on n'écoutât pas ce conseil et qu'on déterminât celui qui l'avait donné à appuyer, au contraire, les vœux du pays, l'assemblée se tint néanmoins à l'abri de toute indignité, de toute attitude ou de toute exigence exagérées ; le Mémoire qu'elle fit rédiger par l'avocat Furrer et présenter au gouvernement ne dépassa pas la mesure tracée par l'assemblée de Staefa (2).

Le gouvernement de Zurich publia encore une fois une proclamation (23 novembre) pour rappeler les citoyens à l'ordre. Un certain nombre de bourgeois de la ville se

(1) Voir dans Ranke : *Historisch-politische Zeitschrift* (tome Ier, page 593), l'article de Bluntschli : *Die Revolution des Cantons Zürich von Jahre* 1830.

(2) Chez Leuthy, *loco cit.*, tome II, page 94.



réunirent dans la maison du Tir cantonal et s'engagèrent à offrir leur concours pour maintenir l'ordre. Lorsque les délégués, chargés de remettre le Mémoire d'Uster, parurent (25 novembre) devant le bourgmestre, M. von Reinhardt, qui eut le plus grand soin d'appeler toujours eur Mémoire une pétition, les traita encore tout à fait en grand seigneur.

Malgré tout cela, le temps, l'occasion et la juste cause favorisaient le mouvement, à l'égard duquel la ville, qui redoutait une surprise et qui n'avait même plus de confiance en son gouvernement, gardait une attitude complétement défensive. Le Grand Conseil renonça à ses anciennes propositions et convoqua, afin de faire réviser la Constitution, un nouveau Grand Conseil où les deux tiers des membres devaient représenter les campagnes comme celles-ci le demandaient.

Ce fut en vain que le grand bailli de Knonau, Konrad-Melchior Hirzel, soutenu par Keller et par quelques autres jeunes gens partisans des réformes, protesta contre cette dissolution décrétée par le Grand Conseil lui-même. L'influence de cette nouvelle étoile de la démocratie et du radicalisme fut tellement puissante, que même ces membres opposants se laissèrent attirer par elle. Non-seulement Hirzel, cet enthousiaste mobile pour lequel la faveur populaire était un besoin, céda aussitôt devant cette nouvelle puissance, mais encore Keller, cet homme opulent et de bonne maison, s'y soumit docilement. Cependant, il avait l'expérience du monde et il possédait de nombreux talents, mais il n'avait ni cœur, ni caractère, ni scrupules ; dans l'ancien état de choses, il aurait été appelé à occuper une position éminente et certainement il n'aurait pas manqué d'écouter un tel appel.

Le jour où se réunit le Conseil constitutif (14 décembre) marque l'époque où les représentants de l'ancien régime durent abandonner leur propre cause. Reinhardt ouvrit les séances par un discours que ses partisans appelèrent son chant du cygne, et dans lequel il ne cessa de parler avec regret et avec tristesse des hommes qui étaient devenus les victimes de la révolution et qu'il ne voyait plus autour de lui.

Au sein de la commission, que le Grand Conseil constituant élut pour faire élaborer par elle le projet d'une nouvelle Constitution, siégeait la fleur de la science et de la politique de Zurich. On y voyait des hommes de tout âge, le vieil Usteri avec ses cheveux blancs, qui ne survécut que de quelques semaines à ce dernier acte de sa carrière politique, Meyer de Knonau, J.-J. Hess, K.-M. Hirzel, Pfenninger et autres.

Après que la commission eut promptement terminé son travail, le Grand Conseil le discuta avec la même rapidité et, lors du vote populaire (20 mars 1831), le projet fut adopté par plus de quarante mille voix contre dix-sept cent vingt et une voix seulement qui le rejetaient, et parmi lesquelles il n'y avait que cent trente-huit suffrages donnés par les bourgeois des villes.

Le canton de Lucerne.

Presque le même jour que Zurich, encore un autre canton présidant avait été pris par la fièvre des assemblées populaires.

Peu de jours avant la Révolution de Juillet, on avait obtenu, à Lucerne (22 juillet), que la Diète fédérale garantît la Constitution qui y avait été déjà révisée. Grâce à cette réforme, les conservateurs croyaient avoir protégé

par des digues suffisamment solides l'état de choses établi. Mais les demandes du jour s'élevèrent aussitôt à une telle hauteur, que ces digues ne purent plus contenir leurs flots impétueux qui grossissaient de plus en plus.

De même que partout ailleurs, de même aussi à Lucerne, un écrit, qui formulait d'une manière précise les vœux populaires, donna à la fois un but aux instincts du peuple et la force nécessaire au mouvement. C'était un travail du professeur Troxler (1), qui, rappelant aux citoyens de Lucerne leur ancienne Charte de 1798, demandait l'abolition de tous les priviléges de famille et l'établissement de la démocratie représentative.

Les bourgeois et les paysans, même ceux des paroisses où la vie religieuse se montrait sous les formes les plus rigoureuses, affluèrent pour signer cet écrit qu'une assemblée du peuple à Sursee (21 novembre), tenue la veille du jour où il y eut l'assemblée du pays à Uster, fit remettre au gouvernement. Le Grand Conseil consentit (26 novembre) à une seconde révision de la Constitution, et chargea une commission de ce travail. Mais, dans ce canton aussi, la méfiance avec laquelle les démocrates regardaient les opinions modérées des écrivains au sein de ces commissions, avait déjà atteint un trop haut degré à ce moment.

Peu de jours avant la marche de la levée en masse contre Aarau, marche qu'appuyaient les citoyens de Lucerne, les comités directeurs de la bourgeoisie se réunirent de nouveau (1er décembre) dans une assemblée

(1) *Ehrerbietige Vorstellungsschrift an den Grossen Rath des Cantons Luzern.* Sursee, le 21 novembre 1830.

dont les membres les plus violents poussaient le peuple à marcher sur Lucerne.

Cependant, on se contenta encore de faire des démarches légales et d'exprimer des demandes modérées : on voulut qu'on adjoignît des commissions populaires à celle du Grand Conseil, ou bien que le projet élaboré par cette dernière fût publié promptement, sous la réserve de laisser intacts tous les droits de souveraineté du peuple.

La commission se déclara prête à communiquer son plan de Constitution à un collége de quatre-vingts délégués, choisis dans les districts. Dans ce projet il était encore question de colléges électoraux et d'élections indirectes ; le public croyait y reconnaître l'intention de remplacer l'aristocratie des familles par une aristocratie des capacités, ce qui était heurter de front le radicalisme absolu et impitoyable qui s'était emparé de tous les esprits.

Dans ce canton encore, la commission du Grand Conseil dut céder la place à un Conseil constitutif, pour lequel on procéda aussitôt aux élections (15 décembre). Au sein de cette assemblée on voyait le même mélange d'éléments que partout ailleurs ; on y trouvait le même caractère des partis en lutte, c'est-à-dire de ceux qui défendaient leurs anciens priviléges, des amis libéraux d'une démocratie représentative sous la direction de Kasimir Pfeyffer et des paysans démocrates qui voulaient se rapprocher de la Constitution des cantons primitifs. La seule différence était que, dans le canton de Lucerne, les premiers et les derniers de ces partis essayaient, à bien des reprises, de se tendre la main pour arriver à une alliance dans laquelle un chef tel que le maire Rüt-

timann voyait le seul moyen de maintenir, du moins de fait, l'influence des anciennes familles contre la nouvelle aristocratie de la culture intellectuelle (1).

La situation particulière du canton, auquel la présidence de la Diète helvétique devait revenir avec la nouvelle année, offrait des raisons d'une nature locale qui exigeaient qu'on accélérât l'élaboration du pacte constitutionnel. On rejeta donc une motion des démocrates, qui avaient proposé que le projet rédigé par la commission du Grand Conseil fût écarté, et, en quelques séances, le Conseil constitutif acheva son œuvre.

Bien qu'on essayât d'arriver à des élections complétement directes, on n'y parvint cependant pas. Le Conseil constitutif attribua au peuple l'élection de quatre-vingts membres du Grand Conseil, et réserva aux conseillers ainsi élus le droit de compléter leur nombre en choisissant eux-mêmes les vingt autres membres. De ces vingt nominations, sept devaient appartenir à la ville, sept aux campagnes et six devaient être entièrement libres. Quant aux quatre-vingts places à remplir par des élections directes, la ville devait y pourvoir en élisant dix-huit représentants; cependant, les électeurs n'étaient plus, comme autrefois, les bourgeois seuls de la ville, mais bien tous ses habitants.

Les aristocrates et les démocrates agitèrent en vain la population pour obtenir qu'on rejetât la nouvelle Constitution ; ils ne réussirent qu'à recruter trois mille quatre

(1) Baumgartner joint à l'indication de ce fait la remarque suivante : « On voit combien peu, dans les républiques, on doit compter sur la profession conséquente de principes politiques immuables de la part des divers partis. » Il aurait pu dire : « et des divers membres d'un parti, » et ajouter expressément : *Experto crede Ruperto.* »

cent quatre-vingt-dix votes négatifs contre sept mille cent soixante-deux voix qui adoptèrent le projet (30 janvier 1831).

Le canton de Soleure.

Le canton présidant de Lucerne fut donc réformé pour la seconde fois, et avec une rapidité plus grande que presque tous les autres cantons; en même temps, la tétrarchie des anciens cantons aristocratiques avait été affaiblie en perdant ainsi un de ses boulevards. Aussitôt, on vit s'écrouler les bastions sur toutes les autres lignes de cette forteresse.

Ce fut au canton de Soleure que commença cette œuvre de destruction. La voie y fut ouverte, comme partout ailleurs, par des hommes notables qui possédaient la capacité nécessaire pour prendre en main la direction du mouvement. Une réunion de soixante-dix-neuf citoyens des campagnes, assemblés à Olten (15 novembre), envoya au gouvernement un Mémoire et délia ainsi toutes les langues. Comme partout ailleurs, le peuple accueillit encore ici avec méfiance les avances du gouvernement (25, 26 novembre) et résolut de réviser la Constitution et de nommer une commission. Comme dans d'autres cantons, on était ici peu satisfait des dispositions à moitié conservatrices du projet, telles qu'elles transpiraient parmi le peuple.

Il y eut ensuite une assemblée du peuple à Balsthal (22 décembre), où l'on demanda nettement la séparation des pouvoirs, l'abolition de toute loi obligeant les citoyens de prouver qu'ils avaient de la fortune pour être éligibles comme membres du Grand Conseil, la publicité des débats politiques, l'examen du projet de Cons-

titution par un collége cantonal et, enfin, le vote du peuple. Ces demandes furent appuyées par la menace d'une levée en masse; aussitôt le Grand Conseil céda et s'efforça de s'entendre, point par point, avec des commissions réunies à Balsthal, vers lesquelles il envoya des commissaires.

Cette manière d'agir accéléra le travail bien plus encore qu'à Lucerne, de sorte que la nouvelle Constitution fut achevée avant toutes les autres et put être présentée, le 13 janvier 1831, aux suffrages du peuple. Elle conservait encore trois modes d'élection distincts, des élections directes par les cercles électoraux, des élections indirectes par des colléges électoraux et des nominations faites par le Grand Conseil pour compléter lui-même le nombre de ses membres. Par rapport à l'égalité des droits entre les habitants des villes et ceux des campagnes, les demandes radicales furent, à un certain point, écartées. La bourgeoisie de la ville, dont on continuait à exclure les manants, conservait encore une part considérable dans la représentation; le Petit Conseil comptait dix-sept membres; en outre, la séparation des pouvoirs n'avait pas été exécutée d'une manière absolue.

Le canton de Fribourg.

Dans le canton de Fribourg, la fraction dominante des aristocrates s'appuyait sur la théocratie et trouvait ses principaux soutiens dans le maire de Gottrau, homme vieux et usé, et dans ses fils. Cette fraction se croyait plutôt fortifiée qu'affaiblie par la Révolution de Juillet et par l'affluence d'une foule de jésuites et de congréganistes français qui avaient cherché un refuge à Fribourg.

Lorsque le Conseil municipal de Murten commença le mouvement dans le canton (25 novembre), en rédigeant une plainte relative à la suppression de la Charte de 1798, le maire décida le rejet de cette plainte par son vote au sein du Petit Conseil, où il y avait partage égal des voix (27 novembre). Cette décision produisit un effet irritant, par suite duquel « la petite bourgeoisie » de Fribourg fut entraînée dans le mouvement ; de même d'autres communes, telles que Greierz et Boll, se virent amenées à présenter de nouvelles requêtes, parmi lesquelles celle des habitants de Boll demandait avec une grande réserve simplement l'introduction de l'égalité de tous les citoyens devant les tribunaux, ainsi qu'une représentation du pays « qui tînt compte du double rap- « port de la population et de la culture intellectuelle des « habitants. »

Bien que le Petit Conseil cédât devant ce mouvement en consentant à une révision de la Constitution (30 novembre), il écouta cependant en même temps les conseils du député fédéral de Muralt, et décréta follement une levée de troupes. Il provoqua ainsi une grande affluence de campagnards qui, dans la journée dite des Bâtons (modèle du 13 janvier des Saint-Gallois), arrivèrent en habits de fête (2 décembre) et tout au plus armés de bâtons et assiégèrent l'Hôtel-de-Ville.

Le gouvernement tenace semblait vouloir prendre au sérieux ses préparatifs militaires ; on donna l'ordre de faire feu, mais heureusement le maire de Diessbach réussit à en empêcher l'exécution. Le Grand Conseil consentit dès lors à décréter la révision de la Constitution, mais en ne faisant que des promesses générales. Le lendemain (3 décembre), la levée en masse de Murten

s'apprêta donc à marcher sur Fribourg. Il n'existait plus aucune influence cléricale qui eût pu tenir le peuple en bride. L'auréole dont le clergé avait été autrefois entouré venait d'être considérablement diminuée par le retour des *Rouges*, qui ne s'étaient pas gênés de se répandre en invectives contre les jésuites, considérés par eux comme les véritables auteurs des funestes ordonnances de Juillet.

Même à ce moment, le gouvernement essaya encore une fois d'apaiser le peuple par des avances, mais sans recourir à des remèdes radicaux. Il se vit enfin forcé de promettre à son tour un Conseil constitutif qui serait élu par tous les citoyens et dont les décisions constitutives auraient une validité et une autorité absolues. Même au sein du Conseil constitutif, les réactionnaires proposèrent l'adoption du suffrage universel ; mais la majorité de cette assemblée fut d'avis qu'en élisant son Conseil constitutif le peuple avait complétement exercé ses droits de souveraineté.

Dans ce canton aussi, on termina avec une très-grande promptitude les délibérations relatives à la Constitution, dans laquelle, comme dans celle de Soleure, on maintint bien des choses qui rappelaient l'ancien temps. L'oligarchie fut renversée. L'ancien gouvernement se démit de ses pouvoirs (8 février 1831). Dans le nouveau Grand Conseil, issu entièrement d'élections indirectes, les représentants de la ville étaient réduits à un minimum.

Le canton de Vaud.

Les révolutions accomplies dans les cantons de Lucerne, d'Argovie et de Soleure exerçaient, du nord et de l'est, leur pression sur le puissant canton de Berne,

tandis que celles qui s'étaient effectuées dans les cantons de Fribourg et de Vaud pesaient sur lui à l'ouest et au sud-ouest. En effet, le pays de Vaud ne devait pas plus que Lucerne échapper à des tentatives réitérées faites pour y introduire d'autres réformes.

Il est vrai que, même vers la fin de novembre, le Conseil d'État était encore convaincu que les modifications introduites seulement au printemps dans la Constitution mettraient le canton à l'abri de nouveaux mouvements; mais, dans les cercles privés, on arriva bientôt à l'opinion opposée. On y était convaincu que le peuple ne se contenterait en *aucune* façon de la révision des lois telle qu'elle avait été décrétée, et surtout qu'il n'accepterait pas tout simplement les mesures de transition qui avaient été prises (Cf., t. XVII, p. 197).

Dans une séance extraordinaire, le Grand Conseil songea à modifier cette loi transitoire (14 décembre). Mais le parti du Casino, à Lausanne, avait déjà voté une pétition, rédigée par César Laharpe, dans laquelle, d'après l'exemple donné par tous les cantons nouveaux, on avait exprimé toutes les demandes découlant nécessairement du principe démocratique et se rapportant au régime électoral, au cens, à la publicité des débats, etc.

Le Grand Conseil publia une proclamation qui, au lieu d'apaiser les esprits, augmenta encore l'agitation. On prépara également dans ce canton une levée en masse; des milliers de campagnards parurent (17 décembre), dans une attitude menaçante, à Lausanne et se pressèrent autour du château. Le Grand Conseil, occupé à délibérer, dans cet édifice, sur la proposition faite par la commission qui avait été chargée d'examiner la pétition,

résolut d'interrompre ses séances, tant que dureraient les troubles.

Néanmoins, comme la nuit s'était passée sans tumulte, le Grand Conseil reprit ses délibérations le lendemain (18 décembre). Aussitôt, de nouvelles troupes de peuple parurent, tambour battant, sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, pénétrèrent dans l'intérieur de ce bâtiment, brisèrent l'écusson au-dessus du siége du président, bousculèrent les membres du Grand Conseil en criant : « A « bas les tyrans! » et forcèrent l'assemblée à consentir à la convocation d'un Conseil constitutif.

A Lausanne aussi, le radicalisme avait promptement dépassé le libéralisme en prenant le pas de charge révolutionnaire. Les anciens réformistes modérés, tels que Monnard, étaient indignés de voir les excès criminels auxquels se livraient les rebelles que Laharpe appelait des cannibales. Au sein du Conseil constitutif, qui ne se réunit que fort tard, les modérés s'opposèrent aux révolutionnaires du 18 décembre et combattirent le suffrage universel et les élections directes. Ils succombèrent dans les questions de principe ; mais, grâce à leur supériorité pratique, ils surent entourer les dispositions fondamentales de la nouvelle Constitution (du 25 mai 1831) de formes plus modérées qui en tempéraient le caractère radical.

Le canton de Berne.

Depuis le mois de novembre, le gouvernement de Berne, en proie à l'inquiétude et à la terreur, avait vu grossir l'orage qui s'était élevé dans les cantons voisins, d'où il menaçait de passer dans le territoire bernois lui-même.

Dès leurs premières tentatives du mois d'octobre, les chefs du mouvement dans le canton de Berne avaient répandu parmi les habitants deux documents imprimés à Aarau et contenant les lettres de Burgdorf, ainsi que les formules des demandes faites par le peuple bernois. Le maire von Wattenwyl avait proposé, au sein du Petit Conseil, une modification du système électoral, mais sa motion avait été rejetée au milieu d'un grand tumulte. L'impatience des agitateurs n'en fut excitée que plus violemment; ils se servirent dès lors du nom de Wattenwyl qui leur donna plus de force; ils songèrent à convoquer des assemblées du peuple, comme on l'avait fait dans les autres cantons et ils menacèrent de faire marcher le peuple sur la capitale.

Le gouvernement essaya dès lors de mettre en œuvre le système d'oppression auquel il s'était arrêté dans le principe et de l'exécuter en deçà et au delà des limites de son pouvoir. Il fit naître, dans les cantons, des soupçons sur ses intentions et la crainte qu'il ne voulût garder entre ses mains, au delà du temps légal, le pouvoir de la présidence dont la durée expirait avec la fin de l'année (1). Lorsqu'on pouvait avoir encore des doutes sur l'issue des mouvements dans les cantons voisins, il envoya (fin de novembre) le conseiller von Steiger à Soleure et dans la ville d'Aarau, de même que M. von Muralt à Genève et dans le pays de Vaud, où le mouvement n'avait pas encore pénétré, ainsi que dans le canton de Fribourg,

(1) Cette intention se trahit dans le canton de Schwytz qui, le 14 décembre, invita les cantons d'Uri et d'Unterwalden à une délibération commune où les représentants de Schwytz se montrèrent favorables à l'opinion de ceux qui voulaient « que la présidence « restât à l'honorable canton de Berne. »

où l'agitation suivait déjà son cours; ces envoyés devaient s'informer de l'état de choses dans ces pays et offrir des secours aux gouvernements.

En même temps, le gouvernement de Berne, comme ceux de Fribourg et d'Aarau l'avaient déjà essayé, fit une levée de troupes (29, 30 novembre), et envoya dans les bailliages des armes et des munitions de guerre. Mais au dehors, les seigneurs de Berne rencontrèrent les refus les plus énergiques par lesquels on rejetait partout leurs offres d'intervention. En bons confédérés, les autres cantons les remercièrent de leur intérêt, mais, même là où les Bernois avaient le plus espéré rencontrer des sympathies, on déclina leur intervention.

A l'intérieur, les préparatifs militaires firent surtout de mauvais sang parmi ceux qui avaient été appelés sous les armes; les fauteurs du mouvement, aiguillonnés par les succès de leur cause dans tous les cantons voisins, se sentirent dès lors poussés avec d'autant plus de force à faire entrer l'agitation dans la voie des faits. Éduard Blösch fit tout ce qu'il put pour qu'on tînt trois assemblées du peuple à la fois dans le pays des hautes montagnes (l'*Oberland*), dans les moyennes terres (*Mittelland*) et dans le Jura. Celle des moyennes terres se réunit à Burgdorf (3 décembre) et exerça une grande influence, en déterminant les gens indécis à prendre un parti et en ôtant au gouvernement les derniers vestiges de sa puissance.

Sur la proposition du Conseil et des XVI (1), le Grand

(1) *Le Conseil et les XVI* : nom d'une autorité à Berne. Composée du Petit Conseil et de seize membres du Grand Conseil qu'on tirait au sort, cette assemblée devait soumettre à son examen préalable toute proposition ou motion relative à des changements à introduire dans la Constitution.

Conseil résolut (6 décembre) de nommer un comité de révision, vote qui, à Burgdorf, fut célébré comme une victoire. En même temps, les cantons traversèrent toutes les tentatives faites, comme on le soupçonnait, pour prolonger les pouvoirs de la présidence : d'abord les Rhodes extérieurs du canton d'Appenzell, et ensuite Genève demandèrent la convocation d'une Diète extraordinaire.

Le canton présidant donna suite à cette demande dans une lettre circulaire empreinte d'une grande amertume (7 décembre) où il indiquait trois buts principaux à atteindre, comme la tâche à remplir par la Diète : elle devait mettre un terme à l'anarchie telle qu'elle se montrait dans les efforts constitutionnels; avoir soin d'assurer la marche régulière des affaires fédérales et, enfin, faire des armements et prendre les mesures nécessaires par rapport aux craintes qui régnaient dans le public au sujet d'une guerre prochaine.

Cette circulaire frappa désagréablement les habitants de tous les cantons, où un nouvel esprit avait partout pénétré les Grands Conseils, même là où il continuait à être représenté par les vieilles institutions et par leurs anciens partisans. Les instructions données par Zurich, canton vers lequel se tournaient tous les regards qui se détournaient de Berne, enjoignaient à son plénipotentiaire au sein de la Diète de s'opposer, par sa désapprobation et par des démarches actives, à toutes les mesures par lesquelles on pourrait vouloir contrecarrer les changements dans les Constitutions des cantons; car le gouvernement de Zurich avait reconnu, disait-il, qu'en favorisant promptement ces modifications, on emploierait le moyen le plus efficace pour rétablir la tranquillité, comme l'expérience l'avait prouvé à Zurich même.

Par rapport aux armements en cas de guerre, la Diète était d'accord avec le canton présidant (23 décembre sq.). En ce qui concernait les fonctions du canton présidant, elle voulut qu'on s'en tînt au transfert légal, ce qui voulait dire que, se déclarant en permanence, elle allait passer à Lucerne. Enfin, quant aux réformes constitutionnelles dans les cantons, la Diète établit le principe de non-intervention, ce qui donna partout gain de cause au mouvement. C'est ce qui arriva en premier lieu à Berne même.

Dans ce canton, comme partout ailleurs, le comité de révision employait toute son activité à retarder les réformes ; il devait d'abord s'occuper de recueillir les propositions et les vœux que le peuple faisait parvenir à la Diète. Karl Schnell avait saisi ce prétexte pour prendre l'affaire tout à fait au sérieux ; il avait couché par écrit les vœux populaires et donné ainsi au mouvement un centre d'unité. Les Bernois avaient afflué dans sa maison pour lui demander des conseils ; le comité reçut cinq cent quatre-vingt-dix requêtes, dans lesquelles il était question non-seulement de la Constitution, mais encore d'une foule de sujets qui concernaient la législation et l'administration.

L'attitude menaçante du peuple, qui donnait une grande force à toutes ces manifestations, inspirait au gouvernement de nouvelles craintes au sujet de sa sécurité. Il rassembla toutes les troupes dont il pouvait disposer ; M. von Muralt se servit même des ressources particulières d'un certain nombre des anciennes familles pour prendre quelques centaines de *Rouges* à la solde de l'État.

A ces démonstrations le pays répondit par des arme-

ments qu'il fit de son côté; on se procura des munitions de guerre et l'on établit des milices citoyennes. Une révolte ouverte éclata dans une partie du Leberberg; l'assemblée de Pruntrut prit des mesures pour changer arbitrairement le Conseil municipal à Delsberg. Les habitants des bords du lac (*Seeland*), qui autrefois avaient été très-dévoués au gouvernement, commencèrent à crier pour qu'on leur fît remise des dîmes et des rentes foncières. A Nidau, le peuple résista à l'ordre donné pour enlever les arbres de la liberté et sonna le tocsin, lorsque l'autorité voulut exécuter ses prescriptions.

De différents côtés, le peuple menaçait de marcher sur Berne. Les trois frères Schnell, qui jouissaient d'une grande influence, préféraient à une démarche aussi violente une assemblée de notables choisis dans le pays tout entier. Elle se réunit à Münsingen, à deux lieues et demie seulement de Berne; de douze à quinze cents hommes choisis dans vingt bailliages y assistèrent, le 10 janvier 1831. Cette assemblée avait été formée surtout pour répondre aux enrôlements faits par M. von Muralt; le gouvernement essaya de tranquilliser les esprits en proclamant partout qu'il était intervenu par une défense.

Le professeur Hans Schnell exhorta le peuple au calme. Il voulait laisser au gouvernement le temps nécessaire pour achever l'œuvre qu'il avait entreprise; il le compara à un moineau que le peuple, semblable à un lion, tenait entre ses pattes, mais qu'il ne devait pas écraser par un manque de générosité. Ces exhortations ne changèrent en rien les demandes radicales de l'assemblée qui insistait sur l'abolition des priviléges et de la domination des patriciens.

Aux applaudissements de l'assemblée tout entière, Karl Schnell, demanda, comme moyen pour atteindre ce but, qu'on instituât un Conseil constitutif. Même le maire Fischer comprit dès lors qu'on ne pouvait se refuser à faire cette concession. Au sein du Grand Conseil, il engagea lui-même (13 janvier) le gouvernement, dans un discours coulant et brillant, à ne plus se mêler de la question constitutionnelle, puisqu'il avait perdu la confiance du peuple ingrat, mais à l'abandonner à un Conseil constitutif. Les conseillers surpris adhérèrent à cet avis ; aucun d'eux ne le fit par conviction, mais un grand nombre d'entre eux comptaient que cette mesure extrême produirait partout la confusion. Otterstedt, homme fort vacillant, essaya de persuader à l'un et à l'autre des conseillers, que les puissances finiraient bien par renverser toutes les créations de la Révolution (1).

Mais, en réalité, les puissances ne pouvaient rien faire, et ne l'essayaient même pas, pour relever l'aristocratie de Berne, qui, ce jour mémorable, comme les Zurichois l'avaient fait le 14 décembre, décréta sa propre chute, en ordonnant l'institution d'un Conseil constitutif. La nomination des conseillers fut faite d'après le nombre de la population, mais d'une manière indirecte par des électeurs au second degré. Les travaux de cette Constituante n'avancèrent que lentement (du 28 février au 7 juillet), et lassèrent la patience de ses membres par suite des discordes que les conservateurs surent provoquer au milieu des délibérations. Les représentants des villes et ceux des campagnes étaient divisés par des discussions violentes au sujet des questions qui touchaient à la repré-

(1) Cf. Tillier, *loco cit.*, tome Ier, page 71.

sentation de la ville de Berne, puisqu'il s'agissait de savoir si cette dernière devait continuer à jouir de ses priviléges, ou bien s'il devait y avoir une égalité complète de droits pour tous les citoyens.

Même au sein de l'aristocratie la plus forte de ce canton, qui était le plus puissant de tous, la cause de l'égalité l'emporta définitivement. Les nouvelles dispositions, moins favorables qu'elles ne l'étaient pour la ville de Zurich, furent telles que, parmi les deux cent quarante membres du Grand Conseil, soixante-huit au plus devaient être des bourgeois de la ville de Berne; désormais le droit de bourgeoisie n'était plus une condition d'éligibilité. Lors des nouvelles élections pour le Grand Conseil, on n'agit en aucune façon d'une manière hostile envers les patriciens et leurs partisans, parce que, tout en condamnant leur système, on ne voulait pas en même temps condamner leur personne; mais beaucoup d'entre eux déclinèrent un nouveau mandat, soit par esprit de corps, soit par besoin d'intrigue et afin d'avoir les mains libres pour une réaction.

En se démettant de ses fonctions, le gouvernement délia (20 octobre) le peuple de Berne du serment qu'il avait prêté. Des accusations et des préjugés au sujet de son administration, bien qu'ils ne manquassent pas d'une certaine gravité, tombèrent cependant d'eux-mêmes lorsque l'ancien gouvernement publia le compte rendu de sa gestion, rédigé par le conseiller Zerleider.

Le canton de Bâle.

A la frontière nord du territoire connexe des cantons nouvellement réformés, il était resté deux endroits où la marche des succès rapides s'arrêta et prit une autre di-

rection; dans l'un deux, le gouvernement alla jusqu'à recourir aux armes et jusqu'à vaincre les rebelles, bien qu'il ne triomphât pas de ce qui était le but du mouvement.

Dès le mois d'octobre, il y avait eu, au sein du Grand Conseil de Bâle, une espèce d'agitation en faveur d'une révision de la Constitution; mais on n'y avait pas fait attention. Ensuite, imitant cet exemple donné par l'assemblée de Lenzburg, une réunion de notables paysans aux bains de Bubendorf (18 octobre 1830), avait présenté au gouvernement une pétition rédigée par le notaire Gutzwiller (1), et dans laquelle on demandait une révision de la Constitution; ces notables voulaient qu'on rétablît l'égalité des droits, conformément au privilége de 1798, qui était conservé à Liestal, et qu'on avait apporté dans cette assemblée.

La ville se montra très-peu disposée à céder, ce qui fit que la scission entre la ville et les campagnes devint une rupture irrémédiable et que, dans toute la Suisse, il se produisit contre la ville des rancunes qui allaient se perpétuer longtemps. Cette opposition de la ville de Bâle contrastait d'une manière frappante avec l'attitude observée par la ville de Zurich, dont la réforme pacifique avait laissé l'impression la plus salutaire dans toute la Confédération et au delà de ses frontières.

Pendant la discussion de l'Adresse au sein du Grand Conseil, ceux de ses membres qui appartenaient aux campagnes furent accablés d'invectives. On n'arriva pas au delà d'une décision destinée à traîner les choses en longueur et portant que le Petit Conseil devait rédiger

(1) Dans Müller-Friedberg, *loco cit.*, tome Ier, page 487.

un rapport sur les mesures préparatoires pour une révision de la Constitution et le présenter au Grand Conseil dans sa session de décembre.

Par suite de ces temporisations, il y eut une agitation plus grande dans les campagnes; par conséquent, le gouvernement fit des préparatifs militaires pour réprimer la révolte qui menaçait d'éclater, ce qui ne laissa pas que d'aigrir de nouveau, et à un plus haut degré, les esprits contre la ville; en outre, les bourgeois de cette ville irritèrent les habitants des campagnes par une hostilité ouverte, en donnant avis pour le remboursement des capitaux placés chez eux, et en favorisant les armements militaires.

Une seconde assemblée, tenue à Bubendorf, détermina néanmoins le Grand Conseil (9 décembre) à nommer une commission de révision et à proposer un changemenl radical dans la Constitution : d'après cette motion, le Grand Conseil devait cesser de se compléter lui-même; les siéges à vie dans les deux Conseils seraient abolis; mais la ville aurait soixante-quinze représentants contre soixante-dix-neuf députés des campagnes, parce qu'elle avait à fournir les trois quarts des contributions directes.

Cependant, il était trop tard pour faire cet accommodement qui ne pouvait plus satisfaire les citoyens, après que les autres cantons avaient fait de si importantes conquêtes. Trois cents campagnards, réunis à Muttenz (2 janvier 1831), se prononcèrent pour une représentation élue d'après le chiffre de la population et pour un Conseil constitutif. Aussitôt, lors d'une première délibération du Grand Conseil sur le projet présenté par sa commission, on entendit proférer la menace

qu'on se résoudrait plutôt à une séparation complète.

Puis se succédèrent, coup sur coup, une assemblée du peuple à Liestal, composée de quatre à cinq mille hommes en partie armés; le rejet des demandes votées par cette assemblée de la part de la ville qui garnit ses remparts de canons, et, enfin, l'installation immédiate d'un gouvernement provisoire à Liestal, sous la présidence de Gutzwiller. Pour essayer d'en arriver à une entente, ce gouvernement envoya une délégation à la ville où les envoyés furent maltraités par la populace.

Des deux côtés, on se trouva donc dans un état formel de guerre et l'on fit les préparatifs nécessaires pour se prémunir, dans l'un des deux camps, contre une sortie, et, dans l'autre, contre un assaut. Les campagnards avaient plus de raison de se méfier; car les Bâlois, sûrs de trouver des partisans dans les campagnes, envahirent le territoire rural avec de l'artillerie et des troupes (milieu de janvier) et occupèrent Liestal, dont les habitants durent demander pardon et implorer la pitié des envahisseurs.

Le gouvernement provisoire, qui s'était dispersé, chercha un refuge dans le canton d'Argovie, d'où il adressa un appel à toute la Confédération, attisant ainsi contre Bâle des haines qui bientôt éclatèrent en vive flamme. Il engagea toutes les compagnies de tireurs à entreprendre une expédition générale pour délivrer Bâle-Campagne; les premiers renforts lui vinrent de Soleure.

La Diète helvétique elle-même dût exhorter la ville de Bâle à plus de douceur, pour prévenir ainsi cet incendie. La ville victorieuse publia une amnistie pour les rebelles, en exceptant cependant les meneurs, et elle permit au Grand Conseil de poursuivre ses travaux constitution-

nels. Dans le nouveau projet de Constitution, on tint compte des demandes rationnelles de l'époque. Cependant, on conserva aux bourgeois de la ville leur supériorité sur les campagnes, non-seulement dans la proportion de leur représentation, proportion qui resta telle qu'elle avait été fixée dans le principe, mais encore dans la disposition, d'après laquelle on exigeait pour le vote sur la Constitution et pour toute révision future, d'une part, la majorité des bourgeois de la ville et, de l'autre, celle des citoyens des campagnes.

Dans la ville, la nouvelle Constitution fut adoptée (28 février) presque à l'unanimité et, dans les campagnes par environ cinq mille voix contre deux mille cinq cent soixante. On s'était dit qu'en rejetant la Constitution, on risquerait de perdre tout.

Le canton de Schaffhouse.

Le canton de Schaffhouse ne se laissa que fort tard entraîner dans le mouvement général, qui y présenta cependant absolument les mêmes phénomènes que partout ailleurs. A la demande primitive de ceux qui voulaient la séparation des biens de l'État d'avec ceux de la ville, avait succédé bientôt le désir d'obtenir une réforme générale de la Constitution.

A Unterhallau, il y eut une émeute (27 décembre 1830) et l'on s'apprêta à marcher sur la ville; lorsque celle-ci fit des armements pour se défendre, l'irritation s'accrut encore; la rupture entre la ville et la campagne semblait inévitable. Lors d'une réunion des assemblées des corps de métier (10 janvier 1831), on vit que les jurandes de la ville voulaient maintenir l'ancienne Constitution, tandis que celles des campagnes désiraient la modifier

et que la ville de Stein voulait se séparer du canton pour se rattacher à celui de Thurgovie.

Le Grand Conseil, qui venait de se réunir (20 janvier) était dans une grande perplexité : le Petit Conseil ne lui fit pas parvenir de propositions ; dans une nouvelle réunion des corps de métier, on fit entendre avec plus de violence encore le vœu d'une révision de la Constitution. Dès lors, le Grand Conseil suivit, le dernier, l'exemple général et décida, en se démettant de ses fonctions (27 janvier), la convocation d'un Conseil constitutif.

Pendant les délibérations qu'on avait fait traîner en longueur, on discuta principalement les proportions dans lesquelles la ville et la campagne seraient représentées ; tenant un compte équitable de l'état de choses établi, on décida que les quatre septièmes des membres devaient revenir à la campagne et les autres trois septièmes à la ville (7 avril). Les radicaux se montrèrent furieux en apprenant cette décision et affichèrent les noms des membres de la majorité aux arbres de la liberté comme à un pilori. Une levée en masse des campagnards marcha sur la ville (16 mai), pour empêcher le peuple de voter sur la Constitution, vote qui avait été fixé au 17 mai ; mais on reçut à coups de fusil les campagnards qui se débandèrent aussitôt.

Se voyant ainsi repoussés dans la voie des violences, les habitants de la campagne rentrèrent dans celle de la légalité et, se liguant avec le vieux parti conservateur, ils réussirent à faire rejeter le projet de Constitution. Il fallut dès lors abaisser un peu le chiffre des représentants de la ville. La Constitution fut adoptée ensuite par un nouveau vote (2 juin).

Coup d'œil rétrospectif.

A côté de la révolution belge, qui forme le pendant du grand mouvement en France, et outre les quatre petits tableaux de l'agitation en Allemagne, nous venons donc de contempler en Suisse onze ou, en y comprenant le Tessin, douze imitations d'objets et d'actes semblables, formant en partie des tableaux de genre de couleurs criardes et plaquées qu'animent des figures et des scènes d'une tournure comique.

Dans cette courte période où les événements se précipitent avec fracas et qui n'embrasse que l'espace de quelques mois, nous avons vu le mouvement rapide du temps se communiquer également aux rouages infiniment petits de la machine politique si compliquée, qui fonctionnait dans cette confédération de républiques. Bien que les vents et les flots de l'époque lui imprimassent un mouvement accéléré, elle reçut cependant aussi une forte impulsion, grâce aux efforts prémédités de ceux qui dirigeaient le mouvement et qui voulaient promptement accomplir leur œuvre nouvelle, pour prévenir, par des faits accomplis, toute protestation venant du dehors.

De même qu'en Allemagne, ces révolutions en Suisse étaient, dans leur premier élan, restées fort indifférentes à l'égard des intérêts communs, c'est-à-dire de ceux de la Confédération. C'était des faits isolés dont on ne sentait pas l'influence au delà des limites de chaque canton. Cependant, par suite de causes intérieures qui avaient leur raison d'être dans des situations semblables, et grâce à l'action directe que ces événements exerçaient les uns sur les autres à cause du voisinage immédiat des lieux où ils se produisaient, les mouvements en Suisse suivirent

la même marche uniforme que dans l'Allemagne du Nord, bien que, ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux pays, on ne puisse guère prouver qu'il y ait eu une entente sérieuse entre les divers chefs du mouvement.

Partout les champions libéraux modérés des classes instruites donnèrent, pendant les petites escarmouches dans la presse, le mot d'ordre des réformes constitutionnelles. Ce mot d'ordre fut reçu partout, en premier lieu, par des assemblées de notabilités de la science et de la bourgeoisie ; puis, après les retards malveillants que les gouvernements et les commissions de révision faisaient subir à la réforme, le mot d'ordre fut accueilli par des assemblées populaires où les niveleurs démocratiques se mettaient à l'avant-garde; enfin, dans les cas de nécessité extrême, où une résistance opiniâtre menaçait de réprimer le mouvement par des actes de violence, le mot d'ordre fut saisi par la levée en masse qui changeait l'agitation en faveur des réformes en un mouvement révolutionnaire.

Partout (1), le but et la tendance du mouvement étaient une transformation plus ou moins radicale des constitutions sur la base de la souveraineté du peuple. A l'exception des cantons de Soleure et de Bâle, on chargea donc partout de cette transformation un Conseil constitutif issu d'élections au premier degré et auquel on donna ce mandat partout, excepté à Fribourg, sous la réserve d'une approbation par le peuple.

(1) Cf. Bornhauser : *Einleitung zu den Verfassungen der Schweizer Eidgenossenschaft* où l'on trouve un tableau commode des nouvelles Constitutions avec indication des points dans lesquels elles concordent et dans lesquels elles diffèrent les unes des autres.

De même que, par suite des changements dans les pays du nord, il s'était produit une plus grande homogénéité politique au sein de la Petite-Allemagne, de même on parvint, en Suisse, grâce à ces innovations, à une plus grande uniformité de la vie constitutionnelle, comme du temps de l'acte de médiation. Si, en 1814, les anciennes constitutions aristocratiques avaient été le type général auquel on s'était arrêté, et auquel avaient dû se soumettre même les constitutions plus libres des cantons nouveaux, à l'époque actuelle la condition se trouva renversée et les anciennes oligarchies durent, à leur tour, s'accommoder aux cantons pourvus de formes constitutionnelles modernes et représentatives.

Le pays avait pris un caractère démocratique par suite de ces nouvelles constitutions, conçues partout d'après le principe de l'égalité des droits dans la représentation, à cette exception près que, dans un certain nombre de cantons (Lucerne, Soleure, Bâle, Zurich, Schaffhouse et Saint-Gall), l'ancienne opposition entre la ville et la campagne assurait encore aux chefs-lieux un certain privilége.

Dans le régime électoral aussi, il resta des inégalités notables. Le principe de l'élection directe n'avait été entièrement réalisé que dans quatre cantons (Thurgovie, Saint-Gall, Vaud et Tessin) ; dans d'autres (Zurich, Bâle, Lucerne, Soleure, Argovie et Schaffhouse), il était paralysé par des élections indirectes qui étaient partout consacrées dans les cantons de Berne et de Fribourg.

La plupart des institutions, qui autrefois avaient donné une teinte aristocratique même aux constitutions représentatives (Cf. t. XVII, p. 177), furent tempérées ou abolies. On ne conserva que dans les cantons de Berne et

de Fribourg l'obligation de prouver la possession d'une certaine fortune pour l'éligibilité active ou passive ; dans la plupart des cantons, on réduisit à vingt ou à vingt et un ans, l'âge requis pour voter.

A l'ancien défaut de contrôle à exercer sur le pouvoir exécutif, le peuple avait remédié par une méfiance très-vive, avec laquelle il s'efforçait partout d'affaiblir et de restreindre autant que possible le pouvoir du gouvernement.

Partout, on réduisit la durée des fonctions confiées aux Grands et aux Petits Conseils ; on attribua aux Grands Conseils le droit de proposer de nouvelles lois et l'on établit le principe de la séparation des pouvoirs, bien que pour le moment on ne le réalisât d'une manière conséquente que dans les cantons du Tessin et de Thurgovie. Avec une rigueur jalouse, on avait partout assuré contre les empiètements arbitraires du pouvoir exécutif la publicité des débats au sein des corps législatifs, la liberté de la presse et le droit de pétition, la protection des lois pour tous les citoyens, ainsi que la liberté des personnes et de la propriété.

Avec une prolixité soupçonneuse, presque toutes les nouvelles constitutions essayaient d'embrasser tout l'organisme de l'État, en consacrant une foule de dispositions qui appartiennent à la législation particulière. Dans toutes ces constitutions, on avait expressément mentionné l'égalité et la répartition proportionnelle des charges de l'État ; la faculté de racheter les prestations féodales ; le droit de tous les citoyens d'un canton de s'établir où bon leur semblerait, droit qu'on donnait dans quelques cantons même à tous les Suisses ; et, enfin, dans quelques cantons, la liberté des industries sans réserve, tandis que,

dans quelques autres, on ne l'accordait qu'avec des restrictions, de sorte que les maîtrises et jurandes, de même que les exoines (industries à concession) n'étaient plus conservées que dans le canton de Schaffhouse. Dans la plupart des constitutions, on avait consigné une déclaration protestant contre les capitulations militaires. Dans quelques-unes, mais dans aucune des cantons entièrement catholiques, on avait garanti la complète liberté des cultes et des consciences, et, dans toutes, on avait obligé l'État à réformer les écoles et l'instruction publique en général.

Ce seul point allait avoir des conséquences particulièrement salutaires pour le développement de la culture intellectuelle en Suisse ; ce qui était indispensable, pour que le nouveau régime démocratique se consolidât et que la civilisation suisse, au sein de l'État et des familles, ne prît pas un caractère rustique dans le sens le plus fâcheux du mot.

a ns ces républiques suisses, on avait en partie obtenu ce que les niveleurs les plus radicaux eux-mêmes espéraient fonder dans une monarchie telle que la France, lorsque pendant les premières journées du règne du nouveau roi-citoyen : « les vestes, comme Chateaubriand le disait d'un « air railleur, étaient aux postes d'honneur, les casquet- « tes dans les salons et les blouses à table avec les princes « et les princesses. »

En effet, en Suisse, les priviléges et les différences de condition étaient radicalement extirpés ; on avait établi l'égalité complète de l'unique classe des citoyens dans l'État, la blouse siégeait de pair avec l'habit dans la salle du Conseil et dans le prétoire du juge. La multitude par excellence, jusqu'aux derniers échelons de la société et jus-

qu'au représentant de ce qu'il y a de plus vil dans la nature humaine, se laissait conduire par des démagogues débraillés qui, pourvus de poumons forts vigoureux, embouchaient le porte-voix de la liberté et elle écoutait la voix de flatteurs hardis et ambitieux qui se faisaient les esclaves de la populace avec ses convoitises et ses passions aveugles : toute cette tourbe avait passé sur le corps de tous ceux qui représentaient la modération, l'intelligence et la culture intellectuelle, pour donner la direction des affaires à l'insolente volonté populaire. Le paysan avait grossièrement marché sur les pieds de l'avocat, du professeur et de l'ancien patricien, qui, dans bien des endroits, avaient tous laissé les souliers dans la bagarre.

En voyant disparaître ainsi l'ancien temps, où tout le monde s'était contenté de peu, et où, avec une confiance sans critique, on avait été satisfait du régime patriarcal, les hommes les plus bienveillants dans le pays et à l'étranger croyaient que les bonnes vieilles mœurs de la Suisse avaient été complétement ruinées dans les hautes aussi bien que dans les basses couches de la population; ils pensaient que le pays était dès lors soumis au règne de la grossièreté et de la brutalité qui tournerait en dérision la mission suprême de l'État consistant à moraliser et civiliser le peuple.

Les ennemis du nouvel ordre de choses, qui pleins d'une confiance astucieuse et rancunière attendaient que la réaction succédât à une trop grande tension, fondaient leurs calculs sur ce brusque passage d'un extrême à un autre, de la réforme à une révolution et de l'abolition des abus à l'établissement des abus contraires.

Ces ennemis formaient une puissante minorité. Dans le

canton de Berne, quarante mille électeurs s'étaient abstenus de voter sur la nouvelle constitution; sur cinq mille bourgeois actifs de la ville, quatre mille trois cent soixante-quinze n'avaient pas remis de bulletin de vote. Les anciens détenteurs d'emplois publics, hommes ambitieux, épiaient avec le plus grand zèle les faiblesses et les abus de pouvoir inévitables, dont se rendaient coupables les nouveaux gouvernants incapables et ignorants. Les habitants des villes, organisés en corporations, couvaient leurs rancunes et songeaient à se venger de l'insolence, avec laquelle les campagnards jusqu'alors opprimés se prévalaient de leur victoire pour opprimer à leur tour et pour écarter leurs anciens oppresseurs. Les membres de la théocratie, qui, dans le canton de Fribourg, survécurent à l'oligarchie renversée, opposèrent dès les premières heures une résistance ouverte à tous les changements opérés dans ce canton, et essayèrent de les miner par leur sourde influence qui se faisait sentir partout. Les partisans réactionnaires du système d'un stabilisme et d'une immobilité politiques, que les étrangers et les aristocrates dans les cantons avaient voulu imposer à la Suisse par l'article 1er du Pacte fédéral attendaient avec impatience les effets que, selon eux, devait produire le système contraire d'une instabilité et d'une mobilité extrêmes, qui dans toutes les constitutions, avait réservé des délais de trois, quatre, six et dix ans pour des révisions des lois fondamentales; en effet, ils étaient convaincus que cette organisation ultra-démocratique amènerait infailliblement une réaction naturelle en faveur du principe qu'ils défendaient.

C'était ainsi qu'à un bien plus haut degré que dans les États de l'Allemagne du Nord, le nouvel ordre de cho-

ses en Suisse portait en lui-même des germes de nouvelles fermentations et de nouveaux différends. Ces discordes menaçaient de paralyser le développement et l'organisation tranquilles des libertés conquises, et on aurait voulu compter sur elles, parce que la majorité des cantons et précisément ceux qui étaient les plus instruits, les plus avancés, et les plus riches et les plus influents, avaient été entraînés dans la révolution.

---

8. — ENTREPRISES DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

—

Brouilles entre les cours de Madrid et de Paris.

A la même époque, où les assemblées de notables préparaient les mouvements en Suisse, les réfugiés espagnols firent en Espagne toute une série d'invasions, dont quelques-unes étaient concertées d'avance, tandis que d'autres ne l'étaient pas ; en donnant ainsi à leur patrie le signal du soulèvement, ils espéraient que la nation tout entière se joindrait à eux dès qu'ils se montreraient sur le territoire espagnol. Ils n'étaient pas les seuls à nourrir cette confiance. Lamennais, cet augure qui assez souvent savait interpréter avec finesse les signes du temps, avait prédit dès avant la publication des ordonnances de juillet, qu'il se produirait une secousse non-seulement en France, mais dans tout le midi de l'Europe; il avait dit que vingt millions d'hommes en Italie, en Espagne et en Portugal avaient les yeux fixés sur la France, pour se lever dès qu'ils entendraient le premier cri de liberté retentir dans ce pays.

Mais, en réalité, ce fut précisément dans ces pays que les millions ne se levèrent pas. Au contraire, ameutés intempestivement et harassés quelques années auparavant par des révoltes militaires, les peuples y étaient fatigués et abattus. Il arriva donc que la chaîne des révolutions heureuses, qui, par suite de l'impulsion spon-

tanée donnée par les grandes masses des populations, se déroulaient comme d'elles-mêmes en France et dans les pays situés au nord et à l'est, commençait à être interrompue dans ceux du midi par des tentatives aussi désespérées que stériles de quelques conspirateurs et de quelques proscrits isolés.

On se rappelle que les premiers projets de ces entreprises avaient été, dès avant la Révolution de Juillet, tramés par les exilés espagnols à Londres (Cf. t. XVII, p. 253 sq.) et qu'on les avait étouffés dès qu'il y avait eu un commencement d'exécution, qui d'ailleurs portait en lui la cause de son propre insuccès. Aussitôt que le mouvement éclata à Paris, les réfugiés partirent de Londres et affluèrent dans la capitale de la France; parmi les premiers venus se trouvait Galiano (1), qui arriva en société de don Juan Alvarez y Mendizabal (Cf. t. VII, p. 107) comme le délégué du parti de Mina : ce dernier, qui hésitait toujours, finit par rejoindre lui-même Galiano. Le nouveau gouvernement français laissa venir ces exilés d'Angleterre sans leur opposer le moindre obstacle, et leur permit de continuer leur voyage vers la frontière des Pyrénées; non-seulement il ne leur suscita aucune difficulté, mais encore il leur offrit quelques secours. En effet, leurs plans cadraient parfaitement avec les projets du nouveau souverain, puisqu'il voulait en faire ses instruments afin d'user de représailles contre la cour des Bourbons d'Espagne qui, avec une hostilité ouverte, s'était opposée à la dynastie d'Orléans.

Après la Révolution de juillet, la politique de la cour

(1) Nous suivons ici principalement l'exposé de Galiano qui était fort bien renseigné.

de Madrid avait consisté à empêcher autant que possible la propagation des nouvelles venant de France ; à concentrer des troupes sur la frontière, afin de se prémunir contre les entreprises des exilés; à ajourner la reconnaissance du nouveau gouvernement français, et même à continuer de traiter l'ambassadeur de Charles X, le comte de Saint-Priest, comme le représentant officiel de la France.

Cela ne suffit pas encore. On permit que des légitimistes français préparassent, en Catalogne, une entreprise destinée à soulever la France méridionale ; on disait que Bourmont devait se mettre à la tête de cette troupe et que la duchesse de Berry allait venir en Espagne pour favoriser le succès de cette invasion. Le ministre Calomarde donna une espèce de confirmation à ces rumeurs, en adressant aux autorités civiles et aux évêques d'Espagne une circulaire dans laquelle il s'opposait, avec une malveillance évidente, au nouvel ordre de choses en France, en exhortant les Espagnols à se mettre sur leurs gardes contre l'infection révolutionnaire.

Les exilés espagnols cherchèrent à tirer le plus grand profit possible de ces rapports tendus entre les deux cours. Ils allèrent jusqu'à tenter Louis-Philippe, en faisant briller devant ses yeux le mirage d'une réunion des deux couronnes d'Espagne et de Portugal sur la tête du duc de Nemours qui, suivant eux, devait épouser Maria-da-Gloria ; mais ils se trompèrent dans leurs calculs sur le caractère de ce prince prudent, auquel rien ne tenait plus au cœur que de conserver la paix avec l'Europe.

Ils assiégèrent également leur ancien protecteur La Fayette, en le pressant, comme le faisaient Pepe et les réfugiés italiens, de favoriser leurs projets d'invasion;

mais lui aussi allait tromper leurs espérances. Par suite de sa participation aux projets antérieurs, il était impliqué dans la cause espagnole ; il ne pouvait donc pas, et autant qu'il était en lui, il ne voulait pas retirer, au moment actuel, son concours aux réfugiés espagnols. S'il faut en croire les assertions de Pepe, La Fayette aurait dit, au mois d'août, à Isturiz et à Galiano, qu'il avait réussi à déterminer le ministère à accorder un million de francs à la cause espagnole et un demi-million à celle de l'Italie.

Mais cette perspective se ferma de nouveau, et, comme les ressources financières firent défaut de la part des particuliers, La Fayette aurait voulu qu'on ajournât toute entreprise en Espagne, puisqu'on ne pouvait plus attendre aucun secours de la part du gouvernement français, qui avait adopté le principe de la non-intervention. La Fayette désapprouvait ce principe ; mais, malgré ses relations intimes avec le roi, il ne put triompher de la résistance de ce dernier. Pour ne pas gâter ses rapports avec le gouvernement, il se vit obligé d'avoir certains égards, et il craignit d'assumer une trop grande responsabilité envers sa patrie, s'il donnait aux puissances étrangères trop de sujets de reproche (1).

Tout ce qu'il put faire, ce fut de déterminer le roi à mettre à sa disposition 100,000 francs de sa cassette particulière (fin d'août), pour qu'il pût remplir une promesse personnelle, faite à ses amis d'Espagne. En effet, le gouvernement était au moins en ceci d'accord avec La Fayette que tous les deux croyaient utile aux intérêts

(1) Cf. La Fayette ; *Mémoires*, tome VI, page 443. — Lettre adressée à Mina, le 12 octobre 1830.

momentanés de la France de laisser pour l'instant libre cours aux projets des exilés espagnols.

Cette politique de représailles fit revenir le gouvernement espagnol à lui-même. Il fit rédiger des lettres accréditant le comte Ofalia comme ambassadeur auprès de Louis-Philippe (25 septembre). Néanmoins, même à ce moment, il traîna cette affaire en longueur. Les lettres de créance ne furent remises (23 octobre) que lorsque l'invasion longtemps menaçante des exilés eut réellement commencé à être un fait accompli.

Invasions des réfugiés espagnols sur la frontière des Pyrénées.

Les réfugiés espagnols, privés des secours de l'étranger, étaient réduits à leurs propres ressources et à leurs propres efforts; mais malheureusement, au moment actuel comme auparavant, ils étaient divisés et brouillés entre eux et refusaient même de se secourir les uns les autres.

A l'ancienne junte des *comuneros* à Londres (Cf. t. XVII, page 253), composée de Torrijos, de Palarea et de Calderon, il s'en était opposé une seconde, formée de Calatrava, d'Isturiz et de Vadillo. Mina se mit en communication avec cette dernière par l'intermédiaire de don Vicente Sancho y Mendizabal, qui eut, en outre, le mérite de procurer les ressources nécessaires pour l'expédition projetée. En effet, les secours donnés par La Fayette et les mesquines contributions secrètes de la cour passèrent par les mains d'un officier d'artillerie, don Ignacio Lopez Pinto, favori de La Fayette, pour être remis à la junte des *comuneros*, qui essayaient de faire planer des soupçons sur Mina comme étant un ami des Anglais.

Mais précisément cette junte, qui se plaignait des sen-

timents trop anglais de Mina, se transporta, avec le noyau de ses membres civils et militaires (Calderon, Palarea, Pinto, Torrijos, Mazanares et autres), à Gibraltar, afin de s'y mettre en communication avec les libéraux du sud, qui comptaient renouveler à Cadix les événements de 1820.

Pour attaquer le gouvernement espagnol de tous les côtés, la junte détermina le brigadier don Francisco Valdes, homme de plus de courage que d'intelligence, à envahir la Navarre, pendant que Gurrea opérerait en son nom dans l'Aragon, et Chacon, ainsi que Grases, en Catalogne.

A côté des dispositions ainsi prises, la junte des *moderados* (Calatrava), qui s'établit à Bayonne, donna ses ordres aux généraux de son parti : Mina devait pénétrer en Navarre ; Evaristo San Miguel, devait essayer sa fortune en Catalogne, et Plasencia dans l'Aragon ; mais tous les trois n'étaient suivis que de peu d'hommes.

Indépendamment des deux juntes, trois autres officiers s'étaient érigés en chefs particuliers, agissant chacun de sa propre autorité avec un petit nombre de partisans et sans se préoccuper ni des plans, ni des exploits des autres : c'était le colonel Chapalangarra, homme d'un caractère très-violent ; le général Pedro-Mendez Vigo, de grande famille, mais d'opinions fort extrêmes, et le général Francisco Milans, officier animé de bons sentiments, mais d'une intelligence bornée. Divisés ainsi entre eux par la discorde, la haine, la jalousie et l'ambition, et disposés à tourner leurs armes plutôt contre eux-mêmes que contre l'ennemi commun, ces zélateurs aveuglés, commencèrent leur entreprise, qui offrait des dangers immenses ; s'abandonnant avec une grande étourderie à

leurs illusions, ils croyaient que le peuple espagnol les guettait partout et ne les attendait que pour saluer leurs aventures insensées comme de grands exploits destinés à sauver la patrie, que pour les soutenir et les couronner d'un succès universel.

Et, pourtant, ce pays était encore couvert des bandes fanatiques de volontaires royalistes, et ce peuple se trouvait encore accablé par le despotisme qui l'écrasait d'une main de fer et avec la violence la plus froide et la plus impassible. Dès que les réfugiés avaient commencé à s'agiter, le roi avait publié (1er octobre) un décret sanguinaire contre « la fraction incorrigible de rebelles », afin de purger pour toujours le pays de ces scélérats. Il y était dit (art. 2), que tous ceux qui d'une façon quelconque prêteraient n'importe quel secours aux insurgés, seraient passibles de la peine de mort; que ceux des fonctionnaires, qui dans le cas d'une invasion des révoltés n'avertiraient pas immédiatement les autorités supérieures, soit par mauvais vouloir, soit par négligence, seraient punis de mort ou de six ans de détention dans une forteresse et d'une amende de mille ducats; que tout asile donné à un rebelle et que toute correspondance avec un émigré, aurait pour conséquence un châtiment tout aussi terrible; enfin, que toute conspiration ou agitation au sein du peuple à l'intérieur, entraînerait la peine capitale et qu'on punirait de deux à huit ans de détention dans une forteresse tous ceux qui négligeraient de dénoncer un complot.

Ces terribles ordonnances eurent pour conséquence immédiate de remplir de nouveau les cachots de malheureuses victimes. Les gens dévoués et zélés flairaient partout des suspects; le désir de vengeance et la soif de

sang, qui venaient à peine d'être assoupis, se réveillaient de nouveau dans la multitude brutale et grossière. Tous les citoyens tranquilles étaient frappés d'épouvante et voyaient avec indignation les entreprises téméraires et irréfléchies des réfugiés, sans excepter même les libéraux constitutionnels qui espéraient que le changement de la loi sur la succession au trône amènerait des réformes pacifiques et une ère meilleure.

Celui qui seul, parmi les bannis, avait une idée vague de cet état de choses, c'était Mina : s'arrêtant, plein d'hésitation à la frontière, il attendait qu'on lui donnât de l'intérieur de l'Espagne un signe de sympathie : aussi le qualifia-t-on de traître. Celui qui avait le moins de ressources se montrait le plus désireux de risquer tout : Chapalangarra franchit le premier la frontière, sans être suivi de presque personne. Il rencontra quelques royalistes que, plein d'une confiance absolue, il essaya de déterminer à rejoindre sa petite bande ; il fut aussitôt fusillé par eux.

Ce triste début n'intimida pas les autres chefs. Valdes entra ensuite (13 octobre), avec sept ou huit cents hommes, près d'Urdax en Navarre. L'exemple donné par lui décida Mina à le suivre ; il s'empara de la ville de Vera, où il fut rejoint par plusieurs partisans, tels que Lopez, Baños, Jauregui et autres : en face du danger commun, les deux bandes dévouées aux deux juntes opéraient comme deux corps d'armée separés appartenant à deux puissances différentes.

Les habitants des villages s'enfuirent à leur approche ; lorsque Mina, agissant suivant sa coutume plutôt comme *guerillero* que comme général, poussa en personne une reconnaissance jusque sur la hauteur de San-Marcial,

près d'Irun, le cri pour la liberté n'y rencontra aucun écho. Pendant l'absence de Mina, le vice-roi de Navarre, don Manuel Llauder, rejeta des murs de Vera la petite troupe du général et força la bande de Valdes à quitter sa position et à se retirer au delà de la frontière.

Mina se vit obligé de s'enfuir en profitant des sentiers et des cachettes dans la montagne qu'il connaissait fort bien; luttant contre la fureur des éléments, il fut traqué avec des limiers par les paysans qu'on avait mis à ses trousses. Caché avec trois compagnons seulement, dans une grotte, il n'échappa, suivant la légende, aux hommes et aux chiens lancés à sa poursuite, que grâce à une biche qui les détourna accidentellement de leur piste; mais il est plus probable qu'un officier qui était sur ses traces, lui laissa le chemin ouvert pour la fuite.

En Catalogne, San Miguel donna le seul exemple de concorde, en s'unissant pour des opérations communes avec le brigadier Chacon et le colonel Grases qui agissaient au nom de la junte de Gibraltar. Il franchit avec eux la frontière et pénétra dans l'Aragon : mais faute d'hommes et de ressources, il dut rentrer en France, sans avoir seulement rencontré les royalistes.

Séparé de ces bandes, Milans était entré en Catalogne en passant par la Junquera; Gurrea et Plasencia, de leur côté, avaient pénétré dans l'Aragon où Ramon Rodil commandait les royalistes qui s'opposèrent partout avec une telle force aux insurgés, que ceux-ci encore durent chercher leur salut dans les Pyrénées. En même temps, un certain Antonio Rodriguez, dit Bordas, à la tête de soixante-dix hommes seulement avait proclamé la liberté aussi en Galice, près d'Orense; mais, après avoir

été battu, il n'avait échappé à sa perte qu'en s'enfuyant avec quatre compagnons.

La déplorable issue de ces entreprises permit facilement au gouvernement français de rétablir ses relations avec l'Espagne et de céder aux désirs de la cour de Madrid, qui demandait qu'il internât les exilés. Mais, en revanche, le cabinet de Paris dut s'entendre reprocher à la tribune d'avoir ignominieusement abandonné les réfugiés après les avoir d'abord attirés à lui, reproche qui lui fut adressé par les amis de La Fayette, que celui-ci appuyait bien plus qu'il ne les contredisait (1).

Tentatives faites pour soulever l'Espagne méridionale.

Pendant ce temps, la junte à Gibraltar guettait l'occasion d'attaquer l'ordre établi dans les provinces méridionales (2). Torrijos envoya des agents à Algesiras, pour se renseigner sur l'opinion publique; ils furent saisis et fusillés. Plus tard, il essaya lui-même de faire une reconnaissance ; pendant la nuit du 28 au 29 janvier 1831, il débarqua avec deux cents hommes près de la Aguada Inglese; mais lui aussi dut reculer devant les royalistes qui avaient été prévenus de son arrivée et il se replia sur Gibraltar.

Trois semaines plus tard, d'après un plan concerté

(1) Reproche qui, n'étant pas d'une exactitude rigoureuse, a été écarté comme extrêmement injuste par les défenseurs de Louis-Philippe (Cf. Nouvion, *loco cit.*, tome II, page 22 sq.); mais, il semble qu'ils ne sentent pas que ce n'est pas faire un reproche moins grave que d'accuser avec plus de droits, le gouvernement d'avoir laissé faire les réfugiés tant qu'ils servaient ses desseins, et de les avoir ainsi exploités, d'avoir abusé d'eux et de les avoir exposés.

(2) Les renseignements les plus exacts sur ces événements se trouvent dans la *Vida de don Fernando VII.*

d'avance, une bande d'insurgés parut (21 février) près de los Barrios en proclamant la Constitution de 1812; une autre, commandée par don Salvador Manzanares, ancien ministre sous le gouvernement révolutionnaire, se montra près de Getares et prit le chemin de la Sierra de Ronda. Ces deux mouvements se rattachaient à un autre fait : immédiatement après, pendant le carnaval (3 mars), le gouverneur de Cadix, don Antonio de Hierro, fut assassiné dans la rue par des conjurés qui étaient d'intelligence. On avait voulu l'entraîner dans la conspiration et puis s'emparer de lui lorsqu'on n'avait pas réussi à le séduire. Contrairement à cette intention, il arriva que des gens, qui jouaient un rôle secondaire, le tuèrent le même jour par un excès de zèle et de précipitation, ce qui jeta la terreur dans les deux camps.

Les habitants de la ville de Cadix avaient été gagnés à la cause du roi, lorsque celui-ci avait fait de leur port un port franc. Donc, au lieu de la révolte qu'on avait espéré voir éclater après ce meurtre, ce fut un calme plein d'angoisse qui régnait dans la ville; les bourgeois restèrent dans leurs maisons; la masse du peuple garda le silence et les conjurés se cachèrent.

Pendant la nuit du 3 mars, la brigade de marine à San Fernando se souleva et entraîna deux compagnies de la garnison de Cadix qui se trouvaient dans l'île; mais ce mouvement encore ne trouva pas d'écho. Dès que les royalistes s'avancèrent contre eux, les soldats de marine quittèrent l'île (4 mars), pour faire leur jonction avec Manzanares qu'ils croyaient trouver à Tarifa. Pendant plusieurs jours, ils erraient dans le pays; essayant ensuite d'opérer leur retraite, ils furent arrêtés près de Vejer par don Vicenta Quesada, capitaine général de Séville, qui

venait d'accourir en toute hâte et qui les força à déposer les armes ; seuls, quelques chefs réussirent à s'enfuir.

Cependant Manzanares, qui avait vu toute la Sierra de Ronda se soulever contre les insurgés commandés par lui, avait dû se jeter dans les âpres hauteurs de la Sierra Bermeja, où ses hommes furent réduits au nombre de vingt par les combats et par la dispersion. Dans le district de Benehavis, il rencontra des pâtres, deux frères, auquels il offrit 2,000 *douros*, s'ils voulaient porter une lettre à Marbella et lui procurer un bateau dans cette ville. Tous les deux dénoncèrent à la police d'Igualega la commission dont on les avait chargés et revinrent avec une troupe de royalistes. Lorsque l'un des deux pâtres le désigna aux volontaires, Manzanares l'assomma; aussitôt, l'autre frère l'abattit d'un coup de fusil; les autres insurgés, au nombre de seize, furent saisis et livrés à l'échafaud.

Quesada, qui du temps de la Constitution, avait soutenu la cause du roi, lorsque peu de gens étaient pour lui, acquit dès lors, dans sa sphère d'action actuelle, une réputation meilleure que par les services rendus autrefois par lui : il montra aux vaincus une grande douceur et les ménagea autant qu'il put. Cependant, il lui était impossible d'empêcher qu'on n'instituât de nouveau les commissions extraordinaires, et qu'on ne les fit fonctionner activement dans le pays tout entier (19 mars). Dans leurs mains, le décret du 1er octobre devint une arme redoutable ; le roi en augmenta encore le caractère terrible par une nouvelle ordonnance (10 mai), d'après laquelle aucun tribunal ne devait procéder contre aucun délateur qui dénoncerait des crimes contre la sûreté publique, quel que fût d'ailleurs le résultat de leurs délations.

Les libéraux étaient ainsi livrés aux caprices de tous leurs ennemis privés et de tous les royalistes fanatisés. Les procès relatifs à ces affaires furent terminés avec la plus grande promptitude. A Madrid, un certain Juan de la Torre fut accusé (22 mars) d'avoir poussé des cris en faveur de la liberté ; sept jours après, il mourut à la potence. Une lettre, dans laquelle le libraire Miyar se plaignait à un des exilés des persécutions qui étaient à l'ordre du jour, fut ouverte à la poste et coûta la vie à son auteur. A Grenade, Maria de Pineda, jeune veuve animée de sentiments patriotiques, fut livrée à la mort parce qu'elle avait brodé un drapeau pour les constitutionnels. Calomarde, dit-on, avait informé le roi de la nouvelle tactique des libéraux, qui consistait à gagner les femmes à leurs intérêts : on voulut donc faire un exemple pour intimider les autres (1).

La chose la plus ignominieuse se passa dans les provinces méridionales lorsqu'on y termina ces scènes sanglantes. Les terribles sectateurs de l'*Ange exterminateur* résolurent, dans leurs réunions secrètes, de tendre un piége à Torrijos. Don Vicente-Gonzalez Moreno, gouverneur de Malaga, fit écrire par un colonel à un ami de Torrijos, pour lui dire que toutes les troupes des environs étaient hostiles au gouvernement et passeraient à lui, dès qu'il débarquerait. Puis le colonel se rendit lui-même à Gibraltar, pour y concerter avec Torrijos un plan d'opérations. Lorsque celui-ci, accompagné de soixante-dix hommes à peine, s'approcha pendant la nuit (30 novembre) sur deux barques de Valence, il fut guetté par les pataches qui le reçurent à coups de

(1) Cf. Custine : *L'Espagne sous Ferdinand VII*. Tome IV, page 222.

canon et le poussèrent à la côte près de Malaga, où Moreno le prit avec tous ses hommes (5 décembre) ; quelques jours après, tous furent fusillés (11 décembre). Parmi ces victimes se trouvaient les hommes les plus considérables, tels que don Manuel-Florez Calderon, Juan-Lopez Pinto, ancien préfet de Calatayud et frère d'Ignacio Pinto, don Francisco-Fernandez Golfin, ancien ministre de 1823, l'Anglais Boyd et autres.

---

9. — CHUTE DES TORIES EN ANGLETERRE.

—

Effets produits en Angleterre par la Révolution de Juillet.

Si nous nous rappelons le cercle parcouru jusqu'alors par le mouvement auquel la Révolution de Juillet avait donné l'impulsion, nous voyons qu'à l'exception du Piémont, cette secousse avait ébranlé tous les pays qui, au nord, à l'est et au sud-ouest, touchaient à la France. Immédiatement après, l'étincelle franchit aussi la Manche et alluma l'incendie en Angleterre. Malgré les diverses causes de détresse qui y pesaient sur l'industrie et sur l'agriculture, l'état des choses n'y était cependant pas tel qu'il fallait s'attendre à une révolution violente dans ce pays de la liberté, parmi un peuple qui avait le sentiment de la légalité, qui savait se modérer, qui possédait un grand tact politique et qui était gouverné par un roi jouissant d'une grande popularité.

Dans les comtés de l'Angleterre méridionale où la détresse était arrivée à son plus haut point et où elle était la plus générale (1), la population, en apprenant les événements de Paris et séduite probablement aussi par l'exemple que lui donnaient quelques troubles en Normandie, se laissa entraîner à détruire des machines à battre le blé, à incendier des étables et des granges

(1) Cf. Molesworth : *History of the Reformbill of* 1832. Pages 78-93.

remplies de céréales ; mais cette action exercée sur le bas peuple n'eut aucune importance politique. Ces violences, il faut simplement les ranger parmi les excès auxquels se livre ordinairement la vile populace et qui, à cette époque, se produisaient passagèrement dans un grand nombre de villes de l'Allemagne du nord. Mais d'autant plus puissante fut l'action que la Révolution de Juillet exerça sur les cercles politiques en Angleterre, c'est-à-dire sur les classes de ceux qui pensaient. Ces classes avaient été maintenues dans une agitation perpétuelle par les événements qui, pendant les dernières années, s'étaient passés dans le pays lui-même, tels que l'émancipation des catholiques et ses conséquences, les nouvelles discussions sur la question des réformes, le changement de souverain, la faiblesse du ministère continuellement vacillant et enfin les élections imminentes.

Dans ces couches de la population, on avait depuis longtemps suivi avec un intérêt des plus intenses la lutte engagée par la presse et par les députés contre le ministère Polignac ; on y salua avec un enthousiasme impétueux l'insurrection victorieuse des Parisiens comme un triomphe magnifique de la cause de la liberté. Les libéraux les plus sensés et les plus modérés (1) célébrèrent cette révolution sans tache comme un événement d'autant plus salutaire, que l'esprit d'humanité et de modération qui en caractérisait la marche, la faisait contraster d'une manière si éclatante avec les atrocités de la première Révolution.

Par des assemblées, des secours et des députations,

(1) Cf. *Th. Arnold, life and correspondence,* by A.-P. Stanley. Ed. 5e, 1845. Page 274.

les Anglais firent connaître à l'envi aux Français les sympathies nationales. Ils affluaient en grand nombre à Paris, ils y fraternisaient avec la garde nationale, se pressaient dans les soirées de La Fayette ou buvaient dans des estaminets borgnes, avec les représentants de toutes les nations opprimées, en portant des toasts hostiles aux tyrans.

Pendant ce temps, l'esprit d'opposition trouva, en Angleterre, de nouveaux aliments dans les cercles de tous les adversaires libéraux des tories, où l'on considérait la bataille de Paris comme livrée et gagnée aussi pour la liberté anglaise, et où l'on trouvait que la défaite de Polignac avait mûri et préparé la chute de Wellington, qui avait été le protecteur constant du ministre français.

Lors de la publication des ordonnances de juillet, le duc avait prévu l'avénement de la nouvelle dynastie, mais il n'avait pas pu deviner qu'elle serait établie et consolidée avec tant de promptitude; il croyait avoir tout le temps, d'abord pour observer un long silence et ensuite pour s'entendre avec les alliés, afin de tenir avec eux le même langage (1). On ne lui imputa pas à mérite d'avoir aussitôt renié cette manifestation de son opinion et d'avoir cédé à la fermentation des esprits en Angleterre, en reconnaissant Louis-Philippe avant toutes les autres puissances et sans consulter aucune d'elles. En effet, tout l'état de l'opinion publique formait un contraste violent avec cette simple velléité de concevoir une pensée pareille de politique continentale. Même un ultratory, tel que le marquis de Londonderry, dut avouer, bien qu'avec un profond regret, que le nouveau

(1) Cf. Guizot: *Sir Robert Peel*, page 44.

système politique évoqué par Canning rendait impossible toute intervention en faveur des Bourbons, et que l'Angleterre devait nécessairement se mettre en rapport avec le simulacre impuissant d'un roi, qui régnerait en France conformément aux nouveaux changements introduits dans la constitution du pays (1).

Ces réformes de la Charte étaient un objet de terreur pour les vieux tories, parmi lesquels lord Eldon croyait que la révolution en France n'en était encore qu'à ses débuts, parce qu'il estimait que la coexistence d'une monarchie et d'institutions républicaines était une impossibilité. Au contraire, aux yeux de leurs adversaires, c'est-à-dire de toute la population libérale qui habitait les villes et qui partageait les opinions des whigs, c'étaient précisément ces réformes constitutionnelles qui avaient le plus d'intérêt pratique pour l'Angleterre, parce qu'elles devaient nécessairement ressusciter et ranimer les anciennes demandes en faveur de la réforme parlementaire.

Les libéraux anglais semblaient dès lors croire, que leur honneur et leur intérêt leur imposaient le devoir de ne pas rester en arrière des institutions libérales de la France (2). Lord Eldon voyait avec horreur que, par suite de l'action qu'exerçaient les affaires françaises, les âmes de la foule dans les différentes classes s'empoisonnaient ; que le mouvement des réformes se répandait promptement dans le pays tout entier, et que la population fiévreuse de la capitale s'animait graduellement d'un esprit des plus dangereux. Il regardait comme né-

(1) Cf. Duke of Buckingham : *Memoirs of the courts and cabinets of William IV and Victoria*. Tome Ier, page 47 sq.

(2) Cf. *Edinburgh Review*. October 1830. Page 24.

cessaire de trouver un autre Pitt, si l'on voulait conjurer l'orage qui approchait. Dès le milieu du mois d'août, il croyait tout le monde convaincu de l'impossibilité de conserver à peine jusqu'à la première session du parlement les représentants des *bourgs pourris* : révolution qui, si elle s'accomplissait, devait, suivant lui, exposer la noblesse et la monarchie aux dangers les plus graves.

Le but essentiel que l'agitation en Angleterre se proposait était la réforme de la représentation nationale, de la justice et de certaines branches de l'administration. Les élections pour le nouveau parlement, auxquelles on procédait à cette époque (août), lui donnaient, au moment le plus favorable, le champ le plus libre et l'occasion la plus propice de se diriger vers ce but par la voie la plus naturelle.

Même à ce moment, Wellington semblait tellement sûr d'obtenir, grâce à ces élections, de nouveaux appuis pour son gouvernement, qu'il n'avait pas même jugé nécessaire d'avoir recours aux moyens ordinaires par lesquels l'administration avait coutume d'influer le vote (1). Au contraire, la triple opposition des whigs, des partisans de Canning et des ultratories déploya une activité excessivement énergique, qui trouva le terrain le plus fécond au sein du peuple agité. Le résultat fut que le gouvernement perdit environ cinquante voix, au lieu d'en gagner quatre-vingt-treize, suivant les calculs préalables des agents de la trésorerie. « Pour la première fois, di« saient les whigs d'un ton de triomphe, le livre des chif« fres montrait que les ministres avaient le désavantage. »

(1) Cf. Roebuck, *loco cit.*, tome Ier, page 351.

Plus encore que de la perte des ministres relativement à la quantité des votes, les whigs pouvaient s'enorgueillir de la qualité des corps électoraux et de la valeur des personnages élus, qui donnaient la véritable mesure pour apprécier avec justesse leur victoire et la défaite des tories.

Parmi les vingt-huit représentants des treize villes les plus importantes d'Angleterre, vingt-quatre appartenaient à l'opposition. Les comtés anglais, jusqu'alors les appuis les plus fermes de tout gouvernement conservateur, ne donnèrent cette fois au ministère que vingt-huit adhérents sûrs, mais quarante-sept à l'opposition. Sur les deux cent trente-six siéges anglais, qui n'étaient pas simplement vendus ou conférés par une nomination, l'opposition en revendiqua cent quarante et un (1).

Tandis qu'aucun ministre n'obtint un siége par une véritable élection populaire et que cinq membres de la famille Peel et un neveu de Wellington échouèrent comme candidats, les deux corps électoraux les plus importants du pays, les comtés de Middlessex et de York, choisirent pour représentants deux des libéraux les plus éminents, Hume et Brougham ; et cependant, ils n'avaient ni l'un ni l'autre la moindre influence locale ; « aucun d'eux ne possède un seul arpent de terre ! » écrivait lord Eldon, qui était complétement étourdi par cette corruption des élections, des électeurs et des élus.

Ce qui, peut-être mieux que tout le reste, caractérise l'esprit du moment, sous l'influence duquel les élections avaient eu lieu, ce fut ce fait que les partisans mêmes

(1) D'après le *Annual Register*, dans Roebuck, *loco cit.*, tome 1er, page 352 sq.

du gouvernement s'étaient presque tous vus dans l'impossibilité de se soustraire à des engagements en faveur d'une réforme du parlement et pour des économies à introduire dans les finances du pays (1).

Le discours du trône. — Wellington se déclare l'adversaire de toute réforme.

Malgré tout cela, avant la réunion du parlement, le sort des ministres n'était pas du tout considéré comme déjà décidé. Les whigs eux-mêmes n'étaient pas sûrs que le gouvernement ne renouvellerait pas son ancienne tactique, qui consistait à s'approprier les mesures recommandées par ses adversaires et à prolonger de cette manière le terme de son existence (2).

Bien des amis du ministère espéraient que les whigs se montreraient reconnaissants des services que le gouvernement leur avait rendus lors de la solution de la question catholique ; ils espéraient que les tories, irrités par cette même solution, se rattacheraient au gouvernement pour résister aux tendances révolutionnaires des radicaux et mettraient un terme à un état de choses monstrueux, qui faisait que les Eldon et les Grey s'unissaient pour combattre Wellington et Peel. D'autres encore se consolaient en se disant que Wellington n'aurait pas l'air aussi complétement insouciant, s'il ne comptait pas se présenter devant le parlement avec une déclaration propre à satisfaire la nation (3).

(1) Cf. Duke of Buckingham, *loco cit.*, tome Ier, page 43 sq.
(2) Cf. *Edinburgh Review*, *loco cit.*, page 24, page 278. — Cf. Roebuck, *loco cit.*, tome Ier, page 468.
(3) Cf. Raikes : *Private correspondence with the Duke of Wellington*, 1861. Page 49 sq.

Mais, cette attente fut trompée par le discours du trône (2 novembre), d'une manière aussi complète qu'inattendue. On a prétendu savoir, que l'orgueil militaire du duc s'était refusé, après la défaite subie par les troupes à Paris, de faire une concession quelconque qui pût être interprétée comme un aveu reconnaissant que la puissance du peuple était irrésistible (1).

Du moins, le discours du trône, qu'il mit dans la bouche du roi, semblait, à cause de sa forme et de son contenu sévères et froids, destiné à braver ouvertement l'opinion publique. Relativement aux affaires étrangères, le roi exprima ses regrets de voir le trouble qui régnait dans l'état de l'Europe ; il déplora surtout que le gouvernement éclairé du roi des Pays-Bas n'eût pas pu mettre ses pays à l'abri de la rébellion ; il déclara qu'il était résolu de maintenir les traités sur lesquels reposait le système politique de l'Europe ; en même temps, il annonça qu'il reconnaîtrait probablement dom Miguel qui s'était déclaré prêt à publier une amnistie générale.

La conséquence immédiate de la révolution belge avait été de faire renaître les agitations en Irlande et d'aiguillonner O'Connell à mettre tout en œuvre pour dissoudre l'Union ; aussi cette révolution n'avait-elle pu réveiller des sympathies en Angleterre. Cependant, aux yeux des hommes d'État les plus divers, tels que les Grenville et les Grey, les paroles de blâme infligés à la Belgique étaient un jugement tout aussi imprudent, malavisé et impolitique qu'injuste, et dans l'opinion de bien des gens, elles semblaient annoncer l'intention d'inter-

(1) Cf. Fonblanque : *England under seven Administrations*. 1837. Tome Ier, page 9 sq.

venir par les armes. Surtout, l'annonce d'une reconnaissance probable de dom Miguel ne pouvait manquer de révolter profondément le cœur de tous ceux qui avaient le sentiment de l'honneur anglais.

Néanmoins, quelque grande que fût l'inquiétude provoquée par ces passages dans le discours du trône qui avaient trait aux affaires étrangères, l'indignation, que les paroles relatives aux affaires intérieures du pays faisaient naître, était infiniment plus vive. En face des troubles agraires en Angleterre et de l'agitation en faveur du *repeal* (rappel de l'acte d'Union) en Irlande, le gouvernement avait exprimé sa résolution d'employer tous les moyens légaux pour maintenir l'ordre ; mais aucune parole n'avait indiqué qu'il essayerait d'extirper les abus dans lesquels ces excès avaient leur source, ni qu'il présenterait une mesure de réforme radicale quelle qu'elle fût. Au contraire, à la fin du discours du trône, le ministère avait insisté sur le bonheur extraordinaire dont jouissaient les Anglais, en vivant sous la protection des institutions existantes, et sur le devoir qui leur prescrivait de les remettre intactes à la postérité.

Ce silence et ce discours, dont le sens n'était pas d'ailleurs douteux, trouvèrent encore une interprétation authentique dans une déclaration que le premier ministre fit pendant les débats sur l'Adresse. Earl Grey, qui depuis de longues années avait été l'avocat de la réforme du parlement, exhorta la Chambre des Pairs à ne pas autoriser les moindres préparatifs militaires; il soumit les velléités réactionnaires du *Foreign-Office* à une critique juste mais modérée, et il dit que le seul moyen de détourner de l'Angleterre l'orage qui planait sur toute l'Europe, était de donner satisfaction aux vœux du peu-

ple, en réformant la composition de la Chambre basse.

A cette représentation, Wellington répondit de la manière la plus rude et la plus absolue (1) « qu'il n'avait « jamais entendu ni lu de projet susceptible d'améliorer, « suivant son opinion, la représentation nationale. Il « était complétement convaincu, ajouta-t-il, que la lé- « gislature, dans sa composition actuelle, était parfaite- « ment en état de s'acquitter de sa tâche. Le pays ac- « cordait une confiance illimitée au système actuel de « représentation que le duc prendrait pour modèle, s'il « était appelé à créer une législature pour n'importe « quel pays, et surtout pour un pays où il existait des « fortunes considérables de nature diverse ; il l'imiterait « surtout quant à l'influence prépondérante qui y était « accordée aux grands propriétaires. Par conséquent, il « n'était pas disposé à présenter une motion quelcon- « que en faveur d'une réforme du parlement et, confor- « mément à son devoir, il s'opposerait à tout projet que « proposerait toute autre fraction de la Chambre. »

« Pas de concessions ! » telle avait été jusqu'au bout la politique de Charles X et de Guillaume Ier, dont l'issue ne pouvait pas non plus servir de leçon aux tories. La tempête d'indignation, qui éclata dès que le public connut cette déclaration, fut sans exemple. En effet, assez souvent la nation avait entendu et accepté tranquillement les éloges que ses hommes d'État avaient prodigués à l'action salutaire et pratique de la Constitution anglaise; mais personne n'avait encore osé souffleter si ouvertement le bon sens du peuple, en proclamant comme parfaites en théorie les institutions existantes, dont les excroissan-

(1) Cf. Hansard, *loco cit.*, tome Ier, pages 44-53.

ces et les taches nombreuses sautaient aux yeux même de ceux qui avaient la vue la plus basse.

Il semblait falloir un étrange excès d'impudence ou d'aveuglement pour affirmer que le peuple accordait une confiance illimitée au système de représentation en vigueur. En effet, le ministre fit cette déclaration après toutes les manifestations anciennes et récentes en faveur d'une réforme de la représentation nationale, réforme qui, malgré toutes les interruptions et tous les ajournements, avait occupé le peuple et le parlement depuis cinquante ans; il la fit précisément au moment actuel, où cette question avait été, depuis un an, très-vivement reprise, et à une époque où les événements en France l'avaient fait renaître avec une nouvelle vigueur. Il fallait seulement avouer qu'à aucune époque antérieure la demande d'une réforme du parlement ne s'était manifestée avec autant de force et d'unanimité qu'au moment actuel, où elle éclata en explosions d'étonnement et d'indignation au sujet du discours de Wellington.

Le cri de guerre universel fut aussitôt: renvoi du ministère et appel à adresser à lord Grey pour le charger du gouvernement (1). Dès la discussion de l'adresse dans la Chambre basse, les whigs et les ultratories avaient, d'une manière non équivoque, exprimé au ministère la méfiance qu'il leur inspirait; soutenus dès lors par tout le poids de l'opinion publique, ils étaient sûrs de décider sa chute. En vain, Peel, qui déplorait amèrement l'imprudence de Wellington, essaya-t-il d'en neutraliser l'effet, en déclarant vouloir s'abstenir de toute parole qui pourrait

(1) Cf. *Memoirs and correspondence of Dr Henry Bathurst, Lord Bishop of Norwich.* 1853. Page 371.

porter préjudice à la discussion et à la solution satisfaisante de la question de réforme; l'opposition le traita comme une marionnette impuissante du premier ministre.

Bientôt on vit que l'exaspération du peuple contre Wellington commençait même à porter atteinte à la popularité du roi, que jusqu'alors on n'avait pas rendu responsable des folies de ses ministres. Le lord-mayor nouvellement élu avait informé le cabinet qu'à l'occasion de la fête municipale prochaine (9 novembre), quelques hommes désespérés avaient projeté un attentat contre le duc; les ministres et, sur leur conseil, le roi aussi crurent avoir des raisons suffisantes pour retirer la promesse de prendre part à la fête (7 novembre). Il peut y avoir des doutes sur la sagesse de cette décision qui, dans la population de Londres, fit naître d'abord la consternation et ensuite un sentiment de mauvaise humeur, tandis qu'au sein du parlement elle provoqua un blâme violent; mais tout le monde dut comprendre dès lors fort clairement que la position des ministres n'était plus tenable. Eux-mêmes ne refusèrent plus longtemps de comprendre cette vérité. Ayant conscience de leur faiblesse, ils saisirent la première occasion pour se retirer.

Chute des tories.

Lors de la discussion des propositions ministérielles relativement à la fixation de la liste civile, l'opposition des whigs s'était plainte qu'à ce moment comme auparavant on eût mêlé ensemble les dépenses personnelles du roi et les besoins du service de l'État. Demandant ensuite qu'on retranchât ces derniers de la liste civile, elle avait chargé sir Henry Parnell, membre irlandais fort

versé dans les finances, de combattre la motion du chancelier de l'échiquier qui avait proposé à la Chambre de se transformer en comité ; Parnell lui opposa donc un amendement d'après lequel les députés devaient instituer une commission spéciale chargée d'examiner les divers articles de la liste civile.

Pendant le vote sur l'amendement de l'opposition, le ministère fut battu avec une majorité de vingt-neuf voix qu'on avait obtenue par une coalition des deux partis hostiles ; les ultratories continuèrent à combattre avec les whigs, même au risque de provoquer un cabinet whig, qu'en tout cas ils ne croyaient possible que d'une manière passagère,

Les ministres saisirent ce motif de peu d'importance en soi pour se retirer. Dès le lendemain au soir (16 novembre), Wellington et Peel annoncèrent aux deux Chambres du parlement, qu'eux et leurs collègues avaient donné leur démission. Tous les deux avouèrent, plus tard, que la question de la réforme parlementaire avait exercé l'influence la plus importante sur leur prompte résolution (1).

Cette question venait d'être reprise par Brougham. Bentham, âgé alors de quatre-vingts ans, avait depuis trois ans pris son élève, âgé presque de cinquante ans, dans son école des réformes, pour voir s'il pouvait l'aider à mettre en lambeaux le système en vigueur. Par rapport à l'administration de la justice, le vieillard avait bientôt trouvé que, dans Brougham, le *réformiste* ne l'emporterait jamais sur l'avocat et, précisément dans les der-

(1) Cf. Roebuck, *loco cit.*, tome I[er], page 122. Note.

niers temps, il lui avait de plus en plus retiré sa faveur (1). Mais dès lors, Brougham semblait vouloir tout réparer, lorsque, pour la soirée du jour même où les ministres se retirèrent (2 novembre), il avait annoncé un projet radical relatif à des changements à introduire dans la représentation parlementaire.

On apprit, que les propositions de Brougham venaient d'être approuvées dans une réunion de parti des whigs (13 novembre); les ministres craignirent donc que, si malgré leur résistance la Chambre autorisait simplement la présentation de la motion et si les ministres donnaient ensuite leur démission, le nouveau gouvernement ne se crût obligé d'accomplir la réforme parlementaire; au contraire, se disaient-ils, un changement de cabinet, motivé par un vote sur la liste civile, pourrait facilement mettre leurs successeurs dans une fausse position vis-à-vis du roi ou bien du peuple.

Cependant, ce calcul subtil n'était qu'une nouvelle preuve, montrant combien peu Wellington et ses amis savaient apprécier les forces actives de leur époque. La demande de la réforme parlementaire, telle qu'elle avait dominé les élections et produit dans le peuple des dispositions hostiles aux tories, exerça également une influence décisive sur la formation, sur le programme et sur le

(1) Le vieux railleur impitoyable, rempli du sentiment présomptueux de sa supériorité, conçut des rancunes de plus en plus sincères contre son disciple peu sincère, « ce sir Henry Poltroon, » qu'il citait à l'occasion devant lui « pour lui mettre une peau de « veau sur ses insolentes oreilles. » Il s'était donné tant de peine pour l'élever avec sa « bouillie »; mais actuellement il l'avait retirée à ce « méchant gamin » qui ne faisait que la rejeter des lèvres, et ayant remarqué « master Peel », il avait mieux aimé accorder sa faveur à ce dernier.

maintien du nouveau gouvernement des whigs qui, après avoir été pendant cinquante ans presque continuellement exclus des affaires, furent dès lors appelés à les diriger de nouveau.

Si, par l'absence de toute mesure et par la lutte universelle quelle alluma, la Révolution française de 1789 avait donné au gouvernement des tories son maintien solide et son caractère rigide, la Révolution de Juillet, au contraire, par son influence pacifique qui excitait et réchauffait les cœurs, ôta à un gouvernement tory même affaibli toute possibilité de se maintenir au pouvoir. Cette révolution modifiée, accomplie à cette époque où tout était changé, donna une force irrésistible à la demande d'une réforme parlementaire qui, par suite de la première Révolution et de ses excès, avait été si longtemps en discrédit.

Il y avait un intérêt tout particulier à voir que le même homme d'État qui, même en face de la Révolution et malgré son effrayante dégradation, avait été infatigable à lutter pour la paix et pour la réforme démocratique de la Constitution anglaise (1), fut désigné, quarante ans après, pour réaliser son programme d'autrefois. On salua avec enthousiasme (2) la nouvelle annonçant que lord Grey avait été appelé chez le roi (16 novembre) et qu'en peu de temps il avait réussi à former un cabinet,

(1) Comp. sur l'action publique de lord Grey, jusqu'en 1817, la relation intéressante de son fils intitulée : *Some account of the life and opinions of Charles, second Earl Grey*, 1861.

(2) « *Never mind*, écrivit l'évêque de Norwich, âgé alors de quatre-« vingt-six-ans, *the whigs will restore the golden age, or at least make* « *this age of brass far better than it is.* » (N'y faites pas attention, les whigs ramèneront l'âge d'or, ou du moins ils rendront cet âge de bronze [d'impudeur] bien meilleur qu'il ne l'est.)



où à côté des partisans expérimentés de Canning (Melbourne, Palmerston, Goderich, Grant) siégeaient les amis les plus éprouvés du peuple, les lords Holland, Lansdowne, Durham (M. Lambton) et Althorpe, Henry Brougham et sir J. Graham.

Dans l'ivresse de la joie, on ne fit pas attention à ce que, suivant l'ancienne mauvaise coutume des whigs, les familles de la haute noblesse furent privilégiées en dehors de toute proportion dans les nominations aux fonctions publiques. On oublia que, par suite de la singulière coalition des partis qui avait amené la chute du ministère, un ultratory, le duc de Richmond, devait prendre place dans le cabinet, et que les adhérents de Canning, adversaires constants de toute réforme parlementaire, étaient à la tête des postes publics les plus importants (1). C'était là un prix qui valait bien « l'heureux changement de « leur direction », dont Brougham se permettait quelquefois de se moquer, ce qui à d'autres époques allait lui être rendu à gros intérêts. Enfin, on ne remarqua pas que Brougham, nommé lord chancelier sur les conseils du roi, fut enlevé ainsi à sa sphère d'action naturelle (2); en effet, les aristocrates parmi les whigs craignaient l'influence puissamment augmentée qu'il exerçait sur la Chambre basse, et croyaient devoir enlever à sa personnalité souvent incalculable et souvent volontaire la

(1) Palmerston prit les affaires étrangères; Melbourne l'intérieur; Goderich les colonies; Grant le bureau du contrôle des Indes. Lord Althorpe, homme honnête et sensé, mais peu habile et flegmatique, devint chancelier de l'Echiquier et directeur de la Chambre des Communes.

(2) Pour les détails de ces négociations, qui n'ont pas encore été entièrement éclaircies, voir Roebuck, *loco cit.*, tome Ier, pages 434-444, 470-476.

question des réformes, ce principe vital du nouveau gouvernement.

La popularité du nouveau ministère s'accrut, au contraire, encore davantage, lorsque lord Grey fit devant la Chambre haute un exposé des principes et des intentions qui devaient diriger sa politique. Il proclama la paix et l'amitié avec tous les États et en particulier avec la France, dont le gouvernement reposait sur les mêmes principes de liberté publique que celui de l'Angleterre; il promît d'observer l'économie la plus rigoureuse et la plus impitoyable dans chacune des branches de l'administration et de prendre immédiatement en considération la question des pauvres; mais ce qu'il fit ressortir avant tout, ce fut la question de la réforme parlementaire. Il se déclara prêt à accomplir pendant ses fonctions ce qu'étant en dehors de l'administration il avait toujours désigné comme un devoir urgent pour le gouvernement; en même temps, il annonça qu'il présenterait un projet de réforme, propre à assurer au peuple la part qui lui revenait dans les grands conseils de la nation, à rétablir ainsi sa confiance à l'égard des décisions du parlement et à les faire approuver par lui avec un sentiment de satisfaction.

Ainsi, la couronne et le gouvernement venaient de prendre officiellement en main la grande cause de la réforme parlementaire, bien que dix ans auparavant un Canning eût presque considéré comme un crime toute intercession en sa faveur et que, seulement quatre ans auparavant, les propres champions de cette cause eussent cru que l'accomplissement en serait une entreprise sans espoir de succès. (Cf. t. XVIII, 78.)

Lord Grey avait déjà nommé une commission (20

novembre) chargée de préparer le projet de loi annoncé. Afin de donner au cabinet les loisirs nécessaires pour examiner mûrement ses propositions, le parlement, après avoir terminé les affaires les plus pressantes, s'ajourna (23 décembre) jusqu'au 3 février de l'année suivante.

---

10. — RÉVOLTE MILITAIRE EN POLOGNE

Tous les États voisins de la France avaient été presque sans exception atteints et ébranlés, les uns après les autres, par la grande secousse de la Révolution de Juillet. Vers l'est et le sud-est la force de l'impulsion s'était éteinte chez les grandes puissances de l'Allemagne, et, dans la direction du sud-ouest, elle avait cessé de se faire sentir au Portugal, comme nous aurons à le décrire avec plus de détails. Mais, au delà de ces pays restés immobiles, les territoires les plus éloignés furent dès lors mis en mouvement, comme qui dirait d'après les lois de la percussion exercée par un corps élastique sur des corps de même nature qui se touchent. Toute notre partie du monde, et même des espaces situés bien au delà de ses limites, furent ainsi attirés dans la sphère des événements de Paris.

Les conspirateurs à Varsovie.

En Pologne (1), les conspirations, datant de l'époque où les sociétés secrètes florissaient dans ce pays, conti-

(1) Sur les commencements de l'insurrection de Varsovie, nous possédons les deux ouvrages des principaux auteurs Zalivski et Wysocki que nous avons cités ailleurs. Un digne pendant de ces livres est l'exposé historique de la Révolution polonaise par un troisième auteur qui y a pris une part directe; il a pour titre : *La Pologne*, par Roman Soltyk, Paris 1833. Il est impossible de puiser à ces sources des dates et des faits sûrs et authentiques.

nuaient à couver sous la cendre et à entretenir dans les esprits une sourde fermentation à l'égard de la domination arbitraire des Russes.

Nous avons dit ailleurs (Cf. t. XVI, p. 128), que Zalivski, le plus zélé des agitateurs de Varsovie, prévoyant un revirement des choses en France, avait conseillé d'attendre le choc qui devait s'y produire. Dès que la première nouvelle de l'insurrection de Paris parvint à Varsovie (6 août), il appela auprès de lui Wisocki et ses confidents, pour leur demander quelle était leur opinion et de quelles ressources ils disposaient. On trouva que ces dernières étaient insuffisantes pour une entreprise immédiate, et l'on décida qu'il y aurait une délibération ultérieure, à laquelle vingt amis prirent part chez Zalivski, dans sa maison de campagne de Mariemont (12 août).

Dans cette réunion, tout le monde fut d'accord qu'il fallait faire éclater le mouvement, mais on ne put pas s'entendre sur l'époque ; Zalivski fût d'avis qu'il fallait l'ajourner jusqu'au mois de février suivant (1). Vers cette époque, J.-Boleslas Ostrovski mit Wysocki en rapport avec d'autres jeunes gens, qui, excités à un plus haut dégré par les événements français, poursuivaient la réalisation de leurs projets de rébellion avec une activité imprudente, tels que Maurice Mochnacki, Bronikovski, Nabielack, Goszczynski, M. Dembenski et Zoukovski.

(1) Pour se soulever, comme le prétend ce hâbleur, au moment où l'empereur Nicolas voulait exécuter ses intentions liberticides contre la France, intentions dont personne ne pouvait avoir la moindre idée à cette époque. D'après Soltyk, ce ne serait que vers la fin de septembre, qu'on aurait décidé d'ajourner encore l'explosion de la révolte.

Même ceux qui, plus tard, comptaient parmi les révolutionnaires les plus décidés, les Ostrovski, les Ourbanski et les Mochnacki se prononcèrent pour un ajournement, parce qu'un soulèvement révolutionnaire de l'armée leur paraissait impossible sans l'assentiment complet du peuple qui, à leurs yeux, était douteux.

Même pour le cas où il ne s'agirait que d'un simple mouvement à faire dans l'armée, on était embarrassé quant au choix d'un commandant en chef. En effet, malgré toute leur témérité et malgré leur haine contre les officiers supérieurs, les jeunes meneurs croyaient cependant, comme les conjurés de 1825 à Saint-Pétersbourg, qu'il leur fallait le prestige magique de quelques noms considérables. Ils firent donc ce qu'avaient négligé les auteurs de la Révolution espagnole de 1820 ; ils s'adressèrent hardiment à quelques-uns des vieux généraux tels que Szembek, Stanislas Potocki, Kroukoviecki, Sieravski et Chlopicki que Zalivski invita à se rendre à sa campagne (1).

Tous ces généraux étaient trop vieux ou trop sensés pour partager les folies de ces jeunes esprits ardents, parmi lesquels il y en avait un qui croyait qu'il serait facile de soulever en douze jours toutes les anciennes provinces et de soutenir une triple guerre contre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Chlopicki, dont tous les conspirateurs depuis Loukasinski avaient disposé à son insu, rejeta d'un ton plein de fiel les demandes de ces jeunes gens, de même qu'en 1821 il avait écarté les proposi-

(1) Zalivski a prétendu l'avoir fait le 23 août ; d'après Soltyk, on ne décida, ce qui est bien plus probable, d'inviter ces généraux que vers la fin de septembre, dans une délibération à laquelle il assista lui-même.

tions d'Ouminski, mais sans faire, ni à l'une ni à l'autre de ces deux époques, aucun effort sérieux pour faire entendre raison à ces conspirateurs.

Ces jeunes gens d'une folle audace furent découragés, mais non intimidés par le refus des généraux qui les renvoyaient à la petite troupe des enseignes et des officiers subalternes de leur connaissance. Ils examinèrent entre eux l'opportunité qu'il y aurait à faire pour le moment le choix d'un certain nombre d'hommes devant composer le gouvernement provisoire : mais la majorité se déclara contre cette idée, en disant qu'il fallait attendre les événements pour se décider ensuite. En revanche, on institua un comité directeur composé de Roman Soltyck, Z'vierskovski, Mochnacki, l'avocat Bronikovski, Boleslas Ostrovski, Wysocki, Zalivski, Schlegel et autres. Au sein de ce comité on arrêta promptement une organisation, par suite de laquelle on répandit des appels d'enrôlements dans tous les régiments polonais qui étaient en garnison dans la capitale ; on envoya également (octobre) des émissaires en Lithuanie, en Podolie et en Volhynie, pour faire des prosélytes parmi les militaires et dans les rangs du civil. En même temps, on en revint aux anciennes sociétés, afin de tendre la main à toutes les classes de la bourgeoisie, aux fonctionnaires publics, à l'Université, aux nonces des palatinats et aux jurandes et maîtrises.

Ce ne fut que chez les étudiants qu'on retrouva le zèle des enseignes ; ces jeunes gens, dont l'inexpérience était si grande qu'on pouvait facilement en abuser, ne montrèrent même que trop d'ardeur. Comme dans d'autres occasions semblables d'une époque antérieure, on rencontra de la tiédeur et de la réserve chez les nonces Le-

level et Xavier Bronikovski, auxquels on s'adressa pour faire désigner par eux, dans chaque province, un de leurs collègues, afin qu'au moment où le mouvement éclaterait, tous pussent s'unir au gouvernement provisoire. Même au sein de l'armée, les conjurés trouvèrent peu de sympathies ; ce fut plutôt par prudence que par un sentiment de respect qu'on communiqua le plan général de l'insurrection à toute une série de colonels et de généraux, tels que Pac, Zymirski, Moravski, Dvernicki, Ribinski, Skrzynecki et Prondzinski. Avec une discrétion patriotique, ils laissèrent tous libre cours à cette agitation qui minait le pouvoir, mais un petit nombre d'entre eux seulement promirent leur concours.

Dans ces circonstances, on engagea constamment les plus remuants parmi les conspirateurs, tels que Wysocki, qui voulaient hâter l'explosion, à prendre patience et à attendre; jusqu'à ce moment on avait maintenu le mois de février comme la date fixée pour le soulèvement. Mais alors parut (fin d'octobre) un manifeste de l'empereur de Russie, qui, interprété comme une menace de guerre adressée à la France et à sa révolution, semblait aux révolutionnaires une sentence de mort prononcée contre la liberté de l'Europe et contre l'indépendance de la Pologne, et qui les stimulait tout à coup à hâter et même à précipiter leurs projets.

Dès le principe, le czar n'avait nullement caché son mauvais vouloir à l'égard de la Révolution de Juillet. Aussitôt qu'il avait reçu la première nouvelle qui en annonçait l'explosion, il avait ordonné (6 août) de mettre l'armée de Pologne sur le pied de guerre. Il avait voulu avec avidité saisir l'occasion de se mettre à la tête d'une coalition contre la France et de reprendre entre ses

mains les rênes de la politique européenne. Il avait essayé, par sa diplomatie, de ramener toutes les cours sur le terrain de la Sainte-Alliance, ou de les y retenir; lorsque l'Angleterre lui échappa, il avait du moins espéré déterminer l'Autriche et la Prusse à refuser de reconnaître Louis-Philippe.

Lorsque les affaires en France prirent promptement une tournure qui n'offrait au czar ni une raison ni un prétexte pour intervenir, les troubles en Belgique lui fournirent le motif qu'il cherchait. La cour de Saint-Pétersbourg s'inquiétait bien plus de l'épidémie morale qui parcourait l'Europe que du choléra qui ravageait l'empire ; aussi pensait-elle, à en croire les rapports que le secrétaire d'Etat Grabovski envoyait (octobre-novembre) de Saint-Pétersbourg à Loubecki (1), que les choses en Belgique allaient de mal en pis. On craignait que la France ne pût pas résister aux tentations et aux séductions que lui offrait cette frontière ; on s'attendait à voir arriver un ministère de la gauche à la direction des affaires à Paris, et, dans ce cas, on ne savait plus de moyen d'éviter une guerre universelle; c'est pourquoi on s'occupa à s'y préparer, sinon pour prendre l'offensive, du moins et en tout cas pour être prêt à se tenir sur la défensive.

Le comte Diebitsch avait été envoyé à Berlin, et on attendait son retour pour décider quelles seraient les mesures à prendre. Pour faire ces armements, on avait compté avant tout sur l'armée de Pologne, sur les munitions de guerre entassées à Modline et sur les 67 mil-

(1) Dans l'annexe de l'ouvrage intitulé: *Coup d'œil sur l'état politique du royaume de Pologne.* 1832.

lions de florins polonais qui, grâce à l'administration de Loubecki, se trouvaient dans le trésor. Par une double violation des secrets d'État, à Saint-Pétersbourg et à Varsovie, les conspirateurs furent, à plusieurs reprises, informés de la nature de ces armements.

Zalivski prétendait avoir reçu, dès le mois de septembre, de la chancellerie privée du czar, des renseignements sur les premiers rassemblements de troupes près de la frontière lithuanienne. Il disait même qu'il avait *lu* les ordres enjoignant au général Vincent Krasinski de se diriger vers la Silésie. Puis il s'était rendu auprès de Loubecki qui, renseigné de son côté sur les menées de son interlocuteur, l'exhorta à la prudence, tantôt en le louant et tantôt en le blâmant. Néanmoins, au dire de Zalivski, il lui fit des communications d'après lesquelles le czar avait l'intention ou de forcer la France à entrer dans la coalition russe ou bien de se fortifier aux dépens de l'Autriche et de la Prusse, en incorporant toute la Pologne à son empire.

Lors de la publication du manifeste impérial, Zalivski courut de nouveau chez le ministre (commencement de novembre), et prétendit avoir reçu de lui de nouvelles confirmations qui devaient déterminer les patriotes à frapper promptement le premier coup. Pour des têtes et des cœurs ardents, il ne pouvait pas y avoir de motifs d'action plus éclatants et plus glorieux que d'empêcher, soit que la Pologne entière, dans toute son étendue, ne tombât dans les griffes de la Russie, soit que du royaume actuel on ne fît un camp d'attaque contre la liberté des peuples. Il s'agissait d'empêcher la Russie de se servir du sang et de l'argent de la Pologne, pour entreprendre une grande guerre de réaction, qui détruirait l'exis-

tence de la Belgique, ainsi que la révolution faite en France, et qui, en consolidant de nouveau la prédominance russe, mettrait en péril le mouvement libéral en Allemagne et porterait atteinte à l'équilibre de l'Europe.

Outre ces motifs grands et éblouissants, il y en avait d'ailleurs encore d'autres plus mesquins, mais qui s'imposaient avec une force plus impérieuse. Afin de garder le secret, malgré le grand nombre des conjurés qui s'y trouvaient initiés, on avait institué une police intérieure qui surveillait chaque section des affidés; à côté d'elle, Zalivski avait organisé encore une contre-police, par laquelle il apprenait la moindre démarche de chacun des conjurés.

Mais, en dépit de toutes ces précautions, les menées de plus en plus hardies des émeutiers commencèrent à s'ébruiter; ils se trahirent eux-mêmes par des manifestations ouvertes et ils furent trahis par des dénonciations secrètes. Le vice-président Loubovicki fut arrêté dans la rue et roué de coups; dans des placards on fit un appel aux ouvriers et sur les murs du Belvédère, château de plaisance du grand-duc Constantin, on colla une affiche portant ces mots : *A louer à partir du jour de l'an.*

Les familiers du grand-duc l'avertirent, dit-on, de l'orage qui approchait, en même temps que Loubecki l'informa de l'existence de la conspiration. Novosiltzov avait appris que les étudiants s'étaient joints aux enseignes; un de ces derniers, qui appartenait à la conspiration et qui désespérait de la voir réussir, fit même une dénonciation de ces menées secrètes. On surveilla dès lors avec un redoublement de vigilance l'école des cadets, dont la direction était confiée au général Trembicki; on interdit aux jeunes gens toute communication

avec la ville, et l'on institua une nouvelle commission d'enquête; parmi les conjurés, Ourbanski et Wysocki furent arrêtés, mais ce dernier fut relâché après avoir été interrogé.

Toutes ces mesures effrayèrent les conjurés d'un âge plus avancé et les réveillèrent de leur léthargie. Ce qui était arrivé lors de la conspiration russe à Toultchine (Cf. t. XIV, p. 82.), se reproduisit au moment actuel, les dangers qu'on avait évoqués forcèrent les conjurés à faire une chose sérieuse de ce qui jusqu'alors n'avait été qu'un jeu. On se réunit chez Lelevel (21 novembre) qui avait été intimidé par l'issue malheureuse de tant de conspirations militaires, mais qui néanmoins ne doutait pas que quarante mille hommes en armes n'entraînassent toute la nation; dans cette réunion, les principaux meneurs, Zalivski et Wisocki, fixèrent l'explosion du mouvement au soir du 29 novembre, où tout le service de garde dans la garnison devait être fait uniquement par des Polonais. En même temps, ces hommes désespérés décidèrent (26 novembre) que pour les entraîner avec eux, ils réuniraient les officiers de tous les régiments polonais, afin de leur déclarer, *au nom de la nation*, que celle-ci approuverait et appuierait les entreprises de l'armée; puis, on devait, la veille du jour fixé pour la révolte, leur communiquer le plan de l'entreprise telle qu'elle était arrêtée.

Ceci eut lieu, à sept heures du soir, chez le sous-lieutenant Barkievicz. On avait abandonné un projet antérieur qui consistait à donner le signal de la révolte par l'assassinat du grand-duc sur la place de Saxe, exploit pour lequel on avait choisi un bourgeois du nom de Nabielak qu'on avait fait venir de Galicie pour le char-

ger de la rédaction d'un journal. On résolut dès lors de commencer les opérations en s'emparant du château du Belvédère, où l'on voulait saisir le grand-duc ou le tuer. On décida également de livrer à la mort les instruments du tyran les plus détestés, tels que Zander, Sass, Rozniecki, Vincent Krasinsky, Hauk, Rautenstrauch, Blümer, Trembicki, le colonel Meciszevski et le vice-président Loubovicki, de même que tout général polonais qui résisterait au mouvement.

Le grand-duc, prévenu et averti comme il l'était, semblait précisément au moment actuel plus insouciant que jamais. Depuis longtemps, son opinion avait été que les Polonais n'attendaient que le moment favorable pour se montrer comme ennemi. Cette occasion était arrivée, si elle le fut jamais; mais Constantin ne semblait pas croire possible que son armée polonaise fît défection. Il croyait avoir à craindre tout au plus un soulèvement de la populace, mais non une rébellion des troupes; c'est pourquoi, il n'avait en rien changé la distribution ordinaire des troupes russes stationnées à de grandes distances les unes des autres; il n'avait pas même fait venir des renforts, parce que, après les expériences faites à Paris et à Bruxelles, il était résolu d'évacuer la ville dans le cas où il y éclaterait un mouvement.

Chlopicki également croyait que l'armée était incorruptible, et s'attendait tout au plus à des attroupements, mais non à une insurrection. Telles étaient sans doute aussi les idées de Loubecki et de tous ceux des aristocrates qui, initiés aux projets des rebelles, les désapprouvaient et gardaient le silence. Ils étaient peut-être assez contents de voir donner une salutaire leçon et un avertissement au gouvernement russe ou à celui du

grand-duc, sans cependant craindre des conséquences sérieuses d'une pareille révolution. En effet, Loubecki la croyait entreprise « par des avocats sans clients, par des « médecins sans malades et par de jeunes officiers qui « ne voulaient plus de leur position subalterne » ; plus tard, un Wielopolski l'appela même l'œuvre du rebut de toutes les classes, de mauvais prêtres, de nobles superficiels, d'intendants infidèles, de jeunes démagogues et de sous-officiers, de propriétaires ruinés, de fermiers endettés et d'une canaille communiste.

Le 29 novembre.

La garnison russe de Varsovie comptait environ huit mille hommes en tout. Trois régiments de cuirassiers, de lanciers et de hussards étaient logés dans trois grandes casernes entourées d'eau et situées dans la partie sud-ouest de la ville, appelé le Szoulec. Un régiment de grenadiers de la garde de Lithuanie occupait le côté tout à fait opposé de la ville, c'est-à-dire le quartier nord, et était installé, avec un régiment de la garde polonaise, dans les casernes dites de la Couronne ou d'Alexandre, et situées tout à fait à l'extrémité de la ville, à l'endroit où s'éleva plus tard la citadelle. Enfin, un régiment d'infanterie légère de Volhynie avait ses quartiers dans une caserne de la rue Czika, située tout près de l'Arsenal et davantage vers le centre de la ville.

La garnison polonaise était composée du régiment de grenadiers de la garde que nous venons de mentionner; de dix compagnies de grenadiers d'élite appartenant à dix régiments de ligne ; d'un bataillon de sapeurs ; du 4e régiment de ligne ; d'un régiment de chasseurs de la

garde à cheval; d'une batterie d'artillerie à cheval avec huit pièces et d'une batterie d'artillerie légère à pied avec quatre pièces. Les Russes ne l'emportaient donc que par leur cavalerie qui, dans les rues d'une ville, ne joue pas un rôle bien important.

Le plan d'opérations, conçu par Zalivski, se présente fort bien sur le papier. Le général Stanislas Potocki, ou bien son remplaçant le colonel Paszkevicz, était choisi pour prendre le commandement en chef dans toutes les opérations qu'il s'agissait d'exécuter. Une division d'infanterie composée de quatre compagnies de chasseurs et de deux compagnies de grenadiers, auxquelles se joindraient deux cents hommes de l'école des cadets sous Wysocki, devait être placée sous les ordres du général Sieravski (remplacé en cas de besoin par Roman) et cerner les trois régiments de cavalerie dans les casernes voisines, qu'elle désarmerait en occupant simplement les ponts. La garde polonaise commandée par le général Zymirski (chef d'état-major : Ourbanski), avait pour mission de désarmer le régiment de garde russe à côté duquel elle avait ses quartiers, tandis que les sapeurs et un bataillon du 4e régiment de ligne désarmerait les Volhyniens. D'autres corps de troupes, y compris tous les soldats qui étaient de garde, devaient se placer sous les ordres du général Mrozinski (chef d'état-major : Zalivski) et occuper l'Arsenal. D'autres troupes encore étaient destinées à protéger la Banque, à occuper le faubourg de Praga ainsi que le pont de la Vistule, et à s'emparer des magasins de poudre. Dès que les généraux russes essayeraient de quitter leurs logements pour se rendre auprès de leurs régiments, on comptait se saisir de leur personne. Bronikovski avait été choisi pour

diriger le soulèvement du peuple. On ne s'était pas contenté de ses mesures qui ne s'appliquaient qu'à la capitale. Toutes les garnisons russes dans le voisinage de Varsovie devaient être surprises, à l'aide d'un coup de main, par Rybinski et Skrzynecki. A Lomza et à Miedzyrzecz, on comptait former deux colonnes qui pénétreraient aussitôt en Lithuanie et en Volhynie.

Mais, dans tous ces calculs, les Polonais avaient compté sans leur hôte. Le jour fixé pour l'exécution, Sieravski était absent; Potocki, choisi pour prendre le commandement en chef, n'avait été informé du projet que dans l'après-midi du 29, où son attitude fut tiède et équivoque. Par la faute de Wysocki, Paszkevicz et Roman, de même que le régiment de garde polonais, n'avaient pas été renseignés sur le moment précis où le complot devait éclater. Les chasseurs de la garde à cheval et quelques compagnies de grenadiers étaient contre le soulèvement. Quant aux coups de main à exécuter dans les environs de Varsovie et dans les provinces on ne put pas même en tenter un seul. Seuls, les chefs d'état-major, les véritables meneurs, Zolivski, Wysocki et Ourbanski se trouvèrent à leur poste; grâce à un coup de main hardi, on réussit à pourvoir les insurgés des munitions nécessaires.

A six heures du soir, on devait donner le signal pour le commencement simultané de toutes les entreprises en incendiant une brasserie sur le Szoulec, dans le voisinage de la caserne de cavalerie. Vers cette heure fixée d'avance, les étudiants et les gens du civil, qui devaient rendre inoffensif le grand-duc Constantin, se rassemblèrent au parc Lazienki, au pied de la statue de Sobieski; ils étaient conduits par Nabielak et par le poëte Gosz-

czynski qui, après s'être enfui de l'Ukraine, séjournait à l'insu de la police à Varsovie.

On attend l'incendie de la brasserie; mais, comme le feu n'y a été mis que d'une manière incomplète, on ne peut en voir la flamme. Par suite de cet incendie, on bat au feu; les conjurés, ne sachant quel parti prendre, se dispersent, mais se rassemblent de nouveau, dès que le tumulte est apaisé. Nabielak court à l'École des cadets où règne encore la plus grande tranquillité; rebroussant chemin, il rencontre Wysocki avec quelques compagnons; ils retournent en toute hâte à l'École, appellent les cadets aux armes, et Nabielak, avec dix-huit compagnons, se précipite vers le Belvédère où les insurgés enfoncent une porte après l'autre, sans rencontrer le grand-duc.

De tous ceux qui avaient été désignés à leur vengeance, ils ne rencontrent que le vice-président Loubovicki, qui tombe blessé, et l'aide de camp de service, le général Zander, que les conjurés restés dans la cour poignardent parce qu'ils le prennent pour le grand-duc. Puis, ils rappellent trop tôt leurs compagnons qui se trouvent dans l'intérieur du palais. Si l'on avait réussi à assassiner le grand-duc, on aurait, dès le premier moment, donné à la révolution un caractère implacable et coupé court à toute indécision et à toutes les demi-mesures. Ce coup manqué devint un funeste présage pour toute la marche ultérieure de l'insurrection.

L'insuccès du signal d'alarme fut cause qu'on ne réussit pas plus à désarmer les Russes qu'à accomplir le coup de main au Belvédère. Les cadets, au nombre de cent soixante hommes armés de carabines, s'étaient rendus, sous les ordres de Wyzocki et des lieutenants Schle-

gel et Dobrovski, à la caserne des lanciers, où ils cherchaient en vain les six compagnies de chasseurs et de grenadiers qui, à cet endroit, devaient coopérer avec eux. Trop faibles en nombre, ou bien trop maladroits et trop irrésolus, ils négligèrent de s'assurer des ponts; comme ils avaient à craindre l'attaque des régiments de cavalerie appelés brusquement sous les armes, ils se retirèrent vers le bois d'aulnes, près de Lazienki et du pont de Sobieski, où ils furent rejoints par la petite troupe qui revenait du Belvédère.

On dépêcha Mochnacki pour voir où restaient les chasseurs. Le général Kournatovski les avait envoyés au Belvédère pour porter secours au grand-duc; ils n'avaient pas osé résister à cet ordre, parce que (selon Zalivski) les officiers conjurés n'avaient pas été suffisamment renseignés par suite de la négligence de Wysocki.

Nous n'osons pas raconter tous les brillants faits d'armes que les cadets auraient accomplis en luttant contre tous les trois régiments d'abord dans les casernes et ensuite dans les rues, s'il faut en croire le récit de Wysocki lui-même et celui de Brzozovski (1). Il nous paraît plus croyable que, lors de la première tentative qu'ils firent pour quitter l'endroit où ils s'étaient retirés et pour rentrer dans la ville, et s'avançant sur la route inférieure de Lazienki au Café champêtre (*Wieyska-Kawa*), ils furent attaqués de front et sur les derrières par les lanciers et les cuirassiers, qu'ils se jetèrent dans la caserne Radzivill alors en voie de construction, et qu'il y eut sur ce point un premier conflit armé. Les

(1) Cf. *La guerre de Pologne en* 1831. Leipzick 1833.

lanciers, sur lesquels les cadets tiraient de cette position, durent reculer et laissèrent à Wysocki l'espace et la liberté nécessaires pour se diriger vers l'Arsenal.

Occupant dans cet endroit le poste qui lui avait été assigné, Zalivski avait en vain attendu jusqu'à sept heures et demie l'incendie de la brasserie. Puis, mettant le feu à une maison en bois près de l'Arsenal, il avait donné le signal de concentrer sur ce point tous les hommes de garde; il n'y avait d'exceptés que ceux qui, sous les ordres du commandant Kiekernicki, devaient maintenir l'occupation de Praga, afin de garder ouvertes les communications entre les deux villes et d'assurer ainsi les munitions.

Les seuls résultats heureux de l'insurrection, on les devait à la circonstance que tous les postes de la ville étaient occupés par des Polonais, circonstance dont les conjurés avaient habilement profité. L'incendie près de l'Arsenal alarma à la fois les troupes polonaises et les soldats russes; c'est pourquoi Zalivski trouva le régiment de Volhynie, qu'il avait dû désarmer, tout prêt à soutenir la lutte.

L'Arsenal resta donc la seule position où l'insurrection prit pied et se maintint. Le peuple, soulevé dans la cité par Bronikovski et ses aides, afflua en grandes masses sur ce point; comme la révolte militaire avait pour ainsi dire échoué, on ne put empêcher la distribution de quinze mille fusils donnés au peuple. Les rues, donnant des deux côtés accès à l'Arsenal, restèrent occupées par Zalivski, à la tête de deux compagnies de grenadiers et d'un bataillon du 4e de ligne qui venait de le rejoindre.

Ce fut là que les deux généraux commandant le régi-

ment de Volhynie et le régiment de Lithuanie, Engelmann et Iessakov, tombèrent entre ses mains ; en même temps, il y eut un conflit entre les Polonais et le régiment de Volhynie qui, par suite de la prise de son général, ne savait plus quelle était sa destination : les Russes durent reculer et le général Blumer y laissa la vie.

En opérant cette retraite, les Volhyniens passèrent, chose bizarre ! tranquillement à côté du bataillon de sapeurs qui, à ce moment, déboucha près de l'Arsenal. Wysocki y arriva également à la tête de ses cadets et fut reçu par Zalivski avec des invectives violentes. Chemin faisant, cette troupe avait rencontré le général Potocki, qu'elle avait inutilement engagé à se rallier à sa cause; puis, étant tombée sur Trembicki, qui commandait l'école des cadets et que tous les élèves détestaient, elle l'avait, malgré lui, traîné à sa suite. En dernier lieu, elle donna contre le ministre de la guerre Hauk et le chef d'état-major, colonel Meciszevski ; ce dernier apostropha les cadets en les qualifiant de morveux, ce qui lui attira une décharge de mousqueterie, qui tua les deux officiers. A la soif de vengeance dès lors déchaînée, on sacrifia encore le colonel Sass, ainsi que Trembicki qui avait été épargné auparavant, et le général polonais Novicki ; ce dernier fut tué parce qu'en entendant son nom les insurgés l'avaient pris pour Levicki, gouverneur de la ville.

Retraite du grand-duc.

La masse des insurgés se condensa ainsi en se concentrant autour de l'Arsenal, où l'artillerie de la garde à cheval arriva aussi sur les neuf heures ; pendant ce temps, on chercha à réunir les troupes russes et ceux des

soldats polonais qui étaient restés fidèles, autour du grand-duc, qui s'était réfugié, avec l'ambassadeur de Prusse Schmidt, dans une cabane tout près du Belvédère (1). Entre autres, le général Potocki aussi s'efforça de concentrer ces troupes, mais il fut tué d'un coup de feu pendant qu'il faisait des tentatives réitérées pour rallier les soldats polonais autour du drapeau russe. Aux généraux Rozniecki et Vincent Krasinski, qui s'étaient rendus auprès du grand-duc, vint se joindre encore Zymirski, homme d'un caractère irrésolu, qui arriva avec le régiment de garde de Lithuanie et avec les grenadiers polonais.

Si, à ce moment, on avait résolûment repris la lutte, on aurait facilement pu étouffer l'insurrection dans son germe ; mais l'attaque contre le Belvédère avait troublé le grand-duc ; en outre, on lui faisait accroire que les masses populaires n'avaient été soulevées que par une fausse rumeur d'après laquelle les Russes auraient fondu sur les Polonais ; par conséquent, ajoutait-on, il ne fallait pas conduire de troupes russes contre eux. Effectivement, il y avait du danger à soumettre la fidélité de celles des troupes polonaises qui n'avaient pas encore fait défection à une épreuve aussi dure que l'aurait été une lutte fratricide ; en outre, toutes les têtes étaient, à cette époque, troublées par le préjugé d'après lequel des opérations militaires dans une ville en révolte offraient d'énormes difficultés.

Les deux camps se trouvaient ainsi en face l'un de l'autre dans une inaction complète, n'osant rien entreprendre et dominés par les mêmes craintes. Vers une

(1) D'après Mieroslavski.

heure du matin (30 novembre), le général Kournatovski fut envoyé avec les cuirassiers faire une reconnaissance du côté de l'Arsenal; mais il trouva qu'il ne pouvait rien entreprendre contre l'artillerie des insurgés. A une des premières heures du matin, le général Sieravski passa du côté des révoltés; mais il fut arrêté immédiatement après, lorsqu'il fit une tentative pour gagner à la cause de la révolution les chasseurs à cheval de la garde polonaise sur la place de Saxe.

Lorsque ensuite les sapeurs et les grenadiers du 8e régiment de ligne chassèrent la cavalerie de la garde de cette position, on acheva de concentrer la plus grande partie des troupes autour du grand-duc qui, dès lors, fit complétement évacuer la ville. Il établit son camp à Wierbzna, à un mille de la ville; les régiments de cavalerie prirent position près de Mokotov. Les généraux russes engagèrent à plusieurs reprises le grand-duc à diriger une attaque vigoureuse contre les rebelles; le conseil d'administration polonais, au contraire, sous l'influence de Loubecki, lui fit demander, à cet instant même, de faire cesser les hostilités. Tiraillé ainsi dans deux directions opposées, il ne put se résoudre à employer la force, bien que le succès fût à peine douteux, à cause des divisions qui régnaient au sein du peuple et de l'armée. Il renonça à prendre l'offensive, qui aurait été une force certaine entre ses mains; il aima mieux s'abandonner à l'espoir chimérique de voir des intermédiaires fort équivoques obtenir des succès extrêmement douteux. Pendant que ces intermédiaires traînaient les négociations en longueur, la simple peur du terrorisme que ne pouvaient manquer de faire régner les rebelles armés et audacieux, devait peu à peu gagner à la cause de la ré-

volution timide même ceux qui la voyaient plutôt de mauvais œil qu'avec un sentiment de sympathie.

Le grand-duc donna aux ministres l'assurance qu'il n'interviendrait pas, parce qu'il avait la confiance qu'ils apaiseraient par des voies civiles les troubles qui venaient d'éclater. En effet, il croyait avoir affaire à des querelles polonaises dans lesquelles il ne devait pas s'immiscer avec ses Russes, de même que, suivant son opinion ouvertement exprimée, les Suisses n'auraient pas dû se mêler aux querelles des Parisiens. Les ministres aristocratiques à Varsovie, qui étaient encore à la tête du gouvernement, pensaient également pouvoir apaiser et arranger le mouvement comme une affaire purement polonaise.

Pendant toute la journée, Loubecki fit chercher Chlopicki et assura Zalivski, comme celui-ci le promit aux troupes révoltées, que le général se mettrait à leur tête; Zalivski pensait ainsi entraîner dans la révolution ce chef que tout le monde vénérait, tandis que Loubecki comptait faire sortir par lui les troupes de la révolution dans laquelle elles étaient engagées.

Le grand-duc, de même que Loubecki, n'était pas à proprement parler sous le coup d'une illusion, quand il fondait ses calculs sur la faiblesse de l'insurrection; mais ni l'un ni l'autre ne se souvenait que, dans une époque pareille, les forces passives deviennent très-facilement un gain positif pour un mouvement populaire, et qu'une révolution acquiert bien promptement une force et une puissance considérables par l'inaction et par l'irrésolution de ses adversaires eux-mêmes.

Deux journées précieuses furent perdues par les temporisations du grand-duc qui espérait voir arriver les

garnisons des provinces, auxquelles il avait envoyé l'ordre de se mettre en marche vers le camp de Mokotov. Pendant ce temps, les émissaires actifs des insurgés soulevèrent un régiment après un autre en faveur de la cause patriotique. Dans l'attente des choses qui allaient arriver, le grand-duc manifesta le désir d'entendre l'expression des vœux des Polonais. Une députation mixte, composée de sujets fidèles et d'autres qui avaient fait défection, tels que les comtes Czartoryski et Ladislas Ostrovski, Loubecki et Lelevel, se présenta au quartier général du prince (2 décembre).

La conférence se passa en vaines négociations et en incriminations mutuelles qui dégénérèrent en reproches pleins d'aigreur. Le grand-duc parut à ses interlocuteurs changé de manières et de mine; mais le langage de vainqueur qu'il leur fit entendre coupa court à tout espoir d'arriver à une entente. La princesse Lovicz, qui assistait à cet entretien, accabla Loubecki de paroles de blâme et désigna comme l'auteur de tout le malheur Lelevel, qui en rejeta la faute sur Rozniecki, absent à ce moment.

La députation était chargée de demander des garanties pour l'inviolabilité de la Constitution et (ce que les Russes écoutèrent avec la plus grande surprise) la réalisation de la promesse relative à l'union des provinces russo-polonaises avec le royaume de Pologne. A ces deux requêtes, on ne put lui faire que des réponses vagues. Les délégués demandèrent ensuite au grand-duc, si les troupes stationnées sur la frontière de Lithuanie avaient reçu l'ordre d'entrer en Pologne; Constantin jura qu'il n'en avait pas donné l'ordre. Il proposa un échange de prisonniers; il promit de ne pas attaquer la ville, sans



l'avoir notifié deux jours d'avance; il ajouta, enfin, qu'il intercéderait à Saint-Pétersbourg en faveur des coupables. « Il n'y en a pas ici! » répliqua Ostrovski. Le grand-duc dit d'un ton de triomphe, que la majeure partie des troupes polonaises lui était restée fidèle. Lelevel regarda sa montre et répondit : « Elle ne l'est plus maintenant! » Que ce mot fût réellement prononcé ou seulement inventé après coup, toujours est-il qu'il en était ainsi en réalité.

Pendant l'heure que dura cet entretien, la victoire de l'insurrection devint un fait accompli. L'aristocratie militaire avait été intimidée par le nombre des victimes qui venaient de tomber. En voyant le grand-duc persévérer dans son inaction, les officiers supérieurs ne purent hésiter longtemps dans le choix à prendre entre l'ennemi national peureux et les redoutables patriotes.

Le général Szembek donna le signal de la défection. Il était stationné avec un régiment de chasseurs à pied à un mille de Varsovie ; ne sachant quel parti prendre, il s'était en personne rendu au quartier général, le jour même où la députation de Varsovie y était arrivée pour négocier. Le grand-duc lui remit un ordre du jour, promettant pardon à tous les officiers qui viendraient se rallier autour du prince. D'après les propres affirmations de Constantin, Szembek lui jura qu'il irait le rejoindre; mais, lorsqu'il revint auprès de son régiment, le général trouva ses soldats déjà en marche se rendant à Varsovie ; les jeunes officiers l'entraînèrent avec eux.

Le jour suivant (3 décembre), qui décida le triomphe de l'insurrection, l'exemple donné par Szembek fut suivi successivement par tous les autres régiments.

Le grand-duc permit même aux Polonais restés fidèles d'aller rejoindre leurs frères. Cependant, encore à ce moment, il semblait rempli de confiance et paraissait croire qu'ils ne le quitteraient pas. En effet, en les voyant tous partir, il était surpris et profondément irrité. « Il « avait donné sa permission, dit-il à un émissaire polo- « nais (1) après avoir entièrement abandonné sa cause ; « mais permettre n'était pas autoriser, et autoriser n'était « pas ordonner! » Ainsi, même au milieu de cette confusion désordonnée de la révolte, de la défaite et de la retraite, il considérait tout au point de vue de la subordination militaire.

Le même jour, les habitants de Varsovie virent entrer dans leurs murs le colonel Skrzynecki, les généraux Zymirski et Vincent Krasinski avec leurs hommes, et, à la tête des chasseurs de la garde à cheval, le général Kournatovski qu'on croyait tué. Kournatovski et Krasinski étaient profondément détestés du peuple; le premier, à cause du rôle qu'il avait joué dans le procès de Loukasinski, et le dernier, à cause de la conduite qu'il avait tenue lors de la dernière séance du sénat converti en cour de justice ; les deux généraux échappèrent à peine à la justice de lynch du peuple qui demandait impétueusement leur mort.

Il ne resta plus au grand-duc d'autre choix que d'évacuer le pays. Il le fit sans être gêné ni par des conditions, ni par la force des armes. Les patriotes étaient révoltés de voir qu'on ne lui avait pas même imposé la condition de relâcher Loukasinski, qui, chargé de chaînes,

(1) Cf. *Relation d'une entrevue qui a eu lieu entre le grand-duc Cesarévitch et Wolicki, les 5 et 6 décembre 1830.*

fut traîné, dit-on, à la remorque des Russes et en marchant misérablement à côté des canons.

Lorsque le grand-duc partit de Mokotov (4 décembre) et qu'il se mit en mouvement en faisant de courtes marches, ses troupes se livrèrent aux excès les plus révoltants : pleins de désespoir, avec une absence complète de toute discipline et en proie à une terrible détresse, ces soldats firent d'horribles ravages dans toutes les fermes et dans tous les châteaux de la noblesse. Néanmoins, on leur fit des ponts d'or, et l'on enjoignit partout aux troupes polonaises dans les provinces de les laisser passer sans les molester. Le grand-duc passa la Vistule près de Poulavy (6 décembre) et atteignit le Boug après une semaine de marche (13 décembre).

Dans l'intérêt de la révolution, c'était une absurdité de laisser passer ce corps de troupes sans opposer le moindre obstacle à sa marche ; si les Polonais l'avaient anéanti ou fait prisonnier, ils auraient d'un seul coup rendu la rupture irréparable, ils auraient affaibli leurs adversaires en leur prenant huit mille hommes ainsi que des munitions considérables, et ils auraient donné au corps de troupes en Lithuanie un exemple à imiter. Mais, au contraire, en permettant au grand-duc de partir, ils lui laissèrent le temps et la liberté nécessaires pour envoyer par centaines les officiers suspects au quatrième corps d'armée près de Moscou et pour purger ainsi de tous les éléments révolutionnaires ces troupes qui l'accompagnaient.

A mesure que le grand-duc passa, tout le monde lui fit défection. Les émissaires agitèrent tout le pays, qui jusque-là était resté d'autant plus froid et plus indifférent que la distance qui séparait les provinces de Var-

sovie était plus grande. La forteresse de Modlin passa sans coup férir aux insurgés, en leur livrant d'énormes munitions qui seules permirent aux Polonais de faire la guerre. La ville de Zamosc, qui n'était occupée que par des Polonais, suivit cet exemple.

La « grande semaine » des Polonais était terminée par des victoires sur toute la ligne. En huit jours, on avait réussi à délivrer le pays de ses oppresseurs étrangers, tandis que les Belges avaient mis deux mois à obtenir le même résultat. Le peuple polonais s'appartenait dès lors. Les oppresseurs venaient de partir humiliés. Le cœur des patriotes exaltés par leurs succès commençait à se dilater; leur tête s'enivrait des espérances les plus exagérées. « Jamais, disaient-ils (1), « même dans les jours de son ancienne grandeur, la « Pologne n'avait été aussi puissante qu'à ce moment! « On possédait deux forteresses redoutables par leur po« sition et leurs fortifications; on était pourvu de muni« tions de guerre suffisantes pour trois campagnes; « on pouvait armer deux cent mille hommes; soixante« dix mille hommes de troupes d'élite étaient sous les « armes; parmi les soldats, un grand nombre avaient été « exercés pendant les temps du règne de Napoléon, et « leurs chefs avaient passé par l'école de la nation fran« çaise, sur la protection de laquelle on comptait « comme sur un droit qu'on devait invoquer sans hésita« tion aucune. »

(1) Cf. *La grande semaine des Polonais.* Paris, 1831, page 44.

Lutte entre les partis des démocrates révolutionnaires et des conservateurs aristocratiques. — Loubecki.

En même temps que la situation extérieure avait pris un aspect des plus favorables, l'état de choses à l'intérieur aussi était, en apparence, entré dans une phase également satisfaisante. Dès le commencement de l'insurrection, tant que les simples faits étaient encore ignorés du pays tout entier, qu'on ne connaissait pas la véritable force de l'insurrection et qu'on ne savait pas jusqu'à quel point elle s'était propagée au sein de l'armée et du peuple, c'est-à-dire dans la nuit même où le mouvement éclata, Loubecki avait conçu la pensée, probablement préméditée, de diriger vers un but utile cette œuvre qu'on avait commencée sans y avoir mûrement réfléchi. Comptant sur la faveur dont il jouissait auprès du peuple et sur les sentiments de fidélité loyale dont le czar le savait animé, il crut pouvoir s'emparer du fruit peu mûr de la révolution et le faire arriver à une maturité complète sous l'influence des négociations diplomatiques.

De concert et d'intelligence avec Chlopicki, qu'il fit chercher avec le plus grand soin (30 août), afin de le mettre à la tête de l'armée, il semblait se croire à même de former un duumvirat qui, par son influence et son autorité, par sa puissance et sa prudence, pût se mesurer avec le gouvernement si fin de Louis-Philippe qui avait su arrêter la révolution au milieu même de sa marche victorieuse. Il semblait espérer qu'en intervenant au bon moment, comme on l'avait fait en France, en Allemagne et en Suisse, il pourrait tempérer la révolution de manière à en faire une simple réforme, et qu'il

réussirait à effectuer la réconciliation entre l'insurrection et le gouvernement au prix raisonnable d'un rétablissement de la Constitution qui, peu de temps auparavant, avait été le seul vœu des conspirateurs comme ceux-ci l'avaient avoué eux-mêmes. Il semblait croire, enfin, qu'on pourrait donner à l'élan national une autre direction qu'en Belgique; qu'on pourrait amortir l'essor du peuple et le réfréner suffisamment pour qu'il se contentât d'une épuration et d'une consolidation des institutions et des principes constitutionnels; en modérant ainsi le mouvement populaire, il aurait été plus sûr d'obtenir pour ce dernier la faveur et l'intercession des puissances étrangères que ne l'était la Belgique par rapport à sa séparation d'avec la Hollande.

Recourant aux mêmes manœuvres hardies qui lui avaient réussi en face du despotisme, Loubecki entreprit donc de dompter aussi l'anarchie, puissance qui était bien moins maniable; pour arriver à ce résultat, il tint, à l'égard de la nation et de la révolution, la même conduite loyale qu'il avait tenue auparavant en face de l'autocratie.

Pendant la nuit de l'insurrection, il avait rassemblé le conseil d'administration; il s'empressa de lui adjoindre une partie des aristocrates animés de sentiments plus nationaux, sans avoir probablement besoin d'y être forcé par les demandes menaçantes de Zalivski, comme celui-ci s'en vanta. Ces nouveaux membres étaient les comtes Czartoryski et Michaël Radzivill, le sénateur Kochanovski, le vieux Niemcevicz et Chlopicki qui était encore resté invisible, tous des hommes estimés, mais circonspects et entièrement étrangers à la révolution; ils devaient siéger à côté d'hommes aussi faibles que Sobo-

levski et Grabovski et à côté d'autres, tels que Rautenstrauch et de gens de la même trempe que la révolution avait destinés à la mort.

Mais, en faisant cette tentative pour réformer l'autorité suprême, Loubecki dut voir que, dans ces classes supérieures, tout le monde n'avait pour la révolution que de la malveillance et la regardait avec une méfiance pleine d'incertitude. Czartoryski et Niemcevicz firent du maintien de Loubecki dans sa position actuelle la condition de leur entrée au conseil. En attendant qu'on trouvât Chlopicki, on chargea provisoirement du commandement militaire, le général Pac, en lui adjoignant Sieravski qui avait recouvré sa liberté; Pac n'accepta qu'en cédant à la force et, lorsque le soir Chlopicki sortit de sa cachette, celui-ci aussi ne se chargea de ces fonctions qu'à la condition qu'il les remplirait au nom du roi.

Nous avons dit que, dès les premières heures du matin, le Conseil d'administration modifié avait entamé avec le grand-duc des négociations au sujet d'une cessation des hostilités. Cette démarche encore montra que ces hommes se sentaient fort mal à l'aise, car même ceux d'entre eux qui avaient le plus de patriotisme étaient fort peu rassurés, quand ils comparaient le déchaînement redoutable de l'héroïsme national avec la faiblesse des ressources qu'on pouvait opposer au colosse russe (1).

(1) Quelques ouvrages publiés dès le commencement de la révolution sont une preuve de cette disposition des esprits. Cf. *Quelques observations sur la dernière révolution de Pologne*, par un Polonais. Berlin, 1831. — Stanislas Plater : *Les Polonais au tribunal de l'Europe*, 1831. A ce dernier ouvrage, dont l'auteur avait été personnellement

Lors des débats au sujet d'une proclamation qu'on résolut de publier, les membres du Conseil entendirent les discours les plus violents contre la révolution et des jugements qui la condamnaient de la manière la plus absolue. Dans cette affiche, on engageait le peuple de la façon la plus pressante à sortir de l'anarchie et à rentrer dans l'ordre ; on l'exhortait à ne pas jouer l'existence de la patrie ; enfin, on exprimait l'espoir, que les agitations ne continueraient pas au delà de « la funeste nuit, » qui avait été accompagnée « d'événements aussi tristes qu'inattendus » ; le grand-duc, ajoutait-on, avait interdit aux troupes russes la moindre intervention : les Polonais devaient donc eux-mêmes rétablir l'union entre les âmes qui s'étaient divisées.

Le langage antirévolutionnaire de cette proclamation effraya et réveilla les véritables fauteurs de l'insurrection ; en effet, ils avaient assez de sagacité révolutionnaire pour savoir qu'un soulèvement contre des oppresseurs étrangers est mort-né, s'il ne joue pas le tout pour le tout, et ils possédaient assez de résolution révolutionnaire pour déployer toutes les voiles à la fois au moment même où ils quittaient le port. Tout leur intérêt les poussait donc à se servir de tous les moyens pour aiguillonner le peuple à prendre un élan d'autant plus puissant que ses sentiments étaient plus douteux, et à transformer la conspiration en une révolution véritable (1). Tous leurs efforts tendaient à élargir de plus

obligé à l'empereur Alexandre, Adam Gourovski répondit par un autre écrit, intitulé : *La cause polonaise sous son véritable point de vue, par un Polonais*, Paris, 1831.

(1) Lorsque dans le *Courrier polonais* du 10 décembre, Wysocki publia l'histoire de cette insurrection, qui, d'après son exposé, ne

en plus la brèche dès qu'elle s'était ouverte et à empêcher qu'elle ne fût comblée ; ils y travaillaient avec d'autant plus de promptitude qu'on avait moins réussi au premier abord à rendre la rupture complète.

Par conséquent, ces meneurs croyaient que la tâche la plus urgente et la plus importante à remplir était de désarmer le grand-duc, et ils considéraient comme des traîtres ceux qui entrèrent en négociations avec lui et qui lui permirent de se retirer sans être molesté. En effet, il n'y avait qu'un seul moyen de succès aux yeux de ces enthousiastes écervelés, qui savaient avec une certitude mathématique qu'en quinze jours ils pourraient être à Vilna et que, dans un mois, ils pourraient se trouver à la tête de deux cent mille hommes sur les bords de la Dvina. Ce seul moyen consistait à propager le mouvement en Lithuanie, à alarmer, à gagner ou à battre, avant qu'elle pût recevoir des renforts, l'armée lithuanienne qui avait été sourdement minée par les conspirateurs et qui n'était pas supérieure en nombre à l'armée polonaise.

Comprenant d'avance que leur soulèvement contre la domination étrangère devait nécessairement amener une guerre nationale, les jeunes lieutenants émeutiers avaient eu assez d'abnégation pour s'adresser à leurs officiers supérieurs et pour leur céder le pas. Ils s'attendaient, en effet, à pouvoir les entraîner dans leurs projets éblouissants d'exploits désespérés, afin de conquérir la complète indépendance de la Pologne et de protéger l'Eu-

semblait être que le complot d'une poignée de jeunes gens, Zalivski en fut inconsolable, parce qu'il aurait voulu faire croire au peuple et au monde entier que la révolution était l'œuvre de la nation tout entière.

rope contre l'invasion des barbares russes. Mais toute autre fut la réalité; ils virent celui de leurs généraux qu'ils vénéraient le plus s'associer au jeu des demi-mesures et à la politique présomptueuse des diplomates qui croyaient que la révolution avait au contraire évoqué l'invasion de la Pologne et joué d'une manière impardonnable l'indépendance du pays. Aussi se trouvèrent-ils dans une funeste position, puisqu'ils eurent à se repentir de leur abnégation et à traiter comme des ennemis ceux qu'ils avaient voulu accepter comme chefs pour être conduits par eux contre l'ennemi commun.

La stérilité de leur conspiration, la fatalité de cette révolution et la malédiction qui poursuivait les destinées nationales, se trouvaient concentrées dans ce seul fait, que les deux partis, ceux qui voulaient rendre irréparable la rupture entre les Polonais et les Russes et ceux qui, pleins de conciliation, voulaient combler le gouffre, se divisèrent entre eux et produisirent la pernicieuse rupture de Polonais à Polonais.

C'est pourquoi, dès la seconde journée de la révolution, les forces, à peu près également partagées, commencèrent à se mesurer. Pendant quelque temps, les deux partis, composés des hommes du mouvement et des conservateurs, n'étaient ni l'un ni l'autre assez forts pour se déloger de leur position, ni assez puissants soit pour se mettre à la tête des affaires, soit pour s'y maintenir. La lutte s'engagea donc entre les deux partis : d'un côté étaient les aristocrates jouissant d'une ancienne autorité qui devait cependant promptement s'user au milieu de la vie fiévreuse de la révolution, si elle n'était pas fortifiée par l'activité d'un sang plus jeune ; de l'autre côté se trouvaient les révolutionnaires doués d'une énergie



toute jeune et dont l'influence devait promptement s'accroître, grâce à leur vivacité remuante et à leurs efforts infatigables.

Excités au plus haut degré par les mesures que venait de prendre le Conseil d'administration, par l'attitude qu'observait Chlopicki, ainsi qu'en général par toute la tournure des affaires, les jeunes révolutionnaires se constituèrent, sous les auspices de Lelevel, en un club patriotique (1er décembre) où l'on reçut sans le moindre choix, tous ceux qui y affluèrent. Ils établirent leur siége à l'Hôtel de Ville, où ils tinrent des séances publiques, et ils décidèrent de fonder une feuille patriotique dans laquelle ils commencèrent à répandre les rumeurs les plus extravagantes. Tout cela, ils le firent dans le dessein d'entraîner l'opinion publique de leur côté et d'attiser le feu révolutionnaire au sein du peuple et de l'armée, de manière à le faire éclater en vives flammes.

Dès que les deux amis Zalivski et Ourbanski firent une première tentative pour intimider le Conseil d'administration, ils purent voir combien peu, à ce moment, les révolutionnaires imposaient à leurs adversaires, mais aussi jusqu'à quel point les forces et les opinions étaient divisées et en dissidence du côté des aristocrates.

Chlopicki, homme violent, fit arrêter les deux faiseurs de révolution comme des perturbateurs du repos public; mais, le lendemain matin (2 décembre), ils furent relâchés et amenés devant les ministres, où Loubecki, pour excuser le Conseil d'administration, avoua que, par suite de son ancienne organisation, il n'avait pu agir dans l'intérêt du nouvel état de choses, et que, depuis sa transformation de la veille, il n'avait pas été à même de

prendre une attitude ferme, parce qu'il n'avait connu ni le but ni l'extension de la révolution.

Cette modification de la veille était la suivante : cédant pas à pas devant la révolution, pour lui disputer le terrain également pas à pas, Loubecki avait fait entrer dans la sphère du gouvernement une nouvelle série d'hommes populaires, plutôt pour les paralyser que pour se soumettre à eux. Afin de faire expédier d'une manière indépendante les affaires les plus urgentes, il avait formé à côté du Conseil d'administration un pouvoir exécutif où siégeaient avec les Radzivill, les Chlopicki et les Kochanovski, les patriotes les plus prononcés, tels que Gustave Malachovski, Léon Dembovski, le comte Ladislas Ostrovski et même Lelevel. On comptait ainsi enlever ce dernier au club ; cependant, il continuait à y agir secrètement et à miner ainsi le corps aristocratique dont il était le membre, mais où il ne pouvait pas obtenir d'influence.

Les aristocrates trahirent leur faiblesse par les efforts qu'ils firent ainsi pour affaiblir leurs adversaires, afin d'augmenter leur propre force. Du reste, pour le moment, leur influence n'était pas encore ébranlée et ne l'aurait même pas été par la transformation plus radicale encore que, deux jours plus tard, subit le gouvernement, si les changements survenus dans la situation militaire n'avaient pas nécessairement modifié l'état politique du pays.

Lorsque le club patriotique apprit l'insuccès des négociations avec le grand-duc, il envoya une députation au Conseil d'administration pour lui demander de désarmer les Russes, d'organiser l'insurrection dans les provinces et d'intervenir contre les ennemis de la nation. On ajouta d'un ton de menace que, si le Conseil n'avait pas

le lendemain satisfait à ces demandes, on le forcerait à recevoir dans son sein un certain nombre des membres du club patriotique.

Lorsque le lendemain (3 décembre), Szembek donna le signal de la défection des troupes polonaises, Loubecki, allant au-devant de cette demande du club, fit entrer dans le sein du gouvernement quatre des hommes du mouvement les plus avancés, à savoir Bronikovski et Maurice Mochnacki, qui étaient du nombre des auteurs de l'insurrection, Plichta, qui avait été impliqué dans le dernier procès, et le juge de paix Machnicki, ami de Loukasinski.

Dès que, dans le courant de cette journée, la séparation des troupes se fut complétement effectuée et que le grand-duc eut commencé à opérer sa retraite, Loubecki fut prêt (4 décembre) à faire un pas de plus. A la place du pouvoir exécutif, il mit un véritable gouvernement provisoire et révolutionnaire d'où il éloigna habilement les quatre clubistes qu'il venait d'y faire entrer ; en même temps, il se retira lui-même avec Radzivill (1), en comptant conserver, à côté de cette autorité, le Conseil des ministres.

Mais, rien ne put plus protéger les hommes détestés qui composaient cette administration ; ils furent tous entraînés dans la chute de l'avalanche révolutionnaire qui n'épargna pas non plus Loubecki lui-même.

Suite. — Dictature de Chlopicki.

A partir du moment où Loubecki s'aperçut de l'im-

(1) Il resta ainsi un septemvirat, composé de Czartoryski, Kochanovsky, Lelevel, Pac, Dembovski, Niemcevicz et Ladislas Ostrovski.

puissance de la diplomatie dans des temps de révolution, et où Chlopicki resta seul de son duumvirat, les éléments révolutionnaires et conservateurs, démocratiques et aristocratiques n'en formèrent que des oppositions plus violentes et se combattirent mutuellement.

L'éloignement du grand-duc était considéré par les aristocrates comme une occasion des plus favorables pour entrer avec la cour russe en négociations directes ; les radicaux ne voyaient dans son départ qu'une victoire de la révolution et demandaient qu'on l'exploitât aussi promptement et aussi énergiquement que possible. Le club patriotique jeta les hauts cris dès qu'il vit qu'on écartait son influence ; dans la salle où siégeait le septemvirat, ce gouvernement provisoire à peine institué qui avait consenti à admettre à ses délibérations quelques membres du club patriotique, Mochnacki se permit même de faire les sorties les plus violentes contre les vues et les intentions que le gouvernement avait voulu réaliser par rapport à la Russie ; il alla jusqu'à stigmatiser cette politique comme une véritable trahison.

Chlopicki, homme atrabilaire, que sa nature de soldat impérieux faisait ordinairement paraître froid et réservé, mais qui se laissait aller à une violence grossière quand il était en proie à une vive irritation, bondit à cette attaque et s'abandonna à tout son emportement brutal. Cet homme, qui avait à cette époque environ soixante ans, était né en Galicie. Il avait encore assisté aux exploits de Kosciouszko ; il avait développé ses talents militaires en Italie sous Dombrovski et fondé sa réputation surtout dans l'Aragon sous le duc d'Albufera. Aucune autorité dans toute l'armée ne pouvait se comparer à la sienne ; et même auprès de la nation tout entière, il s'était concilié la plus grande

estime en se mettant en opposition avec le système d'un militarisme machinal que pratiquait le grand-duc.

Chlopicki conserva cette faveur populaire même pendant ces journées-là, bien que personne ne pût être plus étranger aux pensées et aux menées révolutionnaires des insurgés que ne l'était ce citoyen toujours ami de la légalité ; aussitôt que la Révolution de Juillet éclata en France, il avait pressenti quel effet elle produirait en Pologne, mais il n'y avait pensé qu'avec un sentiment d'horreur, parce que les destinées de la Révolution de 1794 lui avaient servi de leçon. Personne n'était extérieurement et intérieurement plus opposé aux auteurs du mouvement que cet aristocrate d'un esprit borné et obstiné qui, sans doute, avait encore plus de mépris que Loubecki et Wielopolski pour cette bande de révolutionnaires qui venaient de faire éclore tous ces rêves malsains. Personne n'était plus hostile aux entreprises téméraires et étourdies des jeunes écervelés que ce soldat, ami de la discipline ; avec sa sagacité militaire, il croyait que ceux qui provoquaient audacieusement une guerre contre la Russie, confirmaient le proverbe polonais qui appelle stupide celui qui attaque le soleil avec une houe. Par conséquent, il ne voulait pas non plus entendre parler d'une réunion des anciennes provinces avec la Pologne, et il déclara nettement aux délégués venus de ces contrées, qu'il n'avait pas une seule mèche à brûler pour la Volhynie ni pour la Lithuanie.

Pas un homme n'était, moins que Chlopicki, capable de dissimulation et pas un ne cacha moins ses opinions que lui, qui portait à dessein ses décorations russes à côté des polonaises, pour indiquer franchement l'attitude qu'il voulait garder. Mais, ses compatriotes à la tête

ardente semblaient vouloir avec intention se tromper sur son compte, et croire en lui aussi longtemps que possible; ils aimaient mieux expliquer son attitude mesurée et pleine de réserve par des projets politiques qu'il cachait à la multitude. Il ne partageait aucun des griefs dont se plaignaient les Polonais, si ce n'est qu'il était mécontent de voir violer la Constitution; sa haine de Polonais s'adressait uniquement aux créatures du grand-duc qui avaient rendu impossible une union sincère entre les Russes et les Polonais.

Il croyait sans doute comme Loubecki, qu'après qu'il aurait réduit l'insurrection à la demande légitime d'une stricte observation de la Constitution, il pourrait faire revenir à ses sens la cour de Saint-Pétersbourg; car il croyait qu'il pouvait avec raison attribuer une partie des fautes qui avaient provoqué la révolution, à l'absurdité du gouvernement de Varsovie. De même que Loubecki, il ne songeait pas que de cette manière on ne pouvait rien obtenir à Saint-Pétersbourg, parce que demander à l'autocrate russe des réformes afin d'apaiser un soulèvement, c'était à peu près la même chose que si l'on priait le pape d'accomplir une réforme dans l'Église romaine. Il ne songeait pas non plus qu'on ne pouvait entrer, à Varsovie, dans cette voie que si l'on y avait un homme qui possédât la confiance aveugle des Polonais, ou qui pût les contraindre par la force à se soumettre avec une obéissance absolue à ses ordres.

Au moment actuel, où les flots de l'anarchie s'étaient élevés à un tel point que, dans l'espace de quatre jours, trois combinaisons de gouvernement avaient surgi pour être renversées aussitôt, il n'y eut pour Chlopicki qu'une seule alternative, ou il fallait entièrement se retirer du

mouvement, ou bien il fallait le dominer complétement. Lorsqu'il apprit quelles attaques Mochnacki avait dirigées contre le gouvernement au sein même du Conseil, il déclara vouloir se démettre du commandement; en même temps, il se laissa aller à des invectives si violentes contre le club, qu'on dut l'emporter évanoui.

En vain, Czartoryski et Niemcevicz, son ancien ami qui partageait toutes ses opinions, essayèrent-ils (5 décembre) de le décider à reprendre ses fonctions. On aurait dû croire que sa retraite aurait donné gain de cause aux patriotes; mais ce fut le contraire qui arriva. La scène de la veille avait fait naître une telle exaspération contre Mochnacki et contre le club, que les jeunes gens de l'université, qui sous le professeur Szyrma avaient formé une garde d'honneur, rompirent ouvertement avec le chef révolutionnaire; il se forma même, sous la direction du jeune marquis Wielopolski, un contre-club d'après les tendances des aristocrates, qui voulaient faire croire à l'étranger qu'il s'agissait d'une révolution légale.

Le septemvirat, ébranlé aussitôt par ce revirement dans la situation, offrit dès lors à Chlopicki un pouvoir dictatorial, s'il voulait garder le commandement suprême. Le général se rendit donc à la séance; traitant avec mépris l'acte de nomination du gouvernement provisoire, il se proclama lui-même dictateur jusqu'au moment où la Diète du royaume se réunirait; frappant la table du poing, il menaça de sa colère tous ceux qui lui refuseraient l'obéissance.

Une revue de troupes qu'il passa ensuite, les applaudissements bruyants du peuple, le silence gardé par les septemvirs, menacés dès ce jour du sort que la veille ils

avaient préparé aux ministres, tout cela semblait sanctionner d'une manière durable la tournure que venaient de prendre les choses, depuis cette scène où Chlopicki dompta la révolution comme un autre Monk ou un second Bonaparte. Les masses populaires n'avaient pas la moindre idée des intentions et des sentiments véritables de Chlopicki; la volonté du peuple dépendait complétement des dispositions de l'armée qui, à ce moment, était encore plus dévouée à son chef éprouvé qu'aux officiers subalternes qui représentaient la révolution. Les aristocrates étaient parvenus au but de leurs désirs; les hommes vacillants et irrésolus se tranquillisaient en voyant que le pouvoir était confié à un homme énergique.

Le dictateur laissa subsister, pour la direction des affaires intérieures, le gouvernement provisoire d'où il avait seulement retranché Lelevel (6 décembre). Il fit fermer les clubs, sans rencontrer de résistance. Il écarta les Lithuaniens, les Galiciens et les Prussiens qui affluaient de tous les côtés. Dans tous les actes publics et dans les prières d'Église, il fit maintenir le nom de l'empereur de Russie. Dans une proclamation, il déclara vouloir conserver l'indépendance du pays; « puisque, disait-il, « les grandes puissances avaient laissé faire la Belgique « et la France sans se mêler de leur organisation inté- « rieure, on ne ferait pas de crime à la Pologne de son « désir de voir réaliser les libertés et les garanties qui « lui avaient été promises. »

En même temps, il envoya à Saint-Pétersbourg (10 décembre) le comte Iezierski et le prince Loubecki (ce dernier selon ses propres désirs), pour qu'ils y portassent plainte contre le gouvernement soupçonneux du

grand-duc, et qu'ils expliquassent à l'empereur que les vœux des Polonais n'allaient pas, au delà de l'accomplissement des promesses qui leur avaient été faites, à savoir : l'exécution de la Constitution, l'exclusion de la garnison russe et (comme demande exagérée dont on pourrait rabattre) l'union de la Lithuanie avec le royaume.

Le comte Ladislas Ostrovski, homme très-estimé et auquel on faisait la plus grande attention, avait refusé d'accompagner cette députation. Chlopicki lui-même écrivit dans le même sens à l'empereur, pour l'assurer de la fidélité et de l'attachement du pays et pour expliquer le rôle qu'il jouait personnellement par la nécessité dans laquelle il se trouvait de réprimer l'anarchie.

Suite. — Influence croissante des patriotes.

Tout semblait donc annoncer que l'aristocratie l'emportait dans la lutte entre les deux partis extrêmes. Mais le dictateur militaire, aussi bien que le ministre diplomate, succomba par suite de la situation des choses et à cause des demi-mesures et des résolutions indécises qu'il prit.

Chlopicki lui-même avait limité la durée de sa dictature à la réunion de la Diète et, en la restreignant ainsi à un petit nombre de jours, il avait anéanti dans son essence même le pouvoir qui lui était indispensable pour arriver à ses fins. Il croyait peut-être qu'imitant les Chambres françaises la Diète entendrait raison. En effet, contrairement à l'opinion des radicaux, qui insistaient sur de nouvelles élections avec un mandat modifié, la Diète polonaise, comme les Chambres françaises, fut convoquée telle qu'elle avait existé jusqu'alors. Elle était

composée de députés qui, issus d'élections faites par de riches propriétaires, étaient habitués à se montrer soumis et dociles; dans les circonstances ordinaires, ils auraient été trop dépourvus d'intelligence politique, mais, dans une situation aussi compliquée que celle du moment actuel, ils étaient absolument incapables de se mettre à la hauteur de leur tâche.

On pouvait donc prévoir que les députés commenceraient par se soumettre docilement à la direction de l'aristocratie qui venait de serrer ses rangs. En l'absence de Loubecki, les aristocrates se groupèrent autour de Czartoryski; mais le caractère doux et flexible de ce dernier ne lui permit pas de rallier son parti autour d'un drapeau tenu d'une main ferme et immobile, de l'opposer au courant de l'agitation et de faire de lui un appui solide pour le dictateur.

Entre les aristocrates et leurs adversaires démocratiques et républicains conduits par Lelevel et Z'wierkovski, il s'éleva, dès la réunion des nonces (milieu de décembre), le parti intermédiaire des constitutionnels que dirigeaient les deux Niemoievski, Moravski, Ladislas Ostrovski et autres. Il prit une position moyenne qui, dans des temps pareils, n'est pas tenable, si la bonne chance et le hasard ne lui donnent pas, comme en France, un chef puissant et capable de le maintenir dans cette position.

Les dispositions d'esprit parmi les nonces étaient d'abord favorables au dictateur. Avant le jour de l'ouverture de la Diète, un certain nombre de députés, avec Czartoryski à leur tête, se rendirent (17 décembre) de leur propre mouvement chez Chlopicki, afin de sonder ses intentions. Comme membres d'une assemblée nombreuse, ils étaient bien plus exposés au courant de l'o-

pinion publique, que ne l'était ce soldat obstiné qui ne voulait entendre que lui seul. Ils lui parlèrent donc d'une position offensive à prendre, de la guerre, d'une invasion en Lithuanie, et lui demandèrent d'agir au lieu de négocier.

Le dictateur s'en tint à sa manière de voir bien connue; « il ne pouvait être question, dit-il, que du « royaume avec les frontières que le Congrès de Vienne « lui avait données, et que de la Constitution; il avait « juré fidélité au czar et ne voulait pas conquérir les « provinces unies à la Russie. » Lorsqu'un des députés dit qu'on ne s'était pas soulevé pour atteindre un but aussi mesquin, il quitta la chambre en déclarant d'un ton brusque, qu'il n'était pas là pour discuter avec les nonces.

Tels furent encore la crainte et le respect inspirés par cet homme indispensable, dont la retraite pouvait entraîner, comme on devait le redouter, la perte de toute l'armée, que les membres de la députation convinrent entre eux de n'informer personne de leur démarche ni de la façon dont Chlopicki les avait accueillis. Même les républicains Lelevel et Z'wierkovski, qui étaient présents, tinrent fidèlement la parole qu'ils avaient donnée à cet égard.

Ce prélude était de nature à faire croire aux révolutionnaires qu'ils devaient s'attendre à tout de l'action proprement dite des États. Mais, les politiques capricieux de la Diète soulagèrent d'une manière fort inattendue les cœurs des démagogues par leur première démarche officielle, qui dépassa même les espérances les plus hardies des instigateurs de l'insurrection. Sous la présidence du comte Ladislas Ostrovski, choisi comme ma-

réchal par la Chambre des nonces elle-même, celle-ci ouvrit ses travaux (18 décembre) par un vote sanctionnant sans débats préalable l'acte révolutionnaire, vote auquel le sénat aussi s'associa sans arrière-pensée sous la présidence de Czartoryski.

En voyant ces velléités anarchiques, le dictateur fut tellement indigné qu'il envoya aussitôt sa démission. Même à ce moment, les députés qui s'étaient rendus chez Chlopicki et qui avaient été détrompés par lui-même, ne jugèrent pas utile de communiquer à leurs collègues le sujet de leur entretien, ni d'éclairer la Diète sur les sentiments du dictateur. Au contraire, le lendemain, les Czartoryski, les Ostrovski et les Niemcevicz assaillirent de nouveau le dictateur par leurs prières pour le déterminer à garder ses fonctions; il y consentit à la condition que la Diète s'ajournerait aussitôt. Celle ci voyait que les dispositions de l'armée et du peuple continuaient à être très-hostiles aux clubistes ou *contre-révolutionnaires*, terme flétrissant que les aristocrates osaient appliquer aux adversaires de Chlopicki, lequel à leurs yeux était le véritable représentant de la révolution. Malgré l'apparition des nonces de Kalich, la Chambre sanctionna donc de nouveau (20 décembre) la dictature de Chlopicki, en consentant elle-même à sa propre prorogation. Cependant, avant de s'ajourner, elle nomma encore une commission chargée de rédiger un manifeste, et elle institua une délégation de contrôle composée de quinze membres et qui devait soutenir et en même temps surveiller le dictateur; en cas de besoin, elle devait même avoir le droit de le destituer.

Aussitôt, Chlopicki prorogea les Chambres, il nomma un ministère et mit à la place du gouvernement provi-

soire dissous, c'est-à-dire des septemvirs, un quinquévirat auquel il donna le nom de Conseil national; c'était une espèce de pouvoir exécutif qui se composait de Czartoryski, Radzivill, Barzykovski, Léon Dembovski et de Ladislas Ostrovski. Il fit entrer Lelevel et Bonaventura Niemoievski dans le ministère, pour enlever, d'après la méthode de Loubecki, ses chefs au parti radical. De même, la plupart des membres de son Conseil national faisaient à la fois partie de la délégation de contrôle; par cette mesure encore, Chlopicki semblait, pour ainsi dire, vouloir désarmer cette commission de contrôle.

Malgré la juxtaposition maladroite de quatre autorités qui se paralysaient mutuellement, et après avoir écarté la Diète, le dictateur semblait encore une fois avoir concentré le pouvoir unique entre ses seules mains. Cependant, le seul fait de l'existence du pouvoir civil, quelque courte qu'en eût été la durée, avait immédiatement commencé à modifier essentiellement l'opinion publique et à relever le courage des révolutionnaires, aux yeux desquels Chlopicki avait complétement perdu son ancienne auréole.

La presse se mit à faire au dictateur une opposition nettement prononcée. Les constitutionnels travaillaient au *Courrier polonais* sous la direction des Niemoievski; les radicaux écrivaient dans la *Nouvelle Pologne* et dans le *Journal polonais*, qui parlait d'un tel ton révolutionnaire et qui soutenait des opinions tellement excessives et absurdes, qu'il devenait un sujet de scandale pour tous les hommes sensés.

Ces feuilles contribuèrent beaucoup à éclaircir et à séparer les partis; les hommes de mouvement qui, dans le principe, ne savaient pas très-bien s'ils étaient du nom-

bre des républicains ou des constitutionnels, des réformistes ou des anarchistes, commencèrent à se ranger dans les divers camps dont les adhérents eurent à se reconnaître pour savoir où il fallait aller.

La légèreté frivole de cette race, qui tout à coup se voyait délivrée de tous les liens, n'avait pas peu contribué à effacer, pendant tout ce temps, les différences tranchées qui jusqu'alors avaient séparé les partis. La bonhomie patriarcale des Polonais (1) jeta un voile à demi transparent sur l'état réel des choses, de sorte qu'il ne se produisit pas de querelle sérieuse entre les hommes tièdes et les exaltés, bien que ces oppositions eussent divisé la société tout entière. Bien loin de montrer cette gravité sérieuse qui, dans des temps pareils, s'empare même des caractères les plus légers parmi les Français qui d'ordinaire ne voient pas les choses en noir, les Polonais se réunissaient au café et dans les salons pour s'y abandonner aux plaisirs et aux fêtes. On se disputait, on buvait, on dansait et on reprenait après la danse la querelle au même point où elle était restée; il arrivait alors aux femmes, dans leur enthousiasme, de mettre fin aux haines et aux discordes, ou bien une parole favorite ou le nom magique de patrie réconciliait les adversaires qui terminaient alors la soirée par une mazourka ou par un bol de punch.

Les choses s'étaient passées de la même façon en 1794. A cette époque, comme au moment actuel, on avait vécu dans un enivrement continuel; il n'y avait pas de jour de théâtre, où pour la fin de la représentation la scène ne dût servir à l'exécution de quelque danse

(1) Cf. Mieroslavski, *loco cit*, tome Ier, page 260.

nationale. Cependant, au milieu de ces loisirs remplis par la joie et les fêtes, l'impatience continuait à ronger les âmes; on s'indignait de voir le gouvernement perdre un temps irréparable en restant inactif et en continuant ses négociations. Aussi la fermentation patriotique s'accrut-elle de plus en plus; le club de l'opposition, qui agitait sourdement les esprits, ne cessa d'attiser ces mécontentements pour y gagner à son tour une nouvelle force.

Par son activité infatigable dans la presse, par des conspirations, par des corruptions et par ses manœuvres qui minaient le gouvernement, la minorité remuante l'emporta de jour en jour sur l'influence de l'aristocratie négligente. Lelevel était la cheville ouvrière de cette agitation. Ce savant montrait dans ses écrits, où il ne poursuivait qu'une seule et même tendance, que tout moyen pouvant servir ce but était bon et juste; il voulait appliquer ce même principe également dans son activité pratique, pour laquelle il n'était cependant nullement fait.

A cette époque, Lelevel avait dépassé l'âge de quarante ans; il était pâle et hâve et tenait les yeux baissés; peu habitué au commerce de ses semblables, il avait adopté des opinions extrêmes par suite de ses théories, mais plus encore par suite d'une ambition qui, dans des hommes de cette nature, s'élève à une hauteur d'autant plus grande qu'ils entrent moins dans les affaires et qu'ils sont moins aptes à les conduire. Les Russes voyaient en lui un autre Robespierre et son Saint Just dans le fougueux Mochnacki. A quelque point de vue qu'on le considérât, Lelevel était l'adversaire le plus naturel de Chlopicki. Il était républicain et, par conséquent, hostile à

toute tentative faite pour restreindre la révolution en vue d'assurer le maintien de la Constitution. Il entretint, en Lithuanie, d'anciennes relations qui bientôt firent de lui le centre de toutes les menées ayant pour but de propager la révolution dans cette province; par conséquent, il pouvait encore moins être satisfait des tendances de Chlopicki quand celui-ci voulait se contenter du royaume tel que l'avait fait le congrès de Vienne. Plus tard, lorsque les Polonais remportèrent passagèrement des succès militaires, il s'occupa de dresser une carte de la Pologne, telle qu'elle devait être rétablie, où la Prusse occidentale, la Pomérélie et une partie du Brandebourg et de la Silésie étaient incorporées à ce royaume.

Chlopicki le fit entrer dans son ministère, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à miner le pouvoir du dictateur et même de tramer une conspiration contre sa vie. Les clubistes, objet de terreur pour le vieux Niemcevicz et pour tous ceux dont les souvenirs remontaient jusqu'au temps de la première révolution, entreprirent dès lors d'agiter et de soulever l'armée, seul soutien de Chlopicki : les sapeurs et la garde d'honneur, composée d'étudiants, commencèrent à se laisser ébranler. Un lieutenant colonel d'artillerie du nom de Dobrzanski annonça au dictateur qu'on venait de lui faire des propositions du côté du parti d'action. En même temps, Chlopicki fut informé de la conspiration qu'on tramait contre sa personne; il fit arrêter Lelevel, Bronikovski et Josephat-Boleslas Ostrovski (12 janvier 1831).

Mais aussitôt le peuple s'attroupa; le mécontentement, que Chlopicki avait fait naître, s'accrut lorsque celui-ci fit avancer les troupes; le Conseil national menaça de donner sa démission; il fallut relâcher les prisonniers.

Ce fut là un terrible coup qui ébranla la dictature. Déjà auparavant, on avait vu que l'autorité de Chlopicki arrivait à son déclin. On avait appris que le vice-président Loubovicki, que les patriotes auraient voulu faire monter sur l'échafaud après que ses blessures avaient été guéries, avait pu s'enfuir grâce au secours que les quatre frères Loubienski lui avaient prêté (1). Or, par suite de l'esclandre que produisit cette affaire, la commission avait contraint le dictateur de destituer les frères Loubienski de leurs fonctions.

Chute du dictateur.

Tel était l'état de choses, lorsque les nouvelles venues de Saint-Pétersbourg mirent fin aux espérances que, dans son dévouement monarchique, le général avait nourries par rapport à la Russie et lui enlevèrent, en même temps, la position qu'il occupait à l'égard de la révolution à Varsovie. Nous nous abstenons de décrire ici en détail l'impression que la nouvelle surprenante des événements en Pologne avait produite à la cour russe.

Dans cet empire aux étendues immenses, où, par des distances énormes, on était séparé du théâtre des premiers mouvements à l'ouest, on avait observé, avec une impatience toute particulière, la marche des événements qui se précipitaient d'une manière si rapide. Dans les premières communications adressées à Varsovie, le gouvernement avait déploré (ce qui semblait une satire contre toute diplomatie dans des temps agités), que jusqu'à ce moment aucun courrier n'eût pu marcher aussi

(1) Le gouvernement prussien n'hésita pas à prendre à son service cet homme si mal famé.

vite que les événements. Cette plainte avait été arrachée par le sentiment pénible avec lequel on se disait qu'on ne pourrait pas terminer avant le printemps les armements militaires qu'on préparait et par lesquels on comptait intervenir dans la marche des choses. Et dire que les faits accomplis avaient surpris à l'improviste le gouvernement du czar et fait invasion dans ce royaume modèle de l'obéissance passive! Qu'une des branches les plus vigoureuses de l'armée impériale en avait été arrachée, en même temps qu'elle avait perdu des ressources d'un prix inestimable! Qu'il fallait donner à tous les armements un but différent! Qu'il fallait les employer à l'intérieur au lieu de les diriger contre l'étranger, et les tourner même contre une partie de l'armée sur laquelle on avait compté le plus!

Le czar fit déployer toutes les forces de l'empire soit pour guérir une plaie aussi sensible, soit pour l'extirper par les moyens les plus violents. Parmi ces mesures, nous ne citerons que celles qui furent généralement connues en Pologne. Il parut une proclamation de l'empereur, datée du 19 décembre et contre-signée par le ministre polonais et secrétaire d'état, comte Stephan Grabovski; en menaçant des dernières rigueurs les auteurs « de ce crime odieux », qui avaient séduit l'armée et conspiré contre la vie de Constantin; on y avait exigé leur soumission et demandé que le conseil d'administration fût rétabli et que l'armée polonaise fût réunie à Plock.

Au même moment, le colonel Hauck, frère du ministre de la guerre qui venait de tomber, était arrivé d'après les ordres du czar à Varsovie; en annonçant à Chlopicki que la Pologne allait être envahie et que l'empereur condamnait la révolution, il avait profondément

consterné le général. Ce coup porté par la Russie à l'autorité du dictateur fut immédiatement suivi d'un autre coup venant du côté des Polonais.

Sans consulter même Chlopicki, la commission de la diète fit lithographier et imprimer le manifeste qu'elle avait rédigé pendant ce temps. Dans cet appel adressé à l'Europe, on avait réuni les griefs polonais en les résumant dans plusieurs propositions que nous avons, en partie, citées déjà plus haut pour caractériser la situation intérieure du pays. On ne pouvait pas précisément dire que le ton de tout ce document fût sans mesure; mais les choses ignominieuses qui avaient été accomplies y étaient nommées sans voile et caractérisées d'une manière qui devait nécessairement déplaire au dernier point à Saint-Pétersbourg. On avait qualifié de monstruosité la réunion de la couronne d'un autocrate à celle d'un roi constitutionnel; on avait adressé une plainte formelle à l'étranger, en accusant le gouvernement russe d'avoir maintenu séparées du royaume les provinces incorporées à la Russie, et de ne pas avoir accordé au pays les institutions nationales telles qu'elles avaient été stipulées par le congrès de Vienne. Dans les phrases qui terminaient le document et où il était question des dernières causes de la révolution, on avait adressé à la France une exhortation très-intelligible. « Lorsque les rumeurs d'une lutte con-
« tre la liberté des peuples s'étaient répandues, y disait-
« on, lorsque l'armée polonaise avait été mise sur le pied
« de guerre, et qu'on avait appliqué à ces armements
« l'argent provenant de la vente des biens nationaux,
« on avait dû craindre de perdre l'armée, le trésor, les
« munitions et l'honneur de la nation qu'on voulait ainsi
« contraindre à forger des chaînes qu'elle abhorrait elle-

« même ; tout à coup l'étincelle électrique avait fait tres-« saillir l'armée, les villes, le peuple tout entier. »

En jetant ainsi le gant à la Russie, la commission fournit le pendant du vote par lequel la diète avait sanctionné la révolution. On aurait dit que Chlopicki se serait vu contraint d'abandonner sa position ; cependant, il s'y maintint encore. Même les nouvelles ultérieures venues de Saint-Pétersbourg ne le firent pas complétement désespérer de l'avenir. Des deux délégués qu'il avait envoyés à l'empereur, le comte Iezierski revint seul (13 janvier) ; Loubecki était resté dans la capitale russe, parce qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui en Pologne.

Deux jours après le retour de Iezierski, l'aide de camp du dictateur, Wielezynski, revint aussi de Saint-Pétersbourg où Chlopicki l'avait envoyé avec des instructions ultérieures pour les deux diplomates. Wielezynski rapporta des lettres de Grabovski qui conseillaient au dictateur d'abandonner complétement la cause de l'insurrection. Il lui raconta les conversations qu'il avait eues avec l'empereur, avec Benkendorf et avec Diebitsch, il ajouta que ce dernier s'était moqué des Polonais en disant « qu'ils avaient au moins mal choisi le « moment pour se soulever, parce que les forces de l'em-« pereur étaient justement en marche vers la frontière. » Il s'en était peu fallu qu'il ne se fût moqué de Chlopicki lui-même et de la délégation envoyée par lui à Saint-Pétersbourg ; car, avait-il dit, en prenant cette mesure, Chlopicki avait arrêté la marche du mouvement des masses ; il avait gaspillé un temps irréparable qu'on aurait dû employer pour prendre l'offensive et pour harceler les Russes ; il avait laissé à ces derniers le

temps de hâter leurs armements, et il avait enlevé à la Révolution son véritable germe de vie.

Le comte Iezierski apporta au dictateur une réponse du czar, dans laquelle ce dernier l'encourageait à persévérer dans sa fidélité, tout en supposant, comme il l'avait fait dans sa proclamation, que les Polonais se rendraient à discrétion. Dans une conversation avec Iezierski, le czar avait à la vérité parlé en maître, mais il s'était montré conciliant et assez disposé à faire des concessions. Seulement, lorsqu'il avait été question de la Lithuanie, il avait fait un geste significatif en disant : « qu'il n'en fallait pas parler, que cela pouvait lui coûter « cher. » Mais autrement, il avait déclaré, qu'il était prêt à écouter les propositions de ceux qui lui indiqueraient les moyens pour arriver à un accommodement à l'amiable; il ne désirait lever les difficultés de la situation actuelle que par les efforts des Polonais eux-mêmes et en s'associant à eux. Mais, quant à la guerre, il l'avait menacée d'une autre guerre, en prédisant que, si la Pologne s'engageait dans une lutte, ses propres coups de canon renverseraient le royaume.

Pour les vues et pour les vœux de Chlopicki, ces communications n'étaient pas encore de nature à lui ôter complétement toute espérance. Mais, dans le dilemme où il se trouvait, en se voyant obligé de choisir entre la révolution voisine et l'empereur éloigné, son dévouement pour la Pologne était déjà plus impérieusement réclamé que ne l'était son attachement dynastique pour la Russie.

S'il avait voulu rester conséquent avec lui-même et avec la conduite tenue jusqu'alors par lui, il aurait dû prendre sa dictature complétement au sérieux et se débarrasser des autorités révolutionnaires qui fonc-

tionnaient à côté de lui. Mais, au lieu d'agir ainsi, il convoqua la Diète, par des motifs d'urgence, pour le 19 janvier; puis, il déclara (16 janvier) au Conseil national qu'en prévoyant l'impossibilité d'une lutte contre la Russie, il ne voulait pas assumer la responsabilité d'une rupture, et qu'il ne conserverait la dictature que si on l'en chargeait avec le pouvoir illimité de prendre toutes les mesures utiles au salut de la patrie.

Comme la commission de contrôle déclara qu'elle n'avait pas de pleins pouvoirs pour accorder cette demande, Chlopicki se démit de ses fonctions (17 janvier). En un instant, toute sa popularité s'évanouit. On déchira ses portraits; on cria à la trahison et l'armée se rallia à la cause du parti national. Néanmoins, personne n'osa toucher à la personne de cet homme de guerre respecté, qui n'hésitait pas à se montrer dans son uniforme en pleine rue.

Déclaration de l'indépendance.

La Diète rouvrit ses séances (19 janvier). Dès le premier jour, le comte Ostrovski qui, à partir de ce moment se consacra entièrement à la cause de la révolution, prépara la Chambre à une motion relative à la déclaration de l'indépendance. Dès le lendemain (20 janvier), Roman Soltyk présenta cette motion à la Diète : il s'agissait de déclarer la déchéance de la famille Romanov, de délier les anciennes provinces de leur serment de fidélité envers la Russie et de proclamer la souveraineté du peuple.

Cette proposition ne laissa pas de consterner même un grand nombre de démocrates. La plupart de ceux qui formaient le parti moyen des constitutionnels ne dési-

raient pas aller aussi loin. Czartoryski et ses partisans aristocratiques mirent tout en œuvre pour déterminer Soltyk à retirer sa motion. Mais les patriotes du club, débarrassés dès lors de Chlopicki leur dompteur, déployèrent une nouvelle activité dans leurs assemblées et dans la presse, et firent de cette motion leur propre affaire. Momentanément, il y avait une absence complète de toute direction et de toute discipline. En voyant la motion approuvée par les frères Ostrovski, par le maréchal, homme d'une réputation irréprochable, et par Antoine, son frère, qui tous les deux à la tête d'un centre patriotique s'emparèrent de la direction des affaires, bien des gens timides même furent réconciliés avec la proposition de Soltyk ; d'ailleurs, pendant l'intervalle où elle était discutée au sein de la commission, elle se concilia rapidement la faveur des masses.

Les enthousiastes s'exaltaient à l'idée qu'ils possédaient de nombreux alliés dans le camp même des ennemis ; qu'ils auraient l'appui moral des sympathies dont le monde entier accompagnait la lutte des Polonais, et, enfin, qu'on avait le droit d'attendre des secours matériels de la France, qui devait se croire l'obligée des Polonais pour avoir empêché, en s'insurgeant, une invasion et une coalition.

Les radicaux à Paris entretenaient ces funestes illusions. Le général Dubourg, qui pendant une heure avait été chef révolutionnaire (Cf. t. XXI, p. 3), était convaincu que la Pologne n'avait pas besoin de secours ; cependant, pour le cas où ils deviendraient néanmoins nécessaires, il promit publiquement (1) l'assistance de la grande na-

(1) Cf. *La Révolution de Pologne*, par le général du Bourg. 1830. — Ouvrage mis en vente le 14 décembre.

tion, « qui pouvait mettre en campagne six cent mille « hommes pour la cause de la liberté, et laisser dans le « pays un million de baïonnettes pour la défense du « sol natal ! »

Une protestation rédigée par La Fayette et datée du 1er janvier (1), se déclara, au nom des peuples français, anglais, belge, allemand, suisse et américain, contre l'occupation militaire de la Pologne. Cependant, on évita de donner une trop grande publicité à ce document, parce qu'on espérait que le gouvernement français serait obligé de céder aux demandes de l'opinion publique, qui, avec une unanimité des plus favorables, s'était prononcée pour la Pologne.

La chute des tories en Angleterre avait, au moment le plus propice, préludé au soulèvement de la Pologne. Les propagandistes de la liberté à Paris, indigènes et étrangers, tous esprits effervescents, s'enflammèrent à l'idée de ce que l'Angleterre et la France unies pourraient faire pour assurer la victoire de la liberté dans toutes les parties de l'Europe. L'un des hommes les plus zélés de ces cercles, le général Lamarque, avait, dès l'explosion du soulèvement polonais (11 décembre), indiqué à Pepe le plan de campagne que les deux puissances auraient à suivre pour appuyer l'insurrection en Pologne : une flotte anglo-française devait paraître devant Constantinople ; la Suède se liguerait avec les deux puissances pour recouvrer la Finlande ; l'Autriche serait maintenue dans la terreur par l'Italie, pendant qu'on occuperait la Prusse sur le Rhin et l'Espagne par des secours militaires que fournirait Mina.

(1) Dans la préface par Jullien, placée en tête de : *La Pologne et la Russie*, par M. M. — Paris, 1831, page 11.

Les têtes ardentes parmi les Polonais avaient oublié le proverbe de leurs pères, qui disait que Dieu était trop haut et la France trop loin ; au contraire, par toutes ces manifestations irréfléchies, ils se laissèrent confirmer dans la confiance qu'ils avaient d'être secourus par la France, confiance que les avertissements les plus précis ne purent ébranler. Dès le premier jour de l'insurrection, le consul français à Varsovie, Raymond Durand s'était adressé à plusieurs députés pour les avertir qu'ils ne devaient rien espérer de la part de la France.

A ce moment, où la motion de Soltyk était encore pendante (1), quelques agents polonais cherchèrent à rencontrer, dans les environs de Berlin, le duc de Mortemart qui, envoyé à Saint-Pétersbourg par Louis-Philippe, était en route pour se rendre dans cette ville. Il les dissuada de la manière la plus pressante de toutes les résolutions violentes, puisqu'il avait été chargé de parler seulement en faveur de la Pologne telle qu'elle avait été constituée au congrès de Vienne. Ses interlocuteurs polonais exprimèrent au duc la confiance qu'ils mettaient dans La Fayette et dans les démocrates français qui, par la force de l'opinion publique, contraindraient le roi et les chambres à venir au secours de leur pays : « Le sort en est jeté, dirent-ils, il faut que ce soit tout ou rien ! » Mortemart leur exprima avec douleur sa conviction qu'ils n'auraient rien.

L'avertissement du duc arriva trop tard à Varsovie. Quand même il serait arrivé à temps, on y aurait aussi peu fait attention qu'à celui que Durand avait donné aux Polonais. D'ailleurs, l'attitude implacable de la Russie

(1) Cf. Nouvion, *loco cit.*, tome Ier, page 189, sq.

avait déjà tout gâté. La lettre de Chlopicki à l'empereur, de même que la réponse de ce dernier, fut présentée à la Chambre; on peut s'imaginer quel effet elles produisirent. Ensuite, deux proclamations, adressées par Diebitsch à l'armée et au peuple polonais, aiguillonnèrent encore l'exaspération universelle (23 janvier).

Profitant de cette impression laissée dans les esprits, on demanda au comte Iezierski de rendre compte à la Diète (25 janvier) de son séjour à Saint-Pétersbourg. Après avoir raconté son entretien avec l'empereur, il présenta un Mémoire contenant les griefs des Polonais, Mémoire qu'il avait remis à l'empereur et que celui-ci lui avait rendu après y avoir ajouté des notes marginales. Il y était dit entre autres choses (1), « qu'il avait maintenu « la Constitution telle que son frère la lui avait léguée; « que par suite de la violation de leur serment par « les Polonais, il pourrait se considérer comme délié « du sien, mais qu'il ne le ferait pas; pour le moment, « il ne se trouvait pas à même de répondre davan- « tage sans montrer de la faiblesse; qu'on pourrait se « fier à lui et à la parole d'un monarque plein d'hon- « neur. »

On ne pouvait pas s'attendre à ce que les nonces excités se missent absolument à la place d'un autocrate russe et qu'ils comprissent entièrement sa situation, ses dispositions d'esprit, sa manière de parler et ses idées sur l'honneur. Lorsque, dans le rapport de Iezierski, ils entendirent la phrase relative aux coups de canon par lesquels ils se détruiraient eux-mêmes, Ledochovski poussa le cri : « Plus de Nicolas ! »

(1) D'après Smitt : *Geschichte des polnischen Aufstandes und Krieges.*

Les nonces accablèrent Iezierski de reproches au sujet de sa faiblesse, de sorte qu'il dut leur rappeler que c'était autre chose de parler à Varsovie *au sujet de* l'empereur et de parler à Saint-Pétersbourg *devant* le czar. Il s'éleva un formidable tumulte contre Loubecki, de même que contre les frères Niemcevicz et contre Czartoryski qui s'étaient laissé éblouir par lui.

Au milieu de ce débordement des passions, le comte Ostrovski présenta avec le galimatias révolutionnaire le plus exalté une motion relative à un décret de détronisation, motion qui fut adoptée avec un enthousiasme universel. Dans les rues de la ville illuminée pendant la soirée, on vit régner, toute la nuit, l'agitation la plus joyeuse. Dans la même journée, on avait été jusqu'à organiser un service funèbre solennel en mémoire des conspirateurs russes, exécutés en 1826 ; à cette occasion, on avait porté en tête de la procession la cocarde tricolore française posée sur un coussin. Il n'aurait pas été possible d'irriter la Russie d'une manière plus virulente, ni de l'exaspérer d'une façon plus implacable.

La Diète constitua un nouveau gouvernement (29 janvier), au sein duquel tous les partis étaient encore une fois représentés dans un curieux mélange ; il était composé de Lelevel, Barzyvski, Th. Morakovski, Vincent Niemoïevsky et de Czartoryski, c'est-à-dire ce Polonais que les relations personnelles les plus intimes avaient rattaché à la famille du souverain russe, mais auquel le terrorisme des circonstances arracha avec une force irrésistible l'aveu qu'il avait changé d'opinion. Autrefois, disait-il, il avait été d'avis qu'unie avec la Russie et par suite de longs efforts, la Pologne pouvait parvenir à la possession de son intégrité et de son indépendance ; mais, ajouta-

t-il, la révolution avait aboli ce principe, et il se remettait dès lors à la volonté du peuple.

Dans une proclamation, le nouveau gouvernement déclara que la Pologne était dès lors une monarchie constitutionnelle.

La révolution belge venait de trouver son pendant. L'évacuation de Varsovie avait été effectuée presque de la même façon que celle de Bruxelles. Le grand-duc lui-même avait reconnu l'analogie qu'il y avait entre sa position et celle du prince d'Orange. La série des ressemblances que fournissaient même ces événements extérieurs avait été achevée par la manière rapide dont on avait passé des premiers vœux modestes, ne demandant que des garanties pour la Constitution et une administration séparée, à la déchéance même de la dynastie. Or, quant à sa signification intérieure, le soulèvement de la Pologne comme celui des Belges était une réaction contre l'esprit et la lettre des décisions du congrès de Vienne ; conformément à l'esprit le plus intime de l'histoire contemporaine, toutes les deux étaient une protestation violente contre les monstrueuses fusions de peuples et de pays, qui, au profit des grandes puissances, avaient été faites aux dépens des petits États et des petits peuples.

Malheureusement, à un point de vue plus élevé et dans son ensemble, la situation des choses en Pologne différait complétement de ce qu'on voyait en Belgique. Les Polonais insurgés n'avaient pas, comme les Belges, affaire à un petit peuple, mais à une puissante nation qui, depuis longtemps déjà, avait traité la Pologne comme une matière dont elle pouvait disposer à son gré ; il n'y avait pas là quatre millions d'hommes contre deux, mais quatre millions contre cinquante.

La Pologne n'avait pas, comme la Belgique, à côté d'elle un grand État profondément remué par la révolution, et que son propre intérêt poussait à mettre tout en œuvre pour que le mouvement dans l'État voisin ne succombât pas sous une réaction qui l'aurait menacé lui-même de grands dangers. Au contraire, le voisin de la Pologne était l'État autrichien, où l'on n'avait aucun intérêt à conserver tout près de soi un foyer d'insurrection continuelle; on n'en voulait ni sur les frontières de la Galicie, bien que la noblesse de ce pays vécût pleine d'insouciance à Vienne et que les basses classes d'origine ruthène ne fussent pas accessibles à l'influence de la noblesse polonaise, ni dans le voisinage de la Hongrie, dont les habitants avaient si souvent dû sentir et reconnaître que leur position à l'égard de l'Autriche ressemblait beaucoup à celle des Polonais par rapport à la Russie.

En Belgique, l'indépendance ne pouvait produire qu'un petit Etat neutre dont l'incorporation future devait toujours se présenter à l'esprit de ses voisins puissants comme fort naturelle et comme fort désirable, bien que, pour le moment, il n'y en eût pas la moindre chance. Tout autre aurait été le résultat d'une insurrection victorieuse du peuple polonais. Dans son ancien régime politique, le droit de l'individu avait primé celui de l'État; le pseudo-roi avait été une espèce de ministre d'un souverain à cent mille têtes et la révolution avait été un droit et une loi pour les sujets. Aussi, chacune des trois puissances voisines regardait-elle comme un fantôme effrayant l'indépendance d'une Pologne ressuscitée; elles croyaient toutes les trois que le triomphe de la révolution ne serait autre chose que la renaissance d'une grande anarchie organisée et qu'il ouvrirait une source

constante de nouvelles demandes, qui auraient toutes pour but de faire rendre gorge à chacune d'elles et de leur enlever leur part dans la spoliation de l'ancien royaume de Pologne.

En outre, toutes les puissances étrangères ensemble, et chacune d'elles isolément, se trouvaient à l'égard du mouvement polonais dans une position fort différente de celle qu'ils occupaient vis-à-vis de l'insurrection belge. Leurs diplomates n'avaient pas affaire ici à un petit prince qu'on pouvait traiter sans façon, mais bien à l'autocrate du plus grand empire, à un prince qui, depuis deux ans, formait des projets pour arriver à la suprématie en Europe et qui, plus que jamais, s'efforçait de dicter des lois à toute cette partie du monde.

Quant à la France lointaine, dont le gouvernement se sentait vaciller encore, on ne pouvait pas même concevoir l'idée qu'elle prêterait à la Pologne des secours actifs. L'Angleterre n'avait pas en Pologne des intérêts pressants comme en Belgique où ils firent qu'elle favorisa la prompte séparation, afin de ne pas être impliquée dans une guerre sérieuse, soit par les intrigues du gouvernement français, soit par la violence des révolutionnaires français. D'ailleurs, dans une Pologne libre, elle n'aurait vu qu'une alliée de la France, à laquelle, à son avis, étaient échus assez d'avantages, depuis que les Bourbons étaient éloignés, que sa constitution avait été épurée et que le boulevard sur sa frontière nord avait sauté.

Quelque séduisante que pût paraître à l'Autriche une occasion qui lui permettait d'avoir une Pologne amie pour voisine à la place de la Russie menaçante, le cabinet de Vienne s'en tint fermement à son principe de la

légitimité, et s'abstint d'intervenir en Pologne, comme il avait désiré, à une époque antérieure, que l'empereur Alexandre s'abstînt d'intervenir en Grèce.

Enfin, le gouvernement prussien avait, dès le principe, montré son mauvais vouloir à l'égard de la cause polonaise; il avait rappelé son agent diplomatique de Varsovie et avait remis au czar des capitaux considérables que la Banque polonaise avait déposés à Berlin. Dans cette position d'abandon où se trouvait l'insurrection polonaise, on ne pouvait concevoir des espérances pour elle que si toute la nation montrait la volonté inébranlable de rester unie, que si la guerre était conduite avec une énergie désespérée et que si les affaires de la politique intérieure et extérieure étaient dirigées avec une sagesse et une circonspection sans exemple.

---

11. — SOULÈVEMENTS DANS L'ITALIE CENTRALE.

—

Mesures de précaution prises par l'Autriche.

Si la Pologne se vantait d'avoir, par son insurrection, préservé toute l'Europe d'une réaction russe, l'Italie pouvait affirmer qu'elle avait, sans même s'insurger, mis à l'abri d'un coup rétrograde de la part de l'Autriche, les mouvements en faveur de la liberté qui s'étaient produits en premier lieu en Allemagne et en Suisse.

Dans ces trois confédérations d'États que l'Autriche s'efforçait de garder sous sa dépendance, elle ne redoutait pas beaucoup les violations ouvertes de l'ordre qui s'étaient produites dans les deux pays habités par la même race, car elle espérait pouvoir réparer de ses propres forces ces faits accomplis qui lui déplaisaient; ce qui lui causa bien plus de souci, ce fut la simple inquiétude secrète qui régnait en Italie et la perturbation du repos qu'on pouvait y supposer seulement comme probable.

Tandis que Metternich, en se tournant de ce côté-là, montra aux diplomates allemands une grande tranquillité d'esprit au sujet des événements accomplis en France, il avait dit dès le principe à l'ambassadeur sarde, (12 août 1830) « que si, aujourd'hui comme en 1815, « l'Europe avait sept cent mille hommes armés sur la « frontière française, il conseillerait de se précipiter sur

« la France pour en finir une fois pour toutes avec la « révolution (1). » Tandis qu'à Berne il donnait des conseils empreints d'une grande nonchalance et qu'à Francfort il faisait prendre des résolutions d'une grande mollesse, il considérait la conservation de la tranquillité en Italie comme une affaire appartenant exclusivement à l'Autriche, et comme une question vitale à la solution de laquelle il travaillait sans cesse dans toutes les directions, bien qu'il ne fît pas le moindre bruit.

Dans le plus grand silence, l'Autriche fit des préparatifs militaires pour maintenir la sécurité de ses propres possessions en Italie, afin de ne pas se laisser surprendre comme en 1820.

Sur l'esprit public qui régnait au sein de la population pacifique de la Vénétie, il y avait les rapports les plus satisfaisants. Bien que les Milanais lussent les journaux de Paris avec une grande avidité, ils ne purent cependant pas faire le moindre mouvement.

Metternich donna (septembre) au comte Bombelles une destination qui en soi était fort étrange ; il lui fit occuper un poste diplomatique à Milan, pour qu'il y surveillât sur les lieux mêmes les agitations nationales; c'était là, en effet, un point fort important aux yeux du grand-chancelier, rien que parce que de la fermentation plus ou moins grande en Italie les puissances pouvaient conclure à la plus ou moins grande facilité avec laquelle l'Autriche était à même de disposer de ses forces sur d'autres points de l'Europe. Les gouvernements italiens on les maintint dans leur ancien assujettissement ; pour les lier encore plus fortement, on voulut bien encore une

(1) Cf. *Farini à Lord Russell*, page 17.

fois condescendre à leur faire des propositions fédéralistes.

A d'autres moments, l'empereur d'Autriche n'avait pas la prétention d'être prince italien, et il affectait de se contenter d'être le chef d'un empire « dont une partie était située au delà des Alpes ». A l'époque actuelle, en sa qualité de souverain italien, il recommanda de nouveau à Naples (1) la ligue, à la réalisation de laquelle il s'était déjà employé auparavant (cf. T. III p. 6.), mais il ne trouva pas que la jalousie entre les souverains se fût modifiée.

En Toscane, le grand-duc serra la bride à ses sujets sur la réquisition de l'Autriche; il exila les Napolitains Poërio et Giordani qui étaient en relations avec les libéraux à Florence et qui, prétendait-on, avaient excité les trois chambellans du grand-duc (parmi lesquels Capponi) à renoncer à leurs fonctions; puis, par suite d'une conversation à Modène entre l'ambassadeur d'Autriche et le grand-duc (novembre), ces fonctions leur furent retirées (2).

A la même époque où la cour de Turin éprouvait quelques inquiétudes au sujet des menées des réfugiés piémontais qui s'agitaient sur la frontière française, Metternich fit signifier à l'ambassadeur français à Turin (3) que la question piémontaise était pour l'Autriche toute la question italienne, parce qu'un mouvement en Piémont entraînerait inévitablement un soulèvement des

---

(1) Cf. Bianchi; *Storia della politica austriaca.* Page 476.

(2) Cf. *Carte segrete,* tome II, page 407.

(3) Cf. Dépêche de l'ambassade française à Vienne du mois de novembre 1830. Cf. D'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848.* Tome Ier, page 34.

Lombards. Dans les premiers moments de crainte que lui inspirait la propagande révolutionnaire, Metternich avait proposé aux cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin (fin d'août) de réunir une conférence de ministres dans la capitale de la Prusse, afin de délibérer sur des mesures à prendre pour le cas où les Français songeraient à transplanter leurs principes sur un sol étranger. Mais Bernstorff rejeta ces propositions avec une circonspection inquiète, parce qu'il ne voulait pas irriter la France(1). Plus tard, lorsqu'on était tranquillisé sur ce point, le chancelier d'État répondit aux véllêités du nouveau gouvernement français qui, en opposition avec les procédés de l'ancienne politique de la Sainte-Alliance, essayait d'ériger en principe un nouveau dogme de non-intervention. A la première occasion, le chancelier opposa, avec une fermeté tranquille, à cette idée l'ancienne doctrine, d'après laquelle chaque puissance devait pouvoir agir selon son propre jugement et conformément à ses propres intérêts.

De la sorte, on sentait partout en Italie la pression de la main de l'Autriche; le cabinet de Vienne reçut de toutes les parties de ce pays des rapports satisfaisants qui disaient qu'on obéissait docilement à son frein. Excepté cependant dans les Etats de l'Église.

Fermentation dans les États de l'Église.

Dans ce territoire, les esprits pétulants étaient fort disposés à jouer plus étourdiment avec l'allumette révo-

(1) Cf. *Eindrücke der Julirevolution in Deutschland*. Dans les *Grenzboten*, Juli 1865.

lutionnaire, que dans les autres parties de l'Italie: ils l'étaient d'autant plus que, dans l'incendie de 1820 à 1821, on ne s'y était pas brûlé les doigts.

Au sein des États pontificaux, où s'agitaient les membres de la famille Bonaparte et tant de militaires du temps du royaume d'Italie, toutes les sympathies et tous les souvenirs français s'étaient réveillés depuis la grande semaine à Paris que, suivant les paroles d'un orateur de Bologne, la postérité reconnaissante devait placer « à « côté des six jours de la création du monde. »

De même que partout ailleurs, de même aussi dans l'État romain, la Révolution de Juillet fut considérée comme le signal du renversement de tout ce que les congrès, depuis celui de Vienne jusqu'à celui de Vérone, avaient ordonné et exécuté de funeste et de pernicieux. Partout cet événement saisit les hommes comme si un courant électrique de liberté s'emparait d'eux; partout, il les remplit d'un besoin extraordinaire et irrésistible d'agir; le même phénomène se produisit aussi au sein de la population relâchée et divisée de cet État où régnait partout la plus grande incurie. En effet, la facilité inconcevable avec laquelle la cause populaire avait triomphé à Paris séduisit partout les peuples et les berça de l'illusion enivrante, qu'à l'aide de pavés et de bandes ramassées au milieu de la populace on pourrait braver toutes les forces gouvernementales et militaires.

Ainsi, il fallut apprendre à Vienne que, dès les premiers jours du mois d'août, les rapports entre les Bolonais et les carbonari détenus à Ferrare étaient devenus plus fréquents, que la hardiesse de leurs discours prononcés en public augmentait d'une manière étonnante, et que la grande faiblesse numérique de la garnison de

Ferrare inspirait des appréhensions très-sérieuses même aux chefs militaires autrichiens.

Dès le principe, il se forma à Bologne un centre d'agitation régulier, d'où des meneurs résolus mirent en mouvement tous les leviers révolutionnaires, en recourant même à des moyens et des arts perfides. Ils publièrent un Appel aux Italiens, qui, disaient-ils, avait été rédigé par La Fayette. Ils vendirent tout à fait publiquement, même à Ferrare, des écrits sur la Révolution de Paris et sur les méthodes en usage dans les différentes sociétés secrètes. Ils répandirent de fausses rumeurs, annonçant que des troubles avaient éclaté tantôt à Vienne, tantôt à Milan, que Gênes était dans une grande fermentation et que l'armée piémontaise était mécontente et mal disposée.

Dans les basses couches de la population sur les frontières de la Romagne, qui depuis longtemps était complétement démoralisée par suite de la contrebande très-étendue à laquelle on se livrait, la mauvaise récolte et la cherté des vivres contribuèrent à accroître la fermentation des esprits. A Bologne, le légat se crut autorisé à déterminer les vendeurs à diminuer le prix des céréales en échange d'une indemnité que leur payait le fisc.

Bientôt, la nouvelle des événements belges vint aiguillonner encore l'ardeur des carbonari et les poussa à des entreprises téméraires. Les petits incendies qui s'allumèrent en Allemagne furent autant de fanaux pour les hommes instruits parmi les habitants des petits États en Italie, et produisirent nécessairement sur eux un très-grand effet.

Malgré tout cela, le sentiment instinctif de leur faiblesse, de l'absence de toutes ressources et de leur aban-

don retint, pendant toute cette année, les Romagnols comme enchaînés dans l'inaction, bien qu'ils eussent éprouvé tant de bonheur à commencer leur révolution. Ils croyaient indispensable qu'un des deux États militaires, Naples ou le Piémont, donnât l'exemple du branle-bas; mais cet exemple ne fut pas donné. Ou encore, ils pensaient qu'ils ne pouvaient rien faire sans s'appuyer sur une grande autorité qui, d'après le choix de deux Modénais du nom de Menotti et de Misleï, devait être le duc Françols de Modène. Mais on trouva peu d'hommes disposés à adopter ce projet et à prendre pour roi constitutionnel d'Italie cet homme, qui était l'épouvantail des libéraux et le seul parmi tous les princes qui eût refusé de reconnaître le roi Louis-Philipe; on ne rencontra que bien peu de prosélytes pour un pareil projet, même parmi ceux qui croyaient ce prince peut-être capable de jouer le rôle de *Birbante* parmi ses collègues les souverains.

Ce qui néanmoins servit de contre-poids à toute cette méfiance des révolutionnaires à l'égard de leurs propres forces, et ce qui finit par faire pencher la balance, ce fut l'espoir que les Romagnols, comme les Polonais, avaient d'être soutenus par la France. Tous les regards étaient fixés sur le nouveau gouvernement de ce pays; ses projets étaient le point de mire de tous les émissaires politiques qui rôdaient autour du pouvoir et qui, à dessein ou sans intention bien arrêtée, cherchaient à éblouir tous les yeux au sujet de sa marche future. Ces gens firent croire partout, ce que croyaient même des agents autrichiens, que le mot d'ordre de la Révolution italienne partait de Paris, et que les réfugiés avaient, non-seulement accès auprès des ministres français, mais

encore qu'ils exerçaient sur eux une influence décisive.

En outre, au nom des Espagnols et des Italiens, Guglielmo Pepe, à Paris, assaillit de ses demandes le confident du nouveau gouvernement, La Fayette, qui d'abord lui promit des faveurs et de l'argent, mais qui ensuite lui montra de la tiédeur et lui fit essuyer des refus (1). Le ministre des affaires étrangères, Molé, déclara (septembre) nettement à Pepe, que la France ne pouvait pas faire de propagande, mais qu'en revanche elle ne permettrait pas aux autres puissances d'agir dans le sens opposé.

Or, La Fayette assura de la manière la plus positive à Pepe et à Misleï, que le gouvernement français observerait au moins ce principe de non-intervention et qu'il le maintiendrait à l'égard des autres puissances. L'aveu public de ce principe de la part du gouvernement dut confirmer la confiance avec laquelle on accueillit cette promesse ; d'ailleurs, l'exemple donné par sa conduite envers la Belgique semblait en être la garantie publique. Ceux qui avaient le désir de s'insurger dans les États de l'Église trouvaient dans cette conduite la certitude, qu'à l'instar des Belges ils n'auraient affaire qu'à leur gouvernement seul, et que l'Autriche, paralysée par la politique française, serait obligée de laisser libre cours à l'insurrection.

(1) A cette époque, Pepe, pour s'acquitter de la commission qu'un Anglais lui avait donnée, mit La Fayette sur ses gardes au sujet du roi. La Fayette répondit que, de tous les hommes qu'il connaissait, Louis-Philippe avait les principes les plus libéraux. Peu de jours auparavant, ajouta-t-il, le roi l'avait invité à une soirée où il n'y avait eu que des républicains d'Amérique, expressément dans le dessein de lui fournir une conversation complétement américaine et de lui rappeler ainsi son séjour en Amérique. Telles étaient les choses par lesquelles La Fayette se laissait berner.

A cette excitation extérieure et lointaine vinrent s'ajouter d'autres motifs intérieurs et immédiats, qui, comme cela arrive souvent dans des temps aussi agités, naquirent de circonstances fortuites et échappant complétement à tout calcul. On reçut la nouvelle de la mort du roi de Naples (décédé le 10 novembre) ; tout à coup, l'espoir se réveilla que Naples donnerait encore une fois le signal du mouvement : « même ces États ecclésiastiques, disaient les Romagnols, sauraient suivre « l'exemple donné par lui (1) ».

Vingt jours plus tard (30 novembre), mourut le pape Pie VIII, à un moment où, immédiatement après, la nouvelle du soulèvement de Varsovie courut dans tous les journaux. Les révolutionnaires italiens durent donc croire, que tout le nord de l'Europe était embrasé par un seul et même incendie. C'était ainsi que, même à Rome et sans attendre l'exemple des autres, on comptait profiter de l'interrègne, pour faire une tentative hardie et pour renverser l'odieux gouvernement papal. On voulait s'emparer du château Saint-Ange et de l'Arsenal; le mouvement devait éclater le 10 décembre; mais le gouvernement, informé du complot, traversa cette entreprise précipitée et peu mûrie, à la tête de laquelle se trouvaient un petit nombre de Romagnols, de Napolitains et de Piémontais obscurs. Parmi eux, on entendit citer Troïli de Macerata, deux frères Gasani et Vito Fideli de Recanati qui, dès 1821, avait conspiré dans les Marches et qui, en 1832, mourut dans les cachots.

Aussitôt que ce complot eut avorté, le gouverneur demanda au cardinal Fesch d'éloigner de Rome le jeune

(1) Cf. *Carte segrete, loco cit.*

prince Charles-Louis Bonaparte, fils du duc de Saint-Leu, qui, disait-il, faisait trop de sensation avec la housse tricolore de son cheval. Lorsque le cardinal hasarda quelques objections, le gouvernement fit conduire le prince à la frontière. Il ordonna encore au fils du duc de Montfort, âgé alors de quatorze ans, de quitter la ville éternelle, ordre que les représentants de la Russie et du Würtemberg surent cependant faire retirer.

Comme le gouvernement romain redoutait les jeunes membres de la famille napoléonienne, probablement les émeutiers auront pensé à s'adresser à eux. Toujours est-il, qu'à cette époque comme plus tard des hommes, persécutés pour leurs opinions politiques, cherchaient et trouvaient un asile dans la maison dé Louis Bonaparte, soit chez lui, soit chez sa mère. Le bruit public disait que les conspirateurs avaient voulu proclamer le fils de Jérôme comme roi d'Italie. L'attention publique fut donc attirée sur une seconde source d'où l'influence française se répandait dans ce pays (1).

La famille napoléonienne.

Nous avons dit plus haut que la Révolution de Juillet avait produit la plus grande agitation parmi les membres de la famille Bonaparte. L'expulsion de Charles X; l'hostilité évidente que la France montrait aux Bourbons; l'abolition complète du principe de la légitimité; la secousse qui venait d'ébranler les idées monarchiques en général; puis, l'espoir de voir arriver la fin de leur exil, fin qui pour eux aurait été le commencement d'une nouvelle ère pendant laquelle ils auraient commencé à jeter de

(1) Cf. *La reine Hortense en Italie*, etc.

nouvelles racines sur le sol de la France et dans les cœurs français : tout cela semblait indiquer aux membres de la famille Bonaparte que leur maison allait de nouveau être appelée à jouer un rôle sur la scène des grands événements historiques.

Les manifestations les plus diverses trahirent aussitôt l'ambition renaissante de cette famille et l'activité remuante de leurs partisans. A la première nouvelle de la Révolution de Juillet, le comte de Survilliers avait été sur le point de s'embarquer à New-York pour l'Europe, lorsqu'il en fut empêché par l'élévation de Louis-Philippe au trône, événement qui s'était produit avec une rapidité inattendue. Il écrivit ensuite à tout le monde, publiquement et en particulier, à Paris et à Vienne, à des princes et à des diplomates, à des étrangers et à des Français, à des individus isolés aussi bien qu'au peuple français et à ses représentants; comme s'il avait la conviction fataliste que le trône français ne pouvait être vacant que pour que sa maison y montât, il protesta dans ces lettres contre la royauté de Juillet; il voulait défendre le bonapartisme contre ceux qui l'accusaient d'absolutisme, et parler au peuple qui venait de se lever pour ses libertés et dont la volonté, comme il l'écrivit à Lamarque, serait *sa* volonté.

Déjà auparavant (août), différents émissaires du parti bonapartiste avaient paru à Vienne, où ils avaient demandé qu'on leur permît de mettre le duc de Reichstadt sur le pavois, comme Napoléon II; en même temps, ils avaient exhibé des projets de Constitution, qui excitaient les sympathies du cabinet de Vienne, qui entraient au fond même de la manière de voir des hommes d'État autrichiens et qui promettaient d'entourer le trône de fortes garanties.

Mais Metternich ne voulait plus entendre parler de bonapartisme, et l'empereur ne désirait pas exposer son petit-fils à des expériences politiques aussi risquées : Louis-Philippe fut reconnu. Sa réception dans le sein de la légitimité; la consolidation de son gouvernement, et le décret qui renouvelait l'arrêt d'exil pour les membres de la famille Bonaparte : tous ces faits furent autant de motifs qui stimulaient ces derniers à essayer, outre les moyens d'attraction constitutionnels et absolutistes, encore ceux que leur offrait la révolution.

De Paris et de l'île de Corse, on adressa des appels au fils aîné de Louis Bonaparte qui se trouvait à Florence. La comtesse Camerata, fille d'Élise Bacciochi, femme d'un caractère très-viril, et qui ne rêvait que la grandeur de sa maison, se rendit à Vienne et assaillit le duc de Reichstadt de ses lettres, dont la troisième seulement parvint jusqu'au jeune prince (17 novembre). Dans ses missives, elle le conjura d'agir comme un homme et de profiter de ce moment pour s'asseoir sur le trône français.

Le malheureux jeune homme (1), devenu sans sa faute le jouet d'une cruelle destinée, avait grandi à Vienne en se développant au physique et au moral dans des conditions qui le minaient parce que tout y était contradiction. Son corps était affaibli par une rapide croissance et par une activité intellectuelle qui ne se relâchait pas. Le prince, qui était jeune sans être enfant, présentait, d'après le témoignage de son médecin, un mélange rare de vivacité et d'emportements enfantins, de maturité sénile et d'intelligence froide. De même que son père, il était doué

(1) Cf. Montbel : *Le duc de Reichstadt*. Seconde édition, 1833. Comp. Marmont : *Mémoires*, tome VIII, page 358, sq.

d'un talent et d'une ardeur extraordinaire pour les études militaires; cependant ces qualités et son ambition héréditaire ne pouvaient pas trouver de but chez « le prisonnier de l'Europe », qui était frappé de mort politique avant sa véritable entrée dans la vie publique. Grâce au culte de la mémoire de son père, il était devenu riche en grands souvenirs et en vœux qu'il fallait lui pardonner; mais il était pauvre comme un mendiant quant à toute espérance pour l'avenir.

La Révolution de Juillet l'avait agité jusqu'au fond de son âme. Elle lui ôta sa tranquillité; elle éveilla son ambition, elle l'éclaira au sujet de ses droits; elle lui donna à penser sur sa légitimité; elle fit que le sol de Vienne brûlait sous ses pieds, et elle le tourmenta par la pensée d'une guerre de coalition, parce qu'il se demandait quel rôle il aurait à jouer dans ce cas qui pouvait se présenter tout naturellement.

Marmont, qui était venu chercher un refuge à Vienne, exhorta sagement le prince à imiter son père, en se laissant porter par le temps et par les choses, et à attendre les intentions de la Providence. Le jeune duc exprima de beaux principes, en disant, qu'il ne ferait jamais la guerre à la France, et qu'il ne servirait jamais d'instrument à une puissance hostile à sa patrie. De même, il avait plusieurs fois dit à la cour de Vienne qu'il obéirait à tout appel que lui adresserait le peuple français, mais qu'il ne retournerait pas comme un aventurier en France.

Néanmoins, il paraissait être extrêmement impatient de voir ses vœux se réaliser, et de trouver un champ assez vaste pour essayer la force de son nom et de son ambition. Souvent, en parlant aux intimes de son entourage immédiat, il trahissait le douloureux désir d'avoir l'usage

complet de sa volonté; ce n'était que devant son grand-père qu'il cherchait à masquer soigneusement tout ce qui se passait dans son âme. Entouré partout et à tout moment d'espions, il avait de bonne heure appris à montrer une prudence et une réserve bien au-dessus de son âge; lorsqu'on parlait à cet enfant, il fallait surtout être sur ses gardes pour ne pas se laisser tromper par lui, quand avec une solennité naïve il élevait la main et disait : « Vrai ! » pour affirmer ce qu'il venait de dire.

Ainsi, au moment où éclata la Révolution de Juillet, il avait assuré à l'empereur qu'il serait heureux de rétablir les Bourbons sur le trône de France; il lui avait communiqué la lettre ouverte de la comtesse Camerata et ne s'était préoccupé que de la voir s'éloigner en toute sécurité; puis, lorsque les mouvements en Italie chassèrent sa mère de son duché, il exprima le vœu bien plus naturel de pouvoir la restaurer dans ses États.

Pendant ce temps, ses cousins en Italie, les deux fils du duc de Saint-Leu, Napoléon et Charles-Louis, travaillaient à faire réussir cette même révolution, qui allait renverser de son petit trône l'impératrice devenue veuve. Les deux princes jouèrent, à cette occasion, le rôle d'aventuriers politiques, rôle que Reichstadt dédaignait s'il faut en croire ses assurances. Poussés par leur mère ambitieuse, ils s'efforcèrent de contraindre le temps, les choses et la Providence à s'accommoder à leurs vœux tandis que Marmont avait recommandé au duc de Reichstadt d'attendre qu'ils lui fussent favorables.

Louis-Philippe avait fait espérer à leur mère Hortense qu'elle pourrait retourner en France, si elle y allait sans ses enfants; elle avait préféré se rendre auprès d'eux en Italie (novembre), « afin de les empêcher de se laisser

« aller à des précipitations dangereuses ». Chez son beau-frère Bacciochi à Bologne, on la prépara déjà à l'insurrection italienne. Elle avertit les Italiens de ne pas compter sur Louis-Philippe ; cependant, elle nourrissait elle-même l'espoir qu'on pourrait contraindre la France à venir en aide à l'Italie.

Hortense rencontra ses fils à Florence. Elle était ravie de tout ce qu'elle trouvait chez eux en fait de talents, de distinction naturelle et de sentiments élevés. Le fils aîné était tout prêt à obéir, dans un cas donné, à l'appel que pourrait lui adresser l'Italie ; quant au cadet, elle l'amena à Rome, où elle fut témoin de son expulsion, après que le complot de décembre avait échoué, comme nous l'avons dit plus haut.

A peine les deux frères se furent-ils retrouvés à Florence que l'Italie leur adressa effectivement un appel. Le porteur du message était le Modenais Ciro Menotti, dont nous avons parlé plus haut et qui n'avait pu s'entendre avec le duc son maître, ni réaliser les projets qu'il avait fondés sur lui. Cet homme, qui déjà en 1821 avait été en prison à cause de ses opinions politiques, avait avec ce duc cupide des intérêts communs dans de grandes entreprises industrielles. Convaincu que les patriotes timides de l'Italie centrale ne pouvaient être amenés à agir que par la force d'attraction qu'exercerait sur eux un auguste complice, il avait conçu l'idée étrange de faire de ce prince un instrument de la révolution, idée dont il avait fort sérieusement conseillé l'exécution, comme l'avouent les gens les mieux informés eux-mêmes (1).

(1) En faveur de cette opinion, on peut citer le martyrologe,

Le jeune docteur Misleï avait été choisi pour s'insinuer, sous le masque d'un franc-maçon repentant, dans la confiance du duc, et pour le sonder au sujet des intentions que les libéraux avaient sur lui. Le duc croyait pénétrer ces manœuvres; il dit ouvertement à Misleï (octobre), qu'on voulait simplement profiter de son nom, et qu'on comptait se servir de sa personne comme d'un moyen pour s'en débarrasser ensuite. Dupant le docteur, il l'exploita comme un instrument de son propre espionnage, afin de le perdre d'autant plus sûrement aux yeux de ses compagnons; il l'envoya à Paris, comme le croyaient fermement les uns (1), pour qu'il y entrât en négociations sérieuses avec le comité de Paris, et, d'après les autres, comme un espion espionné qui devait surveiller les menées de ce comité révolutionnaire (2).

Pendant les premiers jours du mois de janvier, Menotti croyait encore que le duc était décidé « à laisser « faire » les patriotes; cinq jours plus tard (7 janvier 1831), il écrivit à Misleï, que le duc était une véritable canaille; qu'à Bologne, il avait fait répandre le

---

peint de couleurs bien sombres, du professeur Atto Vennucci (*I martiri della liberta italiana*, tome II, page 80), qui connaît les détails intimes de ces histoires modenaises.

(1) Cf. Gualterio, *loco cit.*, tome Ier, page 22.

(2) Dans les exposés tout à fait contraires par Galvani (Vita di Francesco IV) et par Misleï (*Segreti politici*, 1852), de même que dans le *Discorso storico sulla vita di Circo Menotti* (1831), les auteurs discutent la question de savoir si chacune des deux parties avait voulu simplement exploiter l'autre pour l'abandonner et la sacrifier ensuite, et, en particulier, si le duc avait été sérieusement tenté par son ambition d'anticiper le rôle que joua plus tard le pieux absolutiste Charles-Albert, ou bien si, dès le principe, il avait dupé les dupeurs dont il aurait pénétré les desseins. Toutes ces questions sont trop difficiles à résoudre pour nous avec nos idées germaniques moins subtiles sur l'honneur et la loyauté.

bruit que tous les deux, Menotti et Misleï, ils étaient des agents payés et chargés de former des centres révolutionnaires pour les trahir ensuite.

Menotti se rendit donc à Florence pour dire aux jeunes Bonaparte qu'il avait dû abandonner son duc, parce qu'il était trop suspect aux Italiens : ces derniers, ajouta-t-il, demanderaient au contraire, dans un moment donné, l'intervention des membres de la famille napoléonienne, puisque leur nom exerçait encore une influence toute-puissante sur les peuples. Les deux princes, adeptes dociles de cette école italienne des conjurations, acceptèrent la main qu'on leur tendait (1) ; l'occasion de tenir parole ne se fit pas attendre. Après que le duc eut soulevé un peu son masque, le danger poussa les conjurés à agir à Modène comme à Varsovie.

Le mouvement éclate à Modène, à Bologne et à Parme.

Menotti fixa donc l'explosion du mouvement à Modène au 5 février et communiqua cette décision à l'avocat Canuti à Bologne (2), en lui exprimant le désir que les habitants de cette dernière ville se soulevassent au même moment. Le duc François, ayant été informé de cette insurrection projetée, fit faire quelques arrestations (3 février), qui déterminèrent Menotti à avancer d'un jour la levée de boucliers.

Le duc, informé encore de cette circonstance, entoura en personne avec des troupes et de l'artillerie la maison de Menotti (4 février), où celui-ci était réuni en conseil avec quinze compagnons, pour la plupart soldats de l'an-

(1) Cf. *La reine Hortense en Italie*. Page 54.

(2) D'après l'exposé de Canuti lui-même, tel qu'il se trouve dans les *Mémoires* de Guglielmo Pepe. Tome Ier, chap. xxv.

cienne armée d'Italie. Le colonel Maraneri, qui avec une bande d'insurgés devait paraître sur les derrières du duc, n'arriva pas. Après un court siége, Menotti dut se rendre avec les siens. Le duc informa le gouverneur de Reggio de la réussite de ce coup de main et ajouta ces mots laconiques : « Envoyez-moi le bourreau ! »

Mais aussitôt, l'insurrection éclata dans tout le pays environnant. Les messagers que le duc envoya immédiatement au général Frimont pour lui demander des secours, ne purent passer, car Mirandola et Carpi étaient déjà en plein mouvement. On entendit parler d'insurgés sur la frontière de Bologne. Puis, arriva un courrier avec deux nouvelles qui produisirent la plus vive agitation : par suite d'une victoire que les *zelanti* avaient remportée à Rome sur les *diplomates*, le général des camaldules, Cappellari, avait été élu pape sous le nom de Grégoire XVI (2 février) ; de plus, à Bologne, les bourgeois s'étaient soulevés, et, partout dans la Romagne, l'orage était sur le point d'éclater.

Le duc dut bien vite se décider à quitter le pays (5 février) ; il traîna à sa suite Menotti chargé de fers. Arrivé à Mantoue, il apprit (8 février) que la révolution se répandait sur toutes les Romagnes. Aussitôt, il se mit en route pour Vienne, afin d'assaillir la cour d'Autriche de ses prières, et d'insister pour qu'elle s'opposât de la manière la plus énergique au nouveau principe de la non-intervention en Italie.

Dès que la première nouvelle encore vague des événements de Modène s'était répandue à Bologne, une agitation fiévreuse s'était emparée de la population. En montrant un peu d'énergie, le prolégat, monsignore Clarelli, aurait pu prévenir un mouvement ; mais, incapable et

pusillanime comme il l'était, il se laissa effrayer par les premiers envahisseurs, qui faisaient briller devant ses yeux le spectre des dangers révolutionnaires. Il se laissa déterminer à convoquer une assemblée de notables (4 février) qui, d'après les conseils du marchese Bevilacqua Ariosti et du professeur Orioli et obéissant aux cris du peuple attroupé, décida l'établissement d'une garde civique et d'une commission chargée du gouvernement provisoire.

Cette commission fut composée du marquis de Bevilacqua, des trois comtes Pepoli, Azucchi et Bianchetti, ainsi que du professeur Orioli et de trois avocats. Parmi ces derniers se trouvait Vicini qui, trois ans auparavant, rien que pour avoir fait imprimer une opinion particulière sur le droit d'hérédité chez les juifs, avait été, pendant huit jours, enfermé par l'inquisition dans un couvent.

Le lendemain, le drapeau tricolore italien flottait sur toutes les tours de Bologne. Toute la Romagne fut dès lors saisie d'une grande ardeur révolutionnaire. Partout, les troupes papales désertèrent leur drapeau; pas une goutte de sang ne fut versée; même toute soif de vengeance était apaisée, et les Romains semblaient avoir oublié les nombreuses cruautés dont ils avaient été les victimes sous le règne du pape Léon.

Avec la rapidité de l'éclair, le mouvement se propagea, d'un côté, jusqu'à Rimini et Pesaro, en passant par Imola, Faënza, Ravenne, Forli et Cesena, et, de l'autre, jusqu'à Ferrare et Comacchio, où les garnisons autrichiennes se retirèrent dans les citadelles.

A Modène, où l'autorité municipale avait commencé par prendre en main les rênes du gouvernement, on forma un gouvernement provisoire dont la présidence fut

confiée à l'avocat Nardi. Aussitôt que la ville de Reggio s'était ralliée au mouvement commencé par la capitale, on plaça à la tête des troupes du pays le général Zucchi. Cet officier modenais avait servi avec distinction sous Napoléon ; en 1814, il était entré au service de l'Autriche ; en 1821, il avait été arrêté comme carbonaro, puis, après avoir été relâché, il s'était retiré dans la vie privée. Zucchi eût été tout à fait l'homme qu'il aurait fallu pour former une véritable armée, si les temps avaient été propices pour s'occuper d'une telle organisation ; aussi sa défection produisit-elle à Vienne l'impression la plus fâcheuse.

Au soulèvement de la Romagne et du duché de Modène succéda une troisième révolution à Parme (13 février). La duchesse Marie-Louise quitta sa capitale et se retira à Plaisance, en cédant la place à un gouvernement provisoire sous la présidence de Linati.

La veille de ce jour, une seconde conspiration, dont l'explosion avait été fixée au premier jour du carnaval (12 février), était arrivée, à Rome même, à sa complète maturité ; à la tête des conjurés se trouvaient Pietro Sterbino et le sculpteur Lupi, qui tous les deux reparurent, plus tard, parmi les républicains de 1848.

La duchesse de Saint-Leu, qui séjournait encore à Rome, fut informée du plan de l'insurrection : au moment où toutes les troupes se trouveraient placées sur deux rangs dans le Corso, chacun des soldats devait être attaqué et désarmé par deux conjurés ; d'autres devaient couper les traits de tous les chevaux de voiture, afin de faire des carrosses, devenus immobiles, une unique barricade destinée à neutraliser l'action de la cavalerie. Le gouvernement eut vent du complot et décommanda le

Corso. La garde de la place Colonna avait été gagnée par les conjurés; le gouvernement, informé encore de cette circonstance, la fit promptement relever et, lorsque Lupi donna sur la place le signal convenu, il vit les baïonnettes croisées sur sa poitrine; il fut arrêté et banni, plus tard, des États pontificaux.

Après ce nouvel échec dans la capitale, la duchesse de Saint-Leu se rendit à Florence. Ses fils étaient partis. Le cadet des deux frères lui avait laissé une lettre, dans laquelle il disait « qu'ils n'avaient pu se soustraire aux en-« gagements pris; que leur nom les obligeait à venir en « aide aux peuples malheureux qui les appelaient. Ils « étaient partis sans les moindres préparatifs ni res-« sources, forts de leur conscience et riches en courage, « mais sans penser au lendemain. »

Ces paroles remplirent d'orgueil le cœur de cette mère ambitieuse; tout absorbée dans les superbes souvenirs du grand empereur adoré, elle était ravie d'entendre dire de tous les côtés qu'enfin on voyait reparaître ce nom conquérant. Le courage et la force d'esprit l'emportaient donc, chez cette tendre mère d'une nature si irritable et si finement organisée, sur l'inquiétude et sur les soucis que lui inspirait le sort de ses fils.

A la première nouvelle, annonçant la prompte propagation de la révolte, ils avaient en toute hâte rejoint les troupes du gouvernement de Bologne qui étaient placées sous les ordres d'officiers bonapartistes. Le ministre de la guerre était le général Armandi, qui avait été le gouverneur du frère aîné; le commandement en chef avait été donné au major-général Sercognani, auquel peu de temps auparavant la reine Hortense venait de faire cadeau d'un cheval richement harnaché.

Bien que la révolte eût échoué à Rome, la révolution s'était cependant répandue dans le sud des États de l'Église; en partant du duché d'Urbino et de Pesaro, elle s'était propagée dans les Marches, à Fano, Fossombrone, Sinigaglia, Osimo et Chiaravalle. Dans la seule ville d'Ancône, la garnison tint encore pendant quelque temps sous le commandement du général Sutherman, jusqu'à ce que Sercognani, en coupant ses communications avec Rome (19 février), la forçât à se rendre.

Aussitôt les villes de l'Ombrie, Macerata, Perugia, Spoleto et Foligno, secouèrent le joug; en moins de trois semaines, tous les États de l'Église étaient en pleine révolte, à l'exception seulement de la banlieue de Rome et de quelques rares ville dans les Marches.

Sercognani avança avec deux mille cinq cents hommes jusqu'à Civita-Castellana, de sorte que, pour ses communications avec l'étranger, le gouvernement ne disposait plus que des voies de Naples et de Civita-Vecchia, qui n'étaient même pas sans danger.

Berchet, le poëte, salua dans son exil ce soulèvement avec des cris d'allégresse; dans son esprit, il crut déjà voir ressusciter l'Italie nouvelle, libre et une.

Abolition du pouvoir temporel du Pape.

Les raïas du pape avaient secoué le joug de leur maître. Pour la première fois, ils osèrent déclarer la guerre au pouvoir temporel du pape. A une époque où peu de provinces seulement s'étaient soulevées, les Romains accomplirent cet acte d'une manière tellement tumultuaire que, par sa promptitude, il dépassa le défi hardi, adressé au czar par les Polonais, comme ce dernier de son côté avait dépassé la défection des

Belges lorsqu'ils se séparèrent de la maison d'Orange.

Comme la révolution romaine s'accomplit à une époque beaucoup plus récente, où l'ardeur révolutionnaire commençait déjà à se refroidir dans notre partie du monde, elle semblait vouloir réparer ses propres retards par une précipitation superficielle. Cette manière d'agir était d'autant plus dangereuse, que le mouvement, mal conçu et mal calculé quant aux ressources dont on disposait, suivait une marche désordonnée où l'on ne reconnaissait aucun plan arrêté d'avance. De plus, quant au but qu'on voulait poursuivre, la plus grande division régnait parmi les différentes nuances des révoltés, tels que les amis des exilés, les carbonari, les nationaux, les réformistes et les modérantistes, ainsi que dans toutes les différentes classes qui prenaient part à l'insurrection, les soldats, les professeurs, les avocats, les gentilshommes et les bourgeois.

Dans le premier chaos de ces scissions, il était arrivé qu'inopinément et dès les premiers commencements de l'insurrection, les radicaux, les carbonari, avaient pu proposer aux notables et au gouvernement provisoire de Bologne d'abolir la domination des prêtres, proposition dont ils avaient emporté la sanction sans délibération aucune et grâce au concours de bandes armées qui avaient pénétré avec eux dans la salle. Les honorables membres du gouvernement provisoire n'eurent pas assez de courage pour se démettre de leurs fonctions après ce coup de main et se virent ainsi livrés au pouvoir des sectes ; on terrassa également les réformistes, parmi lesquels il y avait, à la vérité, un grand nombre qui, depuis longtemps, avaient compris et appris par l'expérience que des réformes ne menaient à rien dans ce pays

où les légats irresponsables étaient tout-puissants, et qu'un gouvernement limité sous un chef infaillible était une pure fantasmagorie. Le gouvernement provisoire avait donc fait paraître une déclaration (8 février) portant « que le pouvoir temporel, exercé par le grand-prêtre « romain sur cette ville et sur cette province, avait pour « toujours cessé d'exister de fait et de droit. »

Dès ce jour-là, le gouvernement provisoire commença à prendre toutes les mesures nécessaires pour consolider aussi promptement que possible le nouvel ordre de choses. Il introduisit provisoirement dans l'administration des contributions et de la justice des modifications très-radicales (1). Il convoqua à Bologne les représentants des villes et des provinces, qui se constituèrent en Assemblée permanente dans cette ville (26 février). Sans perdre de temps, ces députés publièrent (4 mars) un Statut constitutionnel provisoire des *Provinces Unies d'Italie;* ils nommèrent des ministres et ils envoyèrent des diplomates en Angleterre et en France. Dans un manifeste, ils exposèrent au monde entier le mauvais gouvernement qui avait pesé sur les États de l'Église, ses contradictions, le peu de certitude qu'on avait eu d'obtenir justice, ainsi que le poids dont l'impôt avait pesé sur les sujets en faveur des soixante-douze satrapes du monde. En même temps, ils déclarèrent dans ce document, que le pacte par lequel Bologne avait été, cinq cent cinquante ans auparavant, soumise à la curie

(1) Cf. A. Vesi: *Rivoluzioni di Romagna del* 1831. Firenze, 1851. Page 15, sq. Les documents authentiques publiés par le gouvernement provisoire sont tous réunis et imprimés dans le *Bollettino di tutte le notificazioni, leggi et decreti publicati dal governo provisorio di Bologna*, 1831.

romaine, avait été, un nombre de fois incalculable, violé par cette dernière elle-même.

Au moment où l'insurrection se propagea dans le pays, le colonel Bentivoglio adressa une proclamation aux peuples et aux princes de l'Italie (Rimini, 1831), où il disait, en quelques paroles énergiques mais excellentes, que les hommes avaient pénétré jusqu'au fond le gouvernement à la turque du pape et qu'ils en étaient complétement las. « A l'exception d'un petit nombre, « y disait-il, nous autres sujets bien-aimés de Sa Sainteté, nous sommes ruinés, si nous sommes des propriétaires fonciers; en faillite, si nous sommes des « négociants; affamés, si nous sommes des artisans; « privés de tout secours, si nous sommes des fabricants, « et avilis, si nous sommes des paysans. On compte nos « pas, on interprète nos paroles, on fouille nos maisons, « on observe nos regards, on soupçonne nos amitiés; « en toutes choses, l'incertitude, les contradictions, la « mobilité; rien de stable et de méthodique, si ce n'est « les impôts et les persécutions politiques! »

Résistance du gouvernement romain. — Faiblesse et isolement de l'insurrection.

Aucun pape n'avait été, lors de son élévation au saint-siége, salué d'une manière aussi tumultueuse que Grégoire XVI; aucun pape ne semblait moins fait pour rester debout au milieu d'une pareille tempête. Avant de devenir cardinal (1826), Cappellari avait passé presque toute sa vie dans l'obscure tranquillité d'un cloître; lorsqu'il fut élu pape, il fallut en même temps le consacrer évêque.

Formant donc un contraste complet avec Léon XII,

il n'était ni un homme politique, ni un caractère énergique, ni homme du monde et aristocrate comme ce dernier, bien qu'il fût noble de naissance. Les instincts bas de sa nature se dessinaient dans ses traits, dans sa bouche contractée par un sourire satirique et dans ses grosses lèvres sensuelles, qui étaient surmontées d'un gros nez que défigurait une fistule. Aimant à rire et familier de sa nature, il trouvait son plus grand plaisir à passer le temps avec les bouffons cléricaux et profanes de son entourage, surtout avec le rusé Gaëtano Morone, son ancien barbier, dont il avait fait son secrétaire et valet de chambre.

Mais, dans la personne du cardinal Bernetti, le nouveau pape avait choisi un homme politique et résolu comme secrétaire d'État; sans perdre un instant, ce dernier organisa aussitôt la contre-révolution, sur laquelle, au sein de la société même, comptait un grand parti secrètement dévoué au gouvernement. Cependant, tout le monde était encore en proie à l'angoisse et à l'incertitude; en effet, si, du côté des insurgés, l'espoir qu'inspirait la France donnait à tout le monde du courage, tous ceux qui formaient ce parti conservateur étaient remplis de doutes au sujet de ce que l'Autriche oserait faire pour s'opposer au nouveau rôle politique de la France.

Par un premier édit (9 février), le pape essaya d'apaiser les esprits en offrant à ses sujets une amnistie et en leur promettant des réformes (1). L'émeute, éclatant à Rome même, avait été la réponse à cette démarche du pape. Puis, le gouvernement fit un appel au

(1) Cf. Gualterio, *loco cit.*, documento 73.

dévouement monarchique du peuple, c'est-à-dire des Transtévérins; ceux-ci répondirent par des manifestations en faveur du pape, ce qui ne laissa pas que d'effrayer le monde officiel, tout en le rassurant cependant au sujet de la sécurité de la capitale.

Bernetti envoya dans les provinces (14, 18 février) deux proclamations (1) pour exhorter les rebelles, pour préparer les fidèles et même pour appeler la levée en masse aux armes contre les insurgés. En même temps, il dépêcha le cardinal Benvenuti comme légat *a latere* dans le territoire en insurrection (15 février), en le chargeant de recourir, suivant les circonstances, à la force ou à la douceur. Mais cet ambassadeur tomba, à Osimo, entre les mains des rebelles et fut mené captif à Bologne.

Ceci se passa au moment même où Sercognani s'était avancé jusque dans le voisinage de Rome et où les deux princes Napoléon, qui servaient sous ce chef, voyaient le chemin de la capitale ouvert devant eux. Le gouvernement semblait chercher un moyen de soustraire ce nom dangereux à l'attention des insurgés, et même une partie de la famille Bonaparte l'aurait volontiers aidé à atteindre ce but : le duc de Saint-Leu surtout était au désespoir en voyant les folies que commettaient ses fils, et il s'épuisait à former des projets pour les ramener à la raison.

Ces deux princes eux-mêmes semblaient remplis du sentiment de leur importance et avoir une haute opinion d'eux-mêmes, lorsque, au su du pape, un officier du duc de Montfort, M. von Stœlting, se présenta chez les deux

(1) *Ibidem*. Documenti, 75, 76.

frères pour apprendre d'eux quelles étaient les véritables intentions des insurgés. Napoléon fit rédiger par le comité de Terni les griefs du pays et joignit à ce Mémoire une lettre pour le pape, dans laquelle il disait fièrement que les troupes qui marchaient sur Rome étaient invincibles; en même temps il donna au saint-père le conseil naïf de renoncer à son pouvoir temporel (1).

Malheureusement, au quartier général des insurgés et au sein du gouvernement à Bologne, on ne partageait pas la confiance hardie qui animait les princes Bonaparte, ce dont ces derniers allaient bientôt faire l'expérience à leurs propres dépens. Tandis que ces esprits ardents et enthousiastes étaient fermement convaincus qu'une marche résolue en avant aurait livré sans résistance la capitale aux troupes de Sercognani, ce chef suivit l'invitation de quelques libéraux de Rieti et se replia vers cette ville de la Sabine dont la possession lui était complétement inutile. De plus, les habitants de Rieti lui résistaient, parce que leur évêque, Giovanni-Maria Mastaï-Ferretti, nom plein d'avenir! sut déterminer les troupes du général à déposer les armes, grâce au pouvoir séducteur soit de sa personne, soit de sa caisse.

Sercognani lui-même attribua l'insuccès de son expédition romaine au caractère magistral du gouvernement des professeurs de Bologne, qui, disait-il, lui avait refusé les moyens nécessaires pour entreprendre un coup de main décisif contre Rome. Cependant, c'était le mi-

(1) Note du cardinal Bernetti à l'ambassadeur français, M. de Saint-Aulaire, du 28 mars 1831.

nistre de la guerre lui-même qui, par des considérations purement militaires, ne voulait pas appuyer ceux qui auraient été assez imprudents pour laisser derrière eux la ville, fortement occupée, de Civita-Castellana, pour pénétrer au milieu de la population hostile de la stérile Campagne et pour risquer une attaque contre la ville de Rome, qui était entièrement attachée à la cour (1).

En outre, le gouvernement de Bologne croyait avoir besoin lui-même de toutes ses ressources militaires pour tenir en bride les partisans du pape, qui travaillaient en faveur de la contre-révolution. C'est pourquoi toutes les mesures du gouvernement, qui dépendaient de lui seul ou qu'il pouvait secrètement suggérer à d'autres personnes, trahissaient une circonspection pénible. On donnait comme mot d'ordre le respect de la religion et on mettait le public sur ses gardes contre ceux qui mêlaient la cause de la religion à la politique. Dans des brochures, on cherchait à tranquilliser le peuple au sujet de la révolte contre le pouvoir temporel du pape et on essayait de gagner le bas clergé. On évitait toute propagande préméditée en faveur de la Révolution, afin de ne pas donner, par une intervention à Rome, au gouvernement français le moindre prétexte pour une violation du principe établi par lui, ni à l'Autriche le droit d'user de représailles. On obligea donc les princes Napoléon à quitter le service (commencement de mars) et à se

(1) *Memoire sulle ultime commozioni politici dell' Italia centrale, de Signori G. Sercognani e C. Borgia.* Mâcon, 1831. — Après la défense d'Armandi (intitulée : *Ma part aux événements importants de l'Italie en* 1831. Paris, 1831), Sercognani fit publier une réponse sous le titre de *Osservazioni* (Marsiglia 1832).

rendre à Ancône (1) ; on ne leur permit pas même de servir en simples volontaires. En effet, on commençait peu à peu à comprendre que ce nom était une mauvaise recommandation, si l'on voulait compter sur Louis-Philippe. En outre, le gouvernement faisait fallacieusement espérer aussi longtemps que possible que la France appuyerait l'insurrection, et cependant il pouvait savoir depuis longtemps que le gouvernement français avait arrêté Guiglielmo Pepe à Marseille, lorsqu'il voulait s'embarquer dans ce port pour s'engager dans une entreprise que La Fayette avait approuvée et que Lamarque avait voulu appuyer de ses deniers.

Les démarches hardies faites par les représentants du peuple, et que nous avons mentionnées plus haut, formaient donc le contraste le plus étrange avec cette pusillanimité du gouvernement. Le cardinal Benvenuti, qui était prisonnier, conseilla aux chefs du pouvoir de demander des réformes et des institutions libérales, en leur faisant espérer qu'on remplirait des vœux de cette nature, mais les carbonari rejetèrent bien loin d'eux ces propositions conciliantes.

Cette manière d'agir était d'autant moins prudente et réfléchie, que dès ce moment on pouvait parfaitement bien prévoir que le mouvement, laissé sans appui du dehors, ne trouverait aucune assistance à l'intérieur ; on pouvait savoir que Naples et le Piémont, saignant encore de leurs blessures de 1821, se vengeraient dès lors

(1) La mère n'allait plus revoir l'aîné de ses fils ; il tomba malade pendant qu'il se rendait à Ancône et mourut, le 17 mars, à Forli, des suites d'une rougeole. Cf. Bottore Versari : *Lettere à S. A. il Principe Carlo Luigi Bonaparte intorno alla ultima malattia del di lui fratello Napoleone*. 1831.

de l'abandon dans lequel les États de l'Église les avaient laissés à cette époque et leur rendraient la pareille.

D'ailleurs on ne pouvait pas compter sur la Toscane. On y avait songé à se soulever au même moment que les Bolonais. On comptait faire, le Jeudi saint, des démonstrations bruyantes à la Pergola et demander une constitution au souverain; mais le chef du complot G. Libri, qui était venu de Paris, n'arriva pas au théâtre où il était attendu; la salle était, en outre, remplie de gens de la police, de sorte que les conjurés, pour la plupart des Romagnols et des Modenais, n'osèrent faire la moindre démonstration.

En Piémont, on avait tramé, au sein de la jeunesse bourgeoise cette fois-ci, de nouveaux projets de conspiration (1), dans lesquels étaient impliqués deux frères du nom de Durando, Brofferio, le médecin Anfossi et autres. Une association libérale se répandit dans les provinces, et, dans une protestation, elle invita le roi à octroyer une constitution, en le menaçant d'une révolution « qui était, disait-on, la religion des peuples maltraités. »

Mais Charles-Félix ne se laissa détourner de sa politique ni par la menace d'un pareil danger, ni par l'empressement avec lequel on lui offrait des secours d'un autre côté. L'Autriche, entièrement décidée à préférer le champ de bataille à la révolution en Italie, désirait occuper le Novarais et Alexandrie après que la révolution avait éclaté à Bologne; mais le roi refusa résolûment d'accéder à cette demande, parce que le gouvernement de Louis-Philippe, qui avait à Lyon et à Grenoble deux préfets sur lesquels il pouvait entièrement

(1) Cf. Brofferio, *loco cit.*, tome II, page 145, sq.

compter, lui avait donné toutes les garanties désirables de sécurité à l'égard des menées que pourraient former les Piémontais réfugiés sur la frontière. Quant aux complots des libéraux à l'intérieur, qui furent révélés par un accident, le roi les déjoua en faisant arrêter (commencement d'avril) ceux de leurs chefs (Brofferio, Bersani et autres) qui ne s'étaient pas enfuis comme l'avaient fait Anfossi et Giacomo Durando.

A Naples, il y eut des mouvements semblables qui échouèrent également, bien qu'ils eussent eu de meilleures chances de succès. L'Autriche y veillait avec une méfiance soupçonneuse sur le roi Ferdinand II, qui avait fait naître des espérances chez les libéraux. La corruption de la cour, sous François II, avait laissé des impressions fâcheuses dans l'esprit du nouveau souverain; déjà du vivant de son père, il avait bien mérité de l'administration militaire par les soins qu'il lui avait consacrés; puis, après son avénement au trône, il avait voulu relever l'armée qui était tombée en décadence, et, à cette fin, il avait essayé de mettre de l'ordre et de l'économie dans les finances complétement délabrées de l'État; il avait fait une tournée dans les provinces et, enfin, à la satisfaction générale, il avait changé son ministère. Par cette manière d'agir, il avait fait naître l'opinion qu'il était disposé à faire des concessions à son époque ; telle était la conviction d'Intonti lui-même, qui aspirait à jouer le rôle de ministre tout-puissant, comme l'avait fait Medici à une époque antérieure.

Louis-Philippe parut vouloir le prendre par ce côté vers lequel il penchait, et le gagner à sa cause personnelle. Il essaya auprès de lui de la politique de Chateaubriand, qui consistait à faire de la propagande constitu-

tionnelle par voie diplomatique. Il lui recommanda, dans une lettre, de relâcher un peu les rênes de l'ancien gouvernement, et lui envoya un Mémoire conçu dans ce sens et que G. Pepe prétendait avoir rédigé.

D'autre part, l'Autriche se servit de son ambassadeur, le comte Lebzeltern, pour agir sur le roi et pour essayer de le gagner à sa politique; elle lui fit renouveler ses propositions au sujet d'une ligue des princes. Le roi répondit au nouveau souverain de France par un refus franchement exprimé (1) : « Pour se rapprocher de la France « de Sa Majesté, disait-il, il faudrait renverser la base « du gouvernement napolitain et se précipiter dans l'a- « bîme de la politique des Jacobins ; or, l'esprit révolu- « tionnaire était fatal aux Bourbons ; c'est pourquoi il « penchait vers les idées que l'expérience avait démon- « trées au prince Metternich comme étant les seules « salutaires. » En même temps, il écrivit au grand-chancelier (2) qu'il persévérait dans son attachement héréditaire pour la politique conservatrice de l'Autriche, bien qu'il crût pour le moment inutile de conclure l'acte d'alliance qu'on lui avait proposé.

Cependant, après l'explosion de la Révolution à Bologne, la solidité de ces opinions semblait être mise à une épreuve dangereuse. Les esprits jeunes et nouveaux commencèrent dès lors à s'agiter aussi à Naples. Il se forma une assemblée centrale de libéraux, dont le but était d'obtenir par des efforts communs une constitution et l'hégémonie des Bourbons de Naples; on écrivit dans ce sens des pétitions que, par des voies diverses, on fit

(1) Cf. Sybel : Historische Zeitschrift, tome II, page 378.
(2) Cf. Bianchi, *loco cit.*, page 476. sq.

parvenir au roi et au Gouvernement. Intonti perdit la tête et déclara ne plus pouvoir répondre de la tranquillité.

Après quelques semaines d'angoisses perpétuelles, on résolut, au conseil du roi, d'instituer une garde nationale et de convoquer une assemblée de notables ; parmi les membres de l'assemblée centrale, on rechercha les hommes de 1820 afin de les consulter (1).

Les choses en étaient arrivées là, lorsque Lebzeltern employa tout son pouvoir pour détourner le roi de cette voie ; il lui demanda satisfaction et le châtiment des attentats libéraux, menaçant de prendre des mesures ultérieures, si le roi n'écoutait pas ses avis. Pendant la nuit, Intonti fut conduit à la frontière, et del Carretto, le cruel destructeur de Bosco, fut mis à sa place, comme ministre de la police : la première de ces mesures remplit tous les libéraux d'une joie maligne, tandis que la seconde leur causa une terreur profonde.

Ce fut ainsi que les Romagnols se virent abandonnés à eux-mêmes, comme l'avaient été, de 1820 à 1821, les Napolitains d'abord et ensuite les Piémontais.

(1) Cf. *Narrazioni storiche di Piersilvestro Leopardi.* Torino, 1856. Page 28, sq.

12. — ÉBRANLEMENT DU PROCONSULAT RUSSE EN GRÈCE.

—

Quelques mois après cette nouvelle tentative, faite par les Italiens pour se soustraire à la pression que l'Autriche exerçait sur eux, les Grecs se laissèrent influencer par la Révolution de Juillet, et se sentirent tentés de faire jouer différents leviers pour se débarrasser du poids de l'influence russe qui pesait sur leur gouvernement.

Les Hydriotes et les Maïnotes engagent la lutte contre Kapodistrias.

Kapodistrias n'avait été guère satisfait de la renonciation du prince Léopold en elle-même, parce que l'opposition qui, pour la première fois, avait élevé la voix, après l'élection de ce prince, ne s'était plus laissé réduire au silence, depuis que ce dernier s'était retiré; de plus, même la satisfaction personnelle que lui causait cette retraite, fut immédiatement après empoisonnée par l'explosion de la Révolution de Juillet. En effet, ce diplomate, rompu aux affaires, comprit, dès le premier moment, que cet événement menaçait de nouvelles tempêtes le vaisseau de l'État grec qui naviguait au milieu des écueils.

Une grande agitation s'empara aussitôt des âmes. Les Français et le drapeau tricolore l'emportèrent tout à coup sur tous les autres intérêts du jour. Un jeune Thessalien du nom de Polyzoïdis, qui, rempli des nouvelles

idées, était revenu de Paris (décembre 1830), voulut fonder, au siége même du gouvernement, un journal libéral l'*Apollon;* le président en empêcha la publication. La voix de Koraïs, le plus implacable des ennemis de Kapodistrias, parla dans ses *Dialogues* (1) à la jeunesse, qui pressentit immédiatement que les événements de Paris devaient peser d'un très-grand poids dans la balance de l'influence occidentale en Orient et affaiblir considérablement l'autorité de la Russie.

Charles X, qui avait protégé la Grèce, venait de tomber. L'alliance entre la Russie et la France, qui n'avait pas peu contribué à augmenter la considération dont la Russie jouissait en Orient, avait été rompue. La France se trouvait poussée du côté de l'Angleterre, position qui venait d'être scellée par la chute des tories. La première conséquence sensible pour la Grèce fut donc que des soldats et des agents français firent, à l'envi avec les Anglais, ce que jusque-là ces derniers avaient fait tout seuls, c'est-à-dire ils sympathisèrent avec les primats libéraux, et donnèrent un double appui à ces adversaires du président. Le représentant de l'Angleterre, Dawkins, qui, en Espagne et dans l'Amérique du Sud, s'était fait connaître comme un des séïdes du gouvernement les moins scrupuleux, travailla tout à fait ouvertement à contrecarrer la politique de Kapodistrias.

Le président se vit donc d'autant plus puissamment jeté entre les bras du résident russe. Or, l'auréole de puissance qui jusqu'alors avait entouré la Russie, mais qui avait beaucoup perdu de son éclat depuis que son alliance avec la France bourbonienne venait d'être rom-

(1) Paris, 1830-1831.

pue, semblait s'évanouir complétement aussitôt que la révolution polonaise avait éclaté. La Russie continuait à prêter son appui matériel au président, mais elle voyait diminuer considérablement son autorité morale.

C'est ce qui explique pourquoi, depuis la Révolution de Juillet, l'opposition civile de la bourgeoisie dans les îles et l'opposition militaire des Maïnotes osa résister au président d'une manière bien plus systématique qu'auparavant. Dès le principe, les insulaires avaient été irrités et lésés dans leurs intérêts par le président. Immédiatement après son arrivée à Aigina, lorsque les Hydriotes s'étaient présentés devant lui avec toute la fierté que leur inspirait le sentiment de leur valeur et de ce qu'ils avaient fait pour la Grèce, il les avait traités de la même manière outrageante dont il avait reçu les chefs militaires. Tous les gens de l'entourage du président se plaisaient toujours à rabaisser le mérite tout particulier de Miaoulis et les services qu'il avait rendus à son pays en exterminant la piraterie. Nous avons dit ailleurs que Kapodistrias lui-même cherchait toutes les occasions pour provoquer la famille Kontouriotis; de plus, il montrait à dessein un grand plaisir à négliger la marine, ce qui irrita beaucoup les Hydriotes, ces hommes toujours prêts à se sacrifier, et ce qui fit tomber de plus en plus leur prospérité qui, depuis la délivrance du pays, se trouvait dans une décadence rapide.

A cette époque, il arriva que Polyzoïdis, par suite de la suppression de son journal à Nauplia, s'établit à Hydra où, sous la protection des insulaires et pour jeter un défi au gouvernement, il publia son *Apollon* (mars 1831), comme l'organe du parti des primats. Il fit imprimer son journal avec une devise constitutionnelle,

qui, dès lors, devint pour ainsi dire le mot d'ordre de l'insurrection; l'*Apollon* désigna nettement le but de cette dernière, en disant qu'il fallait suivre l'exemple des Français et faire de la Constitution une vérité.

Mavrokordatos quitta sa retraite à Tinos et se rendit à Hydra, pour y devenir depuis ce moment l'âme du mouvement. Une commission composée de sept membres, pour la plupart ennemis personnels du président, se réunit ensuite, interrompit toutes les communications avec le gouvernement et résolut de convoquer un congrès à Hydra.

En effet, pendant ce temps, le mouvement se propagea graduellement. Le Maïna, qui était en pleine insurrection, forma à Limeni un gouvernement provisoire en opposition directe avec le président. La défection de l'île de Syra priva le gouvernement de sa source pécuniaire la plus importante, en lui enlevant les revenus des douanes de cette île; le président se vit dès lors obligé d'émettre pour trois millions de phénix en papier-monnaie, afin de couvrir le déficit du semestre.

Ces troubles déterminèrent les résidents à intervenir officieusement. Sur leur invitation, une députation hydriote arriva à Nauplia (juillet); mais on ne put pas parvenir à une entente. Dawkins se prononça en faveur de l'octroi d'une Constitution; le baron Rückmann, au contraire, poussa à des mesures de violence. Ce conseil fut suivi par le président. Il commença par refuser aux Hydriotes leurs papiers de bord, et il invita les commandants de station des trois escadres appartenant aux puissances protectrices, à empêcher les navires des rebelles de sortir.

Lalande et Lyons refusèrent de rendre ce service, en

donnant comme prétexte l'absence d'instructions à ce sujet; Kapodistrias ne put donc compter que sur l'amiral russe Ricord. Il fit armer la flotte de Poros pour un premier coup qu'il voulait porter à Syra; mais les Hydriotes le prévinrent, en chargeant Miaoulis de mettre la main sur la flotte et sur l'arsenal à Poros. Ce marin intrépide et entièrement dévoué aux intérêts de sa commune, partit de nuit (26-27 juillet) avec deux cents matelots pour Poros. A l'aide des habitants, il s'empara de toute la flotte, de la frégate *Hellas*, de deux corvettes, de deux bateaux à vapeur et d'autres bâtiments plus petits; seulement, il ne réussit pas à entraîner du côté des insurgés le célèbre conducteur de brûlots Kanaris, qui pendant toute sa vie resta attaché au parti russe.

Le président était en proie à la plus grande consternation. Il n'avait d'autres secours que ceux des étrangers. Heureusement pour sa cause, il arriva que les commandants des escadres occidentales s'étaient à ce moment même éloignés; il n'y eut sur les lieux que Ricord, homme d'une ambition grossière et qui était en relations tellement étroites avec le parti russe, que ce dernier le choisit même plus tard pour la présidence à la place de Kapodistrias, position que l'amiral russe convoitait beaucoup.

Pendant un instant, cet homme hésita s'il devait agir sans le concours de ses collègues. Néanmoins, il se laissa déterminer par les conseils du baron Rückmann et par l'autorité du président, à se rendre avec sa frégate et son brick à Poros, tandis que mille hommes de troupes de terre se rassemblèrent, sous les ordres de Nikitas, à Galata en face de Poros.

L'amiral adressa à Miaoulis l'invitation de se retirer.

Celui-ci s'excusa en mettant en avant les ordres de la commission hydriote qui, disait-Il, trouvait nécessaire de mettre Hydra à l'abri des projets du président ; d'ailleurs, il promit de garder les vaisseaux comme un bien sacré que la nation lui avait confié. Ricord menaça d'employer la force. Miaoulis répondit qu'il n'avait pas à recevoir d'ordres de l'amiral Ricord, agissant individuellement; que s'il était attaqué, il se défendrait; si les commandants des autres stations s'unissaient à l'amiral russe pour attaquer les Grecs, il ne leur opposerait pas de résistance, mais il mourrait au poste qu'on lui avait assigné.

A ce moment même, Lalande et Lyons parurent devant Pôros et engagèrent à leur tour les Hydriotes à se retirer. Mais comme ils n'étaient pas autorisés à employer la force, ils partirent étourdiment après avoir essayé plusieurs refus de la part de Miaoulis; au lieu d'envoyer des messagers à leurs ambassadeurs réciproques pour leur demander des instructions, ils se rendirent eux-mêmes dans ce dessein avec leurs vaisseaux à Nauplia, après s'être fait promettre seulement par Ricord, qu'il se contenterait provisoirement d'un blocus.

A peine furent-ils partis (5 août), que déjà dans la soirée du même jour une lutte s'engagea avec les Russes; une corvette d'Hydra ayant voulu pénétrer dans le port de Poros, Ricord ouvrit le feu contre elle et le força à rebrousser chemin. L'amiral qui voyait dans cette résistance une ingratitude coupable envers la Russie, puissance protectrice de la Grèce, concerta dès lors avec Nikitas un plan d'attaque (pour le 10 août). Il obtint un succès facile, en faisant sauter la corvette *Spetsia*, vaisseau mal équipé, et en maltraitant beaucoup la *Lilchò*.

Les troupes de terre l'abandonnèrent complétement puisque les Grecs se montrent toujours peu courageux quand il s'agit de monter à l'assaut.

Les résidents des puissances occidentales à Nauplia eurent ainsi le temps d'offrir leur médiation au président : Miaoulis devait restituer les navires en échange d'une amnistie qu'on assurerait aux insurgés, en même temps qu'on convoquerait un congrès. Mais avant que les commandants de station pussent rapporter à Poros la nouvelle de ces concessions importantes, la question y avait été résolue d'une manière inattendue.

En voyant les Russes prendre cette affaire au sérieux, les Poriotes, ainsi que la plupart des matelots hydriotes, avaient perdu le courage de résister, et ils offrirent à l'amiral Ricord de se rendre à condition (12 août). Miaoulis seul resta sur l'*Hellas*, avec vingt-deux compagnons résolus, sans se laisser fléchir par la défection des autres.

Il fit savoir à Ricord (13 août) par le myriarque Sachinis, qu'il était prêt à négocier avec les capitaines des puissances occidentales, mais que, si on l'attaquait, il mettrait le feu à ses vaisseaux. L'amiral prit pour une simple menace fanfaronne ce qui était une résolution ferme, bien que fort douloureuse, chez un vaillant marin. Mieux que n'importe qui, Miaoulis était à même d'apprécier la valeur inestimable de ce qu'il allait sacrifier; mais habitué à remplir son devoir avec la dernière rigueur, il considérait comme sacrés les ordres formels de sa commune, qui prétendait avoir appris et qui naturellement avait cru, que le président avait secrètement vendu l'*Hellas* à la Russie.

Le commandant d'un brick français, qui fut informé de

la résolution de Miaoulis, rappela à Ricord la promesse qu'il avait faite et le rendit responsable des conséquences d'une attaque. Mais, à ce moment même, Ricord reçut la nouvelle de la convention que Kapodistrias venait de faire avec les résidents des puissances occidentales, et le serviteur de l'autocrate ne put résister au secret plaisir de prévenir l'exécution de cette convention par un fait accompli.

Pendant qu'à Poros on attendait d'un moment à l'autre l'arrivée des capitaines anglais et français, les Russes commencèrent, à 10 heures du matin, leurs mouvements pour occuper à la fois la ville et le port : à l'instant même une formidable explosion annonça que Miaoulis avait tenu parole. La frégate l'*Hellas* et la corvette l'*Hydra*, auxquelles l'amiral avait mis le feu, venaient de sauter ; à peine les autres navires et l'arsenal furent-il sauvés, avant que les mèches les eussent incendiés. Miaoulis lui-même s'était jeté avec quelques compagnons dans une chaloupe et, conduit par la fortune qui protége les audacieux, il s'échappa à Hydra.

La nouvelle de la destruction de la flotte, ce trésor le plus grand du jeune État, et qui avait été acheté à un prix énorme, remplit pendant un instant toutes les âmes en Grèce d'exaspération et d'un désespoir profond ; cet exploit qu'on qualifiait de crime inspiré par une sombre fureur de partisan, ramena pendant quelque temps beaucoup de gens tièdes et indifférents à la cause du président. Mais le peuple tout entier triompha en très-peu de temps de ces deux sentiments fâcheux, dès qu'il apprit à considérer l'acte de Miaoulis au point de vue national. En effet, c'était son patriotisme qui avait porté le vieux marin à ne pas s'incliner devant l'arbitraire brutal d'un

étranger que rien n'autorisait à s'immiscer dans les affaires de la Grèce il ne voulut pas lui livrer la flotte qu'il avait promis de sauvegarder comme un gage sacré confié à son honneur par la patrie. Non-seulement on lui a pardonné cet exploit, mais encore le peuple lui en a fait un sujet de gloire ; il a considéré la destruction de l'*Hellas* et de l'*Hydra*, simples murailles de bois, comme un holocauste offert à la liberté et comme un symbole indiquant que l'*Hellas* et l'*Hydra* véritables étaient vivantes et voulaient maintenir leur indépendance. Bientôt, on célébra Poros comme la nouvelle Salamine, contre laquelle était venu se briser le pouvoir tyrannique du nouveau Xerxès.

Les troupes du président s'étaient livrées à tous les excès dans la ville de Poros qui s'était spontanément rendue, et l'avaient traitée comme une place forte prise d'assaut. Aussi, cet événement accrut-il les haines contre le président et augmenta-t-il le nombre de ses adversaires, surtout parce qu'il avait abandonné les projets de médiation des ambassadeurs français et anglais, et qu'il avait, au contraire, permis à Ricord de fermer le port d'Hydra pour punir les insulaires d'avoir violé le pavillon russe.

Lorsque les capitaines des puissances occidentales protestèrent sérieusement contre l'exécution de ce projet, ce fut pour les ennemis du président autant qu'une bataille gagnée. En effet, de cette manière, ce dernier était pour ainsi dire dénoncé aux yeux du monde comme étant ce que le parti opposé voyait et combattait en lui, c'est-à-dire comme le simple mandataire de la Russie.

Kapodistrias lui-même comprit que sa position avait été ébranlée. Vacillant et incertain dans toutes ses démarches,

il écrivit à cette époque à tel de ses correspondants qu'il allait se retirer, et à tel autre qu'il resterait jusqu'au dernier moment sur la brèche. Il sentit de nouveau le besoin d'être soutenu par le peuple. Sur les représentations les plus pressantes des plus fidèles parmi ses adhérents, il renvoya Viaros et Gennates, que tout le monde détestait et qui étaient les Rozniecki de son cabinet. Mais, en même temps, il fit dresser par un nouveau ministre de la justice un acte d'accusation contre les rebelles : les meneurs, c'est-à-dire des hommes parmi lesquels il y avait les noms que la Grèce révérait le plus, devaient s'attendre à être placés devant des tribunaux d'exception, en même temps qu'on faisait peser sur eux la responsabilité de tous les dommages causés à la nation.

Le président convoqua (15 août) le congrès national à Argos; mais il joignit à cette mesure un petit coup d'État : il prononça la dissolution de l'assemblée de 1829, qui n'avait été que prorogée ; il essaya de dominer les nouvelles élections par ses anciens artifices, et il exclut du congrès les représentants d'Hydra, de Syra et du Maïna. En revanche, l'Opposition travailla activement à réunir le congrès à Hydra ; elle le fit avec d'autant plus de zèle, que le président indécis ajourna bientôt la convocation du sien à Argos. Ce retard fit naître une nouvelle exaspération. Le pays tout entier était agité et rongé par les cabales, les calomnies, les soupçons et les accusations que provoquaient les haines de parti les plus implacables. Les Maïnotes descendirent en Messénie ; les Hydriotes cherchèrent à entrer en négociations avec eux dans le golfe de Koron. On ne put arrêter les uns que par l'intermédiaire des Français à Kalamata et les autres que par l'escadre russe.

Le président se vit à bout de ses ressources et de ses mesures ; c'est ce qu'il avoua lui-même (1) peu de jours avant sa chute que la Némésis vengeresse prépara par des moyens aussi appropriés au but qu'on le voit rarement dans d'autres cas. Cet homme qui, avec tant d'emphase, s'était vanté d'être le seul qui pût gouverner la Grèce, aurait été complétement impuissant sans le secours des étrangers. Ce civilisateur, qui avait voulu moraliser ce peuple à demi barbare, vit s'armer contre lui les habitants des lieux qui, sous la domination des Turcs, avaient joui d'une liberté antique et sauvage, et qui se soulevaient contre lui parce qu'il leur avait refusé les moyens d'arriver à la civilisation politique. Ce satrape du czar était venu placer le pays sous la dépendance russe et, à ce moment, il dut voir s'élever contre lui l'homme le meilleur du pays, il dut le voir se mettre à la tête d'un parti qui détestait cette soumission aux ordres d'un maître étranger ; de plus, il vit sacrifier aux soupçons patriotiques de ce parti toute la marine grecque, le meilleur espoir de la patrie. Ce diplomate s'était donné l'air de vouloir arracher les Grecs à la domination des klephtes, leurs tyrans ; mais, par la méchanceté jalouse de son despotisme, qui lui fit poursuivre, dans une guerre toute personnelle, la plus puissante de ces familles de primats, il finit par provoquer les membres de cette maison à lui rendre individuellement la pareille par un acte de vengeance tout personnel.

Les Mavromichalis.

Grâce à l'auréole guerrière qui entourait son pays, la

(1) Dans une lettre à Thiersch (*loco cit.*, tome Ier, page 59).

famille Mavromichalis était plus puissante et plus considérée qu'aucune autre famille de primats. Pendant la guerre de l'indépendance, elle avait fait le plus de sacrifices : la mère de Petrobey, qui, à ce moment, était âgée de quatre-vingt-six ans, avait vu plus de quarante membres de sa famille verser leur sang pour la cause de la patrie. La guerre avait détruit leur fortune; la paix et le nouveau régime politique devaient nécessairement mettre fin à leur position d'autrefois et à leur influence dans le Maïna.

Personne ne le comprenait mieux que le chef de la famille lui-même, Petrobey, que nous avons fait connaître ailleurs, et si on lui avait offert une compensation équitable pour ses anciens droits et pour ce qu'il avait possédé jadis, personne n'aurait été plus disposé que lui à se soumettre à cette nécessité. Mais, aussitôt que cette famille s'aperçut que la délivrance du joug des Turcs ne devait que causer sa ruine, et, de plus, que sa décadence n'allait pas même profiter à la patrie, mais uniquement à une bande de Korfiotes rapaces, il n'était que trop naturel qu'elle regardât avec hostilité ce nouvel ordre de choses. Aussi avons-nous vu dès le principe les Mavromichalis former la première opposition contre le président (Cf. t. XV, p. 299), lorsque celui-ci était encore tout-puissant et idolâtré par le peuple.

Afin de ne pas se tirer d'affaire par ses propres forces et à l'ancienne manière des klephtes, cette famille, qui était tombée dans la pauvreté la plus pénible, montra un dévouement patriotique et loyal qui, pour une telle race, devait être des plus douloureux : elle mendia les secours du président; lorsque ce dernier lui refusa son assistance ou essaya de la repaître de vaines pro-

messes, elle reprit ses anciennes habitudes en n'ayant recours qu'à ses propres ressources.

Dès la fin de l'année 1828, Kapodistrias eut à s'adresser à Petrobey pour se plaindre de son fils, qui ne payait pas la dette provenant de la location des revenus de l'État, et qui, ajoutait-il, allait s'attirer une sentence qu'on exécuterait sans se préoccuper d'autre chose que de l'intérêt public. Le vieillard pacifique se trouvait éloigné de ses foyers, puisqu'il demeurait continuellement à Nauplia, où le retenaient ses fonctions de sénateur; de même que dans ce cas spécial dont nous venons de parler, de même dans la suite, il se trouvait dans une espèce de juste milieu entre le nouvel ordre au siége du gouvernement et l'ancien désordre dans son pays natal, deux extrêmes qu'il essayait de concilier.

Au printemps de l'année 1830, lorsque la résistance des Maïnotes s'était transformée en insurrection ouverte, le frère de Petrobey, Giannis, se trouvait à la tête des rebelles. Le président, n'osant pas intervenir avec la force armée, aima mieux combattre les chefs du mouvement par les armes que lui fournissaient des intrigues perfides et déloyales. Par des flatteries et des cajoleries, il détermina Giorgios, fils de Petrobey, à inviter son oncle à se rendre à Nauplia pour une délibération pacifique. L'oncle se rendit à l'invitation de son neveu favori, jeune homme d'une beauté remarquable et qui faisait la joie de toute la famille. Mais, dès que Giannis se fut jeté dans le piége qu'on lui avait tendu, le président l'enveloppa des réseaux d'un procès interminable et le maintint, pendant dix-huit mois, en état d'arrestation, pendant qu'il plaça les autres membres de la famille, à Argos et à Nauplia, sous la surveillance de la

police. Deux d'entre eux, Elias, fils de Giannis, et Konstantinos, frère de ce dernier, réussirent à s'échapper et à se mettre à la tête de l'insurrection à Limeni, qui entra dès lors dans cette phase où les rebelles devinrent les alliés des insurgés hydriotes, qui accueillirent avec joie ces nouveaux auxiliaires.

Pendant cette insurrection, le vieux Petrobey avait, à plusieurs reprises, offert d'aller en personne apaiser les rebelles; mais, plein de méfiance, le président lui refusa la permission de partir. Alors le chef de la famille aussi résolut de prendre la fuite (février); il parvint heureusement à Zante; mais, jeté par la tempête sur les côtes de l'Elis pendant qu'il retournait à Limeni, il fut pris par Kanaris, qui avait été envoyé à sa poursuite.

Le gouvernement l'accusa d'avoir déserté son poste comme sénateur et tint ce vieillard, qui avait subi tant d'épreuves douloureuses, pendant plusieurs mois en prison à Itschkaleh, sans qu'aucun tribunal eût prononcé la moindre condamnation contre lui. Après ce coup, Konstantinos, frère de Petrobey, entra en négociations avec le président (juin), qui insista pour que les chefs de l'insurrection se présentassent en personne à Nauplia. Konstantinos s'y rendit, après qu'on lui eut garanti sa liberté personnelle; mais il succomba sous la même trahison dont Giannis avait été auparavant la victime. Comme Petrobey refusa de faire une confession de ses péchés telle qu'on la lui demandait, l'épée de Damoclès resta suspendue sur sa famille : Konstantinos et son neveu Georgios furent confinés dans la ville et placés sous la surveillance d'une garde de police.

La vieille et digne mère de Petrobey, qui restait seule

avec son désespoir à Limeni, s'adressa à l'amiral Ricord à Almyro. Même cet étranger pénétrait la situation des choses avec plus de sagacité que Kapodistrias ; il intercéda donc auprès de lui. Petrobey lui-même était devenu plus docile et se laissa déterminer à consentir à un entretien avec le président en présence de Ricord (8 oct.), occasion dont il voulait profiter pour faire la déclaration qu'on lui demandait.

Ce jour-là même, Kapodistrias lut un article fulminant dans le *Courrier* anglais sur son règne de satrape russe, article où on lui avait reproché, non-seulement toutes les intrigues et toutes les vilenies dont il s'était rendu coupable à l'égard du prince Léopold, mais encore la manière dont il avait persécuté les membres de la famille Mavromichalis. Cette lecture l'irrita tellement que, lorsque l'heure de son rendez-vous avec Ricord et Petrobey arriva, il refusa de recevoir ce dernier. Le vieillard, perclus et accablé par l'âge, avait fait une démarche fort pénible en s'humiliant lui-même ; tout ce qui en résulta pour lui, ce fut d'être ramené en prison. Passant devant la demeure de son frère et de son fils, il les appela d'une voix tremblante à la fenêtre ; lorsqu'ils lui demandèrent quelle avait été l'issue de l'entretien, il se contenta d'étendre la main vers ses gardiens et de dire : « Mais, vous le voyez bien ! » C'était dire assez clairement à ces deux hommes qu'à cette infâme manière moderne d'administrer la justice il fallait opposer leur vieille procédure maïnote.

Le lendemain était un dimanche (9 octobre) ; le président, accompagné de deux sergents, se rendit à l'église Spiridion. Il rencontra les deux Mavromichalis, qui le saluèrent et le devancèrent en se rendant à l'église, où

ils l'attendirent sous l'étroit portail ; à quelque distance se tenaient les deux gardes de police J. Karayannis et Georgis, qui eux-mêmes étaient initiés aux sombres projets de ces hommes. En voyant ce couple ennemi sous le porche de l'église, le président s'arrête un instant, ne sachant s'il doit avancer ou se retirer ; mais il surmonte cette hésitation et avance vers le portail. A ce moment, on entend tirer derrière lui deux coups de feu ; celui de Karayannis manque le but, tandis que celui de Konstantinos frappe la tête de la victime, en même temps que Georgios lui enfonce son yatagan dans le ventre.

Konstantinos, poursuivi et blessé par les hommes qui accompagnaient le président, devient la proie de la populace ameutée et succombe sous ses coups. Georgios, après avoir comparu devant un conseil de guerre qui le condamna à mort, fut fusillé sous les yeux de son père prisonnier (22 octobre).

Cet acte, qui mit fin au règne du président, devint une nouvelle cause de scissions pour le peuple grec, divisé déjà par tant de partis violents. Les partisans du président décrièrent ses meurtriers comme de sombres conspirateurs et de noirs fauteurs de complots ; les écoliers, à Aigina, au contraire, entonnèrent le vieux chant de Harmodios et Aristogeiton : « Je vais porter l'épée sous la branche de myrtes ! » Les Hydriotes, dans une disposition d'esprit très-grave, prirent le deuil lorsqu'ils apprirent la fin du règne de Kapodistrias, qu'ils auraient mieux aimé amener par la voie politique. Mais les veuves, à Missolonghi, quittèrent le deuil et se rendirent, en robes blanches, à l'église, pour remercier Dieu de la délivrance de leur patrie.

Un moment de tranquillité semblait faire espérer à la

Grèce un meilleur avenir. Le sénat institua, comme pouvoir exécutif, un triumvirat composé du comte Agostinos Kapodistrias, de Kolettis et de Kolokotronis. On semblait vouloir fondre les partis dans cette autorité suprême, à l'exception des insulaires, qui néanmoins essayèrent, dès le principe, de se rapprocher de ce nouveau régime.

Une occasion leur en était fournie par le congrès qui devait se réunir sous peu. Mais, dès le moment où commencèrent les élections, et où le nouveau gouvernement maintint le blocus d'Hydra ainsi que la proscription des chefs de l'insurrection, la Grèce se vit rejetée, non-seulement dans de nouvelles luttes entre les anciens adversaires, mais encore dans toutes les horreurs de la guerre civile.

Or, ces nouvelles divisions, réminiscences des anciennes discordes et prélude du futur régime monarchique que les diplomates allaient finir par établir, perdent, à partir de cette époque, toute importance pour l'Europe occidentale.

Nous ne reprendrons donc le fil de l'histoire, que nous interrompons ici, que dans un volume ultérieur, qui sera consacré aux affaires d'Orient dans leur sens le plus étendu.

---

13. — CHUTE DE L'EMPEREUR DU BRÉSIL DOM PEDRO.

—

Gouvernement pseudo-constitutionnel de Dom Pedro.

Les révolutions en Belgique et en Pologne étaient des luttes de peuple à peuple; dans les soulèvements des Grecs, une fraction du peuple se mettait en opposition avec le chef du gouvernement et avec la puissance protectrice étrangère, sous la dépendance de laquelle on voyait placé le président. Ces derniers événements trouvèrent encore un pendant dans l'Ouest extrême, où toute une nation rejeta la domination d'un monarque étranger, qui se trouvait isolé comme Kapodistrias; il appartenait, il est vrai, à une nationalité très-proche de celle du peuple qu'il gouvernait, mais on craignait qu'il ne voulût de nouveau soumettre le pays à la domination d'une nation étrangère.

La propagation du mouvement français avait échoué, en se dirigeant au sud vers l'Espagne, qui, depuis 1820, était lasse de toute révolution. Elle s'était arrêtée dans tous les pays où la révolution espagnole de 1820 avait fait sentir son influence, en Piémont aussi bien qu'à Naples. De même, elle s'arrêta en Portugal, bien que les libéraux du monde entier crussent impossible que la grande secousse qui avait renversé Charles X, roi légitime, ne fît écrouler aussi le trône de l'usurpateur dom Miguel.

A la même époque, où il y eut le soulèvement dans les États de l'Église, on avait entendu, il est vrai, à Lisbonne, des cris dans les rues en faveur de la Charte et contre dom Miguel (7 février 1831); mais ce ne fut là qu'un attroupement superficiel, provoqué peut-être par une conspiration étourdie ; en outre, on eut soin d'en couper toutes les conséquences ultérieures en faisant un exemple horrible par des exécutions capitales et par l'institution de nouvelles commissions spéciales auxquelles on donnait des pleins pouvoirs terribles.

Immédiatement après, le châtiment brutal, infligé à un français du nom de Bonhomme, avait fait éclater une rupture diplomatique entre la France et le Portugal (avril); vers le milieu de l'année, cette affaire avait abouti à une exécution militaire, dont on chargea une escadre sous l'amiral Roussin; les Français forcèrent l'entrée du Tage et contraignirent dom Miguel à s'humilier devant eux (11 juillet). A cette époque, les Français s'attendaient que les partisans de Maria-da-Gloria et de la Constitution profiteraient de cet état de choses; mais personne ne leva la main contre l'usurpateur. La conséquence en était que, depuis cette époque, même les légitimistes à Terceira (Cf. t. XVII, p. 297), commençaient à oublier leurs rancunes; ils étaient sans ressources pécuniaires, sans appui et sans hommes; ce qui manquait surtout parmi eux, c'était un homme qui eût pu imposer silence aux prétentions et aux discordes des membres de la Régence et mettre un terme aux intrigues des diplomates étrangers.

Par une des dispositions les plus étranges du sort, cet homme allait se présenter comme un *deus ex machinâ*, au moment même du plus grand danger et où cette der-

nière étincelle de l'opposition contre dom Miguel menaçait de s'éteindre. La secousse que la Révolution de Juillet venait de produire, et contre laquelle on s'était défendu à Lisbonne, se propagea avec une force d'autant plus grande jusqu'à Rio-Janeiro et se fit sentir avec une violence d'autant plus extrême dans cette partie éloignée du monde. La révolution y fit tomber la couronne de la tête de l'empereur dom Pedro; ce malheur personnel, qui frappa un seul homme, allait devenir un gain et une cause de bonheur pour les deux pays, en assurant l'essor du Brésil et le salut du Portugal.

Nous avons dit ailleurs (Cf. t. X, p. 287), que, s'abandonnant à ses penchants d'autocrate, dom Pedro avait laissé s'assoupir sa vie constitutionnelle au Brésil, afin de chercher un appui auprès des puissances absolutistes en Europe et de pouvoir se laisser aller sans gêne à ses projets de conquête (1).

Sans que son autorité fût affaiblie, le gouvernement impérial avait traversé les sessions de la Diète de 1826 et 1827 et les années que dura la guerre coûteuse et stérile dans la *Banda* (Cf. t. X, p. 314), bien que la Chambre des députés lui montrât un mauvais vouloir fort évident. La Diète de 1828 passa également sans qu'il y eût une brouille proprement dite : le ministre de la guerre, Oliveira Alvarez, put encore se permettre le langage le plus menaçant, lorsque la Chambre essaya de critiquer le budget de la guerre. Mais, tout cela changea soudain pendant le courant de cette même année, lorsque la position de l'empereur, si longtemps gâté par la fortune,

(1) Cf. Armitage : *History of Brazil*, tome II. — Handelmann : *Geschichte von Brasilien*. Page 814, sq.

fut tout à coup ébranlée par les désastres militaires dans la Banda, par le soulèvement et la diminution ultérieure des bataillons étrangers (Cf. t. X, p. 314), ainsi que par les succès de l'usurpation impudente de dom Miguel.

Dès que les affaires du Portugal eurent pris une autre tournure, le peuple brésilien commença de nouveau à s'aigrir ; on vit se réveiller chez lui les anciennes méfiances au sujet des rapports entre le Brésil et la mère-patrie, ainsi que les jalousies nationales avec lesquelles le peuple veillait sur l'indépendance du pays; tout cela le prévint contre l'empereur, dont personne ne pouvait pénétrer les véritables sentiments, mais qui, malgré toutes ses singularités, avait été jusque-là aimé de ses sujets.

Avant cette époque, la manière équivoque et incomplète dont on avait résolu la question de l'indépendance, (Cf. t. X, p. 293), n'avait fait naître que peu de scrupules chez les Brésiliens, parce qu'ils étaient encore sous le coup de la première impression laissée par le fait accompli de leur séparation. Puis, lorsque après la mort du roi Jean la question chatouilleuse de la succession au trône dans les deux pays dut nécessairement être décidée, l'empereur avait étouffé dans leur germe toutes les appréhensions de ses sujets, en prenant des dispositions fort loyales et en déclarant nettement qu'il resterait au Brésil, « qui était son œuvre. »

Mais, lorsque ensuite on connut au Brésil tous les actes réactionnaires accomplis en Portugal et, à leur suite, toutes les démarches que fit dom Pedro pour s'opposer à l'usurpation de son frère, on vit se réveiller tout à coup (Cf. t. XVII, p. 287) toutes les appréhensions d'un patriotisme national fort susceptible et toutes les méfiances qu'inspirait l'ambition de l'empereur. En effet,

la rumeur publique lui attribuait l'intention d'aller en Portugal, de faire la guerre à son frère et de prendre possession du Portugal, c'est-à dire de le réunir au Brésil.

Cette inquiétude impatiente, que la politique de l'empereur avait fait naître dans l'opinion publique, trouva dès lors, dans la presse, une expression et un écho fort différents de ce qu'on avait vu autrefois. Dès 1828, il avait paru à Rio l'*Aurora fluminense*, feuille qui tenait le milieu entre les journaux anarchiques et les ministériels ; elle était conçue dans un esprit excellent et parfaitement bien rédigée par Evaristo Ferreira-de-Veiga, écrivain qui avait fait son éducation politique en étudiant le régime constitutionnel de l'Angleterre et de la France et qui était, en outre, l'auteur de l'hymne national qu'on publia plus tard comme la composition de dom Pedro.

Lorsque la presse ministérielle prépara les esprits à l'idée que le Brésil pourrait être impliqué dans les affaires du Portugal, l'*Aurora* se joignit à tous les autres journaux patriotiques pour combattre, avec le plus grand zèle, la seule idée d'une nouvelle guerre au delà des mers, après qu'on avait acheté la séparation d'avec le Portugal au prix de 20 millions de *cruzados* (Cf. t. X, p. 293). Lorsqu'on connut ensuite la suspension des payements pour l'emprunt portugais (Cf. t. XVII, p. 288 sq.) et les armements dirigés contre Terceira, ces mesures secrètes et réactionnaires provoquèrent aussi, dans les colonnes de l'*Aurora*, les sorties les plus vigoureuses et les interpellations les plus violentes au sujet de ces actes anti-constitutionnels et arbitraires.

A ces cris d'alarme, l'empereur réunit les états en session extraordinaire, un mois avant l'époque régle-

mentaire (1er avril 1829), pour obtenir d'eux l'autorisation de recueillir les malheureux réfugiés portugais. Il trouva, pendant cette session, les dispositions des députés aussi changées que l'avait été le langage tenu par la presse. C'est ce qui se montra dès le principe, lorsque les représentants rejetèrent un projet du gouvernement, relatif à des réformes que ce dernier voulait introduire dans l'administration jusqu'alors fort mauvaise de la Banque. Ils le remplacèrent par un autre projet, d'après lequel la Banque devait être abolie; en même temps le total des billets émis, dont les directeurs de la Banque ne savaient pas même indiquer le montant, devait être fixé et les effets de cet établissement devaient être chargés en fonds publics garantis par le gouvernement.

Cette première résistance fut suivie d'une attaque contre l'intervention dans les affaires du Portugal; les ministres furent assez faibles pour nier toute immixtion de ce genre et désavouèrent la conduite tenue à cet égard par leurs agents. Lorsque l'empereur ouvrit ensuite la session régulière de l'année (3 mai), il déclara qu'il était fermement résolu de ne pas mettre en péril la tranquillité et les intérêts du Brésil par ses rapports avec le Portugal et de ne pas intervenir dans ce pays.

Cependant, tout en se maintenant dans les limites de la légalité, l'empereur ne put s'empêcher de montrer de la manière la plus frappante et la plus déplaisante son mauvais vouloir envers les députés; aussi l'assemblée s'opposa-t-elle cette fois-ci avec fermeté aux désordres et aux abus du gouvernement, pour protéger les libertés et les droits du peuple.

Le cabinet présenta son budget (*orçamento*) qui, pour les dix-huit mois suivants, faisait entrevoir un déficit de

7,000 *contos*, c'est-à-dire de plus du tiers des revenus de toute une année, en même temps qu'il maintenait l'effectif de l'armée au chiffre de vingt mille hommes et celui de la flotte au chiffre de près de quatre-vingts vaisseaux de guerre. La commission des finances du Corps législatif soumit à la Chambre (4 août) un contre-projet, dans lequel elle avait biffé près de 10,000 *contos* sur le total du budget gouvernemental qui s'élevait à la somme de 29,470 *contos*, et où elle arrivait, à la place du déficit, à un excédant de recettes de plus de 3,000 *contos*.

A cette démarche le premier ministre, Clemente Pereira, opposa des paroles fort hautaines; aussitôt, le chef redouté de l'opposition, Vasconcellos, fit entendre une déclaration menaçante, en disant « que ce n'était rien « moins que de proclamer l'absolutisme, si le gouver- « nement refusait de reconnaître, qu'il n'était pas auto- « risé à faire des dépenses excédant le budget arrêté « par la Chambre. »

Le terme fixé pour la fin de la session approchait et venait au secours de l'empereur; il prononça la clôture de l'assemblée (3 sept.) par un discours laconique et fort peu gracieux : « Illustres et très-dignes seigneurs, dit-il, « représentants de la nation brésilienne! la session est « close! »

L'assemblée, en se séparant, laissa le peuple en proie à une sombre irritation. En effet, le gouvernement continuait à laisser régner dans les finances le désordre le plus effréné; les feuilles gouvernementales s'abandonnaient à toute la licence d'un langage subversif, en prêchant en partie ouvertement l'absolutisme le plus complet; on redoutait l'incorporation des réfugiés portugais dans l'armée brésilienne; enfin, on voyait le gou-

vernement donner continuellement de l'avancement aux Portugais professant les idées les plus réactionnaires, dont il y avait plusieurs au sein même du ministère.

Dans cet état de choses, on croyait avoir tout à craindre de l'arrivée des émigrés portugais, qui venaient dès lors en plusieurs convois d'Angleterre. Cependant, ces appréhensions furent dissipées, puisque ces malheureux, s'orientant rapidement au milieu de cette situation, se conduisirent avec la plus grande prudence. Les assurances conciliantes, données par l'empereur relativement aux affaires portugaises, semblaient en outre trouver une confirmation, lorsque la jeune reine Maria-da-Gloria revint à Rio (18 octobre); l'empereur renvoya ensuite son ministère composé à moitié de Portugais, et le remplaça par un autre cabinet qui n'était formé que de Brésiliens (décembre).

Une autre mesure fut encore mieux accueillie. Le nouveau ministre des finances, le marquis Barbacena, qui s'était occupé des affaires les plus intimes de l'empereur en Europe, réussit à faire donner une mission diplomatique à M. Fr. Gomez de Silva, ancien secrétaire particulier et favori de l'empereur, dont les conseils avaient été toujours écoutés quand il s'agissait de faire exécuter les démarches secrètes des derniers temps.

Les expériences qu'il venait de faire tout récemment déterminèrent donc dom Pedro à adopter tout à fait inopinément un nouveau système, qui semblait être destiné et propre à faire oublier les anciens errements de l'empereur et ses fâcheuses habitudes. Depuis longtemps, il avait vexé et irrité les Brésiliens par son gouvernement pseudo-constitutionnel et radicalement mauvais : il avait un cabinet secret dans son château de San-Christovao ; il

corrompait systématiquement l'ordre des juges; il gaspillait les deniers publics d'une manière scandaleuse; il avait la manie de s'entourer de gens armés venus de l'étranger; il se livrait à des abus effrénés, en accordant à profusion des décorations et des titres de noblesse; enfin, ce qui provoquait le plus grand mécontentement, il prodiguait ouvertement toutes les faveurs à sa maîtresse, la marquise da Santos, faveurs qui, après la mort de sa première femme, Léopoldine (fin de 1826), avaient été poussées jusqu'aux démonstrations les plus inconvenantes.

Cependant, on lui aurait probablement pardonné tout cela, surtout depuis que plusieurs de ces abus les plus importants avaient été écartés, depuis que le favori de l'empereur avait été éloigné, et que ce dernier avait contracté un nouveau mariage avec Amélie de Leuchtenberg. Les Brésiliens ne gardaient plus contre lui qu'un seul sujet de rancune : ils ne pouvaient oublier l'origine et la nature portugaise de dom Pedro que, malgré toute sa tendresse pour son vaste empire, ils ne voulaient pas reconnaître comme un des leurs.

Influence exercée par la Révolution de Juillet. — Abdication de l'empereur.

La première législature avait été terminée par la session de 1829. Il se réunit une diète, issue d'élections nouvelles et où l'Opposition s'était considérablement accrue, non-seulement quant au nombre, mais encore quant au talent de ses membres.

L'empereur ouvrit les états (3 mai 1830), en déclarant de nouveau que, malgré les devoirs sacrés de père et de curateur qui lui ordonnaient de défendre les droits

de sa fille, il tiendrait fidèlement sa promesse et ne lèserait pas les intérêts du Brésil par une immixtion dans les affaires portugaises. Dans sa réponse au discours du trône, la Chambre basse exprima sa reconnaissance au sujet de l'éloignement des ministres absolutistes; mais elle censura l'acte par lequel l'empereur avait clos la dernière session, avant que le budget eût été consenti, ce qui fut qualifié de fait sans précédent dans l'histoire de la monarchie représentative. En outre, les représentants attaquèrent le projet de budget avec la même ardeur de réformes radicales que l'année précédente : la commission réduisit l'armée de vingt-cinq mille hommes à douze mille, la marine de sept mille à quinze cents, et insista sur le licenciement de toutes les troupes étrangères, ce qui lui permit d'effectuer sur la somme demandée une réduction de 3,760 *contos*.

Cette fois-ci encore, le terme réglementaire pour la durée de la session arriva sans que le budget fût voté; mais l'empereur lui-même alla au-devant des députés, en exprimant le désir qu'ils continuassent les travaux commencés dans une session extraordinaire.

Cependant, cette résolution, qui partait d'une bonne intention, allait devenir fatale à l'empereur. A peine la session extraordinaire fut-elle ouverte (8 septembre), qu'on apprit à Rio (14 septembre) l'explosion et l'issue de la Révolution de Juillet. Immédiatement, on ressentit les effets de ce coup. Même en Colombie, il contribua encore un peu à renverser complétement Bolivar, l'usurpateur à demi-monarchique. Dans la population clairsemée du vaste empire brésilien, à Rio et à Bahia, à Pernambuco aussi bien qu'à San-Paulo, le contre-coup des journées de juillet se fit sentir au même moment et avec

une force égale. Partout où l'instinct naturel du peuple tardait à se prononcer, il était poussé en avant par les journaux dont le nombre s'était déjà élevé au chiffre de cinquante-trois, parmi lesquels quarante-deux professaient des opinions libérales; le *Républicain* propageait ouvertement les principes d'une fédération républicaine.

Les émigrés portugais se sentirent revivre lorsqu'ils purent concevoir l'espérance d'un revirement des choses dans leur patrie : on ouvrit une souscription pour les reconduire en Europe. Si, dans l'ardeur du premier enthousiasme et sans l'intervention d'éléments gênants, on eût exécuté ce projet, il est possible que, sans d'autre immixtion de la part de dom Pedro, les réfugiés à Terceira eussent porté un coup décisif à l'usurpateur et que, cette affaire heureusement terminée, les dispositions en faveur de l'empereur dès lors si fidèle à la Constitution eussent été fortifiées.

Mais, précisément à cette époque où tout annonçait un avenir meilleur, cette perspective sereine se voila de la manière la plus malheureuse et la plus inattendue. On ne sait pas encore au juste comment il se fit que l'empereur se brouilla avec le ministre des finances, son confident Barbacena, au sujet des dépenses que celui-ci avait faites pour l'empereur, pendant qu'il remplissait sa mission à Londres et qu'il cherchait une femme pour son maître.

Dom Pedro lui offrit d'abord de se charger du département des affaires étrangères jusqu'à l'époque où les comptes relatifs à ces dépenses seraient définitivement réglés ; mais ensuite, il le congédia, et dans une proclamation maladroite, il fit planer sur le marquis le soupçon d'improbité. Après cet acte blessant, Barbacena

passa, comme autrefois les Andrada, dans le camp de l'Opposition, où il devint pour l'empereur un adversaire actif et pernicieux à cause de l'influence qu'il exerçait. Il publia aussitôt (18 octobre) une justification (1), dans laquelle il prouva qu'on lui avait donné des pleins pouvoirs illimités pour les dépenses qu'il ferait afin de se rendre utile à Maria-da-Gloria; que tout ce qu'il avait fait et dépensé avait été expressément approuvé par l'empereur; que, dans cette affaire, il n'avait agi que comme délégué du curateur de la reine et que, ce curateur ayant agréé ses actes, le gouvernement brésilien ne devait pas s'immiscer dans cette affaire.

Ce qui personnellement blessa le plus l'empereur, ce fut la publication d'extraits de lettres du contenu le plus intime, par lesquels le courtisan irrité démontra avec quelle habileté il s'était acquitté de sa tâche, malgré toutes les difficultés qui s'opposaient à la mission qu'on lui avait donnée en le chargeant de chercher une femme pour l'empereur (2).

Cette brouille d'une nature piquante donna à parler au monde et réveilla d'une manière non officielle la question relative à l'emploi des sommes payées par le Brésil au Portugal, pour couvrir sa dette. A ce moment même, arriva à Rio (octobre), pour le compte du gouvernement, un envoi de dix mille armements complets qui, au plus profond de la paix et sans l'autorisation de la Chambre, avaient été commandés par le ministère

(1) Cf. Armitage, *loco cit.*, tome II, page 264.
(2) L'empereur d'Autriche prétendait qu'il n'avait pas fait moins de six demandes en mariage pour dom Pedro et que six fois ses propos tions avaient été refusées.

Pereira. Ce fait laissa aussitôt le champ complétement libre aux défiances relatives aux intentions personnelles de l'empereur.

Lorsque la commission du budget présenta son rapport, elle se déclara de nouveau et, entre autres au sujet de cette commande d'armes, contre toute mesure qui imposerait à la nation les moindres sacrifices quelle qu'en fût la nature; elle craignait, disait-elle, que ces deniers publics ne fussent détournés de leur but réel et employés au détriment du peuple.

Le sénat, qui de tout temps avait défendu l'ancien mode de gouverner, fit à cette loi de budget élaborée par les députés des amendements qui étaient plus favorables au gouvernement. Dès que cette scission éclata, la Chambre des députés demanda la réunion légale des deux Chambres et provoqua ainsi, parmi le peuple, un tel tonnerre d'applaudissements que l'empereur en fut effrayé et que le Sénat intimidé laissa tomber presque toutes ses propositions.

Bien loin de tenir un langage blessant comme il l'avait fait lors de la clôture de la dernière session, l'empereur congédia la diète cette fois-ci par un discours plein d'égards pour les députés. Il y avait également une grande différence dans l'esprit des lois émanant de cette session, surtout de la loi pénale qui était tout imprégnée de l'esprit humanitaire exagéré de cette époque pleine d'agitation. On trouvait le véritable thermomètre de ce temps bien plus encore dans le langage hardi et effréné de la presse et dans l'irritabilité de plus en plus impatiente de l'opinion publique, que dans les débats de la Chambre. Les attaques contre la personne du « cher » empereur devinrent de plus en plus habituelles et effrontées; la

conviction que sa politique était dirigée contre le peuple se répandit de jour en jour davantage et mina sourdement sa popularité; les soupçons relatifs à ses prédilections portugaises pénétrèrent même jusque dans la classe des gens de couleur.

Les mécontentements, causés par le nouveau changement du ministère lors de la retraite de Barbacena, étaient encore plus grands dans la province de Minas-Geraës qu'à Rio-de-Janeiro même. L'empereur partit (fin de décembre), sans être accompagné de personne, pour Ouro-Preto, chef-lieu de cette province, afin d'y calmer les fâcheuses dispositions des esprits, comme il y avait réussi déjà une fois en 1822.

Mais l'ancien enthousiasme pour sa personne s'était éteint. Il adressa aux provinciaux une proclamation (22 février 1831), où il fit entendre non pas le langage « de l'empereur, mais d'un ami intime ». Mais, il y porta des accusations contre un parti subversif, qui se servait de l'état de choses tout à fait particulier en France pour exciter les esprits contre sa personne sacrée et contre son gouvernement, et pour se mettre, à l'aide de scènes de terreur, à la tête des affaires : dans ce passage, le public vit une espèce de déclaration de guerre contre tous les réformistes. Même un Veïga passa dès lors dans les rangs des adversaires irréconciliables.

L'empereur revint désabusé, blessé et atteint au cœur par la froideur qu'on lui témoigna à son départ d'Ouro-Preto et à son arrivée à Rio. Déjà pendant le cours de ce voyage, il parla à plusieurs reprises de son intention d'abdiquer en faveur de son fils. Barbacena dit tout bas aux *exaltés* qu'il croyait l'empereur sérieusement disposé à faire cette démarche.

Dans ces circonstances, un fâcheux hasard voulut que, lors de son retour à Rio (11 mars), les Portugais illuminèrent leurs maisons et parcoururent les rues de la ville avec des bandes de musique à leur tête. Ces démonstrations de joie, continuées pendant deux jours, amenèrent dans la soirée du troisième jour (13 mars) une échauffourée, pendant laquelle les Brésiliens pris à l'improviste furent fort maltraités par les Portugais; ces derniers parcoururent ensuite les rues (en triomphe,) poussèrent des cris de vivat en l'honneur de l'empereur et « des bons Portugais », et menacèrent tous ceux qui n'avaient pas illuminé leurs maisons.

Cette démonstration suffit pour raviver et pour faire éclater en vives flammes toutes les anciennes haines contre les Portugais. On décria cet attentat comme une grande insulte nationale; on arbora de nouveau la cocarde brésilienne et la faction portugaise se vit tout à coup cernée par toutes les forces de la nation. Sous la direction du sénateur Vergueiro, homme froid et inébranlable qui, malgré son origine portugaise, jouissait de la confiance universelle des patriotes, vingt-trois députés s'assemblèrent (17 mars) dans la maison du Père Jose-Custodio Dias. Ils y votèrent une adresse énergique au gouvernement (1), dans laquelle ils demandèrent, du ton le plus impérieux, satisfaction des méfaits du 13 mars; les laisser impunis, disaient-ils, ce serait déclarer aux Brésiliens « que c'était à eux-mêmes d'effacer la tache dont on avait si indignement souillé « leur caractère et leur honneur. »

(1) Chez Abreu e Lima : *Compendio da historia do Brasil.* 1843. Tome II, page 156.

Dom Pedro, qui était privé de tout appui, céda devant cette démarche. Il nomma (20 mars) à quatre départements ministériels des hommes nouveaux, mais insignifiants, qui n'étaient pas de taille à entreprendre une pareille tâche. Ils mirent la faction portugaise sur ses gardes contre tout excès; mais autrement ils ne firent rien pour apaiser l'esprit révolutionnaire, ce qui cependant aurait été peut-être encore possible, puisque tous les chefs du mouvement étaient convenus de ne déployer leur activité décisive que dans une campagne régulière après l'ouverture des Chambres convoquées en session extraordinaire.

Cette décision déplut, à la vérité, aux *exaltés* qui tinrent les discours les plus exagérés sur la place publique et qui, l'autorité ne prenant aucune mesure pour se faire respecter, entraînèrent du côté du peuple les troupes qui depuis longtemps avaient été secrètement minées : l'empereur vit se briser entre ses mains l'instrument de sa puissance qui était le plus particulièrement à lui, c'est-à-dire l'armée qu'il avait tant gâtée aux dépens de sa propre popularité.

Le prince au désespoir renvoya ses ministres incapables (6 avril), et appela auprès de lui une administration entièrement composée d'hommes qui appartenaient à la nouvelle noblesse, qui tous avaient déjà occupé des fonctions publiques et qui tous avaient leur part dans les haines du peuple. On accueillit donc ce changement ministériel avec la plus grande défaveur. Des troupes populaires, appartenant aux plus basses classes et conduites par des journalistes, demandèrent en vociférant le rétablissement de l'ancienne administration. On foula aux pieds une proclamation de l'empe-

reur, qui était destinée à apaiser les esprits. Trois juges de paix se présentèrent le soir devant l'empereur pour se faire l'organe des vœux populaires; dom Pedro leur déclara « qu'il était prêt à faire tout pour le peuple, mais « rien par lui. »

A peine la réponse fut-elle connue, que les troupes commencèrent à se grouper du côté du peuple. Le commandant en chef de l'armée, Francisco de Lima, le plus âgé de trois frères de cette puissante famille, accourut auprès de l'empereur pour le déterminer à céder : mais, avec son ancienne fermeté opiniâtre, il refusa de renvoyer les ministres. Pendant ce temps, la nuit était venue. Le bataillon de l'empereur rallia les rebelles sur le *Campo santa Ana*; même la garde d'honneur impériale suivit cet exemple.

L'empereur envoya chercher Vergueiro, afin de lui demander son concours pour la formation d'un nouveau ministère, car, même à ce moment, il refusa de rétablir celui qu'il avait renvoyé. On ne put trouver tout de suite Vergueiro. Un aide de camp de Francisco de Lima pressa l'empereur pour avoir une réponse; l'empereur resta inébranlable : « Plutôt que de se laisser impérieu« sement imposer ses ministres, disait-il, il préférait abdi« quer ou mourir ». Lorsqu'il apprit ensuite la défection de toutes les troupes sans exception, même de celles qui tenaient le plus près à sa personne, il dit avec dignité : « Eh bien ! laissez-les ! je ne veux pas qu'un seul soit sa« crifié pour moi ! »

Sans avoir consulté personne, il écrivit à deux heures du matin (7 avril) son abdication volontaire en faveur de son fils âgé de sept ans. « Voici mon abdication, « dit-il, en la présentant à l'aide de camp; puissiez-vous

« être heureux! Je quitterai ce pays que j'aimais du « fond de mon cœur et que j'aime toujours! « En disant ces mots d'une voix que les larmes étouffaient, il entra dans la pièce contiguë.

Puis, tellement il était abandonné! il nomma le même Jose-Bonifacio Andrada qu'il avait jadis si profondément blessé et maltraité, tuteur de ses enfants, qu'il laissa tous au Brésil, à la seule exception de Maria-da-Gloria.

Accompagné de cette fille, de l'impératrice et de sa sœur à lui, la marquise de Loulé, et du mari de celle-ci, il se rendit ensuite avec un calme plein de résignation à bord du vaisseau de ligne anglais *Warspite*. « Après les « événements de France, dit-il sur ce vaisseau, il s'était « attendu à la Révolution; les Brésiliens ne l'aimaient « pas, ils le considéraient comme un Portugais. » L'empressement si prompt qu'il mit à partir prouva qu'il disait la vérité.

Deux frégates, dont l'une était anglaise et l'autre française, amenèrent la famille impériale en Europe. Pendant ce voyage, dom Pedro ne devinait pas encore au-devant de quelles nouvelles destinées il allait. Cet ami des constitutions, qui en théorie montrait tant d'enthousiasme pour le système représentatif et qui dans la pratique lui résistait si fortement, semblait être destiné à fonder seulement la Constitution au Brésil et à en abandonner l'achèvement au peuple et à son fils. De même, en Portugal, il devait d'abord restaurer la Charte, qui venait d'être octroyée pour être écartée aussitôt; puis, rappelé par la mort, il devait encore ici laisser à d'autres mains le soin de la faire arriver à maturité.

Mais ces événements appartiennent à un autre ordre de choses que nous aurons à exposer plus tard.

Nous voici donc arrivés à la fin d'une longue série de secousses qui, à la suite de l'impulsion donnée par les journées de Juillet à Paris, ébranlèrent deux parties du monde; nous pouvons dès maintenant dominer toute la chaîne des conquêtes de libertés que, poussés par l'enivrement de l'enthousiasme et d'une confiance aveugle en leur force, les peuples firent sur la pente rapide des révolutions en y précipitant leur course victorieuse.

Il est temps de jeter un coup d'œil sur les princes et les cabinets qui professaient des principes conservateurs. Dans tel endroit, ils s'étaient armés pour une répression immédiate, en s'opposant résolûment à l'impétuosité révolutionnaire; dans tel autre, surpris, confondus et étourdis par les événements sans avoir eu le temps de se préparer à la résistance, ils avaient écouté la voix de la prudence pratique qui leur avait conseillé de laisser passer le plus violent de la tourmente, d'attendre le ralentissement de l'exaltation révolutionnaire, ainsi que l'assoupissement de l'agitation, et de préparer en attendant dans le silence les forces nécessaires pour résister à la tempête et pour prendre l'offensive.

Nous aurons à repasser, en suivant une marche plus lente, tout l'espace parcouru; afin de raconter de quelle manière les tentatives superficielles et précipitées, faites en Pologne et en Italie pour conquérir la liberté intérieure et l'indépendance extérieure, amenèrent des défaites et des pertes fort graves. Nous dirons qu'en Allemagne et en Suisse l'enjeu mis par les peuples n'amena

aucun résultat, que les avantages et les désavantages, les gains et les pertes se compensaient et tenaient les plateaux de la balance en équilibre. En Angleterre et en Belgique, où le terrain politique avait été bien fouillé avant d'être ensemencé, on vit pousser et on récolta des fruits sains et substantiels. En Espagne et en Portugal, les luttes soutenues à ce moment entre l'absolutisme et la liberté constitutionnelle allaient tardivement recommencer, non pas dans des soulèvements des masses, mais dans de nouvelles émeutes militaires, non pas dans des révolutions populaires, mais dans des révoltes de palais, non pas dans des guerres civiles, mais dans des guerres dynastiques et fratricides qui, pendant de longues années, arrosèrent de sang le terrain épuisé et stérile de la vie politique.

Enfin, en revenant ainsi sur nos pas, nous aurons à montrer, qu'en France, le nouveau gouvernement partagea le sort de tous ceux qui l'avaient précédé depuis Louis XVI, et auxquels, après une courte durée, s'attachèrent fatalement la ruine et la décadence. Dans la dynastie d'Orléans, on vit s'accomplir les prédictions de tous ceux qui croyaient qu'il était impossible que ces princes jetassent de profondes racines au milieu de ce nouvel ordre de choses impossible, au milieu de l'apathie, de la corruption et de la frivolité qui avaient envahi les esprits et les cœurs, et au milieu des complications qui régnaient dans les intérêts intérieurs et extérieurs. Nous aurons à décrire, en dernier lieu, comment la lèpre révolutionnaire, qui n'était sortie que trop faiblement et qui avait été guérie trop superficiellement, remonta au cœur et à la tête de la société. Nous aurons à montrer que ce germe morbide rongea le régime politique en

France et y fit pénétrer partout une langueur intérieure qui, par suite de sa longue durée, allait faire éclore des opinions et des tendances nouvelles dans la littérature et dans la vie pratique, et faire pousser les germes de nouveaux mouvements futurs à la fois plus étendus et plus approfondis.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

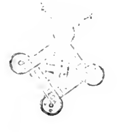


TABLE DES MATIÈRES

DU TOME VINGT-DEUXIÈME

X. LA RÉVOLUTION DE JUILLET ET SES CONSÉQUENCES IMMÉDIATES (*suite*)

6. — PROPAGATION DU SYSTÈME REPRÉSENTATIF DANS L'ALLEMAGNE DU NORD

7. — RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES EN SUISSE

8. — ENTREPRISES DES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

9. — CHUTE DES TORIES EN ANGLETERRE

10. — RÉVOLTE MILITAIRE EN POLOGNE

11. — SOULÈVEMENTS DANS L'ITALIE CENTRALE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie Eugène Heutte et Cie, à Saint-Germain.

